

L'Economie : Les erreurs des prévisionnistes

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15154 – 7 F

MARDI 19 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Inlassable misère

CONSACRÉE Journée mondiale du refus de la misère par l'ONU depuis 1992, la date du 17 octobre reste encore trop franco-française. L'idée en avait été lancée par le Père Joseph Wresinski, le fondateur du mouvement ATD Quart-Monde, en 1987, un an avant sa mort. En dépit de la présence, au Trocadéro, dimanche, de Jacques Delors, président de la Commission européenne, et de Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général des Nations unies, l'événement ne dépasse guère nos frontières.

C'est peut-être qu'à l'échelle de la planète l'ampleur du désastre peut décourager les meilleures volontés. Avec un milliard cent millions d'êtres humains vivant dans la pauvreté absolue, c'est-à-dire avec moins d'un dollar par jour, selon la Banque mondiale, le cadre de la simple « cause humanitaire » est dépassé. Si elle a parfois pu entretenir la bonne conscience des riches, l'aide ne suffit pas et les programmes ne représentent qu'une goutte d'eau. Ce qui se passe en Somalie ou en Haïti montre bien les limites d'une action, même décidée au nom de bons principes. Sous l'emprise de la misère, la démocratie s'anéantit.

POUR lutter contre le mal, il faudrait surtout penser développement, alors que les logiques économiques vouent les pays et les populations les plus démunis à s'enfoncer davantage. Elaborer des opérations coordonnées permettrait de rompre la chaîne infernale de causes et d'effets qui s'égrène, de la misère à la santé, du logement au sort des enfants, pour déboucher sur l'absence de travail.

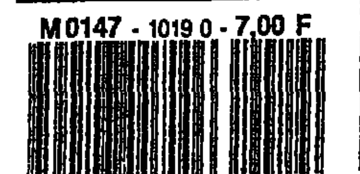
Dans les pays d'Occident, toutes proportions gardées, le problème se pose dans des termes voisins, le quart-monde s'enfonçant, comme le tiers-monde, dans l'univers à part de l'exclusion sans retour. Les chiffres donnent le vertige. Près de 65 millions d'Américains vivent en dessous du seuil de la pauvreté, ainsi que 40 millions d'Européens, dont 4 millions de Français.

DEPUIS le début de la crise, il y a maintenant vingt ans, nos sociétés, impuissantes, assistent au retour de ce mal inlassable. Elles sont traumatisées par la vision de la mendicité qui se répand au cœur des villes. Mais que faire, dès lors que les généreux discours ne résolvent rien ? En France, Simone Veil a promis un plan d'hébergement pour l'hiver. L'abbé Pierre réclame des efforts pour les sans-logis. Pourtant, chacun sait qu'il est urgent d'aller plus loin et de répondre, en bloc, à tous les besoins.

Le danger existe, à l'échelon planétaire comme à celui d'une nation, que l'appauvrissement relatif des catégories jusque-là protégées par la croissance ne fasse passer au second plan le sort des pauvres de toujours. Il appartient, en attendant l'hypothétique reprise, aux puissants de ce monde d'intégrer à leurs plans, à leurs politiques – et pas seulement à leurs discours annuels – l'idée que la lutte contre l'absence des moyens de vivre dignement est et demeure l'enjeu principal d'un projet de civilisation.

Lire nos informations pages 12 et 13

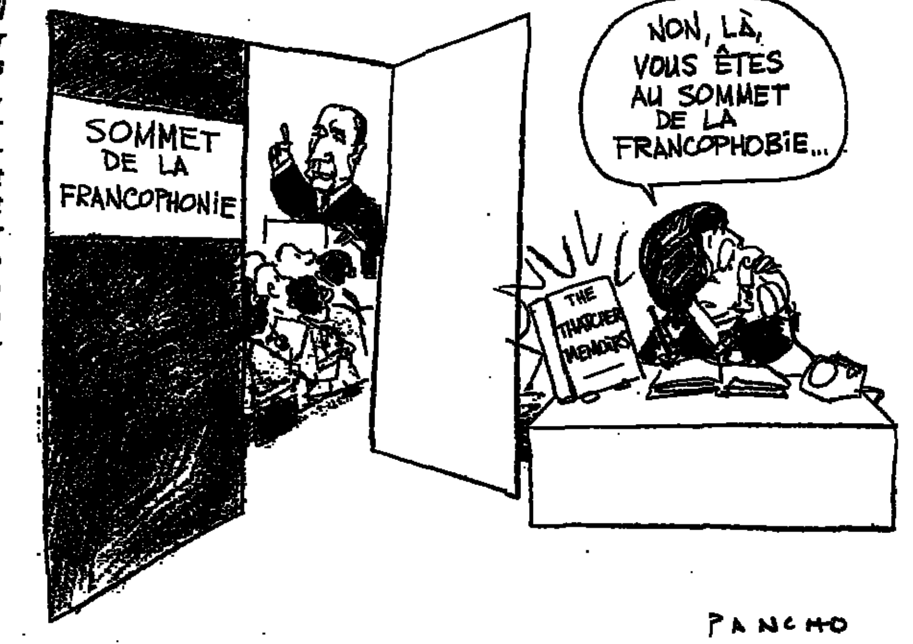
M 0147 - 1019 0 - 7,00 F



En recevant les dirigeants des organisations politiques et professionnelles

Edouard Balladur cherche à obtenir en France un consensus sur le GATT

Jacques Chirac a été, lundi matin 18 octobre, le premier des responsables politiques reçus par Edouard Balladur, qui tente d'obtenir un consensus en France sur les négociations du GATT. Le président du RPR a souligné, après cet entretien, que « le premier ministre fait preuve d'une grande fermeté dans la défense des intérêts » de la France et qu'il peut compter sur son « entier soutien ». Michel Rocard, reçu ensuite avec les présidents des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, a déclaré qu'il avait assuré M. Balladur de « la vigilance » des socialistes « au service des intérêts de la France ».



Le goût du consensus interdit à Edouard Balladur de tomber seul dans le « *piège* » que représente, à ses yeux, pour la France, les négociations sur le GATT. Généreux, s'il est prêt à prendre ses « *responsabilités* » dans ce dossier, il exige que les autres – tous les autres – prennent aussi les leurs. Voilà le message qu'il a voulu faire passer, dimanche 17 octobre sur TF 1. Voilà, surtout, ce qu'il veut signifier aux représentants politiques, syndicaux, patronaux, agricoles et culturels qui vont défiler dans son bureau lundi et mardi. Le « *piège* », puisque piège il y a, est pour la France.

A entendre le premier ministre, elle n'a, en l'état actuel du dossier, que le choix entre brader ses intérêts à long terme ou être rendue responsable de l'échec d'une négociation dont nombre d'autres pays attendent un redémarrage économique dont tous ont le plus grand besoin. Mais elle est seule responsable de s'être laissée enfermer dans ce dramatique dilemme, comme l'a fait remarquer avec force Jacques Delors, dimanche au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». Ses gouvernements successifs ont tellement fait de l'agriculture la pierre d'achoppement des négociations, qui pourtant concernent nombre d'autres domaines, que ses partenaires ont pu croire, ou faire semblant de croire, que le France ne défendait que les intérêts de ses agriculteurs, pourtant déjà largement bénéficiaires de la politique agicole de la Communauté européenne, et les Américains ont pu arguer que le maintien des privilèges de quelques céréaliers français allaient empêcher les pays à l'industrie naissante d'améliorer une politique exportatrice qui leur est indispensable.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite et nos informations page 9

L'ONU face aux conflits

Le réalisme de M. Boutros-Ghali

Dans l'entretien qu'il nous a accordé dimanche 17 octobre, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, reconnaît les limites de l'action de l'ONU dans différents conflits. Il estime que l'organisation n'est pas en mesure d'imposer la paix là où les belligérants n'en veulent pas.

■ **Haïti : l'incertitude.** – M. Boutros-Ghali prend acte du viol de l'accord conclu entre le président Aristide et le général Cedras et n'exclut pas que l'ONU doive « *se retirer* ». Dans l'immédiat les Nations unies vont tenter de marier « *les méthodes coercitives et la négociation* ».

■ **Somalie : des bavures.** – Le secrétaire général, après avoir reconnu des « bavures, des erreurs » dans l'opération des Nations unies en Somalie, se défend toutefois d'avoir mené une campagne personnelle contre le général Aïdid. « *Si le général tombe dans les mains des soldats* [des Nations unies], *il sera jugé, si une nouvelle résolution préconise l'ouverture de négociations avec lui, on négociera avec lui* », a-t-il affirmé.

■ **Ex-Yougoslavie : quelle « solution globale » ?** – M. Boutros-Ghali confirme l'idée de convoquer une nouvelle conférence internationale, sans toutefois préciser quel en serait le but. Il défend l'idée d'une « approche globale » des conflits dans l'ex-Yougoslavie. Une telle conférence est subordonnée à l'accord de toutes les parties, qu'il n'est pas sûr d'obtenir.

page 4

Les Mémoires acides de Lady Thatcher

Dans ses Mémoires, publiés lundi 18 octobre, Lady Thatcher brosse une série de portraits acérés des dirigeants de toutes nationalités côtoyés pendant ses « *années Downing Street* », titre de l'ouvrage. Elle exprime notamment une certaine sympathie pour François Mitterrand, bien qu'elle ait décelé quelque « *schizophrénie* » dans ses rapports avec l'Allemagne. L'ancien premier ministre indique à ce propos que Français et Britanniques, inquiets face aux perspectives de la réunification, avaient envisagé une sorte de pacte pour « *tenir en respect le mastodonte allemand* ».

page 6

Les relations entre la chancellerie et les parquets

Le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, veut réaménager les rapports entre la chancellerie et les parquets. Un avant-projet de loi soumis la semaine dernière au Conseil d'Etat confie ainsi clairement la définition de la politique pénale au garde des sceaux et prévoit de la diffuser aux procureurs généraux, non plus sous forme de simples circulaires mais sous forme d'instructions. Face aux réserves du Conseil d'Etat et de certains procureurs, la chancellerie affirme cependant vouloir aujourd'hui « *approfondir la réflexion* ».

page 11

La valse des PDG

Pour privatiser, le gouvernement s'entoure d'une garde rapprochée à la tête des groupes publics

La France s'est tellement habituée depuis six mois à une cohabitation douce entre les deux têtes de l'exécutif, à un règlement « *convenable* » des différends qui peuvent surgir entre François Mitterrand et Edouard Balladur que l'éviction de Bernard Pache, président depuis seize mois de Bull, le premier constructeur informatique français, a quelque chose d'étrange. Dans la forme d'abord. Il est pour le moins inhabituel, et même sans précédent connu, que le PDG d'une entreprise nationalisée soit remercié à l'occasion d'une conférence de presse tenue par le ministre de l'industrie, en l'occurrence Gérard Longuet. Il est tout aussi inédit que le successeur désigné, Jean-Marie Descarpentries, qui doit préalablement être nommé administrateur de Bull en conseil des ministres, mercredi 20 octobre, s'adresse d'ores et déjà à ses futurs salariés, avant même d'être élu par son conseil d'administration.

L'Etat actionnaire se comporte ainsi comme n'importe quel groupe d'actionnaires privés en congédiant un manager qui a failli à la mission qui lui était assignée. En 1981, puis en 1986, les alternances politiques s'étaient manifestées par un véritable chambardement à la tête des entreprises nationalisées. Pour des raisons principalement politiques, et souvent à peine dissimulées, des présidents avaient valsé, sans qu'on se préoccupe systématiquement de les reclasser, la préoccupation du pouvoir politique étant surtout de disposer de dirigeants politiquement sûrs à la tête des grands groupes publics. En 1989, puis en 1992, lors des précédents renouvellements, on avait su procéder avec plus de sagesse, moins d'emportement politique, et la compétence semblait être devenue le principal critère de choix des dirigeants des sociétés nationalisées. Le renvoi de Bernard Pache, même si le ministre de l'industrie lui a rendu l'hommage rituel et s'est engagé à lui proposer rapidement une mission opérationnelle, pourrait donc bien représenter un tournant dans la pratique inaugurée par le gouvernement Balladur, lors de son entrée en fonctions, qui se défendait de vouloir faire tomber des têtes.

Avant d'appliquer son programme de privatisations – qui concerne vingt et une sociétés nationalisées –, le gouvernement de M. Balladur considère qu'il vaut mieux s'entourer d'une garde rapprochée à la tête de quelques grands groupes, même s'il se garde de sonner l'hallali et de faire ainsi la chasse à tous les présidents qui ne sont pas politiquement proches de lui. La règle initialement définie l'avait amené à annoncer que le renouvellement du PDG n'interviendrait que lors de la mise sur le marché des entreprises nationalisées. Ainsi en avait-il été lors du choix des quatre premières, sur la liste des vingt et une, à savoir la BNP, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine et la Banque Hervet. A la BNP, Michel Pébereau avait préalablement remplacé René Thomas, qui avait lui-même souhaité son départ.

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite et nos informations page 20

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jean Nouvel

« Il faut que la ville devienne un enjeu »

Né après la fin de la deuxième guerre mondiale (en 1945), l'architecte Jean Nouvel a émergé après les événements de mai 1968 sur le champ d'une scène architecturale dévastée, pour exprimer d'abord le refus d'habitudes et de traditions à bout de souffle. Héraut d'une contestation qui concerne aussi bien l'exercice de sa profession que sa production, Jean Nouvel devient bientôt le héros d'une génération pour qui l'inventivité, le refus des normes sont les corrolaires du saut accepté dans la modernité. Ce chercheur impénitent, ce contestataire radical est aussi radicalement contesté pour ses positions volontiers paradoxales et sa silhouette largement médiatisée.

Cofondateur du Syndicat de l'architecture en 1980, Grand Prix national d'architecture en 1987, son œuvre va de l'Institut du monde arabe à Paris à l'Opéra de Lyon en passant par les logements Némausus de Nîmes et l'Hôtel des Thermes à Dax. Son projet de « Tour sans fin » à la Défense est toujours suspendu. Il vient de livrer, à Tours, un nouveau palais des congrès. Une exposition de ses œuvres récentes vient de s'ouvrir à Bordeaux.

« La ville est en crise. Les principaux acteurs de la vie sociale, économique et culturel sont bien d'accord sur ce constat, mais personne ne sait très bien comment y remédier. Avez vous une explication à proposer?

– La crise de la ville est liée au déménagement sans précédent du territoire, au cours des dernières années. Cette situation est inédite dans l'histoire urbaine. Bien sûr, elle se pose avec beaucoup plus d'acuité dans les cités pléthoriques du tiers-monde. Les villes plus anciennes, mieux constituées, sont plus solides, plus viables, mais l'immobilisme n'est pas non plus un critère de santé.

» Cette crise ne sera pas résolue si on ne s'attaque pas au mode de production de la ville. Et on ne changera pas ce mécanisme de production si on ne s'en prend pas aux causes structurelles. Seules des actions législatives et culturelles peuvent débloquer la situation. Quand on voit ce qui se passe dans le domaine du logement social, on s'aperçoit qu'on est encore en plein archaïsme. On perpétue ici une situation déplorable, on continue à installer des gens dans des logements d'une autre époque. Tous les mécanismes politiques font qu'on construit rarement où il faut. Ce sont donc les programmes mêmes qu'il faut modifier. Sinon on ne fera qu'entretenir une situation qui se dégradera chaque année davantage.

» Pourquoi les HLM de plus de vingt ans ne sont-ils pas donnés à ceux qui les habitent? Pourquoi n'évalue-t-on pas, dans chaque site périurbain, l'endroit qui pourrait devenir un lieu de rencontre? La ville est faite de parties par rapport à un ensemble. Cette notion de cloisonnement et de protection est liée au temps. Il ne faut pas seulement protéger mais engendrer des lieux de rencontre. Je constate que dans une ville comme Paris il n'y a plus, la nuit, de lieux de rencontre. Pourtant, l'interactivité dans une ville digne de ce nom est capitale, sinon elle ressemble à un appartement qui n'aurait que des chambres et pas de salon.

» Les vrais problèmes à résoudre, ce sont ceux qui sont engendrés par l'immobilisme de secteurs entiers, où sont concentrés trop de jeunes, trop de vieux, trop de pauvres, trop d'immigrés. Pour les faire évoluer, cela implique de traiter autrement le territoire. Le racisme, par exemple, n'est qu'une des composantes des problèmes à résoudre. On a construit les villes nouvelles en imaginant que l'agglomération parisienne atteindrait rapidement 20 millions d'habitants. Elle compte aujourd'hui la moitié de ce chiffre. Elles sont donc totalement distendues. Si Sarcelles est une opération plus réussie que Cergy ou Marne-la-Vallée, c'est qu'il y a eu au fil des ans quantité de processus de diversifications qui se sont ajoutés les uns aux autres.

» Je ne crois pas aux recettes, aux zonages, aux schémas directeurs. L'histoire d'un lieu est toujours complexe. Il faut prendre en compte chaque spécificité. Or je constate qu'il n'y a pas assez de matière grise investie dans le développement urbain. Les maires s'arrangent du statu quo pour des raisons purement électorales. La culture architecturale est à l'opposé de ces processus. Il faut donc que la ville devienne un enjeu. Ce qu'elle n'est toujours pas, en dépit des déclarations lénifiantes.

> « Comme on a trop construit trop vite, il n'y a plus eu assez de réflexion dans l'architecture. On est tombé dans le domaine de la recette »

– Pourtant la décentralisation a changé pas mal de choses.

– La décentralisation a été un acte politique majeur. Ce qui a changé avec elle, c'est le processus de décision et de responsabilité qui incombe à la commune. Auparavant, on ne se préoccupait pas de la nature culturelle du construit. La règle urbaine, le zonage, était la condition d'une non-ville. Les maires ont mis un mandat à se rendre compte du nouvel enjeu dont ils étaient dépositaires. Aujourd'hui, beaucoup de projets urbains sont réalisés à l'échelle d'un quartier. Ceux-ci ne sont plus des abstractions. Ils passent par des maquettes visibles par tout le monde. La procédure était quasi clandestine par la nature des documents, indéchiffrables pour le commun des mortels. Maintenant, la communication est plus facile, même si ces documents ne sont pas encore suffisament concrets. Mais il faut bien être conscient aussi que l'on ne fait pas de l'architecture par référendum.

– On assiste aujourd'hui à l'émergence d'associations qui réclament plus d'espaces verts, refusent les démolitions ou les projets proposés, bref s'impliquent plus dans la ville et réclament implicitement un certain type d'urbanisme sinon d'architecture.

– La ville a toujours été un lieu d'échanges. Une ville ne peut se faire sans démolir. On ne fait pas une ville sans corriger les erreurs qui ont été faites. Or on n'ose plus démolir. Pourtant on a plus construit en quinze ou vingt ans qu'en un siècle. Et il faut non seulement modifier, mais il faut aussi ajouter. Je crois aux vertus de l'exemplarité. Dix, vingt réussites urbaines peuvent faire tache d'huile. En France, les projets présidentiels ont dynamisé l'architecture. Mais avant tout, il faut mettre en place des mécanismes de réflexion. Les maires devraient avoir autour d'eux, à l'échelle de leurs communes, des équipes pluridisciplinaires qui réfléchiraient sur des problèmes concrets. Un architecte seul dans son coin ne peut rien résoudre. Un urbaniste ou un géographe non plus. Je crois à la synergie culture/économie. Ces équipes doivent aussi se préoccuper des valeurs esthétiques d'une génération. L'esthétique véhiculée par la postmodernité décadente n'a aucun sens. L'esthétique d'aujourd'hui, c'est quelque chose de plus conflictuel qui prend en compte la bagnole, le parking et le béton comme le bon goût petit-bourgeois des pavillons de banlieue. Les lieux urbains qui feront mouche seront ceux qui plairont. On sort d'une époque trop technicienne qui a perdu le sens du plaisir, de la chair, de la rencontre.

– En dépit de la médiatisation de certaines personnalités, l'architecture contemporaine n'a pas toujours bonne presse auprès du public.

– Comme on a trop construit trop vite, il n'y a plus eu assez de réflexion dans l'architecture. On est tombé dans le domaine de la recette. La charge affective accumulée dans un espace vécu est très importante. L'architecture, c'est un problème de chair et de matière grise. Il y a dix ou quinze ans l'architecture devait être invisible (les Halles). C'est la pire des choses. Une ville, ça se voit. Paris manque d'une réelle politique urbaine, d'une incitation à un autre mode d'appropriation de la cité, d'une véritable esthétique urbaine. Barcelone ou Rome fonctionnent bien : elles ont réussi à se développer en conservant une certaine harmonie. Prague, à cause des hasards de l'histoire, est restée à l'écart des conflits urbains. Il existe à Berlin une tension qui fait vivre cette ville sur un tempo très fort. Londres vit souterrainement, en profondeur, sur des lieux dynamiques, extrêmement créatifs. Los Angeles fonctionne sur une vraie modernité en couvrant un territoire énorme.

» La ville de demain, c'est peut-être Tokyo. Mais je récuse tous les modèles. Il faut développer les spécificités de chaque lieu et de chaque endroit : le style international est une chose terrifiante. Heureusement les villes ont de la résistance. Il existe une poésie de la ville involontaire. A travers l'accumulation et l'expansion foudroyante des faubourgs, des esthétiques se sont développées. Ce sont elles qu'il faut appuyer en utilisant la même technique qu'au judo.

» On ne peut plus faire des centres-villes comme au XIX[e] siècle. Fabriquer du Haussmann à La Courneuve, c'est absurde. Aussi absurde que nier ce qui existe. Une ville se fait par rapport à hier, pas en fonction d'un hypothétique demain. Ce qu'on imagine aujourd'hui doit être cohérent avec ce qui existait hier : les hypothèses fondées sur le futur ont été démenties par ce futur. L'urbaniste doit remplir sa page en fonction de la page précédente. On doit suivre l'ordre du discours.

» A cause du penchant cartésien de notre pays, on a toujours fait en France de la planification urbaine comme on fait de la planification économique. L'architecte-urbaniste a perdu son pouvoir au tournant de la guerre. Il ne le retrouve aujourd'hui que çà ou là – des exceptions. On a incriminé la génération qui a construit dans les années 50 et 60, puis la médiocre qualité de l'enseignement de l'architecture à l'Ecole des beaux-arts. Dans les années 80, la vision que l'on avait de ce métier s'est modifiée. Si aujourd'hui l'architecte a reconquis une partie de son pouvoir, c'est plus à travers sa propre image qu'à travers celle de sa fonction. Moins que jamais l'architecte ne peut travailler seul dans son coin.

– Vous avez participé, sans beaucoup de succès, à une consultation sur l'opération Seine-Rive gauche, lancée par la Ville de Paris. Il faut dire qu'on vous avait demandé de réfléchir à l'aménagement des abords de la gare d'Austerlitz et que vous avez répondu en proposant un plan pour toute la zone, jusqu'au périphérique.

– Le concours a été lancé effectivement sur le tiers de la zone à réaménager. Ce qui est absurde. On ne traite pas trois kilomètres de front de Seine comme une vulgaire ZAC de banlieue. Ce projet va sans doute représenter l'essentiel du développement urbanistique de Paris pour les quinze ans à venir. Il s'agit donc là d'un combat essentiel, beaucoup plus important, finalement, que celui des Halles dans les années 70. Et la Ville de Paris, par les propositions de l'Atelier parisien d'urbanisme, le traite d'une manière qui n'a rien à voir avec la nature du problème posé. La démonstration qui en est faite est accablante.

» La proposition que j'ai formulée n'est sans doute pas la seule solution possible, mais je constate que je suis le seul à avoir proposé une stratégie globale : articuler l'espace autour d'un grand parc pour valoriser au maximum l'ensemble du site. Sinon, quelle raison aurait un chef d'entreprise de s'installer à l'est de Paris, alors qu'à l'ouest les bureaux sont vides? Quel intérêt aurait un particulier à rechercher ici un logement, si, à prix égal, il n'y trouve pas un avantage? D'ailleurs, je n'ai fait que reprendre le discours des élus, formulés dans *Paris-Projets*.

– Votre projet de « Tour sans fin », à la Défense, qui doit dépasser les 400 mètres de hauteur, n'a-t-il pas provoqué des réactions négatives?

– Non. Mais pour moi, il s'agit plus d'un « clocher » que d'une tour. C'est une sorte de flèche qui passe bien dans la logique haussmannienne. Elle est dans l'axe de la rue de Rivoli, et n'est pas visible depuis les Champs-Elysées. Je ne pense pas que son impact visuel puisse faire l'objet d'une grande polémique. Si polémique il y avait, ce serait alors sur la nature profonde de l'architecture tertiaire. Et là je me sens assez armé, car ce projet remet en cause un mode d'architecture tertiaire qui a fait la preuve économique de son échec. S'il s'agit de refuser les constructions verticales, c'est un autre problème, encore que je ne fais pas ici une apologie de l'urbanisme vertical. Le « clocher » est un signe du développement de Paris. Il confère une dynamique symbolique au principal quartier d'affaires de Paris, capitale internationale.

> « Aujourd'hui, la stratégie consiste à modifier pour valoriser tout ce qui préexiste. Cela veut dire établir un diagnostic préalable : démolir ici, construire là, mettre en évidence ailleurs »

– Vous avez la réputation de ne guère vous préoccuper des réactions que peuvent susciter vos réalisations. Certaines d'entre elles, vous en êtes conscient, peuvent heurter des habitudes visuelles.

– Oui, mais je crois que cela a toujours été le propre d'une certaine modernité architecturale. On a toujours vu émerger de nouvelles formes liées à de nouveaux programmes, de nouvelles techniques. Le jour où l'on est passé du roman au gothique il y a sans doute eu un choc visuel dans l'esprit des gens. Ce choc peut les inquiéter, mais en même temps c'est une aventure qui peut les passionner. Je suis du côté des modernes, c'est sûr. Je ne crois pas du tout que l'on puisse créer des choses intéressantes en reproduisant les signes d'une autre époque parce qu'on les adore. Le néogothique de la fin du XIX[e] siècle, c'est très sympathique, mais en termes d'émotion, je préfère celui du XII[e] siècle. Même si je reconnais qu'à New-York le néogothique traduit une poésie et des sensations singulières. Mais je préfère ceux qui sont passés à côté de ça, comme Sullivan.

– Faut-il que les projets soient nécessairement en rupture avec les typologies urbaines classiques que les gens s'étaient accoutumés à accepter ?

– La rupture moderne, au sens du monde moderne, est plus qu'une rupture, c'est presque une tragédie, un traumatisme qui est encore dans tous les esprits. Il faut bien montrer que la modernité est aussi liée à l'urgence des conditions urbaines et politiques de l'après-guerre, au déménagement du territoire, à des bouleversements culturels, démographiques, géographiques, à l'irruption massive et simultanée de techniques nouvelles. Cet apport est désormais notre héritage. On commence à travailler de façon un peu plus sereine.

– Les gens n'attendent-ils pas des architectes qu'ils les rassurent ?

– Sans doute, mais il faut éviter les contresens. Si l'on constate que le chaos urbain, le désordre est là, et qu'on propose de travailler avec – on n'a pas le choix, – on vous accuse de démissionner. Comme si on pouvait se mettre à dessiner des rues, des places, comme si le « big bang » n'avait pas eu lieu. On sait très bien qu'en termes d'économie, de planification urbaine, c'est impossible. De la même manière je ne peux pas travailler non plus comme Le Corbusier à Chandighar ou Niemeyer à Brasilia. Aujourd'hui, la stratégie consiste à modifier pour valoriser tout ce qui préexiste. Cela veut dire établir un diagnostic préalable : démolir ici, construire là, mettre en évidence ailleurs. C'est ce travail de spécificité empirique qui est à la base de l'enrichissement de la ville. Les vieilles recettes académiques ne marchent plus.

– Vous arrive-t-il de faire des cauchemars, en découvrant qu'il est en train de se créer une académie Nouvel?

– Quand on tient une certaine forme de succès on n'échappe pas à quelques pièges. Mais puis-je être tenu pour responsable de la mauvaise utilisation d'un certain vocabulaire, de certaines attitudes? Pourtant quand je vois ce qui s'est passé en France, le nombre de bâtiments qui commencent à être faits de façon correcte, qui commencent à jouer sur une certaine forme de simplicité, je me dis que si j'ai eu une influence par rapport à ce courant, eh bien! tant mieux. En même temps, les « erreurs », les errances faites à partir de gymnastiques ridicules – tous ces bâtiments en lames plantés jusque dans les champs de betteraves, – c'est autant de gifles pour moi. Mais si l'on doit assumer le passage à certaines techniques et à d'autres attitudes intellectuelles, ces déviances et ces erreurs ne sont-elles pas fatales?

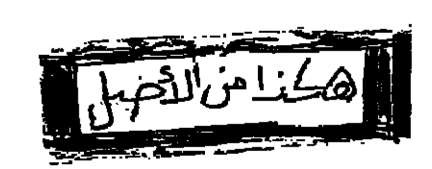
» On me reproche de trop parler, de livrer trop de clés, mais c'est parce que cette approche nouvelle de la modernité, où matière et lumière deviennent plus importantes que forme et espace, est compliquée. Plus une chose doit être simple, plus en réalité elle est complexe.

» L'architecture n'est pas une discipline autonome. Il est évident que chaque expérience enrichit, cela va de soi, mais c'est avant tout un mode de pensée, et surtout d'analyse. On ne peut pas apprendre l'architecture uniquement par les exemples passés, en espérant les appliquer, les améliorer ou en inventer d'autres à partir de là. Le « big bang » a eu lieu, je le répète, il y a quelques dizaines d'années : la rupture est totale, et la place de l'architecte comme la place de l'architecture n'est plus la même.

– Vous considérez-vous comme un architecte-prototype?

– Qui dit prototype pense expérience. L'architecture n'est pas une expérience, et toute architecture doit être spécifique. J'essaie de résoudre cette contradiction, et quelques autres, dans la sphère qui est la mienne. Si le système économique me l'interdit, je serai une espèce en voie de disparition. S'il existe demain une conscience accrue des problèmes de la ville et si l'on donne aux architectes les moyens et le désir d'agir, alors je suis une espèce en voie d'apparition. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN
et **EMMANUEL DE ROUX**



■ PROTÉGER DES VIES ET RÉTABLIR LA DÉMOCRATIE. – Interrogée dimanche 17 octobre sur la chaîne de télévision NBC, Madeleine Albright, ambassadeur américain auprès des Nations unies, a déclaré que les Etats-Unis « n'excluaient pas » une intervention militaire unilatérale en Haïti. « Nous nous efforçons de protéger les vies des Américains [se trouvant encore] en Haïti et de rétablir la démocratie dans ce pays », a-t-elle ajouté.

■ BLOCUS APPROUVÉ. – A l'unanimité, le Conseil de sécurité des Nations unies a entériné, samedi, le blocus naval décrété la veille par les Etats-Unis contre Haïti, en autorisant l'interception et l'inspection de tous les bateaux à destination de ce pays, afin de faire respecter le rétablissement, prévu pour mardi, de l'embargo pétrolier et militaire précédemment décidé. Les six navires de guerre dépêchés par les Etats-Unis sont arrivés à destination, le Canada a promis l'envoi de trois bâtiments et l'Argentine d'un seul. Le président Mitterrand a annoncé lundi à Maurice qu'une frégate participera au blocus.

■ APPEL AU VATICAN. – En dépit de toutes ces pressions, le général Cédras, chef des armées, n'a pas démissionné de ses fonctions, comme il s'était engagé à le faire. Il a demandé qu'un « émissaire du Vatican » remplace le médiateur de l'ONU, Dante Caputo. A Port-au-Prince, que la plupart des étrangers ont évacué, de nouveaux cadavres ont été découverts dimanche.

HAÏTI

Le blocus provoque un vent de panique dans la population

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

A quelques heures du rétablissement, prévu pour mardi, des sanctions économiques de l'ONU, les Haïtiens étaient, dimanche 17 octobre, partagés entre la peur et l'incertitude. Les destroyers que l'on aperçoit au large des côtes depuis les hauteurs de Port-au-Prince sont-ils là pour contraindre les militaires à respecter l'accord de New-York sur le retour à la démocratie et à abandonner le pouvoir? *« Et s'il ne s'agissait que d'évacuer les ressortissants américains et de bloquer la nouvelle vague de* boat people *qui s'annonce pour mieux fermer les yeux ensuite sur Haïti? »*, s'interroge un journaliste local.

En dépit des sanctions, du blocus et de leurs entretiens avec de hauts responsables américains, les militaires haïtiens ne semblaient toujours pas disposés à céder. Dédaignant tous les autres médias, le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras, a choisi la chaîne américaine CNN pour répéter les conditions posées par les militaires. Selon lui, le décret d'amnistie signé par le président en exil, Jean-Bertrand Aristide, est insuffisant et une loi doit être votée par le Parlement. Certains porte-parole du camp putschiste ont demandé que l'amnistie couvre plus que la période s'arrêtant au 3 juillet, date de la signature de l'accord de New-York, mais aille jusqu'au 30 octobre et s'applique donc aux éventuels crimes à venir... Manœuvre dilatoire, la saisine du Parlement, qui n'est pas prévue au point 6 de l'accord de New-York relatif à l'amnistie, ne pourrait que retarder, voire bloquer, l'application de l'accord, étant donné les difficultés qu'ont les députés et les sénateurs à réunir un quorum leur permettant de délibérer.

Mécontent de la manière dont Dante Caputo a rempli sa tâche de médiateur des Nations unies, le général Cédras souhaite que le Vatican, voire le pape lui-même, le remplace. Une autre manœuvre qui ne manque pas d'habileté quand on se souvient des relations pour le moins difficiles entre le président Aristide et le Saint-Siège. Mgr Lorenzo Baldissieri, le nonce apostolique – seul représentant diplomatique ayant présenté ses lettres de créance aux autorités de fait –, n'a pu être contacté dimanche soir. Fatigué, amaigri, portant un gilet pare-balles, Dante Caputo cache de moins en moins sa frustration face *« à la complicité infinie et clairement démontrée entre les forces de sécurité et ceux qui font régner la terreur »*.

Cinq nouveaux cadavres

Il déplore aussi *« les mesures unilatérales »* des Etats-Unis, par exemple le retrait du navire *Harland-County* qui transportait des membres américains et canadiens de la mission d'assistance des Nations unies, sans consultation préalable du secrétaire général de l'ONU. Et il ne peut que constater le traitement *« de plus en plus bilatéral »* du dossier, directement entre émissaires américains et militaires haïtiens.

L'évacuation, samedi, de tous les fonctionnaires internationaux et des observateurs civils de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA), puis les communiqués adressés aux ressortissants canadiens et belges leur conseillant de quitter Haïti *« le plus tôt possible en raison de la situation volatile »* ont renforcé le vent de panique. Les quarante-six militaires américains et les sept Canadiens qui étaient en Haïti dans le cadre de la mission d'assistance des Nations unies ont également été évacués au cours du week-end. En sens inverse, une trentaine de « marines » et de membres des commandos SEALS sont arrivés à Port-au-Prince pour renforcer la sécurité de l'ambassade des Etats-Unis.

L'une des agences des Nations unies a conseillé à ses employés haïtiens vivant à proximité d'installations militaires de déménager. Ces informations, jointes aux nombreuses rumeurs alarmistes qui circulent dans la capitale, ont provoqué un véritable exode en direction des villes de province.

C'était la cohue pendant tout le week-end dans les gares routières. Désespéré, « Ti Joseph » poussait ses trois enfants en haut d'un camion surchargé, en partance pour Les Cayes. Il ne lui restait plus assez d'argent pour se payer le voyage, et de toute façon, il n'y avait plus la moindre place. Bousculade aussi dans les épiceries et les supermarchés où l'on stockait des aliments, du butane et des produits importés. Selon plusieurs ménagères, certains commerçants avaient déjà profité de la situation pour faire valser les étiquettes.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des rafales d'armes automatiques ont été entendues dans plusieurs quartiers. Dimanche matin, cinq cadavres criblés de balles gisaient dans les rues de Port-au-Prince. *« On est sur les nerfs, on ne sait pas où et quand ils vont frapper. »* Ce prêtre de la « Ti-Legliz » (les communautés de base), comme la plupart des partisans connus du président Aristide, a dû se cacher *« le temps que l'orage passe »*.

Le premier ministre Robert Malval ne peut, lui, se mettre à couvert. Dans sa maison de grosses pierres, il est toujours sous la protection, ou plutôt à la merci, des militaires casqués au regard masqué par des lunettes de soleil que lui envoie le chef de la police, le colonel Michel François. L'appel qu'a lancé le président Aristide aux puissances amies pour renforcer sa sécurité n'a pas encore été suivi d'effets. Paris, qui apparaît de plus en plus en retrait sur le dossier haïtien, *« examine la demande »*.

JEAN-MICHEL CAROIT

Le détachement naval américain

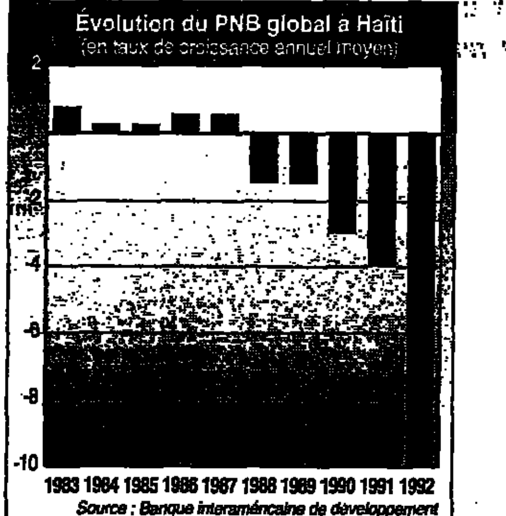
Les six navires américains envoyés pour contrôler l'application de l'embargo des Nations unies contre Haïti se composent des trois croiseurs *Gettysburg*, *Vicksburg* et *Sterett*, des deux frégates *Jack Williams* et *Klakring* et du destroyer *Caron*, a indiqué le Pentagone. Le président Clinton avait initialement parlé de six destroyers. Une vingtaine d'autres navires de la marine américaine se trouvent dans la région des Caraïbes, dont le porte-avions *Sarasota*, qui effectue des exercices au sud de Porto-Rico. Le Canada a proposé l'envoi de trois navires, l'Argentine d'un bâtiment, et la France d'une frégate.

D'autre part, une compagnie d'infanterie est stationnée sur la base américaine de Guantanamo Bay, à la pointe est de Cuba. En cas de besoin, les Etats-Unis disposent aussi d'avions de surveillance P-3 Orion de la marine, basés à Guantanamo et à Porto-Rico. Ces appareils sont équipés d'un système radar longue distance et de différents moyens de détection électronique.

Une économie sinistrée

C'est un tableau particulièrement sombre de l'économie haïtienne que dresse la Banque interaméricaine de développement (BIAD) dans son dernier rapport annuel publié le lundi 18 octobre. Les contre-performances abondent. Les raisons d'espérer sont rares. *« Les premières estimations*, écrit la banque, *indiquent que le PNB* [produit national brut] *a diminué d'au moins 10 % en 1992. Le chômage et la pauvreté ont augmenté de façon significative, les conditions sanitaires, qui étaient déjà précaires, se sont détériorées, ce qui accroît le risque d'épidémies. »*

Principale activité de Haïti, l'agriculture est en piteux état. L'an passé, la production de riz a chuté de 60 % par rapport à 1990. Non pas pour des raisons climatiques, mais faute d'engrais (ils sont importés) et d'une irrigation insuffisante (la production d'électricité à partir des barrages a été jugée prioritaire). Manquant d'outils et de pièces détachées, victimes d'une distribution chaotique, bref pris à la gorge, les agriculteurs n'ont d'autre issue que de brader leur récolte par anticipation ou de céder leur maigre patrimoine. Plus de 60 % des petites et moyennes exploitations sont surendettées, selon les calculs de la banque. Et ce n'est pas la récolte 1993 qui améliorera le sort des agriculteurs haïtiens. Le retour de la sécheresse, surtout dans le nord du pays, après celle des années 1990-1991, va se traduire par une nouvelle baisse de la production.



L'industrie ne se porte pas mieux. En déclin depuis le milieu des années 80, elle est actuellement en chute libre (la production a baissé de 12 % en 1992). Depuis 1990, 130 entreprises tournées vers l'exportation ont fermé leurs portes avec à la clé la mise au chômage de plusieurs dizaines de milliers de personnes. Dans l'industrie textile, le cinquième des capacités de production a déserté Haïti au profit de la République voisine de Saint-Domingue. Les firmes étrangères, qui représentaient le tiers de l'industrie du pays, ont elles aussi abandonné Haïti ou réduit leur activité au strict minimum. Dans l'électronique, seules six entreprises continuent à travailler, contre vingt-cinq en 1990. Cette faillite est également celle de la politique économique du gouvernement. Depuis deux ans, rien n'a été fait pour améliorer ou simplement maintenir en l'état les infrastructures du pays. Le déficit public, qui ne cesse de se creuser, sert en fait à payer les salaires d'un secteur public dont les effectifs ne cessent d'enfler. Au dernier trimestre de 1992, il a absorbé 90 % des dépenses publiques. Dans ces conditions, l'inflation part à la dérive. Officiellement, la hausse des prix n'a pas dépassé 20 % l'an dernier, mais, selon le rapport de la banque, le chiffre est sous-évalué et, surtout, ne rend pas compte de l'état d'une économie de plus en plus informelle et qui privilégie le dollar au détriment de la gourde, la monnaie nationale de Haïti.

« En supposant que le processus de transition puisse s'effectuer bientôt et en douceur, l'économie pourrait être stabilisée à moyen terme », conclut prudemment la banque. La remettre sur pied à plus brève échéance est possible, ajoute-t-elle, mais suppose une aide financière *« substantielle »* de la part de la communauté internationale. L'hypothèse n'est pas d'actualité aujourd'hui.

JEAN-PIERRE TUQUOI

CLÉS/ *Chronologie*

De « Baby Doc » au général Cédras

■ 1986
– 7 février : le « président à vie », Jean-Claude Duvalier (« Baby-Doc »), part en exil en France, après plus de deux mois de troubles (50 morts et 133 blessés). Le général Henri Namphy prend le pouvoir.
■ 1987
– 29 mars : une nouvelle Constitution est adoptée par référendum.
– 29 novembre : les élections législatives et présidentielle sont annulées après des massacres dans les bureaux de vote.
■ 1988
– 17 janvier : Leslie Manigat est élu président, après des élections boycottées par l'opposition.
– 19-20 juin : le général Namphy s'empare à nouveau du pouvoir.
– 18 septembre : le général Prosper Avril renverse le général Namphy.
■ 1990
– 10 mars : le général Avril démissionne.
– 12 mars : un accord entre l'armée et les partis permet à Mme Ertha Pascal-Trouillot, présidente de la Cour suprême, d'assurer la présidence par intérim.
– 16 décembre : le Père Jean-Bertrand Aristide est élu président avec 66,7 % des suffrages.
■ 1991
– 7 février : après que Roger Lafontant, ancien chef des « macoutes » (milices duvaliéristes), eut tenté en janvier de l'en empêcher, le président Aristide prend ses fonctions.
– 30 septembre : le président Aristide est renversé par un coup d'Etat conduit par le général Raoul Cédras. Il part en exil.
– 7 octobre : par un vote du Parlement, Joseph Nérette devient président provisoire. Jean-Jacques Honorat est nommé premier ministre.
– 30 octobre : l'Organisation des Etats américains (OEA) décrète un embargo commercial contre Haïti.
■ 1992
– 2 juin : le conservateur Marc Bazin devient premier ministre.
■ 1993
– 8 juin : démission de Marc Bazin, quatre jours après le renforcement des sanctions américaines.
– 16 juin : le Conseil de sécurité de l'ONU impose un embargo sur le pétrole et les armes à destination d'Haïti.
– 2-3 juillet : conclusion, sous l'égide de l'ONU et de l'OEA, d'un accord en dix points visant à restaurer la démocratie et à permettre le retour en Haïti du président Aristide, qui signe le texte, après le général Cédras, à Governors Island, près de New-York.
– 16-18 août : la candidature de Robert Marval, choisi comme premier ministre par le président Aristide, est ratifiée par le parlement.
– 26 août : le Conseil de sécurité de l'ONU suspend les sanctions adoptées en juin contre Haïti.
– 11 octobre : le navire américain transportant un important contingent de l'ONU rebrousse chemin après des manifestations hostiles à Port-au-Prince.
– 13 octobre : le Conseil de sécurité de l'ONU rétablit ses sanctions, qui doivent entrer en vigueur le 18.
– 14 octobre : assassinat du ministre de la justice, Guy Malary.
– 15 octobre : les Etats-Unis décrètent un blocus naval d'Haïti.

AMÉRIQUES

HAÏTI

Le général Cédras ou l'hypocrisie au pouvoir

Visage osseux, corps mince, les cheveux légèrement grisonnants, le général Raoul Cédras sait – en français, en anglais, en espagnol ou en créole – mettre en confiance. Ce protestant eut celle du président Aristide, l'apôtre de la théologie de la libération, et, voilà peu, il était encore considéré comme un interlocuteur «modéré» par les ambassadeurs américains. Il a trahi tout le monde et continue de jouer sur plusieurs tableaux, avec la plus belle assurance.

Le jour de sa prise de fonctions, le président Aristide élève ce «sage» colonel au grade de «lieutenant général» et le nomme commandant en chef des forces armées par intérim. Sept mois plus tard, lorsqu'il s'enquiert auprès de lui, les 28 et 29 septembre, de rumeurs de coup d'Etat, le général Cédras fait état d'une vague mutinerie, qu'il tourne en dérision. Après le discours imprudent du président Aristide, où ce dernier – aux abois, affirment ses proches – avait incité à mots couverts ses partisans à user du supplice du «père Lebrun» (pneus enflammés autour du cou), le général Cédras avait fait une tournée des casernes, pour s'assurer du terrain. Il avait trouvé en Michel François, le chef de la police de Port-au-Prince, un allié de circonstance.

Gagner du temps

Il affirme ensuite, le 30 septembre, être l'otage des putschistes. Quelques heures plus tard, il assène fièrement au Père Aristide, qui vient d'être amené au quartier général de l'armée, après avoir frôlé la mort : *«Dorénavant, c'est moi le président!»* Il consentira, à l'issue de négociations avec les ambassadeurs occidentaux, à laisser partir à l'étranger celui qu'il a déposé.

Appelé à venir négocier cet été près de New-York, le général Cédras, qui avait auparavant, en 1992, laissé capoter une entente conclue entre les parlementaires



haïtiens et le président en exil, signe, le 2 juillet, l'accord dit de Governors Island. Ce texte prévoyait sa démission pour le 22 octobre et le retour du Père Aristide à Port-au-Prince le 30 octobre, en échange d'une amnistie des putschistes. Il ne respectera pas plus sa parole, comme a pu le constater, la semaine dernière, l'envoyé spécial du président Clinton. Champion des manœuvres et des prétextes dilatoires, Raoul Cédras n'était que la couverture «modérée et éduquée» d'extrémistes néoduvaliéristes – dont le colonel Michel François – qui veulent *«corriger»* le verdict des urnes, quitte à éliminer physiquement les gêneurs.

Les origines de cet homme de quarante-quatre ans ne pouvaient inciter vraiment à lui donner le Bon Dieu sans confession; mais quel autre officier haïtien pourrait être considéré *a priori* comme fiable et pétri de bonnes intentions démocratiques? Le père de Raoul Cédras, qui faisait partie de la bourgeoisie mulâtre de Jérémie (sud-ouest d'Haïti), fut un partisan de la dictature des Duvalier, père et fils, la famille de sa mère fut au contraire victime des «macoutes». Lorsque Jean-Claude Duvalier rouvrit l'Académie militaire de Port-au-Prince, en 1971, Raoul Cédras s'y précipita. Il en sortit major de sa promotion, avec Jean-Claude Duperval (actuel «numéro deux» de l'armée) et Philippe Biambi («numéro trois»). Féru de plongée sous-marine, il gravira consciencieusement tous les échelons de la hiérarchie. C'est à lui qu'on fait appel pour diriger le comité chargé de la sûreté des élections de décembre 1990, qui verront le triomphe du Père Aristide.

Vendredi encore, dans une lettre adressée à l'ONU, le général Cédras réclamait un *«débat»* sur certains points des accords de New-York. Négocier toujours, et gagner du temps...

MARTINE JACOT

L'embarras du Vatican face au père Aristide

ROME

de notre correspondante

D'un côté, l'arbitraire d'une dictature que l'on pouvait difficilement avoir l'air de cautionner; de l'autre, avec l'arrivée au pouvoir du Père Jean-Bertrand Aristide, seul président de la République haïtienne élu démocratiquement, le risque accru d'une dérive violente, d'un «schisme» larvé, entre la hiérarchie catholique et le courant de la «théologie de la libération». Le Saint-Siège n'a cessé d'éprouver un grand embarras sur la question haïtienne.

Et pourtant, visitant Haïti en mars 1983, Jean-Paul II n'avait pas hésité à apporter sa contribution au désir de renouveau, déclarant face à Jean-Claude Duvalier, l'héritier de «Papa Doc» : *«Il faut que quelque chose change ici!»*. Un appel qui s'adressait aussi, en seconde lecture, à certains membres du haut clergé local.

Le dictateur partira trois ans plus tard, mais, au hasard des soubresauts de l'histoire, l'unité de l'Eglise haïtienne sera mise à rude épreuve. Face à face, on verra bientôt des évêques en général modérés, sinon franchement conservateurs – à l'exception de l'évêque de Jérémie, Mgr Willy Romelus, auteur du fameux mot d'ordre *«Arrachez manioc»* contre le pouvoir «macoute» – débordés par la force grandissante des communautés de base, les *«Ti Legliz»*.

Et cette version caraïbe de la théologie de la libération va fleurir dans les bidonvilles. D'autant que celui qui brandit l'étendard de cette «Eglise populaire» et politisée est un jeune prêtre salésien d'une trentaine d'années, à l'éloquence efficace et agitée, Jean-Bertrand Aristide. Beaucoup l'appellent le *«prophète»* ce qui n'est guère du goût du nonce, Mgr Paolo Romero, avec qui les relations se dégradent.

En septembre 1987, la conférence épiscopale expliquera que l'expression *«Eglise populaire»* n'est pas admissible, car elle introduit au sein de l'Eglise les notions de *«lutte de classes»* et de *«radicalisation politique»*. L'année suivante, la rupture est consommée. Les salésiens expulsent le Père Aristide de leur ordre, essaient de l'envoyer au Canada. Bientôt, Radio-Soleil, créée en 1978 par l'Eglise, porte-voix des plus démunis, fera l'objet d'une reprise en mains.

Le remplacement du nonce

Dans ce contexte l'élection du Père Aristide à la présidence, le 16 décembre 1990, sera source de malaise pour le Vatican même si, entre-temps, l'intéressé a mis quelque sourdine à sa rhétorique précédente. Il y aura des violences au siège de la conférence épiscopale et à la nonciature même, dont Rome rend responsables les sympathisants d'Aristide.

Plus tard, le coup qui le renverse en septembre 1991 ne suscite pas de ferme condamnation de la part d'un Saint-Siège particulièrement muet. Au moment où, devant la répression qui touche entre autres les militants chrétiens, certains Etats réduisent leur représentation diplomatique, le Vatican, lui, renvoie un nonce, Mgr Lorenzo Baldisseri.

Le président Aristide en exil s'écrie au cours de l'assemblée de l'ONU, l'été 1992 : *«le Vatican est le seul Etat qui a choisi de bénir les crimes qu'il aurait dû condamner au nom du Dieu de la justice et de la paix»*. En réponse à ces accusations, on confie alors au Vatican que *«les relations diplomatiques ne sont pas une approbation morale accordée à un gouvernement, mais un moyen technique utilisé au bénéfice de l'Eglise locale»*. Quant à l'envoi du nonce, explique t-on, *«il s'agissait purement d'un problème pastoral»*, face à *«un peuple et une Eglise trop éprouvés pour être laissés seuls»*.

A la fin de son voyage à Saint-Domingue en octobre 1992, Jean-Paul II, réaffirmant sa *«confiance»* aux évêques haïtiens autour desquels il conviait les chrétiens à se rassembler, avait cependant laissé une porte ouverte à la *«réconciliation»* : *«Il faut surtout*, avait-il dit, *en finir avec les divisions stériles.»*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

CLÉS/ Statistiques

Un des pays les plus pauvres du monde

■ **Superficie.** – Haïti occupe une superficie de 27 750 kilomètres carrés (un peu moins que la Belgique) dans la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, occupée à l'est par la République dominicaine

■ **Population.** – Rurale à 70 %, elle est évaluée à 6,75 millions de personnes (densité de 243 habitants par kilomètre carré), en grande majorité des Noirs, descendants d'esclaves africains. Les mulâtres forment la bourgeoisie et l'élite.

■ **Démographie.** – L'espérance de vie est de cinquante-quatre ans, et le taux de mortalité infantile de 94 pour 1 000. L'indice de fécondité est proche de cinq enfants par femme en âge de procréer.

■ **PIB.** – 370 dollars par habitant en 1990 (contre près de 20 000 pour la France la même année) : Haïti est le pays le plus misérable du continent américain et l'un des plus pauvres du monde.

■ **Langue.** – Le français est la langue officielle, mais n'est compris que par une minorité (54 % de la population est analphabète), tandis que le créole est parlé par tous.

■ **Religion.** – La grande majorité des Haïtiens sont catholiques (tout en pratiquant souvent le vaudou), mais le protestantisme gagne du terrain.

DIPLOMATIE

Des revers en Haïti, en Somalie, dans l'ex-Yougoslavie

Les Nations unies «ne peuvent pas imposer la paix»

nous déclare le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali

GRAND-BAIE (Maurice)

de notre envoyé spécial

«Certaines opérations réussissent, d'autres ne réussissent pas. On ne peut malheureusement pas toujours réussir. Nous avons réussi au Cambodge et au Salvador. Dans d'autres pays, nous n'avons réussi que partiellement, comme en Bosnie.»

Haïti, Somalie, ex-Yougoslavie : Boutros Boutros-Ghali s'est fait une philosophie devant les échecs enregistrés par les Nations unies sur les trois terrains d'intervention les plus «chauds» du moment. Ils lui inspirent une métaphore médicale : *«Vous êtes comme un chirurgien à l'hôpital : soit il réussit son opération, soit il échoue et, dans ce cas, le malade risque de mourir. Paul Valéry disait que les civilisations sont mortelles. Les Etats d'aujourd'hui, eux aussi, le sont.»*

Pour le secrétaire général de l'ONU, l'impuissance de l'organisation mondiale tient partout à la même raison : sa double inaptitude à imposer la paix quand celle-ci n'existe pas et à la maintenir lorsque les parties en conflits s'échinent à la torpiller. *«Les Nations unies ne peuvent intervenir qu'avec l'accord des protagonistes d'un conflit. Si ceux-ci ne veulent pas de la paix, nous ne pouvons la leur imposer. En revanche, si leur volonté politique se manifeste, notre rôle est de les aider. Encore une fois, nous ne pouvons maintenir la paix que si cette paix existe.»*

A cet égard, M. Boutros-Ghali se plaint – refrain connu – du manque de moyens dont souffre l'ONU : *«Si les Etats membres veulent que les Nations unies jouent un rôle international, ils doivent leur donner les moyens financiers et militaires de jouer ce rôle. Actuellement, les Etats doivent à l'organisation 1,7 milliard de dollars. Sur les cent quatre-vingt-quatre pays membres, seulement soixante-deux ont payé leur contribution pour 1993, normalement exigible au 1er janvier. L'ONU affronte ainsi deux défis capitaux : d'une part, les Etats se font tirer l'oreille pour fournir des «casques bleus» aux opérations de maintien de la paix; de l'autre, ils ne nous donnent pas l'aide financière nécessaire.»*

En Haïti, le meurtre du ministre de la justice remet-il en cause le processus en cours? Le président Aristide peut-il encore espérer rentrer dans son pays le 30 octobre, comme le prévoyait l'accord patronné par l'ONU? *«Très honnêtement, je ne sais pas*, répond M. Boutros-Ghali. *Samedi, le Conseil de sécurité a adopté une résolution pour renforcer les sanctions économiques contre ce pays et j'ai eu une longue conversation téléphonique* [depuis Maurice] *avec mon envoyé spécial, Dante Caputo. Il reste à Port-au-Prince, où il continue de négocier pour essayer de trouver une solution. Le fait que notre négociateur se trouve toujours sur place avec une trentaine de techniciens prouve que nous n'avons pas renoncé au dialogue.»*

«J'avais expliqué dans mon rapport au Conseil de sécurité que l'opération en Haïti serait difficile, notamment parce que l'ONU collabore dans cette affaire avec l'Organisation des Etats américains (OUA) – qui suit des procédures assez lourdes. En revanche, M. Caputo représente aussi bien l'ONU que l'OUA; c'est une formule originale et plutôt positive.»

Des récents événements de Haïti, le grand public retiendra surtout le fait que quelques dizaines de manifestants résolus ont suffi à faire battre en retraite plusieurs centaines d'experts dépêchés par la plus grande puissance mondiale. M. Boutros-Ghali convient que ce revers a un effet désastreux sur l'image de l'ONU, mais estime que celle-ci avait pris toutes les précautions possibles. *«L'accord entre les parties* [le président Aristide et le général Cedras] *avait été conclu au terme de négociations longues et difficiles. Le Conseil de sécurité avait pris soin de n'intervenir qu'après la conclusion de cet accord. L'une des parties l'a violé. Maintenant deux options se présentent entre lesquelles le Conseil devra choisir : ou bien l'ONU se retire, puisque son intervention allait de pair avec le respect de l'accord; ou bien, en vertu du chapitre 7 de la Charte, elle décide d'imposer l'application de l'accord. Dans la conjoncture internationale actuelle et compte tenu des moyens limités des Nations unies, nous devrons plutôt choisir la première option et nous retirer.*

»Pour l'instant, l'ONU va agir sur deux plans : d'un côté, les méthodes coercitives : le blocus; de l'autre, la persuasion, la négociation. Certains nous ont reproché d'avoir levé trop tôt les sanctions contre le régime de Port-au-Prince. Mais il était normal que nous cherchions à inciter les autorités à se montrer plus conciliantes. Surtout, nous voulions montrer que nous jouons le jeu en respectant quant à nous l'accord conclu.»

Somalie : bouc émissaire

En Somalie, les «casques bleus» en sont arrivés à tirer sur des civils. Comment expliquer cette «dérive» d'une opération initialement humanitaire? *«Tout d'abord*, rappelle le secrétaire général, *le fait que les soldats de l'ONU aient tiré sur des civils n'est, hélas, pas une nouveauté. Cela s'est passé en Bosnie et aussi, jadis, dans l'ancien Congo belge. Simplement, l'opinion a la mémoire très courte. Il n'empêche : je suis le premier à reconnaître qu'il y a eu des bavures, des erreurs. L'opération en Somalie est différente de toutes les autres car là-bas vous n'avez pas affaire à un gouvernement – puisqu'il n'y en a pas, – c'est une opération d'un type nouveau et, en fait, beaucoup plus difficile qu'on ne le pensait.»*

Comment réagit-il aux critiques du président Bill Clinton reprochant à l'ONU de s'être obstinée à vouloir capturer le «général» Aïdid? *«Nous avons parfois besoin de bouc émissaire*, observe-t-il en souriant. *Si les Nations unies peuvent servir de bouc émissaire, cela est après tout un service rendu aux Etats membres.»* Mais Boutros Boutros-Ghali se défend d'avoir mené une «croisade personnelle» contre le maître de Mogadiscio sud. *«On a dit que je ne l'aimais pas, mais c'est une histoire inventée de toutes pièces. On a raconté n'importe quoi : que j'avais des intérêts en Somalie, que j'y possédais un ranch. On a dit aussi qu'en janvier, lorsque je suis allé à Mogadiscio, ma voiture avait été coincée par la foule; c'est faux. Je suis arrivé de l'aéroport au QG américain en hélicoptère et idem au retour. Je n'ai vu le général Aïdid qu'une seule fois à Addis-Abeba et on s'est donné l'accolade.»*

La tête du «général» Aïdid est-elle toujours mise à prix? *«Je ne sais pas si c'est toujours valable. Mais la résolution du Conseil de sécurité, qui demande qu'on juge les meurtriers des «casques bleus» pakistanais surpris dans une embuscade en juin, est toujours là. Si jamais le général tombe dans les mains des soldats, il sera jugé. Si une nouvelle résolution préconise l'ouverture d'une négociation avec lui, on négociera avec lui. Tout est possible.»*

«Vous savez, je n'ai aucune animosité envers aucune foule. Ai-je une animosité envers la foule de Sarajevo? L'objectif d'un diplomate professionnel est de rechercher une solution pacifique aux conflits. Je suis prêt à collaborer avec tout le monde. Je n'en suis pas, Dieu merci, au règlement de mon premier conflit. Si vous acceptez de jouer les médiateurs, vous devez accepter aussi l'idée que vous serez critiqué par l'un des protagonistes du conflit, voire par les deux. Cela fait partie des risques du métier, vous devez l'accepter avec un grand sourire.»

Bill Clinton a fixé au 31 mars la date du retrait des troupes américaines de Somalie. M. Boutros-Ghali reconnaît que l'idéal serait d'avoir trouvé d'ici là une solution politique de préférence à *«une solution africaine»*.

Ex-Yougoslavie : une solution «globale»

«Je viens de tenir au Caire une réunion avec les dirigeants de l'OUA, de la Ligue arabe, de la Conférence mondiale islamique, ensembles auxquels appartient la Somalie. Je leur ai posé le problème et proposé de créer un fonds spécial pour la Somalie. Certains Etats ont les moyens financiers de fournir une plus grande aide. Les forces françaises, belges et américaines vont partir; il faut anticiper ce retrait. Il y a deux scénarios possibles : l'optimiste, une solution politique étant trouvée d'ici au 31 mars et la présence militaire de l'ONU ramenée au minimum; le pessimiste, un scénario qui nous rapprocherait de la situation angolaise actuelle. En Angola aujourd'hui, il y a beaucoup plus de morts qu'en Somalie ou que dans l'ex-Yougoslavie.»

A propos de ce dernier conflit, Boutros Boutros-Ghali confirme les rumeurs qui couraient depuis quelques semaines faisant état de la recherche d'une solution plus «globale». *«L'autre samedi* [le 9 octobre], explique le secrétaire général de l'ONU, *j'ai eu une réunion de travail avec M. Stoltenberg et mes collaborateurs pour passer en revue toutes les options possibles face à l'échec du projet de partition de la Bosnie et à l'aggravation de la situation entre la Serbie et la Croatie. Nous avons développé l'idée d'une approche globale et d'une nouvelle conférence internationale dans le suivi de la conférence de Londres.*

»J'avais déjà défendu cette idée en juin, mais elle n'avait pas alors été retenue. L'objectif est donc de trouver une solution globale aux problèmes. Il nous faut l'accord des Etats membres – que je n'ai pas encore obtenu. Il nous faut aussi l'accord des différents partenaires de l'ancienne Yougoslavie. Je ne suis pas sûr de l'obtenir. Il faut aussi soigneusement préparer cette conférence. Nous n'allons pas créer une nouvelle institution puisque celle-ci existe; depuis la réunion de Londres du 26 août 1992, nous disposons de cette conférence; elle pourrait se réunir de nouveau.»

Cela veut-il dire que le plan de partition est enterré? *«Non, rien n'est enterré. Il faut être très flexible, très pragmatique. Supposez que, demain, les parties ex-yougoslaves se mettent soudain d'accord. On ne peut jamais savoir.»* Peut-on imaginer d'autres solutions que la partition? L'important, insiste le secrétaire général, est de lier l'ensemble des problèmes, ce qui offrira un nouveau stimulant aux parties en conflit. Un «plan Marshall» étalé sur cinq ans serait, par exemple, un facteur d'encouragement. Tous les problèmes sont imbriqués; vouloir les séparer ne facilite pas les choses.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER

EN BREF

CAMBODGE : visite du chef d'état-major des armées, l'amiral Lanxade. – Le chef d'état-major des armées, l'amiral Jacques Lanxade, est arrivé, dimanche 17 octobre, au Cambodge pour une visite officielle de trois jours, au cours de laquelle il remettra deux hélicoptères légers aux Forces armées royales cambodgiennes et inspectera le contingent français. – *(Reuter.)*

CUBA : Fidel Castro prêt à dialoguer avec certains croyants – Réagissant pour la première fois aux critiques de l'Eglise catholique (*le Monde* du 16 octobre), le président cubain Fidel Castro s'est dit prêt, dans une lettre datée du 13 octobre adressée à des responsables de mouvements œcuméniques, à dialoguer *«avec tous les secteurs de la société»*, y compris les croyants. – *(AFP, Reuter.)*

MEXIQUE : Cuauthemoc Cardenas officiellement désigné candidat à l'élection présidentielle. – A l'issue d'un congrès de sa formation, Cuauthemoc Cardenas a été officiellement investi, dimanche 17 octobre, candidat du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), à l'élection présidentielle d'août 1994. – *(AFP, Reuter.)*

PAKISTAN : Benazir Bhutto fait élire un de ses proches à la présidence de l'Assemblée. – Yousaf Raza Gilani, ancien ministre du logement du premier gouvernement de Mme Bhutto, a été élu président de la nouvelle Assemblée nationale par 106 voix contre 90 pour Gohar Ayub, présenté par la Ligue musulmane (PML). Son candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, Benazir Bhutto devrait être en mesure d'être élue, mardi 19 octobre, premier ministre par l'Assemblée. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Une visite de trois jours

M. Boutros-Ghali examine au Mozambique les différents conflits de l'Afrique australe

Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, est arrivé dimanche 17 octobre à Maputo pour une visite de trois jours, en provenance de l'île Maurice, où il a participé au sommet de la francophonie. Au cours de son séjour, il doit avoir des entretiens avec le chef de l'Etat, Joaquim Chissano, le dirigeant de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Afonso Dhlakama, le ministre sud-africain des affaires étrangères, Pik Botha, et différents protagonistes des conflits qui déchirent l'Afrique australe.

MAPUTO

de notre envoyé spécial

« C'est possible », chantaient dimanche, devant le tapis rouge déroulé sur la piste, une douzaine de danseurs venus accueillir le secrétaire général de l'ONU à sa descente d'avion. Penché sur son épaule, un ministre expliquait à l'hôte, quelque peu perdu dans la pagaille, que les danseurs chantaient leur foi en un prochain règlement du conflit qui oppose le gouvernement mozambicain au mouvement rebelle de la RENAMO. M. Boutros-Ghali n'était pas encore monté dans sa voiture qu'il était déjà dans le vif du sujet.

C'est, en fait, à une véritable revue de la situation en Afrique australe que doit participer le chef des Nations unies, avec une attention toute spéciale pour le dossier mozambicain, dans lequel l'organisation est particulièrement impliquée. Le processus lancé après la signature, le 4 octobre 1992 à Rome, de l'accord de paix entre le gouvernement de Maputo et les rebelles de la RENAMO avance lentement. Trop lentement au gré des pays qui en sont les garants et les financiers, et qui craignent de voir investis en pure perte les centaines de millions de dollars que leur a déjà coûtés l'opération.

Les élections, qui devaient initialement avoir lieu ce mois-là, ont été reportées d'un an. Et on ne peut exclure qu'elles le seront encore. La loi électorale n'est toujours pas prête, de multiples obstacles empêchent tout accord concernant la mise en place de la future police et des nouveaux services de sécurité et, surtout, le désarmement des troupes des deux camps n'a toujours pas commencé. Cette accumulation de retards résulte de problèmes techniques imprévus, mais aussi, selon l'ONU, des réticences de la RENAMO à respecter un calendrier pourtant établi avec elle.

L'Angola et l'Afrique du Sud

On prête donc à M. Boutros-Ghali la volonté de mettre fermement en garde le mouvement rebelle contre tout nouveau retard susceptible de lasser les Etats membres. *« Il faut que Dhlakama comprenne que si l'on ne parvient pas à débloquer la situation, nous partirons. Il faudra alors qu'il se débrouille seul »*, confiait dimanche un haut responsable de l'organisation.

Le pronostic est aussi décourageant en Angola, d'où est arrivé, pour s'entretenir avec M. Boutros-Ghali, Alioune Blondin Beye, représentant spécial du secrétaire général à Luanda. Là aussi, les négociations sont bloquées, depuis le récent refus du gouvernement angolais de répondre favorablement aux ouvertures – il est vrai très limitées – consenties par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi.

Le bilan particulièrement lourd de la bataille pour Cuito – entre 25 000 et 35 000 morts en neuf mois – ne facilite pas la reprise des négociations. Pour la première fois, trois avions transportant des médicaments et des vivres ont pu se poser, samedi et dimanche, dans la ville assiégée depuis janvier par l'UNITA. Une cargaison devait par ailleurs être livrée lundi ou mardi à Huambo, « tenue », elle, par l'UNITA. Les deux camps campent néanmoins sur leurs exigences : cessez-le-feu et négociation de nouveaux accords de paix pour l'UNITA, retrait inconditionnel des territoires occupés après les élections contestées pour le gouvernement de Luanda.

Enfin, M. Boutros-Ghali aura une vue complète des problèmes qui se posent à la région en s'entretenant, mardi, avec Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, puis avec Mangosuthu Buthelezi, dirigeant du parti zoulou Inkatha. L'alliance que celui-ci vient de formaliser avec l'extrême-droite ne laisse pas d'inquiéter le secrétaire général des Nations unies, au dire de son entourage.

GEORGES MARION

Après les visites de M. Arafat et de M. Rabin

Pékin amorce un retour sur la scène proche-orientale

La première visite officielle en Chine du chef du gouvernement israélien a permis à Pékin d'amorcer un retour diplomatique sur la scène proche-orientale. A l'issue de son séjour, Itzhak Rabin a fait, vendredi 15 et samedi 16 octobre, une escale en Indonésie et à Singapour, dans l'espoir d'obtenir le plus large soutien en Asie à l'accord israélo-palestinien.

PÉKIN

de notre correspondant

Les visites successives à Pékin de Yasser Arafat et Itzhak Rabin, fin septembre et ces derniers jours, traduisent un début de retour de la Chine sur la scène du Proche-Orient, d'où elle était diplomatiquement quasi absente avant l'accord du 13 septembre entre Israël et l'OLP.

Cependant, la plupart des analystes se demandent si Pékin jouera un rôle favorable à l'établissement de la paix, ou au contraire déstabilisateur, notamment du fait de son commerce d'armes dans la région. Le séjour de M. Arafat, qui a de tout temps été traité à Pékin avec les plus grands honneurs malgré certaines ombres occasionnelles dans les rapports entre l'OLP et les Chinois, a permis à la Chine de se placer avantageusement parmi les pays qui devraient être appelés à fournir à l'« autogouvernement » palestinien une assistance matérielle – y compris dans des secteurs cruciaux tels que le maintien de l'ordre et la défense, ainsi que l'agriculture.

M. Arafat n'a pas caché non plus qu'il considérait la Chine comme une source essentielle d'assistance à la construction d'infrastructures, domaine dans lequel Pékin peut fournir à bon compte des armées de travailleurs et un certain savoir-faire pour des grands travaux simples.

La visite de M. Rabin a confirmé la volonté de présence active d'Israël, y compris dans le domaine des ventes d'armes. Au moment où M. Rabin était à Pékin, le matériel aéronautique israélien était mis en valeur dans une exposition internationale se tenant dans la capitale chinoise. Mais les nouveaux rapports que Pékin forge au Proche-Orient restent très ambigus. M. Rabin ne semble pas avoir obtenu les assurances qu'il recherchait de voir la Chine renoncer à ses ventes d'armes à l'Iran ou à la Syrie, ou les réduire. C'est sans doute en pensant à ce commerce fructueux que son homologue Li Peng s'est montré réticent quant aux perspectives pour la Chine de jouer un rôle diplomatique majeur dans cette région. M. Rabin a, tout comme Pékin, vivement démenti comme *« absurdes »* les informations provenant de la CIA, et reprises par le Sénat américain, selon lesquelles Israël aurait vendu pour *« des milliards de dollars »* d'armements à la Chine, dont certaines technologies d'origine américaine. Mais il a reconnu qu'une coopération existait dans ce domaine entre les deux pays, tout en insistant sur son volume réduit, à l'intérieur d'un commerce bilatéral annuel qui n'était que de 60 millions de dollars l'an dernier.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

SOMALIE

La France étudie le maintien d'une partie de ses « casques bleus »

Pour répondre à une demande du secrétaire général de l'ONU, la France étudie *« l'hypothèse du maintien symbolique »* d'une centaine de « casques bleus » en Somalie après le retrait de son contingent – prévu en janvier –, a déclaré Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, à Radio-France internationale, dimanche 17 octobre, en marge du sommet de la francophonie.

Le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, a pour sa part annoncé, dimanche, que l'Allemagne comptait retirer ses soldats engagés en Somalie en avril 1994. M. Rühe a également déclaré que le contingent allemand, de quelque mille sept cents soldats, allait être réduit de *« quatre cents à cinq cents »* hommes à la mi-novembre. A Mogadiscio, des centaines de partisans du chef de clan Mohamed Farah Aïdid ont manifesté dimanche contre la visite envisagée par Boutros Boutros-Ghali. Le gouvernement américain a demandé au secrétaire général de l'ONU d'annuler son voyage en Somalie. Un porte-parole de l'organisation à Mogadiscio a néanmoins déclaré que sa venue était toujours prévue, bien qu'aucune date n'ait été fixée. – *(AFP, Reuter.)*

KENYA : vingt-quatre morts lors de violences. – La police a annoncé, dimanche 17 octobre, qu'environ cinq cents guerriers masaïs ont tué, vendredi, dix paysans de la tribu kikuyu, lors de l'attaque de deux églises où des centaines de personnes avaient trouvé refuge face à l'aggravation des tensions ethniques. Par ailleurs, des affrontements entre clans somalis ont fait quatorze morts, à Korondile, un village du nord du pays, selon le quotidien *Nation*. – *(AFP, Reuter.)*

MALI : l'attaque d'une patrouille militaire a fait cinq morts. – Le ministre de la défense a annoncé, vendredi 15 octobre, que cinq personnes avaient été tuées, la veille, lors d'une attaque lancée par des *« bandits »* contre une patrouille militaire qui protégeait une équipe algéro-malienne de lutte contre les criquets. Les attaques attribuées aux *« bandits »* n'ont jamais cessé malgré la signature, le 11 avril 1992, d'un pacte national entre le gouvernement et les mouvements touaregs. – *(Reuter.)*

TCHAD : signature d'un accord entre le gouvernement et le dissident Abbas Koty. – Le gouvernement a signé, samedi 16 octobre, un accord avec Abbas Koty, l'ancien ministre du président Idriss Déby entré en dissidence en juin 1992. Cet accord prévoit la transformation du mouvement de M. Koty, le Comité national de redressement (CNR), en un parti politique, et l'intégration de ses partisans combattants dans l'armée nationale. En cas de non-aplication, le gouvernement doit recourir à la médiation du Soudan et de la Libye. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE

Les rebelles «zviadistes» coupent la route de la mer Noire

Les forces géorgiennes fidèles à l'ancien président Zviad Gamsakhourdia se sont emparées, dimanche 17 octobre, du dernier nœud de communication reliant Tbilissi aux ports de la mer Noire.

La décision du chef de l'Etat géorgien, M. Edouard Chevardnadze, de faire entrer son pays au sein de la CEI, n'a pas empêché une nouvelle défaite des forces gouvernementales, cette fois face aux rebelles de l'ancien président géorgien Zviad Gamsakhourdia. Ces derniers, appuyés par des chars, se sont emparés dimanche matin des petites villes de Samtredia et de Khoni, faisant des dizaines de morts parmi les civils et dans les rangs gouvernementaux, selon Tbilissi. Les forces gouvernementales, déjà défaites en Abkhazie le mois dernier, ont fui quelque 80 km plus à l'est vers Koutaïssi, deuxième ville du pays, désormais menacée.

M. Gamsakhourdia, revenu dans son fief de l'ouest géorgien à la faveur de l'offensive abkhaze, affirme vouloir reprendre le pouvoir à Tbilissi grâce à un «soulèvement» de la population dans la capitale. Mais celle-ci appuie majoritairement M. Chevardnadze et semble protégée d'une avancée militaire des forces «zviadistes» par une route montagneuse de 250 km, passant sous un tunnel pouvant être bloqué.

Il reste que la prise de Samtredia a rendu les rebelles maîtres de la dernière branche du chemin de fer reliant Tbilissi à la Mer Noire, celle qui vient du port de Batoumi. Celui de Soukhoumi est aux mains des séparatistes abkhazes, et Poti a été pris par les «zviadistes» le 2 octobre. La pénurie de pain à Tbilissi était déjà forte et des échauffourées dans les files d'attente ont été signalées. Ce chemin de fer est aussi le seul approvisionnant l'Arménie.

L'état d'urgence renforcé

La pression est donc de plus en plus forte sur M. Chevardnadze, qui refuse toutes négociations avec son prédécesseur ultra-nationaliste chassé du pouvoir par les armes en janvier 1992 et dont la démission est désormais envisagée pour ouvrir la voie à un compromis. Ce dernier a annoncé dimanche l'envoi de renforts à l'ouest, mais aussi un renforcement de l'état d'urgence en vigueur dans la moitié du pays restant sous son contrôle : *«La situation est trop critique»*, a-t-il dit, pour *«continuer à jouer le petit jeu de la démocratie»*. Il a enfin dénoncé la présence aux côtés des forces «zviadistes» des *«Tchétchènes et des autres mercenaires qui ont combattu avec les séparatistes en Abkhazie»*. Ces volontaires venus du Caucase du nord (Fédération de Russie) n'ont plus la justification d'aider un «peuple frère» (les Abkhazes) pour intervenir dans la guerre civile géorgienne. Mais la situation reste très tendue dans le Caucase du Nord et deux garde-frontières russes ont été tués dimanche, selon l'agence Itar-Tass, à la frontière nord de la Géorgie.

M. Chevardnadze, qui éprouve de grandes difficultés à faire admettre par certains de ses alliés géorgiens l'entrée au sein de la CEI, a laissé entendre la semaine dernière que de l'armement russe a été livré à ses forces depuis qu'il a pris cette décision. Il avait aussi donné à Moscou son accord pour que des troupes de la CEI, essentiellement russes mais aussi arméniennes et azerbaïdjanaises, assurent le contrôle des chemins de fer en Géorgie. Des bâtiments de la flotte russe ont en outre mouillé samedi dans la rade de Poti, selon Itar-Tass, à la demande de M. Chevardnadze.

S. SH.

Les Mémoires de Margaret Thatcher

La «Dame de fer» passe en revue le personnel politique européen

La «sortie mondiale» des Mémoires de Margaret Thatcher a lieu lundi 18 octobre. Dans cet ouvrage de 780 pages, l'ancien premier ministre brosse une série de portraits acérés des dirigeants politiques britanniques et étrangers.

LONDRES

de notre correspondant

«En 1979, la Grande-Bretagne était une nation hors de combat, qui avait encaissé les coups les plus graves qui lui avaient été portés depuis cent ans.» Ainsi s'ouvre cet ouvrage qui aura fait couler un flot d'encre et nourri bien des polémiques longtemps avant sa parution. Sept cent douze pages plus loin, l'auteur dresse ce constat : *«Ce gouvernement que j'avais dirigé pendant onze ans et demi (...) avait été l'initiateur du nouveau courant de liberté économique qui avait transformé le monde, de l'Europe de l'Est jusqu'à l'Asie australe. Il avait rendu à la Grande-Bretagne sa réputation et son rang de puissance mondiale. Et c'était ce même gouvernement qui avait décidé de se passer de mes services.»*

Si l'amertume est perceptible dans les Mémoires de Lady Thatcher, ce sentiment s'efface cependant derrière l'expression des certitudes. Trois ans après un départ forcé du pouvoir (en novembre 1990), vécu comme une trahison, l'ancien premier ministre, pas plus aujourd'hui qu'hier, ne semble effleurée par le doute. Nul n'ignore le caractère fortement trempé de celle que l'agence Tass surnomma un jour la Dame de fer. Mais comment ne pas s'étonner de constater à quel point Lady Thatcher est persuadée d'avoir eu raison, si longtemps, et contre à peu près tout le monde...

Cette assurance s'exprime dans une relation pointilleuse des grands événements internationaux, complétée par une succession de «portraits» acérés des chefs d'Etat et de gouvernement qui furent ses *alter ego*. Ainsi, de sommets européens en G-7, de la guerre des Malouines à celle du Golfe, de *«l'insurrection»* du syndicaliste Arthur Scargill à la *«lutte pour désarmer la gauche»*, de la chute du mur de Berlin à la fin de la guerre froide, le récit prend parfois les accents d'une épopée politique. Femme courageuse, *«traquée par les terroristes irlandais décidés à l'abattre»*, Mme Thatcher imposa son style combatif. Il n'est pas faux de souligner que depuis Winston Churchill, aucun autre chef du gouvernement n'a laissé une telle empreinte.

D'où, précisément, la déception du lecteur devant le décalage entre un si long mandat à la tête du pouvoir et les leçons, voire l'humilité – et pourquoi pas la sagesse ? – dont une telle expérience aurait pu être féconde. Au lieu de cela, un récit linéaire, certes souvent passionnant, mais finalement notarial, une sorte d'addition de petits et grands événements à la lumière du «thatchérisme». La partie la plus originale de l'ouvrage est sans doute celle où Lady Thatcher évoque ses relations avec les dirigeants allemands et français.

Opposée à la réunification allemande (*le Monde* du 12 octobre), elle explique que ses appréhensions étaient partagées par François Mitterrand. Celui-ci, écrit-elle, qui développait, à propos de l'Allemagne *«une tendance à la schizophrénie»*, aurait proposé une sorte de pacte non écrit franco-britannique lors du sommet européen de Strasbourg, en décembre 1989 : *«Il nota que, dans l'histoire, les Allemands avaient été un peuple en mouvement constant»*, rapporte-t-elle. *«Il ajouta qu'aux heures de grand danger dans le passé, la France avait toujours noué des relations privilégiées avec la Grande-Bretagne et qu'il avait l'impression que nous étions revenus à une de ces heures-là. Nous devions nous rapprocher et rester en contact. Il me parut que même si nous n'avions pas découvert les moyens, nous avions au moins la volonté de tenir en respect le mastodonte allemand.»*

Curieuses relations entre la Dame de fer et le président socialiste ! Celui-ci, estime-t-elle, est incapable d'*«accorder ses déclarations privées avec ses actes publics»*, mais il se montre *«un allié irréprochable»* pendant la guerre des Malouines. Les rapports franco-britanniques sont parfois difficiles, surtout en cette période de cohabitation de 1986, lorsque le premier ministre est le *«bulldozer»* Jacques Chirac : *«En plus d'une occasion, j'eus à faire comprendre nettement que je n'étais pas femme à me laisser bousculer par un bulldozer. M. Chirac était carré, énergique, acharné dans la discussion, il avait une compréhension sûre du détail et un profond intérêt pour l'économie.»*

«Le président était plus calme, plus courtois, c'était un intellectuel français sûr de ses qualités, fasciné par la politique étrangère, que les détails ennuyaient et qui dédaignait volontiers l'économie : assez bizarrement, je les aimais bien tous les deux.» A propos de Valéry Giscard d'Estaing, le constat est bien différent : *«Je n'ai jamais eu beaucoup de sympathie pour lui, et j'ai la forte impression que c'était réciproque. Il considérait la politique comme un sport réservé à l'élite, qui devait être pratiqué pour le bien du peuple mais sans sa participation.»*

S'agissant des affaires britanniques, le récit consacré à la «poll tax», cette *«petite difficulté locale»*, illustre plus que tout autre les certitudes de la Dame de fer, que certains qualifient d'aveuglement. Gageons que l'Histoire, plus que ces Mémoires trop passionnés, saura dresser un bilan équitable du «thatchérisme».

LAURENT ZECCHINI

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Sarajevo est soumise à de nouveaux bombardements

Sarajevo a renoué, samedi 16 et dimanche 17 octobre, avec la guerre. Des bombardements – les plus intenses depuis le cessez-le-feu du 31 juillet – ont fait une dizaine de morts parmi les civils des quartiers très peuplés de la vieille ville. Les bombardements ont commencé samedi à l'aube, selon le porte-parole des «casques bleus» à Sarajevo, Bill Aikman, par des tirs de mortier bosniaques contre les positions des assiégeants serbes, et se sont poursuivis par une riposte violente de l'artillerie serbe sur le sud-est de la ville.

Selon une source militaire française, il semble que l'origine de ces combats vienne d'une tentative d'infiltration d'une unité musulmane en direction de la route de Pale, principale voie de communication entre ce fief serbe et les positions serbes proches de l'aéroport de la capitale. D'autre part, des miliciens musulmans ont intercepté et retenu, samedi, trois observateurs militaires de l'ONU ainsi que six «casques bleus» français qui les escortaient, volé l'un de leurs véhicules blindés et pris leurs armes, a révélé le porte-parole de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU). Bill Aikman a précisé que l'incident avait éclaté après que la position des observateurs eut été atteinte par des tirs. Six «casques bleus» sont venus les dégager. Tous ont été interceptés et retenus pendant trois heures par des miliciens musulmans. Ils ont été relâchés après négociations, mais les miliciens ont volé un véhicule blindé et leur équipement.

A la suite de cet incident, le général Jean Cot, commandant en chef de la FORPRONU, s'est rendu à Sarajevo pour protester auprès du président Alija Izetbegovic. Il a indiqué ne pas se satisfaire de l'explication officielle, selon laquelle il s'agirait d'un acte d'éléments incontrôlés.

Cependant, le président américain Bill Clinton s'en est pris, dans un entretien au *Washington Post*, à l'attitude de l'ONU ainsi qu'à celle de l'Europe dans la crise yougoslave. Il a notamment estimé que les Nations unies avaient commis une *«grave erreur»* en imposant un embargo sur les armes à la Bosnie-Herzégovine et a critiqué la France et la Grande-Bretagne pour s'être opposées aux tentatives visant à lever cette sanction. *«Le seul effet pratique d'un embargo sur les armes était de donner un gros avantage aux Serbes et un moindre avantage aux Croates*, selon M. Clinton. *J'ai eu le sentiment que les Britanniques et les Français estimaient beaucoup plus important d'éviter d'avoir à lever l'embargo que de sauver le pays»*, a-t-il encore affirmé. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CROATIE

Le président Tudjman consolide son pouvoir

La seconde convention de l'Union démocratique croate (HDZ), le parti au pouvoir en Croatie, s'est achevée, samedi 16 octobre, à Zagreb, sur une nouvelle victoire du président Franjo Tudjman, réélu haut la main président du parti. Le président croate a imposé ses hommes et une ligne «centriste et *modérée*», afin de ne pas nuire à l'image de la Croatie.

ZAGREB

de notre correspondant

La victoire annoncée des «durs» n'a pas eu lieu. C'était oublier Franjo Tudjman, soixante et onze ans, fondateur et chef du HDZ, «père» et président de la jeune République croate. En raison du mécontentement lié à la poursuite d'une guerre larvée contre les Serbes séparatistes de Krajina, sans autres résultats tangibles que des difficultés économiques (1800 % d'inflation par an), beaucoup craignaient à Zagreb, et surtout à l'étranger, que l'aile radicale et guerrière, dite «de droite», qui reste bien implantée, ne s'empare du HDZ (62 % des sièges au Parlement). Franjo Tudjman en a décidé autrement.

Alors que la tendance dure se préparait à investir les structures dirigeantes du parti, le président Tudjman est intervenu : *«Le monde va nous juger d'après le HDZ. Quand je vous demande d'abandonner vos candidatures, je le fais dans l'intérêt de la Croatie (...). En politique, il n'y a pas que la vérité; l'image compte aussi. (...) Je vous demande de conclure cette convention avec un programme et une direction du parti que le monde peut accepter»*. M. Tudjman a demandé aux tenants de l'aile droite (qui avaient le vent en poupe) et de l'aile gauche (en mauvaise posture) de retirer leurs candidatures. Il a sorti une liste de rechange pour les postes-clefs, proposant son chef de cabinet Jure Radic comme secrétaire général du parti et, comme vice-présidents, son actuel premier ministre Nikica Valentic, son ministre des affaires étrangères Mate Granic, son ministre de la défense Gojko Susak, son ex-premier ministre Franjo Greguric et le recteur de l'université de Zagreb Marijan Sunjic.

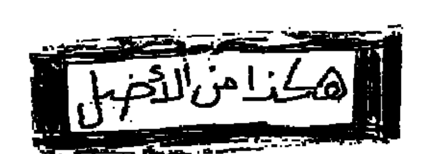
Considérés comme centristes (à l'exception du ministre de la défense, classé parmi les «durs»), les hommes de M. Tudjman ont été élus par les mille six cents délégués, alors que lui-même était réélu à une écrasante majorité (89 %) président du parti. Ne pouvant affronter l'homme fort de Croatie, Vladimir Seks, le leader du courant «de droite», partisan d'actions musclées contre les Serbes et du départ des «casques bleus» de Croatie, avait, comme les autres – radicaux ou «modérés», – retiré sa candidature, *«dans l'intérêt de l'unité du HDZ et de la Croatie»*.

Face aux mécontents, le président Tudjman a défendu sa politique *«prudente et résolue»*, qui vise à s'assurer le soutien de la communauté internationale pour *«libérer les territoires occupés»*. Franjo Tudjman a jugé que la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (1) *«représentait le triomphe d'une telle politique»*. Dans son adresse finale au HDZ, transformé en *«parti populaire d'orientation démocrate-chrétienne»*, l'ex-général communiste a promis aux impatients que *«le temps viendra où Belgrade arrêtera de soutenir les extrémistes»* serbes de Krajina.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) La résolution 871 du Conseil de sécurité réaffirme l'intégrité territoriale de la Croatie et lie implicitement la levée des sanctions contre la Serbie à l'abandon d'une politique expansionniste serbe en Croatie.

VATICAN : le Saint-Siège accepte de collaborer avec les enquêteurs anti-corruption. – A la suite de la commission rogatoire délivrée vendredi 15 octobre, dans le cadre de l'affaire Enimont, par les magistrats de Milan auprès des autorités judiciaires du Vatican (*le Monde* daté 17-18 octobre), le Saint-Siège a fait savoir dans un communiqué qu'il *«apportera toute la collaboration nécessaire»*. Il s'agirait, a expliqué le parquet, de vérifier si certains des pots-de-vin versés aux partis politiques par le défunt Raul Gardini, à l'occasion de la fusion ratée entre l'Eni et la Montedison, n'auraient pas transité par l'Institut des œuvres de religion (IOR). L'annonce du Saint-Siège constitue une grande nouveauté, car, face aux scandales précédents, le Vatican de Jean-Paul II n'avait pas toujours été un adepte de la transparence. La banque du Saint-Siège avait déjà été éclaboussée en 1982 par le krach du Banco Ambrosiano. – *(Corresp.)*



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Des heurts entre la police et des manifestants anti-racistes ont fait une soixantaine de blessés à Londres

LONDRES

de notre correspondant

La manifestation anti-raciste qui s'est déroulée samedi 16 octobre à Welling, dans le sud-est de Londres, est la plus importante – et la plus violente – organisée dans la capitale britannique depuis une quinzaine d'années. Une soixantaine de personnes, dont dix-neuf policiers, ont été blessées lors d'affrontements qui ont opposé des groupes de manifestants aux forces de l'ordre, notamment à la police montée. Trente et un manifestants ont été arrêtés et inculpés.

Un défilé, qui a rassemblé au moins 15 000 personnes (50 000, selon ses responsables), avait été organisé par la Ligue anti-nazie (ANL) et le mouvement Jeunes contre le racisme en Europe, pour protester contre les activités du Parti national britannique (BNP, extrême droite), dont un des membres a été élu conseiller municipal de Tower Hamlets, un quartier de la zone des Docklands, dans l'est de Londres, le mois dernier.

Des éléments « gauchistes » et « anarchistes »

Depuis cette date, des affrontements ont lieu régulièrement entre militants d'extrême droite et manifestants « anti-racistes », notamment le week-end. Samedi, ces derniers avaient décidé de parvenir jusqu'aux abords d'une librairie de Welling, qui est aussi le quartier général du BNP, certains groupuscules annonçant leur intention de détruire ce *« bunker nazi »*. Afin d'éviter un heurt frontal entre les deux tendances, les forces de l'ordre (trois mille 000 policiers avaient été mobilisés) avaient dérouté le cortège. Scotland Yard a mis en cause les éléments « gauchistes » et « anarchistes » (notamment les militants de Red Action et de Panther UK), qui ont profité de la situation pour se livrer à des violences systématiques, et dénoncé l'*« hypocrisie »* des organisateurs qui, selon Paul Condon, le chef de la police métropolitaine, ne pouvaient ignorer la tournure qu'allaient prendre les événements.

La Ligue anti-nazie est notamment soutenue par le Parti socialiste des travailleurs (extrême gauche) et bon nombre de ses militants sont membres du Parti travailliste.

L. Z.

REPÈRES

INDE
L'armée encercle le principal sanctuaire musulman au Cachemire

L'armée indienne a entamé, lundi 18 octobre, son troisième jour de siège du principal sanctuaire musulman du Cachemire, la mosquée d'Hazratbal, où sont retranchés quelque cent militants séparatistes islamiques. Ces derniers ont menacé de faire sauter le complexe en cas d'assaut. Une violente explosion s'est d'ailleurs produite dimanche soir près de la mosquée, suivie de tirs sporadiques. Le sanctuaire, situé à proximité de Srinagar, capitale d'été du Jammu-et-Cachemire, abrite une relique particulièrement révérée, un poil censé provenir de la barbe du prophète Mahomet. Un incendie a ravagé samedi un bâtiment en bois appartenant au complexe, mais les autorités indiennes affirment que la relique est sauve.

Le gouvernement indien a rejeté la responsabilité de l'incident sur Islamabad. New-Delhi affirme disposer de *« renseignements sûrs sur la participation directe du Pakistan à cette conspiration »*. Benazir Bhutto, qui devrait former le nouveau gouvernement pakistanais, s'est pour sa part élevée contre ce *« sacrilège »*. En guise de représailles, trois temples hindous ont été attaqués dimanche à Tandu-Allahyar, au sud du Pakistan, par des activistes musulmans. Il n'y a pas eu de victime.

Le différend territorial sur le Cachemire a été à l'origine de deux guerres entre l'Inde et le Pakistan. Plus de sept mille personnes ont trouvé la mort dans cette région depuis que la campagne séparatiste a pris de l'ampleur, il y a quatre ans. Onze militants séparatistes ont, d'autre part, été tués dimanche au Cachemire, dans une fusillade sans rapport avec le siège de la mosquée. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE
Acquittement de deux néo-nazis

Un porte-parole du ministère de la justice du Land de Brandebourg a indiqué, vendredi 15 octobre, que le parquet va faire appel d'un jugement du tribunal de Potsdam, dans l'ex-RDA, rendu le même jour. Ce tribunal a acquitté deux skinheads considérés comme les principaux suspects dans l'incendie criminel qui avait ravagé en septembre 1992, juste avant le Nouvel An juif, un musée sur l'Holocauste, dans l'ancien camp de concentration de Sachsenhausen. Estimant que leur culpabilité n'était pas clairement prouvée, les juges ont décidé de ne pas suivre le parquet, qui avait requis quatre ans et demi et trois ans de prison ferme contre les deux hommes. Dans un premier temps, ceux-ci avaient reconnu avoir participé à l'attentat avec un groupe d'une vingtaine d'autres skinheads néo-nazis, avant de revenir sur leurs aveux. Le président du Conseil central des juifs en Allemagne, M. Ignatz Bubis, a qualifié le verdict de Potsdam d'*« incompréhen- sible »*. – *(AFP.)*

ARGENTINE
Le président Menem rétabli

Opéré avec succès, jeudi 14 octobre, pour l'obstruction de la carotide droite – l'une des deux artères qui irriguent le cerveau – le président argentin Carlos Menem devait quitter l'hôpital lundi, sans *« aucune séquelle »* selon ses médecins. Il a cependant annulé ses voyages officiels en Equateur et, le 25 octobre, en Espagne. Il n'assistera pas non plus à l'assemblée générale de l'UNESCO à Paris, le 29 octobre. Par contre, sa visite, le 16 décembre, au Vatican, a été confirmée. M. Menem a continué à exercer ses fonctions depuis sa chambre d'hôpital. Le président du Sénat et frère du chef de l'Etat, Edouardo Menem, n'a pas eu à assurer l'intérim du pouvoir. Il y a trois semaines, M. Menem avait frôlé la mort, l'hélicoptère dans lequel il voyageait étant tombé de cinq mètres de haut, peu après le décollage. *« Chacun meurt à son heure »*, avait-il alors affirmé avec sérénité. – *(Corresp.)*

ÉGYPTE
Quatre morts lors d'une fusillade dans la banlieue du Caire

Quatre personnes ont été tuées, dimanche 17 octobre, dans le quartier populaire de Matareya, dans la banlieue nord-est du Caire, lors d'une fusillade entre extrémistes musulmans et policiers. Selon un communiqué du ministère de l'intérieur, un groupe de policiers s'apprêtait à arrêter un trafiquant de drogue quand les extrémistes ont ouvert le feu, croyant que les forces de l'ordre étaient à leur recherche. Deux officiers de police, un extrémiste et un passant ont été tués au cours de la fusillade. Deux autres policiers ont été blessés, précise le ministère de l'intérieur.

Un policier avait été tué la veille par des hommes présumés islamistes dans la ville de Bagour, dans la province d'Assiout, en Haute-Egypte. Le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, avait réaffirmé vendredi que les forces de l'ordre redoubleraient d'efforts pour *« éradiquer le terrorisme »*. Le ministre avait rejeté tout dialogue avec les extrémistes musulmans, qu'il a qualifiés d' *« assassins »* et *de hors-la-loi »*. – *(Corresp.)*

ESPAGNE
Ecrasante victoire de Manuel Fraga en Galice

Manuel Fraga Iribarne, président de la Communauté autonome de Galice et fondateur du Parti populaire (PP, droite), a largement remporté, dimanche 17 octobre, les élections provinciales. Sur soixante-quinze sièges, l'ancien ministre de Franco en a remporté quarante-trois, avec 52,33 % des suffrages exprimés, devançant largement le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), dont la représentation passe de vingt-huit à dix-neuf députés, avec seulement 23,55 % des voix. Le PP gagne au total cinq représentants, tandis que le Bloc nationaliste galicien (BNG) progresse de façon importante : il gagne huit parlementaires (de cinq à treize) et passe de 7,97 % des voix, lors de la consultation de 1989, à 18,73 %. A soixante-dix ans, Manuel Fraga remporte sa plus belle victoire électorale en parvenant à franchir la barre des 50 %. Ce sera cependant le dernier mandat de cet ami personnel de Fidel Castro, qui a réaffirmé qu'il se retirerait de la vie politique à soixante-quinze ans, après avoir désigné son successeur. – *(Corresp.)*

HONGRIE : le premier ministre opéré. – Le chef du gouvernement hongrois, Jozsef Antall, atteint d'un cancer des glandes lymphatiques, a subi, jeudi 14 octobre, à Cologne (RFA), une opération chirurgicale qui a permis de lui réinjecter ses propres cellules sanguines, a indiqué vendredi à Budapest le porte-parole du gouvernement. M. Antall, qui a considérablement ralenti son activité depuis la mi-juillet, se trouve à Cologne depuis le 7 octobre pour quatre semaines. – *(AFP.)*

TURQUIE : le PKK menace la presse. – Vendredi 15 octobre, près de Diyarbakir, la ville la plus importante du Sud-Est anatolien à majorité kurde, un homme, accompagné d'un groupe armé, se présentant comme un responsable du Front national de libération du Kurdistan (ERNK), émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste), a mis en garde les correspondants locaux des principaux quotidiens turcs et de l'agence semi-officielle Anatolie contre *« la vente de leur quotidien au Kurdistan »* à partir de lundi. C'est la première fois qu'un tel avertissement est lancé à la presse par les séparatistes. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Tarek Aziz à Paris pour « raisons médicales »

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, se trouve *« en France pour des raisons médicales »*, ont annoncé dimanche 17 octobre les autorités françaises, qui entourent de la plus grande discrétion ce séjour.

« Il n'y a pas lieu d'en faire un événement politique. La ligne politique de la France vis-à-vis de l'Irak est toujours la même », a commenté Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, qui participait au sommet de la francophonie à l'île Maurice. *« Les autorités de l'Etat ont toutes été consultées lorsque cette demande a été présentée. Elles ont donné leur accord »*, a-t-il ajouté, parlant de *« geste humanitaire »* et précisant que l'autorisation de séjour a été donnée *« pour la durée des soins »*. De son côté, le porte-parole de l'Elysée, Jean Musitelli, a souligné que *« ce n'est pas une nouvelle affaire Habache, et tout le monde était au courant »*. Le Quai d'Orsay insiste sur le fait que ce séjour *« ne changera rien à la politique de la France »* ni aux *« obligations de l'Irak vis-à-vis de la communauté internationale »*.

Selon des sources bien informées, M. Aziz, qui souffrirait de problèmes cardiaques, se trouverait en France depuis jeudi dernier et pour une huitaine de jours.

Un mouvement de l'opposition irakienne jusqu'ici inconnu, Les Comités nationaux pour sauver l'Irak, a indiqué, dans un communiqué, que la visite de M. Aziz *« se prépare depuis deux mois »* et que l'ex-chef de la diplomatie irakienne *« envisage de tenir des réunions à haut niveau avec des responsables français en vue d'accorder à la France et à des sociétés françaises des privilèges importants en Irak et une mainmise sur le pétrole et sur l'économie irakiennes »*.

RECTIFICATIF. – Dans l'article sur la création d'une banque d'affaires pour aider au développement de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, publié dans *le Monde* du 12 octobre, nous avons écrit par erreur que Sabih Masri était d'origine palestinienne. M. Masri est d'origine saoudienne.

LE DÉBAT SUR LE GATT

■ **REPRENDRE SES ESPRITS.** Le premier ministre a appelé les organisations politiques et socio-professionnelles à retrouver leur «calme» au sujet des négociations du GATT. Réaffirmant l'intention de se montrer ferme face aux Etats-Unis, Edouard Balladur, qui a souhaité rencontrer, lundi 18 et mardi 19 octobre, les responsables des formations politiques, des syndicats professionnels et du patronat, semble partager ainsi le souhait de Jacques Delors, qui, plus abruptement, a reproché aux Français de «se faire un drame» tout seuls, sans voir les avantages, pour eux, d'un accord commercial international.

■ **L'« EXCEPTION CULTURELLE ».** Lors du sommet francophone qui devait s'achever lundi 18 octobre à Maurice, les délégués de 47 pays ont voté à l'unanimité une résolution réclamant l'« exception culturelle » dans les négociations sur le commerce mondial. Sur la route du retour, M. François Mitterrand devait effectuer une visite officielle au Yémen, lundi 18 et mardi 19 octobre, puis faire escale au Caire pour rencontrer M. Moubarak.

■ **RÉUNION à LUXEMBOURG.** Les ministres de l'agriculture des Douze se réunissent, lundi 18 et mardi 19 octobre, à Luxembourg, alors que les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sont dans l'impasse, notamment sur le volet agricole. L'attitude de l'Allemagne, qui a volé au secours de la France le 20 septembre pour demander une nouvelle discussion du préaccord agricole de Blair House, sera au centre de ces réunions.

[redacted]

Avant de recevoir les responsables politiques et professionnels

M. Balladur souhaite «que chacun reprenne son calme»

Invité de l'émission de TF 1 «7 sur 7», dimanche 17 octobre, Edouard Balladur a déclaré, à propos du GATT : *«La France a certainement intérêt à signer un accord de libération du commerce mondial, mais pas n'importe lequel.»* Il a ajouté : *«Cette affaire du GATT prend toutes les allures d'un piège pour le gouvernement, parce qu'ou bien il signe ce qui sera un compromis, et l'on dira : «compromis tout à fait inadmissible, on a oublié nos intérêts» ; ou bien il ne signe pas ce compromis, et l'on dira : «il a isolé la France, et c'est un risque considérable.»*

Soulignant que ce qui le motive, *«c'est l'intérêt à long terme de notre pays»*, il a affirmé que pour *«le textile, l'acier, les transports, les services, l'agriculture, sans oublier les problèmes culturels, le point actuel des discussions ne nous satisfait pas»*. Il a précisé : *«Si rien ne change, il est évident que la France n'approuvera pas cet accord.»*



Assurant qu'il n'y a pas *«de protectionnisme français»*, il a expliqué qu'il ne faut pas *«dramatiser cette affaire»*, souhaitant *«que chacun reprenne un peu son calme»*. Il a demandé que *«la politique politique»* soit *«laissée un peu au second plan»*. Confirmant qu'il consulterait le président de la République, il a ajouté qu'il *«viendra un moment où le gouvernement devra décider, où je lui proposerai une décision et où chacun, au gouvernement, dans la majorité, dans le pays devra prendre ses responsabilités»*, mais il estime que *«ce moment n'est pas venu»* parce qu'il espère que les choses vont *«progresser»* dans les semaines à venir.

M. Balladur a aussi assuré que le 15 décembre est *«une date propre aux Etats-Unis d'Amérique»*. *«Le Soleil ne va pas s'arrêter d'éclairer la Terre le 15 décembre»*, a-t-il ironisé. Il a prévenu qu'il est *«tout à fait possible»* que la France fasse jouer son droit de veto au conseil des ministres européen, car *«pour que la Communauté donne un accord au projet de discussion du contrat du GATT, il faut que les Douze soient d'accord»*.

Le premier ministre s'est félicité, d'autre part, de la *«confiance»* que lui accordent les Français, mais il estime que va *«arriver le moment où ils diront : c'est très bien, mais où sont les résultats espérés, finalement ?»* Interrogé sur les reproches qui lui sont faits d'anesthésier l'opinion, M. Balladur a répondu : *«Ce que regrettent certains, c'est une sorte de parenthèse dans les disputes politiques (...). Si c'est cela qu'ils appellent l'anesthésie, eh bien ! je me réjouis de cette anesthésie-là. Notre pays est dans une situation difficile, et il y a mieux à faire que de se disputer sottement sur des problèmes secondaires.»* Il est convenu qu'il n'avait pas réussi à *«bien convaincre les Français que nous étions engagés dans des changements profonds»*. Le premier ministre a estimé toutefois que les Français ont *«le sentiment qu'ils ont changé d'époque en 1993»*. M. Balladur reconnaît que *«cela ne veut pas dire que l'élection présidentielle n'est pas importante (...), mais l'action de réforme de notre pays, de redressement et de changement a été commencée il y a six mois»*. *«Elle se poursuivra,* a-t-il assuré, *j'espère qu'elle s'accélérera même à partir de 1995, mais ce ne sera pas une différence de nature.»*

En attendant, le chef du gouvernement constate que durant la cohabition *«les choses se passent comme elles doivent se passer, c'est-à-dire que chacun a ses responsabilités et que, pour les sujets les plus importants, il faut, bien entendu, qu'il y ait un accord entre le président de la République et le gouvernement»*. Il ajoute que cela ne le *«gêne pas»*, car il a *«pour objectif de gouverner tous les Français»*, et qu'il considère avoir *«les moyens, pour l'essentiel, de mener la politique* [qu'il] *estime bonne pour notre pays»*. Il se déclare donc *«pleinement responsable»*.

Au «Grand Jury RTL-le Monde»

Jacques Delors : «La France se fait un drame à elle toute seule»

Jacques Delors, invité du «Grand Jury RTL-*le Monde*», dimanche 17 octobre, a souligné le danger pour la France de s'isoler en disant «non» aux négociations du GATT. *«La France est en train de se faire un drame à elle seule, de s'inventer une ligne Maginot, de se faire une mauvaise réputation dans quatre-vingts pays du monde,* a déclaré le président de la Commission européenne. *Est ce que cela en vaut la peine ?»* Il estime que la France vit une *«sorte de traumatisme collectif, qui conduit à de mauvaises solutions, préjudiciables à ses intérêts»*. *«Je suis effrayé,* a-t-il dit, *de voir que la France se promène avec une étoile rouge, jaune ou verte dans beaucoup de pays, maintenant (...). La France ayant exprimé des réserves sur un des quinze points, on veut lui imputer l'échec global.»*

En cas d'échec des négociations du GATT, *«le protectionnisme reviendra en force dans le monde et il y aura une crise européenne, ce qui portera un coup très grave à la construction européenne»*, a affirmé M. Delors. Il estime que dans ses négociations avec l'Europe le gouvernement américain ne remplit pas les engagements pris à Tokyo, en juillet dernier, au sommet des sept pays les plus industrialisés, de réduire les droits de douane et d'ouvrir les marchés pour l'industrie et les services. *«La balle est donc dans le camp des Etats-Unis,* a-t-il affirmé. *Tant qu'ils n'auront pas fait cela, on ne peut pas progresser. (...) Tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a accord sur rien. Cela reste ma règle.»*

Le président de la Commission de Bruxelles a justifié son attachement au principe de l'«exception culturelle», mais il s'est montré ouvert à la notion de «spécificité», mise en avant, notamment, par Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission.

S'il juge que la position adoptée par Edouard Balladur et François Mitterrand est justifiée – *«Cela fait partie de la négociation, il faut être dur»*, a-t-il expliqué, – M. Delors n'en a pas moins souligné que *«c'est dans l'intérêt de la France d'avoir une libéralisation plus grande du commerce mondial»*. Il a souligné qu'un *«bon accord au GATT peut faire gagner, chaque année, à la France 5 milliards à 10 milliards de francs d'exportations»*.

A propos de la construction européenne, le président de la Commission a voulu lancer *«un cri d'alarme»*. *«Je refuse une Europe qui serait un marché, une zone de libre-échange, sans âme, sans dimension sociale,* a-t-il dit. *Or c'est vers cela qu'on va. (...) Je ne vois pas venir la relance. Je vois la dérive de la construction européenne vers une (...) Europe à la mode anglaise, que je refuse. Il n'y a pas actuellement d'espoir, pour moi, d'arrêter cette dérive.»*

Valéry Giscard d'Estaing souhaite une initiative franco-allemande sur la réforme des institutions européennes

Valéry Giscard d'Estaing déclare, dans un entretien publié par *le Figaro* lundi 18 octobre, qu'un an après la ratification du traité de Maastricht par la France *«les choses se sont détériorées profondément»* du point de vue de la construction européenne. Il estime nécessaire d'apporter des *«réponses claires»* à trois questions : *«Va-t-on mettre en place, oui ou non, la monnaie européenne dans les délais prévus avec les conséquences qui s'ensuivent ? Va-t-on réformer les institutions européennes pour les rendre plus efficaces et plus démocratiques ? Comment faire progresser une communauté à rythme différencié ?»*

Le président de l'UDF estime, comme Jacques Delors, que *«la vision britannique gagne du terrain en Europe depuis un an»* et qu'elle n'est *«ni celle de la France, ni celle de l'Allemagne, ni celle des autres pays fondateurs, ni même celle de nouveaux membres comme l'Espagne»*. *«Il ne faut pas s'en accommoder»*, ajoute-t-il, en expliquant : *«A partir du moment où, au sein ou au bord de cette Europe, des Etats ne souhaitent pas participer à ce mouvement d'intégration, il faut trouver un mode de fonctionnement des institutions communautaires qui permette à ceux qui le veulent de poursuivre le mouvement et de continuer à avancer, et à ceux qui ne le souhaitent pas de garder une position d'attente.»* Cette évolution différenciée pourrait s'appliquer, selon M. Giscard d'Estaing, à la monnaie, aux accords de Schengen et à la défense.

M. Giscard d'Estaing estime que *«le corps politique français conserve des attitudes ambiguës vis-à-vis de l'Allemagne»*, dont il juge la demande d'un siège au Conseil de sécurité de l'ONU *«légitime»*. *«Nous devons l'appuyer sans réserve»*, dit-il. Il souhaite qu'au Conseil européen de la fin octobre soit présentée *«une proposition conjointe franco-allemande sur la réforme des institutions européennes»*. *«L'Europe est un sujet historique,* ajoute-t-il. *N'en faisons pas un enjeu politicien (...) Mon souhait est que le projet français d'union de l'Europe – un projet clair et précis – puisse être commun à l'ensemble de la majorité.»*

Les difficultés des agriculteurs allemands compliquent la recherche d'une solution

LUXEMBOURG

(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'appréciation du mark sur les marchés des changes pourrait bientôt entraîner une baisse des prix agricoles en Allemagne. C'est ce que propose la Commission européenne, faisant valoir que toute autre solution pour neutraliser les effets des fluctuations monétaires sur les échanges compromettrait le bon fonctionnement de la nouvelle politique agricole commune (PAC), donnant des arguments à ceux qui, dans la Communauté, hésitent à avaliser le préaccord de Blair House.

L'alternative serait en effet, sauf d'appliquer des montants compensatoires, c'est-à-dire de rétablir des frontières internes dans les échanges, de relever davantage les prix dans les pays à monnaie plus faible. Formule qui présente un double inconvénient : elle coûte cher au Fonds européen agricole et rend plus aléatoire la reconquête du marché intérieur de la CEE grâce à des prix ramenés près du niveau du marché mondial.

Cependant, les Allemands ne veulent rien savoir, ce qui pourrait provoquer de fortes tensions avec la plupart des autres Etats membres y compris avec la France. En dépit des reproches adressés par Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, ou Gunther Rexrhode, ministre de l'économie, à l'intransigeance des Français qui, en refusant Blair House, font ainsi obstacle à la conclusion de l'Uruguay Round, le gouvernement de Bonn a dans cette affaire une attitude incohérente et difficilement justifiable : libérale s'agissant des relations avec le reste du monde, mais ultra-protectionniste dès qu'on aborde le fonctionnement interne de la PAC.

Le refus d'envisager une baisse des prix, fût-elle minime, pour compenser la hausse du mark s'inscrit dans cette étrange logique, dont la seule justification est de ne pas déplaire aux paysans d'outre-Rhin. Il n'y a là rien de nouveau sous le soleil de l'Europe verte : en 1985, l'Allemagne avait menacé de faire usage de son droit de veto pour empêcher une baisse des prix agricoles de 1 % ! En fait, depuis le début, les débordements de la PAC sont en large partie dus à l'exigence de l'Allemagne de voir fixer les prix communs agricoles à un niveau élevé.

Les Français, plus compétitifs, auraient pu se satifaire de prix plus bas, mais ont laissé faire, obtenant ainsi de l'Allemagne son soutien pour préserver et consolider le Marché commun agricole. Les dérapages de la PAC apparaissent ainsi comme le produit d'une complicité franco-allemande.

Dans cette affaire, l'obsession, légitime, des Français est de ne pas signer un arrangement au GATT qui impliquerait pour les paysans français des contraintes allant au-delà de la réforme de la PAC, à savoir, surtout, davantage de jachères. Le danger est d'autant plus réel que l'Allemagne ne semble pas vouloir limiter aux mesures agri-monétaires les libertés prises avec les disciplines de la réforme. D'après les experts bruxellois, elle aurait dépassé de 350 000 hectares les surfaces qu'elle est autorisée à cultiver en céréales. Elle pousserait de la même manière au-delà des seuils permis sa production de colza, refusant, qui plus est, de prendre en charge les pénalités prévues pour de tels dépassements.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **M. CHEVÈNEMENT : «Il faut assurer ses arrières».** – Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort et président du Mouvement des citoyens, a affirmé, dimanche 17 octobre, qu'*«avant d'engager la négociation* [du GATT], *si l'on veut réussir, il faut assurer ses arrières»*. Deux jours auparavant, sur TF 1, l'ancien ministre avait indiqué que la France ne doit *«pas hésiter, le cas échéant, à utiliser* [son] *droit de veto»*.

Unanimité des pays francophones au sommet de l'île Maurice pour réclamer « l'exception culturelle »

« Les créations de l'esprit ne peuvent être assimilées à de simples marchandises », réaffirme François Mitterrand

PORT-LOUIS

de notre envoyé spécial

Avec les discours roboratifs et engagés de M. Boutros-Ghali et de M. Mitterrand en faveur de la francophonie on est enfin sorti du « ronron », des propos convenus, et surtout des petites querelles québéco-canadiennes, canado-françaises ou zaïro-belges auxquelles n'avaient pas échappé les quatre précédents sommets et dont on avait encore respiré ici quelques relents, du moins pour les deux premières.

« A quelque chose GATT est bon ! », a-t-on entendu dire, aussi bien parmi diverses délégations que chez les nombreux militants mauriciens de la francophonie. Les propos tant du président français que du secrétaire général de l'ONU ont procuré l'effet d'une agréable douche fraîche : *« On peut cesser de regarder la langue française comme un monument de marbre et désormais l'envisager plutôt comme un fleuve de vif argent ! »*, a estimé la Mauricienne Shiriu Aumeeruddy-Cziffra, présidente du Conseil permanent de la francophonie.

Le ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, avait certes indiqué à l'avance que la France mettrait sur le tapis, à Maurice, « l'exception culturelle », c'est-à-dire la volonté de Paris de faire échapper les productions culturelles aux négociations sur le commerce mondial. Mais peu de participants s'attendaient à voir François Mitterrand exposer d'entrée de jeu, lui-même – et avec quelle vigoureuse netteté ! –, tous les détails de ce dossier. La résolution adoptée à l'unanimité est extrêmement claire : Paris et la quarantaine d'Etats formant la francophonie n'accepteront pas la proposition visant à inclure les activités culturelles dans le champ du GATT. Le « grain de sable francophone » va donc tenter d'enrayer le processus soutenu par les Etats-Unis et tendant à soumettre au même régime d'échanges commerce de l'esprit et commerce tout court.

« Il serait désastreux, a souligné dans son intervention le chef de l'Etat français, *d'aider à la généralisation d'un modèle culturel unique. Ce que les régimes totalitaires, finalement, n'ont pas réussi à faire, les lois de l'argent alliées aux forces des techniques vont-elles y parvenir ? Les créations de l'esprit ne peuvent être assimilées à de simples marchandises, cela a été répété, martelé sur bien des tribunes par les représentants qualifiés du gouvernement français. Ils ont eu raison de le faire. (...)*

M. Mitterrand, non sans une once de condescendance, s'est même offert le luxe d'exprimer sa *« peine »* devant les déclarations de *« l'estimable »* président Clinton, hostile à l'exception culturelle. Après tout celle-ci, ainsi que l'a rappelé *« Chacha Mitterrand »* – « Tonton Mitterrand » dans l'une des langues indiennes de l'île, – était universellement acceptée depuis 1947 et les Canadiens en ont obtenu le bénéfice lors du récent traité d'échanges nord-américain. *« Alors pourquoi la remettre en cause aujourd'hui ?*, a demandé François Mitterrand. *Ce serait un recul qui entraînerait le démantèlement des systèmes d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle existants et dont nous devons encourager l'extension.*

S'agissant du volet agricole du Cycle de l'Uruguay, le chef de l'État français a rappelé aux francophones que Paris *« demande simplement la justice et l'égalité de traitement »* car il n'est pas possible *« de consentir à un accord mondial comportant des clauses léonines »*.

Une langue de solidarité

Au moins sur le plan culturel, M. Boutros-Ghali, en se livrant à un éloge magistral des vertus de la langue française, est venu conforter l'appel de M. Mitterrand en faveur d'une *« entité francophone »* s'exerçant notamment contre l'uniformisation du monde selon un moule unique. Sans citer jamais, évidemment, les Etats-Unis, le secrétaire général de l'ONU n'en a pas moins combattu sans ambiguïté l'idée d'un univers unilingue et monoculturel. Souhaitant que la francophonie *« reste une idée subversive »*, il a engagé les francophones à défendre sans complexe cette *« identité »* dont lui-même se recommande, ne serait-ce que par *« amour »* d'une langue française dont *« Victor Hugo avait très bien su dire qu'elle s'est donnée tout entière à l'humanité »*.

Derrière le lyrisme, il y avait toute la conviction d'un homme parfaitement trilingue (arabe, français, anglais), qui avait défini naguère le français comme *« langue non-alignée »* et voudrait la voir demain *« langue de solidarité »*. Solidarité entre les peuples unis dans leur refus d'un univers homogénéisé.

Le Secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie, le Français Stelio Farandjis, un proche de François Mitterrand, a défini, à Maurice, trois points faibles dans le combat culturel mondial : la crise de l'enseignement en Afrique, l'engouement des chercheurs français pour l'usage de l'anglo-américain, le nombre insuffisant de multinationales culturelles francophones.

La presse en français de Port-Louis (80 % des médias écrits) a, quant à elle, tiré à boulets rouges sur l'américanomanie des Français : *« Ecouter France Inter est une souffrance indescriptible pour un francophone »* (*L'Express*, quotidien indépendant). Le magazine *Korail* a préféré souligner le coup de projecteur que le sommet de Maurice a envoyé sur la moins connue des francophonies, celle de l'Océan indien où quinze millions de locuteurs, soit environ le dixième du total mondial des francophones, sont répartis en six Etats ou entités (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mayotte, la Réunion).

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

« Maintenir une forte production francophone »

Voici le texte de la résolution adoptée au sommet de la francophonie sur l'exception culturelle et le GATT :

« Les chefs d'Etat, de gouvernement et de délégation des pays ayant en commun l'usage du français, désireux d'encourager la vitalité de l'expression artistique des cultures nationales et régionales présentes dans chacun de leurs Etats ; reconnaissant le rôle de l'Etat, des gouvernements et des collectivités publiques et territoriales dans la promotion, la protection et le rayonnement des industries culturelles nationales et régionales, à l'intérieur de leurs pays respectifs mais aussi au niveau international ; soucieux de permettre aux créations de l'espace francophone de circuler largement entre leurs Etats respectifs, comme porteurs des expressions communes et des identités diversifiées ; se référant à la clause d'exception culturelle telle qu'elle est reconnue au sein de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ; conviennent d'adopter ensemble, au sein du GATT, la même exception culturelle pour toutes les industries culturelles, cette disposition constituant un moyen efficace pour maintenir une forte production culturelle francophone. »

La recherche d'un consensus

Suite de la première page

Il est un autre *« piège »* – et celui-là est incontestable – dans lequel Edouard Balladur est pour l'instant enfermé seul. Responsable de la politique de la France – et cette responsabilité, il a redit qu'il l'assumait pleinement malgré la cohabitation, – il a parfaitement mesuré qu'il devrait seul rendre des comptes sur la solution que, au nom de la France, il finirait par choisir.

Pour tenter d'échapper à ce piège intérieur, il lui suffirait, il est vrai, de sortir par le haut du piège international. C'est bien pourquoi il a redit sa fermeté, souligné que l'agriculture est loin d'être seule en cause, comme pour se donner une monnaie d'échange, mais, en même temps, il a précisé qu'il espérait bien parvenir à un accord si ses partenaires finissaient par accepter de sauvegarder les intérêts vitaux de la France.

Manifestement, il redoute de ne pouvoir parvenir à un résultat aussi heureux, d'où ses craintes que le piège intérieur ne se referme définitivement sur lui. Craintes d'autant plus vives qu'il sait que la classe politique française, tous partis confondus, a mis la barre si haut qu'il sera difficile au premier ministre, pour ne pas dire impossible, de donner satisfaction à tout le monde. D'où son souhait que chacun dise clairement, avant les ultimes négociations internationales, ce qu'il est prêt à accepter. D'où la série de consultations qu'il entreprend.

CNPF contre FNSEA

Cette « partie » nationale sera probablement aussi difficile à gagner que la « partie » internationale. Trop de gens ont intérêt à ce qu'Edouard Balladur connaisse un premier échec flagrant. Les socialistes, même si les négociations du GATT ont commencé sous leur règne, même si le président de la République, garant des intérêts à long terme du pays et sous la responsabilité duquel se négocient les traités, ne pourra dire qu'il n'a aucune part dans la position que prendra la France, ne peuvent qu'être tentés par la recherche d'une telle démonstration. Les rivaux « présidentiels » du premier ministre ne seraient pas non plus mécontents que soient mises à jour les limites de ses possibilités.

Les arguments ne manquent toutefois pas au chef du gouvernement. A la gauche, il peut dire qu'un scénario catastrophe pourrait mettre à mal la cohabitation, tant il imposerait une crise européenne alors que l'union de l'Europe est pour M. Mitterrand un dogme. A sa majorité, M. Balladur réaffirmera ce qu'il lui dit depuis six mois, que l'échec du gouvernement sera celui de la droite tout entière. Au RPR, précisément, il lui faudra clairement faire comprendre que le seul soutien des agriculteurs ne sera pas suffisant pour faire de Jacques Chirac un président de la République. Car, et c'est probablement là le plus grand espoir du premier ministre, l'UDF commence à dire tout haut qu'un isolement de la France serait inacceptable. Mais il lui reste à préciser quelles concessions elle est prête à accepter pour l'éviter.

Les élus prendraient plus facilement des positions raisonnables s'ils n'étaient pas soumis aux pressions du lobby agricole. M. Balladur n'espère certainement pas convaincre les dirigeants de la FNSEA de cesser de défendre les seuls céréaliers en oubliant tous les autres ruraux, dont les difficultés ne seront en rien aggravées, ni atténuées, par un accord au GATT. Mais il peut attendre que le patronat sorte enfin de son pesant silence. Tous ces chefs d'entreprise qui ont joué l'ouverture du grand large n'osent pas aujourd'hui dire haut et fort que la France a tout intérêt à une libéralisation du commerce international, comme si l'industrie française n'avait pas perdu ses réflexes traditionnels et redoutait toujours la vraie concurrence.

De tous les entretiens que va avoir le premier ministre, c'est probablement celui avec le CNPF qui sera déterminant, alors même que, jusqu'à maintenant, il n'a guère eu à sa féliciter de l'aide qu'il lui a apportée. Si ses dirigeants disent clairement, sur le perron de Matignon, qu'ils souhaitent un accord au GATT, M. Balladur pourra prouver que *« la France n'est pas protectionniste »*. Alors les élus pourront, peut-être, cesser de faire semblant de n'entendre que la FNSEA. Cet accord national que souhaite le chef du gouvernement sera alors possible. Il en a besoin pour renforcer sa position dans les ultimes négociations. Il en a aussi besoin pour ne pas porter seul une écrasante responsabilité. Responsabilité que pourtant il revendiquera... s'il réussit à sortir de ce double piège.

THIERRY BRÉHIER

■ **DANS LES FEDERATIONS SOCIALISTES.** Les congrès fédéraux, réunis pour la plupart le week-end dernier, font apparaître une participation très moyenne, de l'ordre de 50 % des militants, à la préparation du congrès « constituant » convoqué pour le 22 octobre au Bourget (Seine-Saint-Denis). La motion des courants majoritaires l'emporte très largement.

■ **ELECTIONS CANTONALES.** Le second tour de deux scrutins partiels, en Gironde, dimanche 17 octobre, entraîne un renversement de majorité, qui ne tenait qu'à une voix (32 pour la gauche, 31 pour la droite) au sein du conseil général. Ce dernier bascule à droite avec la perte du canton du Bouscat par le PS au profit du RPR. Le président socialiste, Philippe Madrelle, sénateur, a confirmé cependant, dimanche soir, qu'il demeurera à la tête de l'assemblée départementale jusqu'au renouvellement cantonal de mars 1994.

La préparation du congrès socialiste du Bourget

La motion de Michel Rocard semble devoir s'imposer massivement

Les congrès fédéraux du PS, préparant le congrès « constituant » prévu au Bourget du 22 au 24 octobre, se sont réunis durant le week-end des 16 et 17 octobre. Dimanche soir, les premiers résultats collectés par la direction nationale chargée des fédérations, portant sur soixante-cinq fédérations, faisaient apparaître un score plus que confortable pour la motion A de Michel Rocard, Lionel Jospin et Laurent Fabius, intitulée « Refonder » : 83 % contre 11 % pour la motion B de Jean Poperen, « Face aux grands défis : une volonté à gauche », et 6 % pour la motion C de Louis Mermaz. « Unité dans la clarté ».

Ces résultats partiels traduisent une participation proche des 50 %, sensiblement supérieure à celle du dernier congrès extraordinaire de Bordeaux de juillet 1991 qui avait été de l'ordre de 35 % à 40 %, mais toute comparaison semble difficile, compte tenu de l'adoption pour la première fois du principe de vote : un homme, une voix. Les fédérations de l'Isère et de Paris se sont distinguées avec, respectivement, une participation de 59 % et 58 %. L'Isère se distingue également, d'une autre manière, avec, pour la première fois, la mise en minorité du chef de file des socialistes dans ce département, M. Mermaz. A l'issue d'un féroce affrontement public et souterrain entre les deux camps, la motion du maire de Vienne ne recueille que 42 % des voix, contre 53 % pour la motion A. De la même façon, M. Poperen n'aura pas été non plus prophète dans sa fédération du Rhône : il constate un tassement de son influence, sa motion n'obtenant que 17,53 % des voix, soit 2 points de moins que lors de la préparation du congrès de Rennes.

M. Poperen prêt à la « synthèse »

Les grosses fédérations ont fait massivement le choix de la motion unitaire. Elle recueille 87,6 % des voix dans le Nord, contre 8,7 % pour le document de Jean Poperen et 3,6 % pour celui de Louis Mermaz. Dans la fédération voisine du Pas-de-Calais : 85 % pour la motion A, 12 % pour la motion B et 3 % pour la motion C. En Loire-Atlantique, les résultats sont quasiment identiques. Dans celle des Bouches-du-Rhône, la stratégie unitaire a été quasiment plébiscitée : 96,63 % pour la motion A, celles de Jean Poperen et Louis Mermaz tombant à 2,31 % et 1,06 %.

Autre résultat lourd de symboles : la motion rocardienne l'emporte aussi, largement, dans la fédération de la Nièvre, le vieux fief de François Mitterrand. Malgré ses multiples références au mitterrandisme, la motion Mermaz n'obtient que 10,68 % des suffrages, contre 62,84 % pour la motion A et 17,30 % pour la motion B. Seulement 393 des 874 adhérents de cette fédération se sont mobilisés, chiffre révélateur d'une fédération où tout semble à reconstruire, victime d'une absence de patron et vivant dans la crainte de perdre au printemps prochain la majorité du conseil général du département.

Par-delà le détail de ces résultats, ces congrès fédéraux ont été marqués par la mutiplication des appels au rassemblement, au dépassement des clivages anciens. « *Ce qu'il faut*, a expliqué à ses militants le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, *c'est casser nos vieilles habitudes. Nos anciens courants ne correspondent plus aux vrais enjeux que sont l'emploi, l'Europe ou le droit d'asile.* » Des militants des Bouches-du-Rhône, emmenés notamment par l'ancien député Michel Pezet et par Marie-Arlette Carlotti, membre de la direction nationale, ont publié, samedi, un texte relevant que « *les clivages issus des congrès de Metz et de Rennes sont devenus dérisoires* » et exigeant « *de recréer des liens de solidarité et de fraternité entre les membres du parti* ».

Auprès des socialistes du Nord, Pierre Mauroy n'a mis aucune nuance à son soutien à M. Rocard. « *Michel Rocard s'impose*, a dit le maire de Lille. *C'est autour de lui qu'il faut faire le rassemblement. Vous savez dans quelles conditions j'avais parlé de ce « candidat virtuel ». Ensuite cela a été le « candidat naturel ». Je pense qu'il doit être le candidat tout court.* » Dès samedi, M. Poperen, le premier, semblait entendre ces appels à la raison, en fixant les conditions d'une « *éventuelle synthèse d'action* » avec la motion A, la principale étant la « *mise en œuvre immédiate* » d'états généraux de la gauche européenne pour élaborer « *une charte de l'Europe sociale* ».

DANIEL CARTON
(avec les correspondants du *Monde*)

Bien que le PS en conserve la présidence

Le conseil général de la Gironde bascule à droite

GIRONDE : canton de Bordeaux-I (2e tour).

I., 10 699 ; V., 3 888 ; A., 63,66 % ; E., 3 680.

Ghyslaine Bœuf, sout. PS, 2 738 (74,40 %). *ÉLUE.*

Simone Noailles, app. RPR, adj. m. de Bordeaux, 942 (25,59 %).

[Avec 25,59 % des voix, le premier adjoint de Jacques Chaban-Delmas, Simone Noailles, subit une défaite cuisante face à Ghyslaine Bœuf, fille de l'ancien conseiller général et sénateur socialiste décédé le 27 août dernier. Le score de Ghyslaine Bœuf – près des trois quarts des suffrages exprimés – est d'autant plus spectaculaire qu'elle est complètement novice en politique. La sanction infligée par les électeurs – qui, il est vrai, ne se sont pas déplacés en masse – au premier adjoint tient probablement au double fait de l'usure du système Chaban-Delmas et d'un rejet de la personnalité de Mme Noailles : à faire de l'action sociale son seul et unique cheval de bataille, elle aura lassé jusqu'à son propre électorat.

10 octobre 1993 : I.,10 699 ; V., 3 894 ; A., 63,60 % ; E., 3 816 ; Ghyslaine Bœuf, 1 726 (45,23 %) ; Simone Noailles, 723 (18,94 %) ; Vincent Maurin, PC, 646 (16,92 %) ; Jacques Colombier, FN, c. r., 451 (11,81 %) ; Pierre-Louis Ducorps, div. d., 139 (3,64 %) ; Franck Poiton, Verts, 105 (2,75 %) ; Michel Bompa, ext. g., 26 voix (0,68 %).

2 octobre 1988 : I., 11 355 ; V., 4 131 ; A., 63,61 % ; E., 4 082 ; Marc Bœuf, c. s., PS, 2 651 (62,25 %) ; Jean Roquain, RPR, 1 607 (37,74 %).]

GIRONDE : canton du Bouscat (2e tour).

I., 20 216 ; V., 8 552 ; A., 57,69 % ; E., 8 121.

Dominique Vincent, RPR, c. r., 4 600 (56,64 %), *ELU.*

Alain Anziani, PS, c. r., 3 521 (43,35 %).

[Même si le candidat de la majorité arrive largement en tête avec 56,64 % des suffrages, le rétablissement du premier secrétaire fédéral du PS, M. Anziani, encore mal connu dans le paysage politique girondin et, notamment, dans ce canton, n'est pas négligeable. Il n'en reste pas moins que la victoire de M. Vincent a pour effet l'inversion du rapport de forces au sein du conseil général au profit de la droite. Ce scrutin était provoqué par la démission de Joëlle Dusseau, qui, devenue sénatrice en août dernier en remplacement de Marc Bœuf, avait décidé de renoncer à son siège de conseiller général pour se mettre en conformité avec la loi limitant le cumul des mandats.

10 octobre 1993 : I.,20 222 ; V., 7 735 ; A., 61,74 % ; E., 7 592 ; Dominique Vincent, 2 661 (35,05 %) ; Alain Anziani, 2 027 (26,69 %) ; Gérard Vibert, UDF-PR, 1 175 (15,47 %) ; Jacques Soulé, PC, 677 (8,91 %) ; Marcel Piacentini, FN, 531 (6,99 %) ; Jean-Jacques Rabeisen, Verts, 304 (4 %) ; Didier Collenot, ext. d., 217 (2,85 %).

2 octobre 1988 : I., 19 949 ; V., 9 075 ; A., 54,50 % ; E., 8 804 ; Joëlle Dusseau, PS, 4 405 (50,03 %) ; Gérard Vibert, UDF-PR, c. s., 4 399 (49,96 %).]

HAUTE-CORSE : canton de Niolu-Omessa (1er tour).

I., 2 906 ; V., 2 188 ; A., 24,70 % ; E., 2 159.

Jean-Baptiste Castellani, RPR, c. s., 1 196 (55,39 %), *RÉÉLU.*

Antoine-Louis Luisi, MRG, 798 (36,96 %) ; Nonce Geronimi, PS, 126 (5,83 %) ; Marie-Françoise Geronimi, RPR diss., 39 (1,80 %).

[Cette élection était rendue nécessaire par la décision du tribunal administratif de Bastia qui avait jugé, le 26 juin dernier, que les scrutins de mars 1993 avaient été faussés par la radiation de 117 électeurs, décidée par la Cour de cassation, mais intervenue seulement le 11 juin. M. Castellani, dont l'élection avait été ainsi invalidée, améliore de 3,72 points de pourcentage son score du second tour de mars dernier. Il conserve au RPR ce siège que détenait le MRG avant le renouvellement de mars dernier.

22 mars 1992 : I., 2 902 ; V., 2 383 ; A., 17,88 % ; E., 2 343 ; Antoine-Louis Luisi, MRG, 971 (41,44 %) ; Jean-Baptiste Castellani, RPR, 965 (41,18 %) ; Jean-Yves Acquaviva, CN, 137, (5,84 %) ; Nonce Geronimi, PS, 128 (5,46 %) ; Jean-Paul Albertini, MPA, 66 (2,81 %) ; Marie-Françoise Geronimi, div., 42 (1,79 %) ; Jean-Marie Santucci, PC, 17 (0,72 %) ; Marie-Jeanne Jacob Dit Luzie (FN), 17 (0,72 %).

29 mars 1992 : I., 2 902 ; V., 2 556 ; A., 11,92 % ; E., 2 483 ; Jean-Baptiste Castellani, 1 283 (51,67 %) ; Antoine-Louis Luisi, 1 200 (48,32 %).]

HAUTES-PYRÉNÉES : canton de Bordères-sur-l'Echez (1er tour).

I., 7 784 ; V., 4 091 ; A., 47,44 % ; E., 3 924.

Francis Tarissan, PS, c. s., m., 1 358 (34,60 %) ; Roger Paul, PC, 1 284 (32,72 %) ; Ernest-Jean Fourcade, UDF-rad, 771 (19,64 %) ; Antonin Landes, CPNT, 338 (8,61 %) ; Henri Cester, FN, 173 (4,40 %), *BALLOTTAGE.*

[Ce scrutin était provoqué par l'invalidation de celui de mars 1992 décidé par le Conseil d'Etat, le 23 juillet dernier, en raison de la distribution jugée tardive du bulletin municipal de Bordères-sur-l'Echez. M. Fourcade ne participera pas au second tour, faute d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 10 % des inscrits. Il est largement devancé par les deux autres candidats de gauche. Celui du Front national perd près de 5 points de pourcentage. Le président départemental de Chasse, pêche, nature, tradition, Antonin Landes, réalise une « percée ».

22 mars 1992 : I., 7 653 ; V., 5 648 ; A., 26,19 % ; E., 5 207 ; Francis Tarissan, 1 752 (33,64 %) ; Roger Paul, 1 478 (28,38 %) ; Ernest-Jean Fourcade, 1 248 (23,96 %) ; Henri Cester, 482 (9,25 %) ; Jacques Roques, div., 247 (4,74 %).]

TARN-et-GARONNE : canton de Castelsarrasin (2e tour).

I., 4 569 ; V., 2 519 ; A., 44,86 % ; E., 2 395.

Robert Benech, MRG, c. m. de Montauban, 1 374 (57,36 %). *ELU.*

Jacques Lavigne, UDF, c. s., 1 021 (42,63 %).

[M. Benech a facilement remporté cette partielle en devançant de 353 voix son adversaire de la majorité, dont la réélection, en mars dernier, avait été annulée par le Conseil d'Etat. Conseiller municipal de Montauban, il a bénéficié d'un bon report des voix communistes et de celles du représentant du Mouvement des citoyens auxquelles s'ajoutent assurément une partie des suffrages écologistes. Son adversaire, M. Lavigne, a, quant à lui, profité d'une meilleure mobilisation des électeurs.

10 octobre 1993 : I., 4 571 ; V., 2 312 ; A., 49,42 % ; E., 2 225 ; Robert Benech, 919 (41,30 %) ; Jacques Lavigne, 773 (34,74 %) ; Michel Bertrand, PC, 206 (9,25 %) ; Maurice Bonnal, MDC, 181 (8,13 %) ; Claude Pasquier, FN, 87 (3,91 %). Jean-Pierre Pabanel, Verts, 59 (2,65 %) ;

29 mars 1992 : I., 4 618 ; V., 3 013 ; A., 34,75 % ; E., 2 786 ; Jacques Lavigne, 1 406 (50,46 %) ; Robert Benech, 1 380 (49,53 %).]

ARDÈCHE : M. Chapuis (PS) a été réélu maire du Teil. – Le conseil municipal du Teil (Ardèche) a réélu, mercredi 13 octobre, Robert Chapuis (PS) au poste de maire. Ce dernier, ancien secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique dans le gouvernement de Michel Rocard, s'était démis de son mandat en raison d'un désaccord avec certains membres de sa majorité (*le Monde* daté 10-11 octobre).

Le Conseil d'Etat approuve l'avant-projet de réforme de la Constitution sur le droit d'asile

Le projet de révision de la Constitution sur le droit d'asile pourra être inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du 20 octobre. Le président de la République, au nom duquel une telle réforme doit être déposée sur le bureau du Parlement, devra alors, officiellement, l'avaliser. Le Conseil d'Etat, en assemblée générale, a approuvé, samedi 16 octobre, l'avant-projet (*le Monde* daté 10-11 octobre) qui lui avait été transmis le 7 octobre au soir. Comme sur tout projet de loi, le Conseil n'a fait que donner un « avis ».

Il estime que la disposition, jugée indispensable pour appliquer les accords de Schengen et de Dublin, doit être insérée dans le chapitre créé pour permettre la ratification du traité de Maastricht et intitulé : « Des Communautés européennes et de l'Union européenne ». Afin d'éviter que la France – en l'espèce, le Conseil constitutionnel –, ne soit amenée à porter une appréciation sur la manière dont ses partenaires appliquent le droit d'asile et la protection des droits de l'homme, le Conseil d'Etat suggère qu'il ne soit pas dit que la République peut conclure des accords avec des Etats qui « *respectent des engagements identiques aux siens* », mais avec ceux qui sont « *liés par des engagements...* ». Dans le deuxième paragraphe du texte – celui qui permet à la France de donner asile à une personne dont le cas relèverait normalement d'un autre Etat signataire de ces accords européens –, le Conseil propose une formule qui indique plus clairement qu'il s'agit d'une possibilité – et non d'une obligation –, offerte par « *la France* » et non pas, comme dans le texte qui lui était soumis, par « *les autorités de la République* ».

Th. B.

Selon plusieurs sondages

M. Balladur tire bénéfice de la cohabitation

La cote de popularité d'Edouard Balladur accuse une baisse de 6 points (chutant de 61 % à 55 % de bonnes opinions), selon le baromètre de BVA publié dans *Paris-Match* du 21 octobre, mais le niveau élevé de celle-ci conduit les instituts de sondage à tenter de décrypter les raisons, voire d'évaluer les effets, de cette bonne image (1).

Edouard Balladur est perçu comme un chef de gouvernement qui rassure. Parmi ses traits de caractère qui semblent séduire, un sondage Louis-Harris publié dans *Libération* daté 16-17 octobre identifie, en premier lieu, la « *compétence* » (39 %) et la « *modération* » (33 %), tandis que l'enquête de la SOFRES, publiée dans *le Figaro-Magazine* du 16 octobre, relève qu'il « *inspire confiance* » (53 %) et qu'il est « *honnête* » (43 %). Les Français apprécient en outre qu'il contribue à l'apaisement de la vie politique : selon la SOFRES, la principale raison de la popularité de M. Balladur est qu'il « *gère bien la cohabitation avec M. Mitterrand* » (44 %).

S'interrogeant sur le profil social des adeptes du « balladurisme », Louis-Harris relève que ceux-ci sont les plus nombreux chez les personnes âgées de soixante-cinq ans et plus (38 % de « *très bonnes opinions* »), les classes aisées ou moyennes supérieures (35 %), les catholiques pratiquants (43 %). Les « mauvaises opinions », elles, se recrutent surtout chez les personnes âgées de vingt-cinq à trente-quatre ans (39 %), les employés (36 %), les ouvriers (34 %) et les non catholiques (44 %).

L'image « sociale » du premier ministre accuse donc d'évidents signes de faiblesse. Son « *côté grand bourgeois* » vient en tête, selon Louis-Harris, des motifs d'irritation (29 %) tandis que, selon la SOFRES, son aptitude à se préoccuper « *de la même façon de toutes les catégories sociales* » (15 %) est classée comme la dernière raison qui explique sa popularité. Toutefois, l'électorat de gauche n'est pas insensible à la séduction balladurienne. Selon Louis-Harris, 57 % des électeurs de gauche ont une bonne opinion du chef de gouvernement, proportion qui grimpe, selon la SOFRES, à 63 % pour les électeurs du PS.

A droite, le « phénomène Balladur » est au zénith – 90 % des électeurs de l'UDF et 91 % de ceux du RPR se disent « adeptes » ou « supporteurs conditionnels », selon Louis-Harris –, mais il porte il en germe des risques de fracture. Selon un sondage de la SOFRES publié dans *le Nouvel Observateur* (daté 14-21 octobre), l'écart est de 34 points entre la proportion d'électeurs UDF-RPR qui fait confiance à Balladur (71 %) pour « *incarner la droite dans les années à venir* » et celle qui fait confiance à Jacques Chirac (37 %). Au sein du mouvement néogaulliste, selon ce dernier sondage, s'ils sont 50 % à penser qu'il « *serait normal* » que Jacques Chirac décide d'être candidat à l'élection présidentielle, car « *il dirige le plus grand parti de la majorité* », ils sont 43 % à penser que « *ce ne serait pas normal s'il n'est pas le candidat le mieux placé de la majorité* ».

F. B.

(1) Le sondage BVA pour *Paris-Match* a été réalisé du 2 au 6 octobre auprès de 964 personnes âgées de dix-huit ans et plus ; le sondage Louis-Harris pour *Libération* a été réalisé les 8 et 9 octobre auprès de 1 005 personnes âgées du dix-huit ans et plus ; le sondage SOFRES pour *le Figaro-Magazine* a été réalisé du 2 au 5 octobre auprès de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus ; le sondage SOFRES pour *le Nouvel Observateur* a été réalisé du 21 au 23 septembre auprès de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Réunissant les conseillers régionaux de son parti

M. Le Pen refuse les « opinions divergentes » au sein du Front national

LENS

de notre correspondant

Comme il l'avait fait en 1987, parce qu'il était un « *député à l'esprit libéral* », Léonce Deprez, maire (UDF-PSD) du Touquet (Pas-de-Calais), a prononcé une allocution de bienvenue, samedi 16 octobre, en accueillant Jean-Marie Le Pen, qui avait choisi cette cité balnéaire pour réunir les conseillers régionaux du Front national. Pendant deux jours, cent trente des deux cent trente-quatre élus lepénistes dans les régions ont participé, selon Jean-Yves Le Gallou, président du groupe d'Ile-de-France, à des « *sortes de journées parlementaires* ».

Elles avaient notamment pour but, d'après Carl Lang, secrétaire général et président du groupe régional du Nord-Pas-de-Calais, de montrer que ce mouvement est « *une force de propositions et d'alternance* ». Bruno Mégret, délégué général, a qualifié Edouard Balladur de « *Diafoirus* » et de « *virtuose du gâchis* ». S'exprimant sur l'aménagement du territoire, M. Le Pen a rappelé, comme il le fait sur tous les sujets, la nécessité de « *la préférence nationale* ». Tous ces intervenants ont insisté sur la discipline des élus. « *Il faut des votes unanimes* », a dit M. Mégret. « *Il faut préserver l'unité à tout prix et ne jamais étaler de désaccord en public* », a ajouté M. Le Gallou. « *Il n'est pas acceptable que des opinions divergentes apparaissent au sein du FN dans un débat* », a conclu M. Le Pen.

YVES JOUANNIC

Concurrencé par Bernard Bosson

M. Méhaignerie est candidat à sa propre succession à la tête du CDS

Pierre Méhaignerie sera bien candidat à sa propre succession lors du congrès du CDS, le 24 avril prochain, à Rouen. Le président du CDS a profité de la réunion du conseil politique, à huis clos, à l'Assemblée nationale, samedi 16 octobre, pour en faire l'annonce. « *J'ai beaucoup consulté les uns et les autres, j'ai longuement écouté*, a-t-il assuré. *Tous m'ont dit : il est impensable que le CDS se divise sur les questions de personnes durant les six prochains mois qui nous séparent du congrès, alors qu'il y a tout à faire.* » « *Face à toutes* [les] *échéances, j'ai l'intime conviction que mon devoir est de remplir ma mission à la tête du CDS jusqu'à l'élection présidentielle* », a déclaré M. Méhaignerie. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, qui guigne, lui aussi, la présidence du mouvement centriste, en a tiré aussitôt les conséquences. « *Tu as annoncé tes intentions, il y aura donc plusieurs candidatures* », a-t-il répliqué, en se portant implicitement sur les rangs.

Au-delà des sempiternelles proclamations sur la nécessité de l'union, réitérées samedi par M. Méhaignerie, le CDS va devoir vivre en campagne électorale jusqu'au congrès de Rouen. Les deux candidats à la présidence n'ont cependant pas intérêt à ce que leur concurrence se transforme en foire d'empoigne. Edouard Balladur ne le tolérerait certainement pas, s'agissant de deux ministres de son gouvernement. MM. Bosson et Méhaignerie n'auraient rien à gagner non plus à une lutte trop acharnée puisque leur querelle ne consacre que l'affrontement de deux plans de carrière. Le secrétaire général fait de la présidence du CDS la clef de son avenir politique, alors que, pour M. Méhaignerie, il s'agit du dernier levier susceptible de le faire entrer à Matignon au lendemain de l'élection présidentielle de 1995.

G. P.

Les liens entre le ministère de la justice et les procureurs généraux

Pierre Méhaignerie veut affirmer l'autorité du garde des sceaux sur la politique pénale

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, souhaite réaménager les rapports entre le ministre de la justice et les procureurs généraux. Un avant-projet de loi confiant clairement la définition de la politique pénale au ministre de la justice a été examiné, jeudi 13 octobre, par le Conseil d'Etat.

Le statut du parquet est devenu l'un des thèmes récurrents du débat judiciaire. Alors que certains souhaitent maintenir la subordination hiérarchique qui unit le garde des sceaux au ministère public, d'autres aimeraient voir se distendre ce lien. Dans leur travail quotidien, les substituts des 181 parquets de France sont rarement confrontés à des instructions directes émanant du ministre de la justice, mais les récentes « affaires » ont montré que cette subordination pouvait se montrer très utile : en 1991, l'enquête préliminaire sur les malversations financières de l'Olympique de Marseille avait ainsi été classée sans suite par le procureur à la demande expresse du ministre de la justice, Henri Nallet.

Le garde des sceaux, qui a autorité sur tous les magistrats du ministère public de France, dispose actuellement de deux prérogatives : il définit par voie de circulaire la politique pénale qu'il souhaite voir appliquée dans les parquets, et intervient par voie d'instructions dans les dossiers individuels qui lui ont été signalés. Cette dernière prérogative, qui est la plus contestée puisqu'elle permet au ministre de la justice d'intervenir directement dans un dossier judiciaire, est encadrée par un article du code de procédure pénale, qui précise que le ministre peut *« dénoncer au procureur général les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites que le ministre juge opportunes. »* La loi autorise donc clairement le garde des sceaux à ordonner à un procureur d'engager des poursuites, mais elle reste muette sur le point le plus sensible du débat : la possibilité, pour le ministre, d'imposer à un procureur le classement sans suite d'un dossier, et donc son enterrement définitif.

Dans un discours prononcé au Sénat en 1992, le garde des sceaux de Pierre Bérégovoy, Michel Vauzelle, avait clairement revendiqué ce droit : *« Si l'on entend que le ministre exerce ses responsabilités,* notait-il, (...) *on le mettra en mesure non seulement de donner aux parquets des instructions à caractère général, mais aussi des instructions particulières qui peuvent être des instructions de poursuite ou de non-poursuite ».* Henri Nallet partage cette opinion : dans son livre de souvenirs (1), il affirme que le garde des sceaux pouvait, avec l'assentiment du procureur, *« empêcher la mise en route de la justice ».* Aux yeux de la plupart des juristes, le silence de la loi vaut pourtant interdiction : contrairement à MM. Nallet et Vauzelle, ils estiment que la loi n'autorise pas le garde des sceaux à ordonner à un procureur le classement d'un dossier.

Au nom de la transparence

Ces dernières années, l'interventionnisme répété de la chancellerie dans les « affaires » a poussé nombre d'hommes politiques à appeler de leurs vœux l'autonomie, voire l'indépendance, du ministère public. En 1991, dans *Faits et Arguments*, Raymond Barre affirmait ainsi *« attacher une importance cruciale » à « l'indépendance »* des magistrats du parquet, tandis que Jacques Toubon déclarait à plusieurs reprises à l'Assemblée nationale vouloir rompre les liens entre le garde des sceaux et les procureurs.

Ce débat sur les garanties apportées aux magistrats du ministère public a fini par se traduire timidement dans la loi : la réforme du statut de la magistrature engagée par Henri Nallet a ainsi institué une Commission consultative du parquet qui, depuis le début de l'année, donne son avis sur toutes les propositions de nominations concernant le ministère public à l'exception des procureurs généraux.

Les instructions individuelles du garde des sceaux, qui étaient au cœur du débat sur les « affaires », ont, elles aussi, fait l'objet d'une réforme. Au nom de la transparence, la loi du 4 janvier 1993 a ainsi obligé le ministre à transmettre ses instructions par écrit. Au mois de juillet, Pierre Méhaignerie a complété la loi en faisant verser ces instructions écrites au dossier. Malgré les demandes du monde judiciaire, la possibilité, pour le ministre, d'imposer un classement sans suite à un procureur n'a cependant pas été explicitement exclue, mais Pierre Méhaignerie s'est engagé à respecter ce principe à titre personnel. *« Je n'adresserai jamais à un procureur,* notait-il dans un entretien accordé au *Monde, l'ordre de ne pas engager ou d'arrêter les poursuites, qu'il s'agisse d'un homme politique ou d'un simple ciotyen. »*

Aujourd'hui, le ministre de la justice souhaite poursuivre ce réaménagement des rapports entre la chancellerie et les parquets. Il s'agit cette fois d'harmoniser une politique pénale qui varie souvent au gré des procureurs et des situations locales. Un avant-projet de loi a donc été élaboré par la direction des affaires criminelles et des grâces, qui l'a envoyé au mois de septembre aux trente-cinq procureurs généraux de France afin de recueillir leurs observations. Dans cette lettre, le ministère affirme vouloir *« mieux affirmer la cohérence générale de l'action publique dans la lutte contre la délinquance et renforcer le rôle de l'autorité judiciaire dans la direction et le contrôle des services de police judiciaire ».*

Aux yeux de la chancellerie, cette cohérence passe par une claire affirmation du rôle du ministre dans la définition de la politique pénale. Le code de procédure pénale actuel, qui se contente, sans même mentionner le garde des sceaux, de confier *« l'application de la loi »* au procureur général pourrait donc être revu. Dans son premier article, l'avant-projet affirme ainsi d'entrée : *« Le ministre de la justice veille à l'application de la loi pénale ».* Cette politique pénale s'imposerait, en outre, de manière plus contraignante : alors qu'elle fait aujourd'hui l'objet de circulaires qui laissent aux procureurs de confortables marges d'appréciation, l'avant-projet prévoit de les faire connaître au procureur général *« sous forme d'instructions. »* Le procureur de la République définirait alors les priorités locales de politique criminelle *« dans le cadre des orientations générales arrêtées par le ministre de la justice et assure la mise en œuvre. »*

« Un texte dangereux »

Ce texte a suscité la colère de l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré), qui estime juge l'avant-projet *« dangereux ». « On ajoute une nouvelle barrière à la liberté des parquets en transmettant les orientations de politique pénale par le biais d'instructions générales qui s'imposent directement aux procureurs,* note Valéry Turcey, le secrétaire général de l'US M. *De plus, les injonctions de poursuites dans les affaires particulières sont maintenues et les injonctions de classement ne sont toujours pas interdites. »*

« A nos yeux, renchérit le secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), Alain Vogelweith, *c'est au procureur de la République et non au garde des sceaux de définir la politique pénale car c'est lui qui est en contact avec la réalité locale. »* Quant à l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), elle estime par la voix de Dominique Matagrin qu'il suffirait d'appliquer les règles actuelles, qu'elle juge *« simples et claires »*.

Le Conseil d'Etat, qui a examiné le texte jeudi 13 octobre, s'est lui aussi montré réservé, notamment face aux fameuses « instructions ». *« Nous ne voulons absolument pas remettre en cause le statut du parquet ou ses pouvoirs en matière d'opportunité des poursuites,* rétorque-t-on à la chancellerie . *Nous voulions seulement inscrire la pratique actuelle dans le code de procédure pénale afin de consacrer ce qui se fait déjà. Le terme d'instruction est peut-être trop contraignant. Nous allons donc donc tenter de trouver une formule qui invite à plus de souplesse. »* La chancellerie, qui souligne qu'il ne s'agit pour l'instant que d'un avant-projet de loi, affirme donc poursuivre ses réflexions. *« Si ce texte doit susciter de vifs débats, l'idée de départ sera approfondie. En tout cas, il n'est plus question de le présenter très prochainement »*

ANNE CHEMIN

(1) Henri Nallet, *Tempête sur la justice*, éditions Plon, 1992.

CLÉS/ *Le parquet*

■ Le ministère public regroupe les procureurs généraux des cours d'appel, les procureurs de la République des tribunaux et les substituts. Ces magistrats, qui représentent la société, dirigent les services de police et de gendarmerie agissant dans le cadre de la police judiciaire, engagent les poursuites, requièrent lors des audiences l'application de la loi et veillent à l'exécution des décisions.

■ Le statut de la magistrature, qui date de 1958, précise que les magistrats du parquet sont *« placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice ». « A l'audience,* ajoute le texte, *leur parole est libre. »*

■ La réforme du statut de 1992 a institué une Commission consultative du parquet (CCP) chargée de donner un avis sur les propositions de nominations formulées par le garde des sceaux à l'ensemble des emplois du parquet à l'exception du procureur général près la Cour de cassation et des procureurs généraux. Présidée par le procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche, la CCP est composée de six représentants du ministère de la justice et de six magistrats du parquet élus par leur pairs pour quatre ans.

■ La réforme constitutionnelle approuvée par le Congrès cet été prévoit de remplacer cette commission par une formation spéciale du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Composée, outre le président de la République et le garde des sceaux, de cinq magistrats du parquet, d'un magistrat du siège, d'un conseiller d'Etat et de trois personnalités désignées par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale, cette formation donne son avis sur les nominations des magistrats du parquet à l'exception des procureurs généraux et sur les sanctions disciplinaires concernant ces mêmes magistrats.

RELIGIONS

Touchant à l'une des règles les plus controversées dans l'Eglise

Des évêques allemands préconisent une attitude plus ouverte envers les divorcés remariés

Trois évêques allemands viennent, pour la première fois, de préconiser l'accès des divorcés remariés aux sacrements. Le débat sur l'une des questions les plus taboues dans l'Eglise est aussi relancé par une déclaration des évêques italiens.

L'Eglise catholique serait-elle à la veille de renoncer à l'une de ses règles les plus contestées, y compris dans ses propres rangs : celle qui interdit aux divorcés remariés l'accès aux sacrements? La controverse croît avec le nombre des divorces. De plus en plus d'objections sont soulevées dans les synodes diocésains.

Trois évêques allemands, et non des moindres – Karl Lehman, évêque de Mayence et président de la conférence épiscopale, Oskar Saier, archevêque de Fribourg, vice-président, et Walter Kasper, évêque de Rottenburg, l'un des théologiens favoris de Jean-Paul II, – viennent de publier un texte qui vise à faire sauter le verrou (1).

Ils reconnaissent d'abord que la discipline actuelle est impraticable. Rappelée dans le document du pape *Familiaris consortio* (1980), la condition pour que des divorcés remariés puissent communier à la messe est qu'ils vivent en union conjugale *«comme frère et sœur»*, c'est-à-dire qu'ils restent chastes. *«Beaucoup considèrent une telle recommandation comme contraire à la nature et non crédible (...). Assurément, une telle forme d'existence, à la longue, ne peut être menée»*, écrivent les trois évêques allemands.

Tout en défendant le principe absolu de l'inviolabilité du mariage et sans remettre en cause les textes actuels, ils préconisent un examen, au cas par cas, de la situation des divorcés remariés qui souhaitent se réconcilier avec l'Eglise et pouvoir accéder à ses sacrements, y compris l'Eucharistie. *«Il ne peut s'agir d'une admission officielle, générale, dans les formes liturgiques*, précisent ces trois évêques. *Mais*, ajoutent-ils, *dans un entretien explicite des partenaires d'une seconde union conjugale avec un prêtre, où la situation globale est l'objet d'un éclairage en profondeur, sincère et objectif, il peut apparaître que les conjoints puissent se voir autorisés, en conscience, à s'approcher de la table du Seigneur.»* Les conditions sont énumérées : *«Un long itinéraire de réflexion et de pénitence»*; un *«entretien spirituel avec un prêtre»*; *«un repentir et une conversion»*. Il ne faut *«rien admettre indistinctement, ni rien exclure indistinctement»*, concluent les auteurs de ce texte. C'est la première fois que des évêques se prononcent de manière aussi ouverte sur une telle question. Ils demandent même à leurs prêtres de tout faire pour favoriser une réintégration aussi concrète (mais non complète) que possible des divorcés remariés dans l'Eglise.

Cette déclaration coïncide avec la publication, cette semaine, par l'épiscopat italien, d'un Directoire de pastorale familiale, qui n'exclut pas non plus l'examen au cas par cas de la situation des divorcés remariés, mais énonce des conditions à leur réintégration dans l'Eglise qui suscitent en Italie de nombreuses réactions. Les divorcés *«doivent se repentir sincèrement et réparer complètement le mal accompli»*, écrivent les évêques italiens. Pour recevoir la communion, les divorcés doivent non seulement *«interrompre leur vie sexuelle réciproque»*, mais aussi aller recevoir ces sacrements *«dans une église où ils ne sont pas connus pour éviter le scandale»*! *«Humiliation et hypocrisie»*, commente le *Corriere della sera*.

Après la sortie en France de son livre préconisant une plus grande tolérance, Mgr Armand Le Bourgeois, ancien évêque d'Autun (Saône-et-Loire), avait essuyé une remontrance du nonce apostolique à Paris (2). En 1992, l'épiscopat français avait publié un document qui souhaitait aussi que les divorcés remariés ne soient plus traités comme des marginaux, «excommuniés» de fait. Mais ce texte maintenait leur exclusion des sacrements.

H. T.

(1) Ce texte, daté du 10 juillet, vient d'être publié dans le numéro de septembre de *Herser Korrespondenz*. Ces trois évêques font valoir leur solidarité géographique pour expliquer une démarche qui n'aurait pas été possible au niveau de l'épiscopat en général, dominé en Allemagne, autour du cardinal Meissner de Cologne, par des courants conservateurs.

(2) Il s'agit du livre *Chrétiens divorcés remariés*. Du même auteur, sur le même thème et chez le même éditeur (Desclée de Brouwer), un nouveau livre sortira dans quelques semaines.

SOLIDARITÉ

La journée

Mobilisation contre la pauvreté

«La misère n'est pas une fatalité», ne cessait de proclamer le Père Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD Quart-monde qui avait fait sceller, le 17 octobre 1987, sur le parvis du Trocadéro à Paris, une dalle portant l'inscription : «Là où les hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré». Le dimanche 17 octobre était, par décision des Nations unies, pour la première fois, journée mondiale du refus de la misère.

De nombreuses célébrations ont eu lieu dans plusieurs pays (Belgique, Allemagne, Pays-Bas...) et notamment au Palais des Nations Unies. A Paris, des personnalités de différentes sensibilités politiques et religieuses se sont réunies place du Trocadéro autour des représentants du quart-monde conduitspar le mouvement ATD. Il y avait là Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Jacques Delors président de la Commission européenne, le cardinal Jean-Marie Lustiger, le grand rabbin Sitruk...

La cérémonie a été l'occasion pour le mouvement ATD Quart-monde de souligner certains dysfonctionnements de la société actuelle, tels que la séparation des enfants de leur parents alors qu'il faudrait au contraire soutenir la cellule familiale dans les périodes difficiles, ou des vacances de postes de travailleurs sociaux dans les endroits les plus défavorisés. Le mouvement a présenté les grandes lignes d'une «loi d'orientation» élaborée avec d'autres associations et différentes personnalités pour lutter contre la pauvreté. En réponse, Mme Veil a indiqué qu'elle rendra public dans quelques jours le «plan d'hébergement pour l'hiver qui doit permettre d'aider les plus pauvres à trouver un abri lors des grands froids». Elle a annoncé son intention de faire, au printemps prochain, des propositions pour un projet de loi sur la famille, permettant de s'attaquer aux difficultés des plus pauvres.

De son côté, l'abbé Pierre s'est adressé à la jeunesse, «première génération planétaire», afin qu'elle se mobilise pour «la seule guerre pouvant être dite belle, la riposte à l'agression universelle de la misère contre tous les peuples» .

Le pasteur Albert Finet est mort

Ancien directeur de l'hebdomadaire protestant *Réforme*, le pasteur Albert Finet est décédé le samedi 16 octobre.

Descendant d'un hôtelier catholique et d'un vigneron protestant, comme il aimait à le rappeler, Albert Finet était né en 1899 à Marsauceux (Eure-et-Loir). Il fait des études à Paris, à Lausanne, un an de formation biblique à Jérusalem – où il se lie avec le Père Lagrange – et le voici pasteur de l'Eglise réformée, à Evreux puis à Montrouge. Aumônier de la marine à Brest et au Maroc, rappelé par le président Marc Boegner en 1942, il conçoit avec quelques amis l'hebdomadaire protestant que sera *Réforme*.

Autour de lui, Jean Bosc et Pierre Bourguet, Denise Berthoud, Jean de Cayeux, Henri Lauga et René Morley, d'autres qui se reconnaissaient dans la théologie dialectique et confessante de Karl Barth. Le numéro un de *Réforme* sortait le 24 mars 1945 et Albert Finet, directeur jusqu'en 1970, s'entourait de collaborateurs tels que René Courtin, Jacques Ellul, Jacques Walch et André Philip, Roland de Pury, Paul Ricœur, Alfred Grosser, Albert-Marie Schmidt. Et *Réforme*, qui se voulait *«chaque semaine un regard protestant sur l'actualité»*, gagnait en audience tant dans la presse que dans les Eglises.

Le pasteur Finet, sérieux et souriant, sentinelle avisée et plume courageuse, sut affirmer une réelle présence protestante dans l'actualité. Paysan savoureux, il avait ce don de l'amitié sans complaisance dont j'ai tant bénéficié.

MICHEL LEPLAY
directeur de *Réforme*

CORRESPONDANCE

L'affaire Noir-Botton

Une lettre de M. Crasnianski

Après la publication, dans le Monde *du 8 octobre, d'un article de Robert Belleret intitulé «Le PDG de Kis est mis en examen pour abus de biens sociaux», Serge Crasnianski, PDG de la société grenobloise Kis, nous a envoyé la lettre suivante :*

Conformément à un usage devenu quasiment institutionnel, votre journal a rapporté, dans son édition du vendredi 8 octobre 1993, différents éléments de l'instruction pénale poursuivie par M. le juge Philippe Courroye, au mépris du secret qui devrait s'attacher à cette procédure.

Je signale à ce sujet à votre attention que, choqué de constater que les principes les plus élémentaires du code de procédure pénale sont dans cette affaire soit ignorés, soit foulés aux pieds de façon systématique, j'ai déposé tout récemment une plainte contre X... pour violation du secret de l'instruction entre les mains de M. le doyen des juges d'instruction près le tribunal de grande instance de Lyon.

Votre journal écrit que je n'ai *«toujours pas fourni la moindre trace»* des études correspondant aux factures prétendument fausses qui ont été payées par Kis à Pierre Botton. Permettez-moi de vous indiquer que cette allégation, particulièrement dommageable pour Kis et pour moi-même, est inexacte :

Alors qu'il n'est pas d'usage courant que soient conservés en archives pendant plus de six ans des matériels de marketing devenus inutiles, les services de Kis ont pu tout de même retrouver quelques fragments d'études que Pierre Botton a reconnu avoir fournies à Kis. Ces études avaient d'ailleurs été présentées à une réunion des clients de Kis les 27 et 28 septembre 1987.

Les propos qu'aurait tenus Pierre Botton sur ses relations avec moi n'engagent que lui et n'appellent pas d'autres commentaires que ceux que j'ai déjà exprimés il y a plusieurs mois, notamment dans vos colonnes (*le Monde* du 20 mai 1993).

Je peux cependant vous assurer que je n'ai à aucun moment *«échangé quelques sourires»* (sous-entendu, de connivence) avec Pierre Botton, comme ce dernier tente de l'accréditer.

Pour ce qui est de la lettre de M. Michel Noir en date du 29 septembre 1987 que vous citez une fois de plus, la cause est entendue : M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur de l'époque, ne faisait qu'annoncer à la société Kis une décision qui avait été prise le 11 septembre 1987 par le Comité de développement extérieur (CODEX), ainsi que cela a d'ailleurs été confirmé au magistrat instructeur par M. le directeur de la direction des relations économiques extérieures (DREE).

[Nous prenons acte de la plainte déposée par M. Crasnianski pour «violation du secret de l'instruction». Elle s'ajoute à une demi-douzaine d'autres émanant de différentes personnalités figurant dans le dossier Noir-Botton. Nous donnons acte à M. Crasnianski qu'il aurait bien remis *«quelques fragments d'études que Pierre Botton a reconnu avoir fournies à Kis»*. M. Botton le reconnaîtrait d'autant mieux qu'il s'agit de l'«habillage» – sous la forme de 3 à 4 feuillets de schémas et de textes sans la moindre valeur commerciale apparente – qu'il dit avoir fourni pour justifier quelque 900 000 francs de règlement. Quant aux sourires, c'est effectivement Pierre Botton qui a pris la responsabilité de les évoquer devant nous. – R. B.]

mondiale du refus de la misère célébrée dans de nombreux pays

Plus rapide est la chute

Voilà seulement deux ou trois ans, ces deux familles de Mesnil-le-Roi (Yvelines), rencontrées par l'intermédiaire du Secours catholique, n'imaginaient même pas qu'elles devraient, sous peu, frapper à la porte du bureau d'aide sociale de leur mairie et de la permanence locale de l'association caritative. *«Jamais je n'aurais pensé en arriver là»*, soupire Odile, quarante-cinq ans. *«J'ai longtemps hésité, sur le bord même du trottoir, avant de franchir l'entrée du Secours catholique, mais je n'avais plus le choix»*, assure l'autre chef de famille, Christian, trente ans.

Plus rapide est la chute. C'est ce qui détonne en premier, aujourd'hui, dans la constante aggravation du chômage, cause essentielle du dénuement de ces deux familles, parmi des milliers semblables. Deux familles françaises, naguère sans histoires autres que personnelles, logées dans un lotissement HLM plutôt bien entretenu, vivant dans cette commune de six mille habitants plutôt bourgeoise. Deux de ces familles que l'on dit modestes, qui se contentaient d'appartenir au monde du travail, sans toujours pouvoir joindre les deux bouts, mais capables, l'incitation au crédit aidant, de subvenir à leurs besoins. Deux familles éloignées du quart-monde et de la marginalité.

Et puis, en un rien de temps, c'est la désolation. Elles sont comme emportées par la crue d'une rivière, toutes digues sociales rompues. Odile était machiniste à la RATP, comme son second mari. Un jour de 1988, l'occasion s'est offerte à eux de prendre la gérance d'une station-service à Mesnil-le-Roi, pour un salaire équivalent, 8 000 F nets par mois. Ils ont présenté des garanties suffisantes aux yeux de la compagnie pétrolière. Sous l'impulsion d'Odile, surtout, le chiffre d'affaires de cette station-service remonte.

Drame en février 1991 : le mari, dépressif, disparaît. Selon la police, il se serait jeté dans la Seine, mais son corps n'a pas été retrouvé. Odile, qui avait embauché un jeune mécanicien, aurait pu continuer d'assurer seule la direction de l'établissement. Mais la compagnie pétrolière exigeait la présence d'un couple. *«Elle m'a forcée à démissionner en novembre 1991»*, affirme l'ancienne machiniste.

Pour prendre cette gérance, Odile avait signé à cette compagnie un chèque de 260 000 F, moyennant l'ouverture d'un crédit sur cinq ans. On l'a mise en demeure de rembourser et de quitter le logement de fonction qu'elle occupait au-dessus de la station, en ne lui accordant que quelques mois de délai. Sa prime de fin de gérance (80 000 F) a été engloutie dans ce remboursement, sans être, de loin, suffisante. Odile s'est enferrée auprès d'organismes de crédit, mais ce procédé a aussi ses limites.

Et, un sombre matin, plus de travail, plus de logement, plus d'argent, pas de famille ni d'amis qui puissent l'aider. Avant de rencontrer la déléguée du Secours catholique, elle n'avait trouvé personne pour se porter garant dans la location d'un nouvel appartement. Elle allait grossir la cohorte des SDF et les files des Restaurants du cœur, avec ses deux enfants à charge, quand s'est manifestée la compréhension de la mairie et de l'association caritative.

«Descente aux enfers»

Aujourd'hui, Odile a retrouvé un travail – employée de bureau au comité d'entreprise de... la RATP –, et un F4. *«J'ai eu de la chance»*, parvient-elle à dire. Mais elle n'est pas tirée d'affaire pour autant : salaire et allocations confondues (7 900 F nets par mois) passent, pour une grande part encore, dans les remboursements, sans laisser grand-chose pour la nourriture, les vêtements et les soins médicaux.

Surendetté, Christian l'est également. Plombier-carreleur OHQ, il en avait assez d'être sous-payé – *«jamais plus de 5 600 F nets par mois»* – en regard de sa qualification. Il a abandonné le bâtiment pour suivre et réussir, amoureux des bêtes, un stage de maître-chien en août 1991. Tout est allé relativement bien jusqu'en décembre 1992, avec un salaire de 8 000 F par mois, encore qu'il ait à payer, depuis 1990, de lourdes dettes... héritées de ses parents.

A la fin de l'année dernière, il est blessé dans un parking souterrain, alors qu'il a affaire à des voleurs de voitures, et il refuse de reprendre ce poste, où la sécurité, estime-t-il, n'est pas assurée (pas de collègue, pas de téléphone). Sa société de gardiennage le remercie.

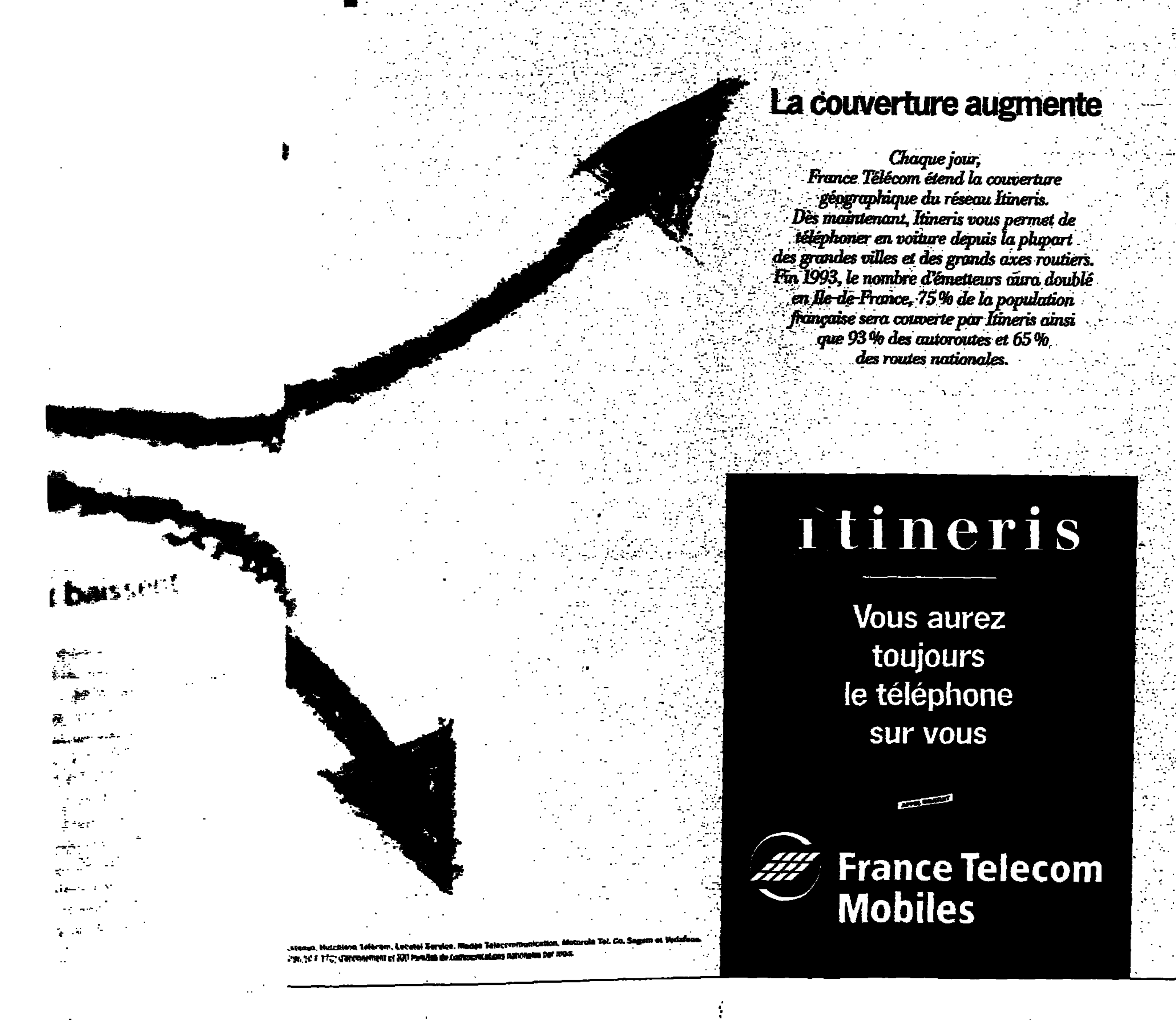
Dans le même temps, sa femme, Danièle, plus âgée que lui, ne trouve presque plus de travail. Elle est mécanicienne de confection et, dit-elle, *«si l'on veut être déclarée dans ce métier-là, il faut passer par les boîtes d'intérim. Sinon, c'est l'esclavage dans des ateliers clandestins»*. Résultat : elle a gagné 600 F en février dernier et travaillé quatre heures en mars. Depuis, plus rien. Pour eux, le premier semestre de 1993, c'est *«la descente aux enfers»*.

En l'espace de six mois, les arriérés de loyer s'accumulent et le couple est menacé d'expulsion. On vient saisir le poste de télévision et un meuble-bureau, le reste étant déclaré *«sans valeur»*. Le téléphone est coupé. Comme toujours en pareil cas, les inévitables et prétendus «frais de dossier», dont tout un chacun ignore le détail, et les majorations diverses alourdissent les dettes.

A Christian et à bien d'autres, les organismes créanciers, publics ou privés, paraissent aujourd'hui de plus en plus pressés de rentrer dans leurs fonds, tandis qu'à l'inverse, les établissements payeurs retardent de plus en plus leurs versements. Danièle n'a toujours rien touché des ASSEDIC et l'on vient même de réclamer à son mari un trop, perçu de 746 F au titre du RMI...

Car Christian retravaille depuis quelques semaines, en sous-traitance cette fois. Il s'est établi à son compte, toujours comme maître-chien. Son beau-fils, qui gagne 1 700 F par mois en apprentissage, lui a avancé 1 000 F pour qu'il puisse constituer son dossier auprès du tribunal et de la chambre de commerce. A la maison, il faut aussi nourrir «l'outil de travail», un berger allemand de quatre ans. *«C'est nous qui nous privons, forcément»*, dit Christian.

MICHEL CASTAING



La FNARS alerte les députés

Avant même la fin de l'examen du projet de loi de finances par le Parlement, des responsables de l'action sociale obéissant à des consignes de préfets ont adressé une lettre aux directeurs de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) les avertissant d'une diminution drastique de l'apport de l'Etat en 1994. C'est le cas notamment dans le Rhône et dans les Alpes-Maritimes. *«On est en train de démolir ce que nous avons tant eu de mal à construire pour venir en aide aux personnes en marge de la société»*, commente Jean-Jacques Delarbre, président de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale), organisme qui regroupe 400 des 700 centres (*le Monde* du 22 septembre).

Soutenue par l'UNIOPSS, l'Armée du salut, le Secours catholique, ATD-Quart monde et Emmaüs France, la FNARS a saisi du dossier ministres, parlementaires, hauts fonctionnaires et médias pour demander un amendement gouvernemental au projet de budget. Actuellement plusieurs CHRS traversent des difficultés de gestion, à cause, notamment, de retards de paiement de la part de l'Etat. Selon la FNARS, il faudrait ajouter au minimum 300 millions de francs aux 2,197 milliards accordés en 1993, pour simplement maintenir l'activité des centres. Or, le budget 1994 prévoit 2,166 milliards. *«Est-ce le moment, alors que le chômage s'acccroît et qu'il y a de plus en plus de personnes en situation de précarité, d'obliger les CHRS à réduire leurs activités ou même à fermer leurs portes?»*, demande M. Delarbre.

Le président de la FNARS n'ignore pas que des questions se posent, notamment sur la place des centres dans le dispositif d'insertion, sur l'opportunité d'en donner la tutelle aux départements et, depuis quelque temps, sur leur gestion. Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) datant de l'an dernier a pourtant nettement affirmé l'utilité des CHRS qui peuvent faire de l'accueil d'urgence mais proposent surtout une démarche d'insertion pour les sans domicile fixe, les jeunes marginaux, les victimes de violences familiales, les ex-détenus, ex-prostituées et aussi les personnes sortant d'un traitement psychiatriques, d'une cure de désintoxication (alcool, drogue). Il a même recommandé d'intensifier leur réseau dans les départements où leur nombre est jugé insuffisant et souligné l'importance pour l'Etat de conserver sa tutelle.

CHRISTIANE CHOMBEAU

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

La Russie reconnaît avoir déversé des déchets nucléaires en mer du Japon

Confirmant l'information donnée par l'organisation écologique Greenpeace, la Russie a reconnu, dimanche 17 octobre, avoir déversé 1 500 à 2 000 mètres cubes de déchets nucléaires liquides en mer du Japon, tout en ajoutant qu'elle en avait au préalable informé les pays voisins. Un expert du ministère de l'environnement russe, Vitali Lystov, a précisé que ces déchets, jetés par le cargo russe *TNT-27* à 550 kilomètres à l'ouest de l'île septentrionale de Hokkaido, émettent des *«radiations faibles»*. Ils proviendraient d'une usine de réparation de sous-marins nucléaires proche de Vladivostok et seraient «seulement» constitués d'isotopes bêta et gamma – c'est-à-dire d'éléments radioactifs dont la durée de vie n'excède pas quelques siècles.

Le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, a démenti, lundi 18 octobre, les déclarations de Moscou, affirmant que Tokyo n'avait pas été informé par avance de cette opération. Le chef du gouvernement japonais estime celle-ci d'autant plus «regrettable» que le Japon avait demandé à la Russie de mettre fin au déversement de déchets nucléaires en mer à l'occasion de la visite à Tokyo de Boris Eltsine. – *(APF, AP, Reuter.)*

POLICE

Echec d'une opération anti-ETA sur la côte basque

L'opération de police lancée, dimanche 17 octobre, dans la région de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), pour arrêter Juan Miguel Mitxelena-Berasarte, responsable présumé des passages des commandos d'ETA entre la France et l'Espagne, n'a pas abouti. Avec l'aide de la gendarmerie et en présence de membres de la Guardia civile, une quinzaine de personnes ont été interpellées, dont le couple qui hébergeait Mitxelena, à Urrugne. Mais celui-ci avait pris la fuite.

L'objectif de cette vaste opération était de désarticuler le réseau de passeurs d'ETA alors que l'industriel Julio Iglesias-Zamora est détenu depuis cent six jours par l'organisation clandestine dans un lieu que la police espagnole juge proche de la frontière. Selon des sources espagnoles, l'échec de l'opération de dimanche serait dû à une «fuite». Il y a une dizaine de jours, par un appel anonyme au journal nationaliste basque *Egin*, un policier français aurait annoncé l'imminence d'une vaste opération de police en France. – *(Corresp.)*

SPORTS

RUGBY

La France bat la Roumanie 51-0

La progression bleue

Le Quinze de France s'est largement imposé à celui de Roumanie, 51-0, dimanche 17 octobre à Brive. A Dax, les Australiens, qui commençaient samedi une tournée en France et qui rencontreront les Français lors de deux tests-matches, les 30 octobre et 6 novembre, ont battu une sélection d'Aquitaine, 30-15.

BRIVE

de notre envoyé spécial

L'équipe de France de rugby n'a pas trébuché sur son Israël à elle. Sur sa liste d'infamie, elle n'ajoutera pas Brive aux déroutes précédentes de Nantes l'an dernier face à l'Argentine, ou d'Auch en 1990 contre la Roumanie. Dimanche, les Roumains ont eu le bon goût de rester à leur place. Celle de représentants d'un pays où le rugby est ravalé par la crise économique au rang d'activité superflue. Celle d'une équipe orpheline de ses sponsors, saignée par l'exode de ses meilleurs joueurs. Les Roumains ont encaissé 51 points sans en rendre un seul, leur pire déculottée sur le sol français depuis 1924. Sur la pelouse de Brive, ils n'ont posé aucun piège susceptible d'enrayer la progression des lignes bleues. A peine ont-ils réussi à lancer, en quittant le terrain, une bombe à retardement dans le camp d'en face : le doute qui se glisse toujours dans les trop grands écarts au tableau d'affichage.

Maçons et architectes

Comme si l'on ne venait jamais vraiment à bout des petites équipes. Face à elles, les défaites se transforment en catastrophes nationales et déclenchent les sarcasmes. Les victoires, elles, résistent à l'analyse. Leur netteté accroît paradoxalement leur illisibilité. L'équipe de France s'est-elle seulement engouffrée dimanche dans les faiblesses d'un adversaire en charpie ? Pierre Berbizier préférait dédaigner la question. L'entraîneur ne relevait que le *« sérieux »* de son groupe et la *« confirmation de sa progression »*. Des formules de maître d'école, satisfait d'une rentrée studieuse, et d'autant moins enclin à faire la fine bouche qu'il était l'un des seuls à croire dans les mérites de ses élèves, il y a moins d'un an.

Au lendemain de la défaite de Nantes, la Fédération française de rugby (FFR) n'avait alors pas fait l'économie d'une nouvelle crise politique. Sur le terrain, Pierre Berbizier, confirmé dans ses fonctions d'entraîneur et flanqué d'un comité de sélection, devait à la fois reconstruire une équipe et obtenir des résultats. Les travaux commencent pendant le Tournoi des cinq nations. Pierre Berbizier, qui veut bâtir sur des fondations solides, martèle trois maîtres mots : défense, discipline et conquête. Mais les malentendus s'élèvent au même rythme que la maison. Occupés à retaper la ruine, les joueurs ne se font plus que des passes de maçons. Le *french flair* est enfoui sous les gravats, les ballons tombent, le public grince. L'équipe semble manquer de ces architectes qui savaient jadis lui dessiner un jeu de fioritures. Au bout du compte, les Français gagnent le Tournoi, avec trois victoires laborieuses et une courte défaite en Angleterre.

Puis vient la bonne surprise de la tournée en Afrique du Sud au début de l'été. En deux tests-matches – un nul et une victoire – l'équipe de France prouve qu'elle peut tenir tête aux Springboks, qui n'ont guère tardé à rejoindre l'élite ovale. Le temps d'une tournée, les joueurs tricolores semblent avoir rejoint le peloton de tête du rugby mondial. La saison qui s'ouvre devrait permettre de savoir s'il ne s'agissait que d'un mirage dans l'hiver austral. Car, après les Springboks, l'équipe de France va pouvoir se mesurer aux autres caïds du jeu.

Quelques dates sont déjà soulignées de rouge dans son agenda. Les 30 octobre et 6 novembre sont retenus pour deux tests-matches contre les champions du monde australiens, qui viennent d'arriver en France pour une tournée d'un mois. Le France-Angleterre du Tournoi des cinq nations, rendez-vous rituel désormais pour décider de la suprématie européenne. Puis, en juin, une tournée en Nouvelle-Zélande, pour se frotter aux All Blacks et l'inventaire des dégâts ou des progrès à un an de la Coupe du monde, l'échéance qui a donné une nouvelle respiration au rugby mondial.

Pierre Berbizier saura alors s'il a réussi à mener la deuxième phase des travaux. Car l'entraîneur veut imposer une nouvelle frontière à son équipe : séduire et non plus seulement gagner. *« Jusqu'à présent, seule la défense nous avait permis d'exister,* explique-t-il. *Maintenant les joueurs savent qu'ils peuvent pratiquer un autre jeu, celui vers lequel nous tendons depuis le début. »*

Samedi et dimanche, dans le duel à distance qui les oppose aux Australiens, les Français ont déjà marqué quelques points. A Dax, face à une sélection régionale, les champions du monde ont inscrit trois essais sans faire de passes, en chipant des ballons tombés à terre et en misant seulement sur les erreurs adverses. David Campese, l'ailier de génie, au chômage technique pendant quatre-vingts minutes, en grimaçait de frustration.

Duel à distance

A Brive, les Français ont recommencé à griffonner de jolies esquisses d'attaques balle en main, sans rien oublier de leur alphabet, patiemment rabâché par l'encadrement. La défense est restée étanche, les gestes d'énervement ont disparu. Et les balles ont retrouvé le chemin des ailes, même si elles s'égarent encore trop en chemin.

Le public de Brive, connu pour son allergie aux coups de pied de gagne-petit, ne s'est guère formalisé des ces défauts de finition. Six essais ont suffi à faire taire les plus exigeants. Face à un adversaire certes moribond, l'équipe de France n'avait plus grand-chose à voir avec la formation qui peinait pour battre des Irlandais à Dublin. Elle n'a plus qu'à attendre quinze jours pour savoir si son parcours *crescendo* ne se brisera pas sur quinze athlètes venus de l'hémisphère sud.

JÉRÔME FENOGLIO

La tournée australienne

Au cours de leur tournée en France, les Australiens rencontreront successivement les sélections suivantes :

– Sud-Ouest, mercredi 20 octobre à Agen ;

– Languedoc-Roussillon, samedi 23 octobre à Narbonne ;

– Sud-Est, mardi 26 octobre à Grenoble ;

– Équipe de France (premier test-match), samedi 30 octobre à Bordeaux ;

– Littoral, mardi 2 novembre à Toulon ;

– Équipe de France (deuxième test-match), samedi 6 novembre à Paris ;

– Barbarians français, jeudi 11 novembre à Clermont-Ferrand.

BOXE

Championnat du monde (WBC) des lourds-légers

Anaclet Wamba se maintient

Le Français d'origine congolaise Anaclet Wamba, trente-quatre ans, a conservé samedi 16 octobre, à Levallois, le titre des lourds-légers version WBC au terme du premier championnat du monde opposant deux Français depuis cinquante-neuf ans. Son challenger, Akim Tafer, n'a pas répondu à l'appel de la huitième reprise alors qu'il menait aux points. Avant ce combat, le problème du dépistage systématique du virus du sida chez les pugilistes a été posé par les responsables médicaux de la Fédération française de boxe.

Le sida au bout des poings

Imposera-t-on demain un dépistage systématique de l'infection par le virus du sida chez les boxeurs professionnels français et, au-delà, à tous les adeptes des sports de combat ? Plusieurs médecins spécialistes de la boxe ne cachent plus aujourd'hui leur volonté de voir cette mesure obtenir au plus vite l'aval des autorités gouvernementales.

Ainsi, le docteur Georges Perez, président de l'Association Médecine Boxe, par ailleurs membre de la commission médicale de la Fédération française de boxe, vient-il de rendre publique une démarche auprès des ministères de la santé et des sports pour obtenir une modification sinon de la loi, du moins de l'usage qui, dans notre pays, veut que ce dépistage ne puisse en aucune manière, et quelles que soient les circonstances, être imposé.

Existe-t-il des arguments justifiant une telle demande ? L'épidémiologie fournit-elle des données de nature à ruiner les courageuses positions humanistes défendues jusqu'à présent (en Europe pour l'essentiel) depuis le début de l'épidémie ? Selon le docteur Jean-Louis Lluquet, médecin de la Fédération française de boxe, le risque de contracter l'infection par le virus du sida lors d'une compétition professionnelle est *« infime »*. Ce risque est, selon toute vraisemblance, encore plus faible lors des compétitions de boxe amateurs. En d'autres termes, quelle que soit la fréquence des plaies sanglantes chez les boxeurs, le ring n'est pas, *a priori*, un facteur important de risque de transmission du virus du sida. Cela n'empêche nullement le professeur Marc Gentilini (hôpital de la Pitié-Salpêtrière) de prendre position en faveur du « dépistage obligatoire des anticorps du VIH avant combat ».

On peut penser que ce risque n'est nullement comparable à celui inhérent aux rapports sexuels non protégés. Ce risque est d'ailleurs moins important que celui de contracter, toujours *via* le sang, une infection par le virus de l'hépatite B. Pourquoi, dès lors, réclamer un dépistage systématique chez les professionnels du noble art ? Au-delà des réalités épidémiologiques, il apparaît que ce sont les intérêts sportifs qui prévalent. Selon le docteur Perez, ce dépistage est d'ores et déjà imposé au sein de l'Union européenne de boxe (UEB), tout comme il est obligatoire outre-Atlantique (1). Un boxeur français refusant de fournir son état sérologique concernant l'infection par le virus du sida pourrait ainsi se voir dès maintenant refuser la participation à des compétitions internationales.

Imposer ou proposer ? Déjà, selon le docteur Perez, de nombreux boxeurs professionnels français ont fourni les résultats sérologiques les concernant. Faut-il dès lors réclamer l'aval des autorités gouvernementales ? Dix ans après l'émergence de cette épidémie, on dispose d'assez de données pour soutenir que la contrainte est la pire, parce que la moins efficace, des solutions. Le ring ne fait pas exception, ce qui n'interdit pas évidemment d'imaginer un règlement interne au monde associatif de la boxe, en espérant que l'on saura y interpréter tous les acquis médicaux et scientifiques qui font de l'obligation du dépistage une illusion sécuritaire.

JEAN-YVES NAU

(1) Ruben Palacio, qui devait disputer, il y a deux mois, un championnat du monde en Angleterre, s'est vu interdire de défendre son titre mondial et en a été déchu, après que les organisateurs du combat ont appris sa séropositivité.

AUTOMOBILISME-MOTOCYCLISME

Le Rallye des Pharaons

Organisateurs et constructeurs à la croisée des pistes

Le Finlandais Timo Salonen, associé au Britannique Fred Gallagher (Citroën ZX), a remporté le Rallye des Pharaons, le 13 octobre au Caire. Il a devancé les Français Jean-Louis Schlesser et Philippe Monnet (buggy Schlesser) de 1 h 43 min 30 s et Pierre Lartigue, associé à Michel Périn (Citroën ZX), de 3 h 3 min 32 s. Chez les motards, l'Italien Edi Orioli (Cagiva marathon) a ravi la victoire, lors de la dernière étape, à son coéquipier espagnol Jordi Arcarons, battu de 20 min 57 s. La douzième édition de ce rallye s'est achevée dans un climat de morosité. La crise économique avait entraîné une baisse de participation de 40 %, et le malaise s'accentue entre les grands constructeurs, qui réclament de plus en plus de rigueur, et les organisateurs, qui souhaitent préserver la part d'aventure recherchée par les privés.

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Ancien champion du monde en 1985 au volant de la 205 Turbo 16, le Finlandais Timo Salonen s'était battu toute sa carrière à coups de secondes sur les pistes en terre ou les routes asphaltées des rallyes traditionnels. Après avoir gagné, le 3 octobre, sa première étape dans un Rallye tout-terrain africain, il a remporté, dix jours plus tard, le rallye des Pharaons avec plus d'une heure et demie d'avance, après avoir compté plus de trois heures et demie de retard à la mi-course.

Les problèmes techniques rencontrés par des véhicules en pleine évolution et l'interdiction des reconnaissances sur le Rallye des Pharaons, ne sont pas étrangers à cet extraordinaire renversement de situation. Après avoir attendu son assistance pendant une heure et demie après trois crevaisons dans la troisième étape, puis perdu près de deux heures pour des problèmes de transmission dans la cinquième étape, Timo Salonen n'espérait plus ramener victorieusement sa ZX au pied des grandes pyramides.

Malgré la victoire de Pierre Lartigue dans le Paris-Moscou-Pékin 1992, les deux défaites face aux Mitsubishi Pajero dans le Paris-Le Cap 1992 et le Paris-Dakar 1993 avaient incité la direction de Citroën Sport a concevoir une évolution de la ZX rallye-raid apparue, fin mai 1993, dans le Rallye de l'Atlas. Avec sa coque plus haut perchée sur d'énormes roues de 18 pouces (au lieu de 16), cette évolution de la ZX ressemble à ces scarabées du désert égyptien dont la volumineuse carapace contraste avec la longueur et la finesse des membres. Mais si les scarabées se meuvent sans difficulté sur le sable, les pneumatiques et les transmissions de la ZX se sont avérés trop fragiles pour exploiter toute la puissance (330 chevaux à 4 500 tours/minute) du nouveau moteur passé de 2 à 2,5 litres.

« Certaines étapes des Pharaons, où nos pilotes ont dû rouler à près de 200 kilomètres/heure sur plus de 300 kilomètres, nous ont permis de déceler les défauts de jeunesse de la nouvelle ZX, explique Guy Fréquelin, directeur technique de Citroën Sport. *Les pièces de transmission cassées seront analysées à Paris. De même nous essaierons, avec Michelin, de remédier au problème des crevaisons. Notre moteur central rend la voiture plus maniable mais entraîne un centrage des masses différent avec plus de poids sur l'arrière, où nous crevons plus souvent. Les pilotes arrivent, aussi, de plus en plus vite sur les obstacles et sollicitent davantage les pneus. Nous avons deux mois pour tenter de remédier à ces problèmes si nous voulons être prêts pour le Dakar. »*

Blessé en dégrafant sa ceinture de sécurité

La répétition de ces problèmes a très vite retardé Pierre Lartigue et Timo Salonen, et, si le Finlandais a finalement réussi à s'imposer, c'est parce que ceux qui le précédaient ont été victimes d'accidents de terrain. A cet égard, l'abandon le plus surprenant a été celui de Saeed Al Hajri (Mitsubishi Pajero). Ce Qatari devançait Timo Salonen de près de trois heures lorsqu'il s'est retrouvé sur le toit après une culbute, à 10 kilomètres/heure, en abordant un dévers de dune situé à moins de 5 kilomètres de l'arrivée de l'avant-dernière étape. Le pilote et son équipier étaient indemnes, mais Saeed Al Hajri s'est blessé au dos en retombant lourdement... alors qu'il dégrafait sa ceinture de sécurité.

Faut-il voir dans ces renversements de situation quasi quotidiens le résultat de la fatalité ou celui de l'interdiction de reconnaître le terrain avant l'épreuve ? Fenouil, organisateur des Pharaons et nouveau directeur du prochain Paris-Dakar-Paris, espère rendre cette dernière course plus indécise en interdisant les reconnaissances. Au non de la sécurité, des investissements consentis et des retombées commerciales des rallyes tout terrain, Mitsubishi et, surtout, Citroën, demandent que des ouvreurs professionnels puissent précéder les coureurs de deux ou trois jours pour déceler les pièges et préciser les carnets de route.

« Nos investissements sont trop importants pour que nous puissions jouer les rallyes à pile ou face », estimait Michel Schreiber. Le directeur des activités sportives du groupe PSA laisse encore planer un doute sur la participation de Citroën au prochain Paris-Dakar-Paris. *« Nous allons discuter avec les organisateurs,* dit-il. *J'espère que nous parviendrons à un accord. »*

Dans ces négociations pour obtenir le droit aux reconnaissances et une application plus stricte des règlements, les dirigeants de Citroën peuvent mettre en avant leur apport économique (cinquante-sept personnes sur le Rallye des Pharaons) et leur contribution à la médiatisation des rallyes tout terrain. Confrontés à la récession économique, les organisateurs sont à la croisée des pistes. Doivent-ils proposer des voies bien balisées réclamées par les grands constructeurs ou tenter un retour aux sources de l'aventure, souhaité par les privés, avec le risque de s'ensabler très vite dans l'indifférence ?

GÉRARD ALBOUY

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

20 kilomètres de Paris

Le Marocain Saïd Ermili s'est imposé, dimanche 17 octobre, dans les 20 kilomètres de Paris, avec 1 seconde d'avance sur le Sud-Africain Van Resburg. L'épreuve a réuni quelque vingt mille participants.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

*Levallois b. Montpellier	75-71
*Villeurbanne b. Le Mans	75-59
*Limoges b. Pau-Orthez	80-74
*Sceaux b. Châlons	89-63
*Cholet b. Lyon	100-88
Racing PSG b. *Gravelines	84-70
*Antibes b. Dijon	99-85

Classement : 1. Antibes et Cholet, 15 pts ; 3. Villeurbanne, 14 ; 4. Racing-PSG, 13 ; 5. Limoges, Pau-Orthez, Montpellier et Levallois, 12 ; 9. Dijon, Lyon et Sceaux, 11 ; 12. Le Mans, Gravelines et Châlons, 9.

CYCLISME

Grand Prix des nations

Le Français Armand de Las Cuevas a remporté, samedi 16 octobre, le Grand Prix des nations, ultime épreuve de la Coupe du monde de cyclisme, en parcourant les 82,5 km d'un circuit autour du lac de Madine (Marne) en 1 h 20 min 54 s. L'Italien Maurizio Fondriest, septième, était déjà assuré de gagner pour la deuxième fois la Coupe du monde.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Treizième journée)

*Lens b. Cannes	2-1
*Martigues et Toulouse	1-1
*Strasbourg et Lille	1-1
*Auxerre b. Monaco	4-0
*Lyon et Le Havre	1-1
*Caen b. Bordeaux	1-0
Paris SG b. *Metz	1-0
*Angers et Saint-Etienne	1-1
*Sochaux et Nantes	1-1

*Montpellier-Marseille, match arrêté à la mi-temps.

Classement : 1. Paris-SG, 19 pts ; 2. Bordeaux et Cannes, 17 ; 4. Nantes et Marseille, 16 ; 6. Auxerre et Monaco, 15 ; 8. Sochaux, 14 ; 9. Strasbourg, 13 ; 10. Saint-Etienne, Metz, Lyon et Caen, 12 ; 14. Martigues et Montpellier, 11 ; 16. Lens, 10 ; 17. Le Havre et Angers, 9 ; 19. Lille et Toulouse, 8.

Deuxième division
(Seizième journée)

Nice b. *Red Star	1-0
Sedan b. *Istres	1-0
*Beauvais b. Valence	1-0
*Charleville b. Mulhouse	2-1
*Laval b. Rennes	2-0
*Saint-Brieuc b. Nîmes	1-0
*Gueugnon et Niort	0-0
*Dunkerque b. Bastia	1-0
*Nancy et Valenciennes	1-1
Rouen b. *Bourges	2-1
*Alès b. Le Mans	1-0

Classement : 1. Nice, 21 pts ; 2. Rennes, 20 ; 3. Nancy et Bastia, 19 ; 5. Red Star, Beauvais et Rouen, 18 ; 8. Niort, Gueugnon, Dunkerque et Saint-Brieuc, 17 ; 12. Laval, Sedan, Mulhouse, Valenciennes et Charleville, 16 ; 17. Nîmes et Alès, 15 ; 19. Valence et Le Mans, 11 ; 21. Bourges, 10 ; 22. Istres, 9.

TENNIS

Tournoi de Bolzano

Le Français Cédric Pioline a été battu par l'Américain Jonathan Stark (6-3, 6-2), dimanche 17 octobre, en finale du tournoi de Bolzano (Italie). C'est la cinquième défaite en finale du nouveau numéro un français, qui n'a pas encore gagné de tournoi.

Tournoi de Tokyo

L'Américain Ivan Lendl, trente-trois ans, qui avait accumulé les défaites au premier tour tout au long de la saison, s'est imposé, 6-4, 6-4, le 17 octobre en finale du tournoi de Tokyo face à son compatriote Todd Martin, de dix ans son cadet.

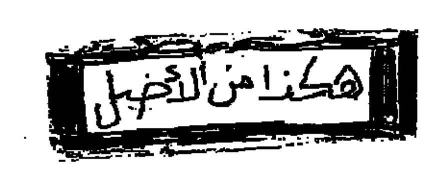
Tournoi de Filderstadt

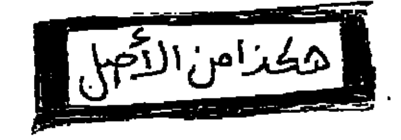
La Française Mary Pierce a emporté, dimanche 17 octobre, le tournoi de Filderstadt (Allemagne) en battant en finale la Biélorusse Natalia Zvereva (6-3, 6-3). C'est la cinquième victoire de la Française dans un tournoi du circuit féminin.

TENNIS DE TABLE

Grand Prix de Paris

Pour la deuxième année consécutive, le Suédois Jan-Ove Waldner, champion olympique, a remporté le Grand Prix de Paris en battant, dimanche 17 octobre, le Belge Jean-Michel Saive (21-17, 21-15, 21-17). Waldner avait éliminé en quart de finale le Français Jean-Philippe Gatien, champion du monde en titre.





ÉQUIPEMENT

En raison de difficultés financières

L'Etablissement public d'aménagement de la Défense estime ne pas pouvoir achever sa mission

Les travaux de construction de l'autoroute A 14 risquent de ne pas pouvoir être poursuivis au-delà du printemps si l'Etat et les collectivités locales ne participent pas à leur financement. Tel est le constat de Charles Ceccaldi-Raynaud, président de l'Etablissement public d'aménagement de la Défense.

« Si l'Etat, la région et le département ne réussissent pas à nous apporter 1 milliard de francs, nous ne pourrons pas continuer les travaux sur l'A14, et l'objectif de terminer l'autoroute Orgeval-la Défense en 1996 ne pourra pas être atteint. » C'est un appel que lance Charles Ceccaldi-Raynaud (RPR), maire de Puteaux (Hauts-de-Seine), et président de l'Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD). Il avait indiqué, en reprenant sa place à la tête de l'EPAD en juin, que la situation financière de l'établissement public était difficile (*le Monde* daté 13-14 juin), mais rien ne laissait supposer qu'il risquait de se retrouver dans l'impossibilité d'assurer une des deux missions qui lui avaient été confiées par le ministre de l'équipement de 1990, Michel Delebarre. Le gouvernement avait alors décidé de détruire des viaducs construits plusieurs années auparavant et d'enfouir l'autoroute A 14 entre la Grande Arche et l'échangeur avec la rocade A 86. Une décision dont M. Ceccaldi-Raynaud ne conteste pas le bien-fondé, même s'il regrette, comme les élus, l'absence de concertation qui l'avait précédée. Alors que les travaux de construction de l'A 14 se poursuivent entre Orgeval et Saint-Germain-en-Laye, l'EPAD a engagé la destruction des ouvrages d'art, le creusement d'une tranchée et l'évacuation des déblais vers la Seine, par des tapis roulants.

Le marasme de l'immobilier

La première partie de ces travaux, à partir des cimetières de Neuilly et de Courbevoie qui se trouvent au pied de la Grande Arche, jusqu'au bâtiment du conseil général des Hauts-de-Seine, à la hauteur de l'université de Nanterre, est maintenant bien avancée. Son coût d'environ 1,3 milliard de francs a été pris en charge uniquement par l'EPAD. Cette mission a en effet été décidée en pleine euphorie immobilière. L'EPAD venait alors de réaliser une importante plus-value sur la vente de droits à construire à l'emplacement de la tour Esso. L'espace laissé par sa destruction est aujourd'hui toujours vide. Comment le groupement qui en est propriétaire pourrait-il lancer la construction d'un nouvel immeuble alors que près de cinq millions de mètres carrés de bureaux sont vacants en Ile-de-France ? Dans le quartier d'affaires de la Défense, le dixième des 2,5 millions de mètres carrés de bureaux est aujourd'hui vide, dont la moitié sur le secteur Valmy qui vient d'être terminé.

Ce marasme place l'EPAD dans une situation financière difficile. Selon Christian Bouvier, le directeur général, « un point bas de trésorerie de 3,5 milliards de francs devrait être atteint en 1998. » Les recettes de l'établissement public sont essentiellement constituées de droits à construire et la crise a bloqué plusieurs opérations sur lesquelles n'existent aujourd'hui que des options d'achat : plus de 250 000 mètres carrés. Si l'EPAD n'a pas pu réaliser ces opérations, il a cependant dû engager les dépenses liées à l'autoroute A 14 et à l'achèvement du quartier d'affaires.

Son budget propre n'est que de 225 millions de francs dont plus du tiers pour la gestion de la dalle du quartier d'affaires. Ses recettes ne sont constituées que par les entrées aux parkings et la location d'équipements. Associées dans un comité de gestion, les villes de Courbevoie et de Puteaux, ainsi que le conseil général des Hauts-de-Seine, ont décidé en avril de verser une contribution annuelle pour couvrir le déficit d'exploitation de l'EPAD : 10 millions de francs cette année, 60 millions en 1996.

Si M. Ceccaldi-Raynaud espère faire 50 millions de francs d'économies dans le fonctionnement de l'EPAD, sans avoir à recourir aux licenciements, il estime aujourd'hui impossible de dépasser l'endettement actuel de 1,6 milliard pour financer la suite des travaux sur l'autoroute A 14. *« Je me retourne vers l'Etat qui a pris l'engagement de livrer l'ouvrage à la société des autoroutes Paris-Normandie en 1996, ainsi que vers le département qui va profiter de cette nouvelle desserte*, dit-il. *Quant à la région je lui demande de négocier sa participation dans la discussion avec l'Etat du contrat de plan. »*

Contrairement aux études menées actuellement par les services techniques de l'EPAD, M. Ceccaldi-Raynaud n'estime pas utile de chercher à faire des économies sur l'échangeur entre la rocade A 86 et l'A 14 : *« Il faut par contre décider maintenant qui va financer les 700 millions de francs nécessaires à sa construction. L'EPAD ne peut pas, et rien n'avait été décidé en 1990. »*

Dans ses discussions avec les pouvoirs publics, M. Ceccaldi-Raynaud rappelle les prélèvements de près de deux milliards de francs effectués par le ministère des finances dans les caisses de l'EPAD avant la crise de l'immobilier, l'occupation par le ministère de l'équipement sans versement de loyer de bureaux dans la Grande Arche. *« L'EPAD a apporté près de six milliards de francs à l'Etat, il faut maintenant qu'il nous aide, en attendant que la conjoncture se retourne. »*

Dans la crise actuelle, la deuxième mission confiée à l'EPAD passe au second plan et les querelles d'architectes sur l'aménagement de l'extension de l'axe historique prêtent à sourire. Les seuls travaux programmés sont ceux des Jardins de l'Arche qui vont être réalisés par Paul Chemetov. *« Le reste de l'aménagement devra attendre, car il est hors de question d'envisager un axe historique au rabais. Sinon à quoi servirait l'EPAD qui a été créé pour réaliser une opération d'intérêt national ? »* conclut M. Ceccaldi-Raynaud.

CHRISTOPHE DE CHENAY

LOISIRS

20 Kilomètres pédestres de Paris

Colette Besson ou le plaisir de courir

La quinzième édition des 20 Kilomètres de Paris a été remportée, dimanche 17 octobre, par le Marocain Saïd Ermili, qui a parcouru la distance en cinquante-huit minutes quarante secondes. Parmi les quelque vingt mille coureurs se trouvait Colette Besson, qui fêtait le vingt-cinquième anniversaire de sa médaille d'or sur 400 m des Jeux olympiques de Mexico.

Dossard nº 485. Colette Besson, n'est qu'un numéro perdu au milieu des vingt mille participants des Vingt Kilomètres de Paris, massés sur le Pont d'Iéna. Le 17 octobre 1968 elle remportait la médaille d'or du 400 m des jeux de Mexico, couru en cinquante-deux secondes. Un quart de siècle plus tard, l'héroïne française des XVI[es] Olympiades est venue fêter sa victoire, dans l'anonymat d'une course-fourmilière, *« pour le simple plaisir de courir »*.

Après seize ans d'exil – elle a été conseillère technique d'athlétisme, puis professeur d'éducation physique au Togo, aux Antilles, à Tahiti et à la Réunion –, elle vient de revenir en métropole, pour enseigner le sport dans un collège du quatorzième arrondissement. *« C'est mon baptême de Paris ! »*, lance-t-elle, le teint encore hâlé par le soleil des îles. Un baptême aux allures de bain de foule.

Banquise de bitume

Deux heures avant le départ, les coureurs commencent à s'assembler sur le pont, qui semble le siège d'un immense bizutage : les athlètes ont revêtu des sacs poubelle, en guise de coupe-vent. Sous la bise d'octobre, où planent des effluves camphrées, ils se serrent les uns contre les autres, pingouins anthropomorphes se dandinant sur une banquise de bitume. Il y a là quatre travestis, fichu fleuri, jupe plissée, sac à main assortis et chaussures de sport, venus de Coulommiers *« pour s'amuser »* ; un groupe de sujets britanniques, originaires de Ashby-de-la-Zouch et adeptes du tourisme athlétique, qui ont déjà foulé le macadam d'Amsterdam et de New-York. Et des milliers d'autres, semblables à Yves-Marie, un informaticien à qui la course à pieds a fait perdre *« vingt-cinq kilos, et deux paquets de cigarettes par jour »*. Pour chacun, récidiviste ou non, Parisien ou non, cette épreuve est un peu *« le couronnement de toute une saison d'entraînement »*.

Inscrite à la dernière minute, Colette Besson avoue ne pas s'y être préparée. *« Je fais juste un jogging le dimanche à Domesnil. »* A l'heure du départ, alors que l'air vibre d'une chaleur animale au-dessus de la multitude impatiente, elle est tracassée par un ancien froissement au mollet. Et lorsque à 13 heures précises, la marée humaine s'engouffre derrière elle sur la place de Varsovie, elle se demande si elle tiendra jusqu'au bout. Mais emportée par la foule, elle oublie ses crampes. *« C'était formidable de se retrouver au milieu de tous ces gens. »*

Loin de l'esprit de compétition

Sous les frondaisons du bois de Boulogne, puis sur les boulevards du seizième, ils sont des centaines à la passer sans la voir, mais ça ne la chagrine pas. Elle est loin de l'esprit de compétition, *« de l'argent et du dopage qui ont pourri l'athlétisme »*, qui la découragent d'engager ses deux filles de douze et quatorze ans sur la voie des pistes cendrées. Elle avance simplement parce qu'elle *« adore l'effort physique, et que la course est un peu comme une drogue »*, qui la portera jusqu'à la ligne d'arrivée, au bout d'une heure et cinquante minutes, toujours fraîche. *« Il y a sept ans* – elle en avait alors quarante – *j'avais couru un semi-marathon en vingt-cinq minutes de moins. Avec un peu d'entraînement*, promet-elle, *je suis capable de le refaire. Pourquoi pas l'année prochaine ? »*

H. M.

ENTRAIDE

Une association à l'écoute des démunis

Rompre avec la solitude

L'homme hésite, passe puis revient. Il s'attarde devant la porte, comme pour lire l'affiche qui y est collée, mais ses yeux regardent furtivement à l'intérieur de la pièce. Son visage a cette blancheur particulière des gens rongés par un grand tourment ou vidés par une intense fatigue. Bernard l'a vu de son bureau et va à sa rencontre. Il le recevra tout à l'heure quand l'actuel visiteur sera parti.

Chaque jour, sauf le week end, en début d'après-midi, Bernard ou un des quarantes bénévoles de l'association La porte ouverte accueille et écoute dans une petite pièce offerte par la RATP à la station de métro Opéra les personnes qui ne supportent plus leur solitude. Des hommes surtout, de plus en plus de jeunes, des étudiants venus de province pour qui Paris ne brûle pas de mille feux et qu'une peine de cœur rend encore plus vulnérables. Des adultes qui souffrent toujours, passé la trentaine, de l'emprise parentale. Et beaucoup de personnes fragilisées par la crise.

Les uns s'arrêtent et parlent longuement comme ce forain, ancien alcoolique, las du face-à- face avec lui-même. D'autres, telle cette femme africaine, s'effondrent sur la chaise et lâchent quelques mots avant de sombrer dans le silence. Bernard, qui était de permanence ce jour-là, l'a vue entrer précipitamment comme si on la poursuivait. Elle venait d'apprendre qu'elle était séropositive. Confier son secret devenait une nécessité. Le partager avec un inconnu en allégeait le poids. Mais le seul fait de le dire lui suffisait. *« Car aider c'est aussi parfois ne rien faire*, explique Bernard. *Nous devons savoir favoriser la parole, comme respecter le silence. »*

Démunis face aux nouvelles demandes

Contrairement à l'antenne de Saint-Séverin qui compte quelques habitués, celle de l'Opéra reçoit des personnes très diverses qui ne reviennent qu'exceptionnellement. Souvent elles passent la porte sous prétexte d'une demande de renseignement précis et au bout de quelques minutes révèlent leur « mal-être ». Ce sont des homosexuels qui souhaitent parler sans être jugés. Des femmes en heurt avec leur conjoint. *« Nous avons la conviction que chacun peut trouver une solution à son problème pour peu qu'on lui donne la possibilité d'y réfléchir tout haut dans un climat de confiance »*, affirme Bernard.

Une sélection sévère, puis une formation d'une vingtaine d'heures augmentée de réunions régulières tous les quinze jours avec le psychologue, arment les bénévoles, venus d'horizons divers, pour aider des personnes en situation difficile.

Mais ces conseils les laissent quelque peu démunis face aux demandes nées de la crise. Il a fallu ajouter une inscription : *« nous n'offrons aucune aide matérielle »*, sous le logo affiché à l'entrée. Mais comment refuser d'épauler ceux qui se retrouvent à la rue ou en fin de chômage ? *« Nous avons un fichier avec les numéros de téléphone de centres d'hébergement, de désintoxication ou de réinsertion. Malheureusement la plupart du temps tout est plein. C'est difficile de se sentir impuissant. »* Bernard et ses compagnons bénévoles ont appris à renvoyer vers des services d'accueil plus spécialisés ces victimes de la récession. Non sans avoir auparavant essayé de leur apporter un peu de chaleur.

CHRISTIANE CHOMBEAU

► La porte ouverte, métro Opéra, tous les jours (sauf le week-end) de 12 heures à 15 heures, et exceptionnellement, pour les personnes âgées, de 15 heures à 18 heures les vendredis du mois d'octobre. Autres antennes : 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin (5e), tous les jours, même le dimanche de 14 heures à 21 heures ; 21, rue Duperré (9e), les mercredis et jeudis de 15 heures à 19 heures.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'INCROYABLE VOYAGE. Film américain de Duwayne Dunhem, v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MATHIEU L'ASTUCIEUX. Film hongrois d'Attila Dargay : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

MAZEPPA. Film français de Bartabas : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN. Film américain de Woody Allen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

SNAKE EYES. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE VOYAGE. Film argentin de Fernando Solanas, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

REPÈRES

JARDIN

Le Val-d'Oise valorise son patrimoine

Le conseil général du Val d'Oise a décidé de mettre l'art des jardins à l'honneur. Depuis le mois de juin, il a lancé un ensemble d'initiatives afin de valoriser son patrimoine d'espaces verts. Des expositions invitent les habitants du Val-d'Oise à découvrir les richesses horticoles de leur département et à mieux connaître l'art des jardins.

Deux expositions sont présentées jusqu'au 14 novembre : la première sur l'histoire des jardins et parcs urbains du Moyen Age jusqu'à nos jours, a lieu à la Maison de Gérard Philippe à Cergy Pontoise. La seconde a pour thème les jardins familiaux et ouvriers et est exposée à Luzarches, au chateau de la Motte. Enfin, jusqu'au 31 mars, l'abbaye de Maubuisson accueille l'exposition intitulée *« Il était une fois...les jardins »* qui retrace l'histoire de l'art des jardins du département. A cette opération s'ajoutent des expositions satellites: *« Les jardins du cinéma »* à Maubuisson et *« Plantes et jardins au Moyen Age »* à l'Isle-Adam, jusqu'à la fin du mois d'octobre. Des cycles de conférences et des colloques sont prévues pour les mois suivants.

LECTURE

Pèlerinage dans les bibliothèques

La Fureur de lire a été cette année, pour la Bibliothèque nationale, la fureur de voir. Dès l'ouverture des portes rue de Richelieu, dimanche matin, les curieux s'engouffraient dans le temple du livre. Ils ont été comblés : pas moins de six expositions disséminées dans les cours, galeries et salons de la grande maison s'offraient à leur voracité. Le fléchage n'y suffisant pas, il fallait un plan pour ne pas s'égarer dans le labyrinthe.

Mais le pèlerinage n'était pas achevé. Des cars panoramiques à double étage transportaient les plus aventureux de la vieille BN à la future BDF, accomplissant ainsi, en avant-première, le trajet que feront en 1995 les 10 millions de volumes qui doivent déménager. Dominique Jamet en personne recevait les pèlerins qui, chapeautés de casques de chantier, partaient à la découverte du monument.

Déception : Martin Bouygues, le constructeur, avait refusé de prêter ses liftiers. On ne pouvait donc pas faire l'ascension de l'édifice par la face nord pour accéder au belvédère, comme cela avait été annoncé. N'empêche ! L'exploration des entrailles valait le déplacement. Galeries de 200 mètres de long, escalators géants plongeant dans des puits cyclopéens, rues-jardins, salles de lecture hautes de quatre étages, cour intérieure aux dimensions du Palais-Royal...

FÊTE

Déballage dans les rues du troisième

Après le quatorzième et avant d'autres arrondissements, le quartier du Temple s'est offert un week-end de fête avec la dix-huitième édition de la brocante du Marais. Les années 50 ont été à l'honneur samedi 16 et dimanche 17 octobre autour de la mairie du troisième arrondissement. Les exposants semblaient en effet avoir privilégié le passé proche. Rue Perrée, rue de Bretagne et dans la cour même de la mairie, les étals proposaient des chaises en plastique, des petits appareils ménagers, des postes de radio en bakélite, des voitures miniatures et des pièces de trains électriques.

Sous la halle du Carreau du Temple, exceptionnellement ouverte un dimanche après-midi, et dans les rues adjacentes des Parisiens ont déambulé entre les stands d'une centaine d'exposants pour essayer de marchander une table de bistrot *« avec des pieds du dix-neuvième »*, ou une maquette de vedette. L'odeur des pralines, la voix d'animateurs largement diffusée, quelques jeux-concours pour enfants et des rayons de soleil donnaient l'illusion, malgré la fraîcheur de l'air, que les vacances n'étaient pas terminées, que la fête communale se poursuivait là-bas dans quelque lieu loin de la capitale.

PRESSE

Après l'assassinat de l'ancien directeur de la télévision algérienne

Les funérailles d'État de Mustapha Abada

ALGER

de notre correspondante

Souvent grandiloquente, quelquefois incisive, la presse algérienne, qui avait si passionnément réagi au meurtre de l'écrivain Tahar Djaout ou, sur un mode différent, à celui de l'ancien patron des services de sécurité, Kasdi Merbah, est restée curieusement «molle» à l'annonce du meurtre de l'ex-numéro un de la télévision nationale, Mustapha Abada, assassiné d'une balle dans la nuque, jeudi 14 octobre, en plein jour, dans la banlieue est d'Alger.

Habituellement promptes à flairer des pistes, accusant tour à tour la *« mafia politico-financière »* ou la *« pègre islamiste »*, soupçonnant même parfois, comme dans le cas Merbah, la main criminelle de *« barbouzes »*, les rédactions algéroises ont fait montre, cette fois, d'une tristesse empesée tout autant qu'évasive. *« Pourquoi l'a-t-on tué ? Parce qu'il a été journaliste ou parce qu'il a été directeur à la télévision ? »*, résume, avec une perplexité ingénue, le quotidien francophone *Liberté*. C'est la première version qui, par commodité, sera finalement retenue. Mustapha Abada est donc le sixième journaliste algérien victime du terrorisme, depuis la mort de Tahar Djaout, romancier mais aussi éditorialiste, tué le 2 juin dernier.

Gros titre à la « une » et photos à la clé, l'ensemble de la presse a fait savoir son indignation, accordant une très large place aux réactions officielles: celle du président du Haut Comité d'Etat (HCE, présidence collégiale), Ali Kafi, fustigeant les *« bandes de terroristes »* et leur *« plan de destruction global »* visant à *« éliminer l'élite de la société»*, celle du ministre de la communication, Mohamed Merzoug, condamnant *« ce lâche assassinat d'un autre valeureux représentant de la famille de la presse »*, ou celle, enfin, de l'Association des journalistes algériens (AJA), déplorant le *« carnage »* que subit la profession. C'est pourtant aussi – et peut-être surtout – devant un « homme du système » qu'une foule immense, parmi laquelle figuraient de nombreuses personnalités du régime, est venue s'incliner, samedi, au cimetière algérois d'El-Alia.

« Une télé de médiocrité et de misère »

Le chef du gouvernement, Redha Malek, entouré de plusieurs ministres, avait fait le déplacement, de même que certains dirigeants « historiques » du Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique), dont Messaadia, Boukerzaza, Kherroubi, ou l'actuel secrétaire général du FLN, Abdelhamid Mehri. Celui que certains journalistes ont rangé parmi *« les martyrs de la plume et du verbe »*, aura eu les funérailles d'un loyal dignitaire de l'Etat.

Surtout connu du public algérien pour avoir introduit l'appel à la prière sur le petit écran, Mustapha Abada, diplômé de sociologie, avait commencé sa carrière télévisuelle en animant une émission pédagogique, « Tabib el aïla » (« médecin de famille »). Une carrière sans accroc pour cet homme tranquille, que son passé de *moudjahid* (combattant de la guerre de libération) avait amené, presque naturellement, à se présenter comme député, vers la fin des années 80, sur une liste (évidemment) FLN. Peu hostile aux thèses islamistes, on le qualifiait même récemment de sympathisant de Hamas, un des deux partis islamiques « modérés » d'Algérie. Aura-t-il été victime des ultras, partisans du *djihad*, pour lesquels un « homme du pouvoir », fût-il confit en religion, est une cible à abattre?

« Nous ne voyons pas d'autre explication aux intentions des terroristes que d'exterminer tous les partisans d'une Algérie moderne, authentique et puissante sur la scène internationale », conclura, sans appel, le quotidien progouvernemental *El Moudjahid*. L'ensemble de la presse embouchera ces trompettes. Seul ou presque, le quotidien *le Matin* évoquera la *piste d'un groupe terroriste*, celui de Hattab Abdelhak, dont trois membres seraient, rapporte le journal, les coupables présumés de feu Kasdi Merbah.

Et il n'y a guère, d'ailleurs, que ce même quotidien pour faire preuve d'insolence et oser continuer à dire tout haut ce que, hier, la presse indépendante écrivait, de concert, sur le patron de l'Entreprise nationale de télévision (ENTV): *« On lui en voulait d'avoir fait cette télé de médiocrité et de misère»*, rappelle l'impitoyable billettiste du *Matin*, Saïd Mekbel. Cette sentence, bien sûr, n'explique pas le crime. Mais elle éclaire, de manière crue, les à-côtés d'un drame et les réflexes d'une presse que la « pudeur » rend, encore aujourd'hui, étrangement amnésique.

«Abada donna des ordres et des directives strictes pour que rien ne soit raté, ni des promenades infantiles de Hamraoui [ancien ministre de la communication] *ni des longs discours baveux d'Abdesselam* [ancien premier ministre]», poursuit le journaliste. *« Et c'était tristesse de voir cet homme qui dirigeait le plus puissant média du pays, réduit à l'obéissance la plus servile, au point qu'il n'osait jamais répliquer ou même se plaindre des attaques quotidiennes, dont il était l'objet dans les journaux »*, précise-t-il encore, avant de conclure férocement : *« Abada aura été lui-même jusqu'au terme de sa vie : une seule balle a suffi à lui ôter la vie, comme s'il ne voulait pas, là non plus, poser de problème. »*

CATHERINE SIMON

Deux lancements

Les médias basques espagnols s'intéressent au public français

Le lancement, au Pays basque français, d'un hebdomadaire, qui bénéficie de la bienveillance du quotidien *Diario Vasco*, et d'une émission de la deuxième chaîne basque de télévision ETB 2 traduit l'intérêt des médias espagnols pour le marché voisin.

BAYONNE

de notre correspondant

Deux initiatives viennent de modifier le panorama des médias en Pays basque. Premier essai dans son genre, *la Semaine du Pays basque* est parue en kiosques le 10 septembre. Ce journal hebdomadaire régional d'informations générales de quarante pages, au format tabloïd, espère trouver un espace parmi les médias locaux déjà nombreux.

Refusant la concurrence avec *Sud-Ouest*, *la Semaine du Pays basque* veut plutôt être complémentaire du quotidien régional qui, selon elle, *« manque de piment »*. Tiré à dix mille exemplaires, ce nouvel hebdomadaire est publié par une société au capital de 250 000 francs dont le directeur et rédacteur en chef, Roland Machenaud, est l'actionnaire principal. Il s'agit d'un ancien directeur commercial de l'industrie ferroviaire, âgé de quarante-quatre ans, qui souhaite faire de son journal *« un acteur du développement local »*.

A priori les conditions de cette implantation semblent réunies : un terroir clairement identifié, un marché publicitaire abondant – du moins en période de croissance – et des capitaux. Certains observateurs affichent toutefois leur scepticisme devant un hebdomadaire qui ressemble un peu trop à un quotidien paraissant une seule fois par semaine, au sein d'un paysage médiatique déjà bien fourni.

Roland Machenaud assure disposer de capitaux familiaux et nie que quiconque soit derrière lui. *La Semaine* est toutefois imprimée par le *Diario Vasco*, le puissant quotidien de Saint-Sébastien (85 000 exemplaires) et elle reprend beaucoup d'informations du *Gipuzkoa* voisin. Autant d'indices qui indiquent peut-être une tentative d'expansion transfrontalière de la part d'un titre qui ne cache pas son intérêt pour les annonceurs basques français, ou, pour le moins, son attrait pour ce versant-ci des Pyrénées.

La même démarche inspire visiblement le programme de télévision qui a démarré le 26 septembre sur la chaîne ETB 2, qui émet habituellement à destination de la communauté autonome basque d'Espagne en langue castillane. Chaque dimanche, à 11 heures, une émission d'une heure environ est désormais consacrée, en français, à certaines actualités régionales : tourisme, infrastructure routière, etc. Ce programme est présenté par Béatrice Molle, également en poste à Bayonne pour Radio Euskadi, l'une des stations à capitaux publics de la communauté autonome basque. Sauf en montagne, les spectateurs basques de France peuvent ainsi capter facilement les deux chaînes de la télévision basque, l'une en espagnol, l'autre en langue basque. Sur la côte, *toutes deux sont également présentes via* le réseau câblé de Bayonne-Anglet-Biarritz d'autant que la rédaction de ce média basque dispose depuis sept ans d'un bureau permanent à Bayonne.

M. Ga.

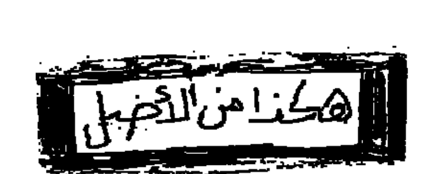
CORRESPONDANCE

Une lettre de l'auteur de « Droit de cités » (France 2)

Marie-Pierre Farkas, auteur du reportage « Droit de cités » consacré à la cité des Renouillères de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), diffusé par France 2 lors de l'émission « Envoyé spécial » du 7 octobre, émission contestée par le maire de cette commune (le Monde *du 9 octobre), nous a adressé la lettre suivante :*

Ce n'est pas de notre faute si le maire de Neuilly-Plaisance n'a pas chiffré le bilan de son action sociale. En juin, hors caméra, il nous disait qu'il était difficile de faire un bilan global, compte tenu du nombre de partenaires impliqués dans chaque projet d'animation. A propos des 85% de chômeurs parmi les 16-25 ans, de grâce restituez ma réponse : je vous ai simplement dit que je regrettais d'avoir exprimé en chiffres, qu'on peut toujours contester (...), un malaise terrible, celui de tous les jeunes de la cité face à l'absence d'espoir d'embauche en fin de scolarité.

Enfin, ne me faites pas traiter le maire de « mégalo » ou de « parano », ces adjectifs ne font pas vraiment partie de mon vocabulaire (...). Je vous ai dit que les problèmes de drogue et de chômage, qui constituent l'essentiel du malaise des banlieues, dépassent largement la compétence des élus et que j'attribuais la colère de M. Demuynck à une forme d'hypersensibilité fréquente chez ceux qui ne vivent pas loin des cités. Je vous répète enfin que ramener dix-huit heures d'images à trente-trois minutes est toujours un exercice difficile, mais je vous garantis qu'à « Envoyé spécial » nous avons analysé chaque détail, chaque mot, pour que « Droit de Cités » donne l'image la plus positive possible de la banlieue en général. Hélas ! une caméra ne fait pas de miracles.



MUSIQUES

■ **RESTAURATION A PARIS. – Olivier Messiaen, qui a tenu pendant près de soixante ans les orgues de la Sainte-Trinité, avait voulu que l'instrument fût remis à neuf. La décision n'intervint que quelques jours avant le décès du compositeur-organiste. Un concert permet, ce lundi 18 octobre, d'en apprécier les résultats.**

■ **RETOUR AUX SOURCES A VERSAILLES. – L'instrument de la Chapelle royale, livré par François-Henri Cliquot en 1710, avait été remplacé par un Cavaillé-Coll plus modeste, lui-même détrôné par un «orgue de musée» indigne du lieu. Un nouveau facteur s'est mis au travail, tous ces outrages devraient être réparés à la fin 1994.**

■ **RECONSTITUTION A ROYAUMONT. – Expérience passionnante et qui devrait faire des petits : un orgue du onzième siècle vient d'être construit d'après les directives d'un manuscrit d'époque à l'abbaye de Royaumont (Val-d'Oise). Il ne reste plus qu'à réapprendre à en jouer...**

A la Sainte-Trinité (Paris), à Versailles et à Royaumont

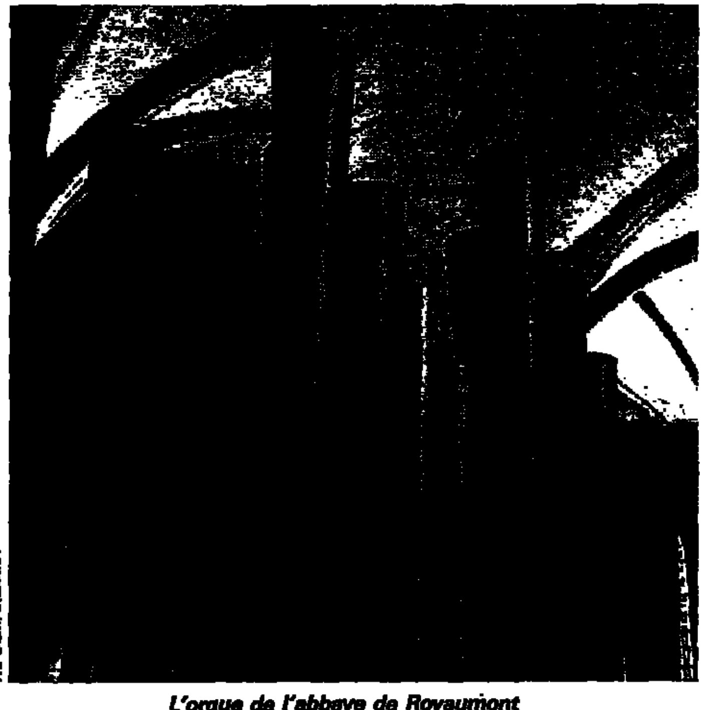
L'orgue renaît en Ile-de-France

Le microcosme organistique bouillonne de mille contradictions. Les coteries y sont redoutables, les querelles intestines, l'air qu'on y respire confiné. On y souffre plus qu'ailleurs de l'«esprit de chapelle», comme le dit si bien la formule consacrée. L'immobilisme y est trop souvent la règle.

L'actualité en Ile-de-France met pourtant en scène trois projets passionnants à des titres différents. Le premier concerne Paris et l'orgue de la Sainte-Trinité, dont un relevage (1) vient d'être effectué par le facteur Olivier Glandaz, comme l'avait demandé Olivier Messiaen, organiste longtemps titulaire de la tribune, disparu en avril 1992. D'aucuns assurent que le vieux maître aurait souhaité non seulement cet indispensable «toilettage» mais, plus spécifiquement, un «enrichissement» en timbres nouveaux de l'instrument, conçu à l'origine par Cavaillé-Coll (1811-1899), et aujourd'hui classé. Pour l'heure, la direction du patrimoine n'a pas été saisie du dossier et s'est contentée, comme elle le fait à l'accoutumée, de signifier son accord pour une simple remise à neuf.

On ne peut nier qu'un instrument évolue avec son temps et avec les musiciens qui le touchent ou écrivent pour lui – quitte à ce qu'il en soit, au sens strict, «dénaturé». Le respect des origines n'est pas une règle en soi. Pierre Dumoulin, chargé de mission par l'Association régionale d'information et d'action musicales d'Ile-de-France (ARIAM), évoque l'exemple heureux de «l'élargissement» de l'orgue de Notre-Dame de Paris, souhaité par Pierre Cochereau, et dont la fidélité aux volontés de l'organiste n'a pas contré la nature originelle de l'instrument. Mais on connaît, à l'inverse, des restaurations par trop rigoristes qui, voulant restituer un état premier, font fi d'éventuels ajouts, aux caractéristiques historiquement et intrinsèquement défendables. L'exemple de l'orgue du château de Versailles est d'une tout autre nature. A l'origine, la Chapelle royale abritait dans sa tribune un magnifique instrument de quatre claviers commandé en 1679 par Colbert à François-Henri Clicquot, qui allait apposer son nom aux côtés de celui d'Enock, lors de la livraison de l'instrument, en 1710. Jusqu'à la Révolution, la dynastie Clicquot, composée de facteurs d'orgue de père en fils, y travailla, le modifiant sans en altérer la nature.

Dallery, successeur des Clicquot, restaure l'instrument en 1817. En 1845, un nouvel orgue, plus modeste, est demandé à Cavaillé-Coll. En 1932, Norbert Dufourcq, alors mandarin de tout ce qui était conception instrumentale en la place, se débarrasse du Cavaillé pour commander un «instrument de musée» – comme il se disait alors bien vilainement – à la maison Gonzales, dont le simple nom fait, aujourd'hui encore, frémir beaucoup d'amateurs et de spécialistes. [illegible] quasiment abandonné par la suite : il ne correspondait à aucune caractéristique historique précise. C'est alors que Vincent Berthier de Lioncourt, délégué à la musique en Ile-de-France, demande à l'Etat, en 1982, la construction d'un nouvel instrument à caractère historique, confiée au facteur Jean-Loup Boisseau. Il devrait être livré fin 1994. Nul doute que Vincent Berthier de Lioncourt, passé entre-temps à la tête du Centre de musique baroque de Versailles, saura lui conférer l'usage et le lustre qu'il mérite. Pour l'heure, l'ouverture de la série de concerts «jeux d'orgue en Yvelines» se fera sans lui. Plus étonnant, et plus révélateur encore d'une nouvelle conception, est le cas de l'orgue roman dû au modèle de ceux du onzième siècle construit par le facteur corse Antoine Massoni pour le grand réfectoire de l'abbaye de Royaumont.


Th. DEMARQUEST

L'orgue de l'abbaye de Royaumont

Alors qu'on ne s'intéresse guère à la facture d'orgue d'avant le seizième siècle, cette reconstitution tient du prodige et de la gageure. Marcel Perès, qui mène à Royaumont ses recherches sur le répertoire vocal médiéval, avait tenté dès 1982 de reconstituer un orgue du dixième siècle, mais les fonds avaint manqué. Cette fois, les aides accumulées de l'Etat, de la région, du conseil général du Val-d'Oise et des ressources privées ou associatives ont permis de mener à bien les travaux.

Un manuscrit, *De diversibus artibus*, dû à un certain Théophile, moine orfèvre germanique, réunit tous les détails utiles. Antoine Massoni raconte avec passion les étapes de la reconstitution. Tout les outils nécessaire à la fabrication des pièces ont été reconstitués d'après le manuscrit (scies hydrauliques, ferrures et clous forgés, peaux de mouton entières...). Les matériaux prescrits ont nécessité de longues recherches, appuyées par les scientifiques (colle de fromage, cuivre «pur» extrait des mines corses désaffectées, peintures végétales...). L'instrument est alimenté en air par quatre soufflets de forge actionnés manuellement. Non dotés de contrepoids, ils exigent le plus grand soin dans leur maniement, la moindre irrégularité dans la force exercée influant sur la pression de l'air – et donc, sur l'intonation.

L'orgue est privé de clavier digital mais comporte deux octaves égales actionnées par des tirettes. Ce clavier «coupé» permet une polyphonie d'*organum* (2), avec teneur (notes tenues) d'une part et mélismes de l'autre. Toute la difficulté du maniement virtuose de l'instrument vient de la nécessité de repousser une tirette avant d'en actionner une autre, à moins de créer d'inopportuns frottements sonores. L'émotion était grande, dimanche 11 octobre, lors de la présentation publique de l'instrument à Royaumont. Marcel Perès était à la tribune, face à ses chanteurs. Antoine Massoni, le facteur, «dirigeait» trois apprentis-souffleurs. Leur inexpérience, bien compréhensible, allait nous priver d'entendre l'instrument sous son meilleur jour. Mais l'aventure s'annonce passionnante, et «moderne» (c'est bien le paradoxe de cette «reconstitution»). Elle pourrait aussi être renouvelable si Royaumont devenait un centre de rencontres et de travail sur d'autres instruments rares.

On espère vivement la construction d'autres orgues de la période douzième-seizième siècle. Et puisque Jürgen Ahrend, le grand facteur allemand aujourd'hui en passe de se retirer du métier, a promis son ultime chantier à l'organiste Georges Guillard pour sa tribune de Saint-Louis-en-l'Ile, pourquoi ne pas rêver à ces instruments d'esthétiques française et italienne qui manquent tant à la capitale pour le répertoire ancien? Dès lors, Paris et sa région pourraient prétendre au statut de Mecque des orgues.

RENAUD MACHART

(1) Remise en état d'un instrument ancien.

(2) Terme générique désignant les formes polyphoniques en usage entre le neuvième et le treizième siècle.

▶ Inauguration et bénédiction de l'orgue à l'église de la Sainte-Trinité, place-Estienne-d'Orves (Paris 9e), concert par Naji Hakim, lundi 18 octobre, 20 h 30, entrée libre.

▶ Festival «Jeux d'orgue en Yvelines», du 17 au 28 novembre (concert des Pages de Versailles, Chapelle royale, le 17, à 17 h 30. Ensemble Organum et Marcel Perès, église Saint-Ouen d'Aubergenville, le 6 novembre, à 21 heures. Chœur de chambre Accentus, église Saint-Germain d'Andrésy, le 21, 16 h 30. Il Seminario musicale et Gérard Lesne, église Saint-Vigor de Marly-le-Roi, le 28 novembre, à 17 h 30). Renseignement à l'Association départementale d'information et d'action musicales. Tél. : 32-02-78-78, poste 30-50.

▶ Orgue médiéval de l'abbaye de Royaumont (Val-d'Oise). Tél. : 30-35-40-18.

CLÉS/ *1 100 instruments classés*

■ **Les hommes.** – La renaissance des orgues en France a, pour beaucoup, constitué depuis des années un combat acharné. On se souvient d'un Jacques Merlet sillonnant la France – et l'Europe – pour défendre, témoigner, enregistrer pour France Culture et France Musique. Figure plus calme, mais non moins compétente et enthousiaste : celle de Pierre Dumoulin, aujourd'hui chargé de mission par l'Association régionale d'Ile-de-France, technicien-conseil des orgu[illegible] classées au sein de l'une des deux commissions nationales.

Au ministère de la culture, à la direction du patrimoine, siège Loïc Métrope, chargé de l'épineux dossier des 1 100 instruments classés que compte le territoire. L'homme est pointilleux et respecté.

■ **Les institutions.** – Si l'Etat, avec le soutien de la région Ile-de-France et des départements, a procédé à de très nombreux chantiers de restauration ou de nouvelles constructions, la loi de propriété municipale des édifices religieux exclut de sa manne les quelque 230 instruments parisiens. A l'exception notable des orgues classées dont la loi de 1913 assigne tutelle à l'Etat, les tribunes parisiennes sont donc d'obédience strictement municipale, une commission indépendante président à son bon fonctionnement. Lorsqu'il s'agit d'instruments entièrement ou partiellement classés (Saint-Sulpice, Saint-Roch, Sainte-Elisabeth du Temple, récemment restaurés) [illegible]st entière[illegible] et partagée, dans sa conception et sa maîtrise d'ouvrage comme dans son financement. La Ville, avec laquelle la direction du patrimoine entend préserver d'excellentes relations, peut, à l'occasion, faire cavalier seul. Au risque d'être critiquée sur les procédures de restauration ou les options stylistiques. Quelques grincements de dents sont advenus ici ou là, notamment à propos du chantier de Saint-Eustache, lequel a fait couler beaucoup d'argent – et beaucoup d'encre – peu sympathiques.

THÉATRE

MILLENIUM d'Emmanuel Genvrin à Saint-Denis de la Réunion

Carnaval francophone

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre envoyée spéciale

A Saint-Denis de la Réunion, se sont célébrés en même temps les ans 1000 et 2000, à travers une histoire, une légende inventée, une pièce d'Emmanuel Genvrin, *Millenium*. S'y agitent un faux prophète, une possédée, des «jongleurs» – c'est-à-dire des comédiens – des musiciens, des politiciens pas nets, un mari trompé, toute une population débordante de vitalité... Il y a aussi une sorte de déesse, la femme que chacun cherche. Elle s'appelle Apsara, nom d'une nymphe de la mythologie hindoue *«qui change de forme à volonté, chante et danse pour distraire les dieux, et s'en va troubler les trop rigoureux ascètes»*. Elle apparaît à la fin, pailletée d'argent, prenant la pose sur un escabeau, tandis que s'ouvre derrière sa tête un grand éventail dérisoire, tandis que s'engage un carnaval, et que tout le monde chante : *«Bon anniversaire, la Terre, bonne année, l'humanité.»*

A contre-courant de la mode, Emmanuel Genvrin affirme donc son optimisme. Mais comme une pirouette, une façon de dire «Nous survivrons malgré tout». Il s'est inspiré des peurs de l'an mil, quand l'irrationnel avait remplacé les idéologies, quand on n'attendait plus que les apocalypses ou les miracles. En résidence à Limoges, il a écrit en 1990 une première version de sa pièce et, en 1992, l'a mise en scène chez lui, au Théâtre Vollard, situé dans Jeumon, quartier excentré de Saint Denis de La Réunion. Un hangar de très belles proportions, entouré de petites cabanes peinturlurées, construites et décorées par les adolescents du quartier. La version actuelle, qui doit être présentée les 21 et 22 octobre à l'île Maurice pour le sommet de la francophonie, s'est donnée au Théâtre de Champ-Fleuri, une salle plus centrale, laide, le genre immense en volume, avec des fauteuils rouges de cinéma disposés en gradins par paliers, des murs courbes plaqués de boiseries.

Un jeu extériorisé

Ce n'est pas le cadre idéal pour le style «carnaval» du spectacle, pour les décors ingénieux d'Hervé Mazelin – des architectures métalliques mobiles – qui permettent les changements et les interventions musicales bien rythmés. Les comédiens sont marocains, québécois, burkinais, mauriciens, réunionnais : il s'agit d'un spectacle francophone, ce qui, finalement, ne veut pas dire grand-chose, et réunit des gens qui n'ont pas les mêmes formations et traditions théâtrales. Comme un dénominateur commun, ils adoptent un jeu uniformément extériorisé, une diction proférée, qui ne rendent pas justice au texte.

La situation théâtrale de l'île ressemble à celle que l'on trouve dans n'importe quel département français. Emmanuel Genvrin se débat dans les arcanes administratifs bien connus, entre les différentes collectivités locales et les représentants du ministère de la culture. Avec un problème supplémentaire, celui de la solitude. Les tournées sont rares en Réunion, où les racines culturelles sont musicales bien plus que théâtrales. Le Théâtre Vollard est le seul à maintenir une activité permanente. Fondé en 1979, il s'est trimballé en plusieurs endroits avant de trouver le hangar actuel qui, d'ailleurs, a besoin d'aménagements techniques.

Emmanuel Genvrin rêve d'un statut de centre dramatique national, et négocie le montant d'une convention triennale. Pour l'instant, sur un budget d'environ 3 millions, il reçoit globalement 2 millions de subventions diverses, qui, dit-il, ne lui permettent pas d'accueillir d'autres troupes. Son problème est là : il est seul, sans confrontation, sans compétition. Un piège qui n'est pas rare non plus en métropole. Les structures sont là, paraît-il, pour de véritables activités de production, de diffusion, de formation. On n'attend plus que les décisions des autorités.

COLETTE GODARD

L'EPHÉMÈRE au Ménilmontant

Un couple disparaît

«C'est alors que Marie s'aperçut que Félix serrait de la main droite son poignet gauche.» Félix et Marie sont les deux acteurs du récit d'Arthur Schnitzler, *Mourir*. Ils sont deux grands amoureux. Mais Félix apprend qu'il est condamné, il ne va survivre qu'un petit nombre de mois. Et Schnitzler, un peu comme un clinicien, regarde l'attachement des deux jeunes gens s'accentuer, s'affoler, s'altérer, s'égarer, disparaître, par l'effet de ce rendez-vous, de cette fin annoncée.

Ce geste de se prendre le poignet, sans idée d'«écouter» le pouls, il est noté aussi par l'œil de l'aliéniste. Dans son très curieux livre, *la Théâtralité, étude freudienne*, (qui vient de paraître chez Dunod), Yves Thoret rappelle que le parcours des études de médecine de Schnitzler et de Freud fut le même : neurologie, hypnose, étude clinique des troubles du langage. Et Yves Thoret cite la célèbre lettre de Freud à Schnitzler du 14 mai 1922 : *«Je crois qu'au fond de vous-même, vous êtes un investigateur des profondeurs psychologiques, plus honnête, impartial et intrépide que personne.»*

Oui, sans doute, mais Schnitzler, souvent, lorsqu'il écrit des récits, en particulier celui-ci, *Mourir*, noircit-il à l'extrême le ton, épaissit-il à l'extrême le trait. Excès de dramatisation que Schnitzler évite dans une pièce comme *Terre étrangère*. C'est pourquoi il est tout à fait émouvant de voir trois jeunes fous de théâtre, le metteur en scène Nicolas Lartigue et les comédiens Marie Adam et Serge Nicolaï, jouer ce grand texte de Schnitzler sur la scène, sous le titre de *l'Ephémère*. Car les «renforts» et les servitudes de l'écriture romanesque ont été dégagés, et la métamorphose de la fièvre amoureuse en *«un mélange d'anxiété et d'indifférence»*, comme dit Schnitzler, nous apparaît en mouvement, en élans, en mains tendues ou retirées, en couleurs de voix, et c'est plus proche de Schnitzler que le Schnitzler du livre (Renaud-Marie Leblanc a participé avec Nicolas Lartigue à cette très sensible et souple adaptation). Et il y a déjà une belle maîtrise dans l'invention du jeu, des gestes, des deux comédiens : quelque chose comme une chorégraphie des échappées de la conscience.

Les artistes nouveaux-nés ne roulent pas forcément sur l'or. Ces amoureux de Schnitzler n'ont pu louer qu'une salle peu connue (mais grande, avec une belle et profonde scène), pour peu de soirs. Pourtant ce qu'ils font là mérite, comme disait Mallarmé, d'*«avoir souvent la visite»*.

MICHEL COURNOT

▶ Théâtre de Ménilmontant, 15, rue du Retrait, à Paris (20e). Métro Gambetta. Tél. : 43-35-41-70. Tous les soirs à 21 heures. Jusqu'au 23 octobre. 80 francs

DANSE

La mort de Paolo Bortoluzzi

L'interprète privilégié de Béjart

Le danseur et chorégraphe italien Paolo Bortoluzzi, directeur du Ballet Théâtre de Bordeaux, ex-danseur étoile de Maurice Béjart, est mort samedi 16 octobre dans un hôpital de Bruxelles. Agé de 55 ans, il a succombé d'une congestion cérébrale consécutive à une pneumonie virale. Comparé aux plus grands, Noureev ou Vassiliev, Paolo Bortoluzzi était un danseur d'une souplesse et d'une élégance rares. Il s'imposait par une présence en scène faite de force et d'invention, tant dans le répertoire académique que dans les chorégraphies contemporaines. Travailleur acharné, solitaire et inspiré, né à Gênes en 1938, il débuta au Festival de Nervi à l'âge de 19 ans. Trois ans plus tard, Maurice Béjart l'invite à travailler à ses côtés. Dès 1960, il devient danseur étoile du Ballet du XXe siècle. Il y créera bon nombre des grandes œuvres chorégraphiques de Maurice Béjart – *Messe pour le temps présent*, *Bhakti*, *l'Oiseau de feu*, *Nomos Alpha*, *Roméo et Juliette*, *Nijinsky clown de Dieu*. Certaines furent écrites pour lui, tel le pas de deux des *Chants du compagnon errant* que Paolo Bortoluzzi dansa avec Rudolf Noureev en 1971. Parallèlement, le danseur complet qu'il était continua de travailler à Düsseldorf et à l'Opéra de Vienne.

Il quitte Maurice Béjart en 1972 pour devenir invité permanent de l'American Ballet Theatre de New-York jusqu'en 1981. Il y développe un répertoire classique, de *Giselle* au *Lac des cygnes*, ou *les Contes d'Hoffmann*. De 1975 à 1979, Paolo Bortoluzzi est également danseur étoile et maître de ballet à la Scala de Milan, avant d'en prendre la direction en 1981. En 1984, il dirige le Ballet de Düsseldorf, jusqu'à ce qu'à ce qu'Alain Lombard, directeur artistique du Théâtre de Bordeaux, lui confie la direction du Ballet Théâtre de Bordeaux en 1990, qu'il redéfinit de fond en comble. Après y avoir créé l'an passé *les Nuits d'été* et *la Belle et la Bête*, il avait dû renoncer, en raison de sa maladie, à travailler sur le prochain programme Stravinsky, qui débutera à Bordeaux à la mi-novembre.

LE FESTIVAL DU FILM à Shanghaï

Loin de Pékin, près de Hongkong et de Taïwan

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

Les mauvaises langues avaient prédit une pagaille monstre. Pour leur donner tort, les responsables du premier festival international de cinéma jamais organisé en Chine ont mobilisé la première ressource naturelle du pays : les gens. A l'entrée du Centre du film d'art de Shanghaï, grand bâtiment moderne et fonctionnel, une nuée de jeunes attendaient de pied ferme les festivaliers, un *«canaillelpyou?»* à la bouche... Quant au budget (dérisoire à l'échelle occidentale) de 11 millions de yuans (1 yuan vaut environ 1 franc), il dépendait en grande partie de la générosité des sponsors, entreprises chinoises ou filiales locales de multinationales américaines, japonaises ou de Hongkong. Car cette manifestation ne doit rien au gouvernement central de Pékin, et tout à la ville de Shanghaï et à son bureau du cinéma, puissante instance régionale que préside le réalisateur Wu Yi-gong, également responsable du festival.

Celui-ci a organisé une compétition (vingt titres), une gigantesque section d'information (cent vingt-deux titres), plusieurs rétrospectives, et un embryon de marché du film. En grande pompe kitsch et en présence d'un jury composé notamment du vétéran local Xie Jin, d'Oliver Stone et de Nagisa Oshima, le festival s'est ouvert le 7 octobre au cours d'une cérémonie dont l'épisode le plus marquant aura été la longue intervention d'une édile de La Ciotat, venue expliquer que sa ville était le berceau du cinéma.

Au-delà de la qualité de l'organisation, c'est évidemment le contenu de la programmation qui décidera de la capacité du Festival de Shanghaï à tenir le rang auquel il aspire, c'est-à-dire le premier en Asie, en rivalité directe avec celui de Tokyo, qui a récemment tenu sa treizième édition (*le Monde* du 5 octobre). Shanghaï est confronté aux mêmes difficultés que toutes les manifestations internationales : peu de bons films de par le monde, pour lesquels se battent des festivals en nombre toujours croissant. S'y ajoutent un avantage, et un handicap. L'avantage tient à l'actuelle vitalité de la production régionale, celle de la Chine populaire mais aussi de Taïwan et de Hongkong, qui a valu aux cinéastes chinois de rafler les récompenses à travers le monde depuis deux ans.

Le handicap est bien sûr celui de la censure locale. Pour l'instant, le festival n'est pas parvenu à s'imposer comme un îlot d'ouverture sur le continent, et les films qui y sont présentés à un public avide d'images étrangères doivent obéir à la loi commune édictée à Pékin. Ainsi, Nagisa Oshima, qui comme chaque membre du jury bénéficiait d'une rétrospective, put-il voir des photos de *l'Empire des sens* orner le catalogue qui lui est consacré, mais le film lui-même est resté au Japon...

La «cinquième génération»

Le problème essentiel concerne les films chinois. Aucun des réalisateurs de la République populaire (Chen Kaige, Palme d'or à Cannes avec *Adieu ma concubine*, Tian Zhuang-zhuang, couronné à Tokyo avec *le Cerf-Volant bleu*, ou Zhang Yuan, également remarqué à Tokyo pour *les Bâtards de Pékin*...) ne figurait au programme. Seul de ce groupe, dit de la «cinquième génération» (celle qui est apparue après la révolution culturelle), Zhang Yimou faisait l'objet d'une rétrospective. Après avoir été, comme ses contemporains, victime de la censure et des tracasseries officielles, le réalisateur d'*Epouses et concubines* est désormais devenu une gloire nationale, grâce à son succès commercial dans le monde entier.

Wu Yi-gong (qui, outre ses hautes fonctions dans le cinéma, est membre suppléant du comité central du PC chinois) regrettait que les autres réalisateurs de la cinquième génération n'aient pas déposé de demande pour participer à la manifestation. Que ces regrets soient sincères ou pas est finalement secondaire : l'absence de ces cinéastes traduit le maintien d'une coupure entre les cinéastes à l'esprit indépendant et les autorités encore illustrée récemment par le départ de la délégation officielle pékinoise du Festival de Tokyo après la présentation du *Cerf-Volant bleu* et des *Bâtards de Pékin*. Cette coupure, le festival n'est pas pour l'instant parvenu à la réduire, en dépit des discours officiels où il est question de libéralisme artistique (un peu) et économique (beaucoup). A défaut de qualité, les programmateurs ont donc choisi de jouer sur la quantité, avec près de quarante films chinois présentés pêle-mêle. Parmi eux, la sélection des films de Shanghaï des années 30 à hier souligne le sous-entendu omniprésent du festival : la cité qui a vu naître le cinéma chinois, et qui a connu un véritable âge d'or cinématographique dans l'entre-deux-guerres, doit redevenir la capitale des cinémas asiatiques et d'abord de ceux des «trois Chine», République populaire, Taïwan et Hongkong. Malgré les réels atouts économiques, politiques et historiques de la ville, cette revendication ne peut s'appuyer sur la révélation d'œuvres marquantes.

En compétition officielle, le film continental n'était pas de taille à rivaliser avec les représentants des autres Chine. *La Colline sans retour*, du Taïwanais Wang Tong, impressionnante saga située dans une mine d'or soumise à la loi de l'occupant, et *Cageman*, de Jacob Cheung, cinéaste de Hongkong, évocation truculente des habitants les plus démunis de la colonie, logés dans de minuscules cages à claire-voie, ont respectivement obtenu le Grand Prix et le Prix du jury. Le Prix de la mise en scène n'a pas échappé aux cinémas d'Asie, puisqu'il est allé à *Sopyonje*, du Coréen Im Kwon-taek – que les Français pourront découvrir à Beaubourg mercredi prochain.

Porter témoignage des enjeux de l'heure

Face à ces films, *Instituteurs de campagne*, de He Qun, souffrait d'une navrante indigence cinématographique : ce récit des difficultés de l'enseignement dans les villages de montagne assène un message bien-pensant d'un simplisme qu'on croyait révolu, avec hymne national et salut aux couleurs à la coda. Schématisme des personnages, absence totale de sens de l'espace et de la durée : il est difficile de croire que son réalisateur fut jadis l'assistant de Chen Kaige sur *la Terre jaune*. Il reste qu'*Instituteurs de campagne* remplit la seule fonction commune à la quasi-totalité des films chinois montrés ici : porter témoignage des enjeux de l'heure – les difficultés de l'éducation, mais aussi la pesanteur bureaucratique et la corruption, désormais officiellement dénoncées comme frein au développement économique du pays.

Dans un style plus «moderne», c'est-à-dire troquant l'esthétique réaliste-socialiste pour celle de la série-télé, d'autres titres expriment les inquiétudes de la nouvelle classe moyenne urbaine, confrontée à la dissolution des couples (*Finis les applaudissements*), au conflit des générations (*A côté de l'immeuble*), à la fascination pour l'Occident (*Après la séparation*), à l'aventure de l'entreprise privée (*Dressez-vous, ne vous courbez pas!*, qui brasse tous ces thèmes). On trouvait aussi un thriller en mandarin, *Rencontre entre des hommes forts*, directement copié sur les feuilletons américains, ou un pseudo-western ethnique et sado-maso, *Lady Dragon solitaire*.

Deux films fort différents émergaient de ce flot. D'abord le nouvel épisode des aventures du petit vagabond San Mao, héros de bande dessinée, maintes fois porté à l'écran. Cette fois, *San Mao s'en va-t-en guerre*, avec un entrain burlesque et bon enfant, parfois impertinent, qui a au moins le mérite de faire confiance aux images pour raconter ses facéties. Ensuite et surtout, l'unique découverte de la programmation : le jeune réalisateur (trente-six ans) Yin Li.

Sur le motif «classique» du sort malheureux de la femme dans la société paysanne, *l'Histoire de Xinghua* témoigne d'un sens lyrique de la mise en scène des plus prometteurs, refuse (enfin!) l'issue tragique qui veut que l'héroïne se soumette ou périsse, et décoche au passage des flèches acérées au nouveau slogan officiel, *«Enrichissez-vous!»*. Il y a trois ans, le premier film de Yin Li, une commande pour illustrer les Jeux asiatiques intitulée *Mon mois de septembre*, révélait déjà une vraie personnalité de cinéaste.

Il est trop tôt pour faire de Yin Li l'égal de Zhang Yimou, Chen Kaige ou Tian Zhuang-zhuang, mais il faudra d'autres révélations de cet ordre pour justifier, éventuellement, la survie d'un festival que les contraintes économiques et politiques obligent à fixer son prochain rendez-vous en 1995. Comme si quelqu'un pouvait prévoir où en sera la Chine dans deux ans.

JEAN-MICHEL FRODON



EUROTUNNEL S.A.
Société Anonyme
au capital de 5.329.357.730 francs
Siège social :
112-114, avenue Kléber 75016 Paris
R.C.S. Paris B 334 192 408

EURO TUNNEL

EUROTUNNEL P.L.C.
Siège social : Victoria Plaza,
111 Buckingham Palace Road,
Londres SW1W OST
Immatriculée en Angleterre
et au Pays de Galles
sous le N° 1960271

RFC

RAPPORT SEMESTRIEL 1993

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

Paris, le 11 octobre 1993

Le 6 mai 1994, au moment où le Président de la République Française François Mitterrand et Sa Majesté La Reine Elisabeth II déclareront le Tunnel sous la Manche officiellement ouvert, il devrait être prêt pour l'exploitation de l'ensemble des services. Lors de la publication du rapport annuel en mai dernier, le conflit avec les constructeurs nous mettait dans l'impossibilité de prévoir une date d'ouverture. Le Protocole signé le 27 juillet dernier a fondamentalement changé la situation, en dissociant le règlement des réclamations de l'achèvement des travaux.

Les progrès enregistrés dans le cadre du Protocole ont été aussi satisfaisants que les signataires l'espéraient. Le programme, d'aujourd'hui à l'ouverture échelonnée de mars à mai 1994, constitue un défi mais l'avancement des travaux – en amélioration considérable par rapport aux sept premiers mois de l'année – est largement à la mesure de celui-ci. Il reste un point important non résolu, celui de la réclamation déposée contre TML par le fabricant des navettes ESCW, conduit par Bombardier.

L'accord sur les dates objectifs du démarrage des deux services Le Shuttle, fret et passagers, nous a permis de lancer les derniers préparatifs commerciaux. En janvier, nous annoncerons nos tarifs qui viendront concurrencer ceux des ferries. Nous avons également informé les compagnies ferroviaires des dates auxquelles nous pensons aujourd'hui être en mesure d'accueillir leurs trains : en mars pour le fret et en mai pour les services passagers de l'Eurostar.

Les discussions avec les gouvernements français et britannique sur nos demandes de compensations se poursuivent. Quant aux réclamations auprès des deux compagnies ferroviaires, elles ont, faute d'accord, fait l'objet en août dernier de l'introduction d'un recours en arbitrage selon la procédure prévue à la Convention d'Utilisation.

L'avance accordée à TML et les nouvelles dates d'ouverture ont avancé aux alentours de mai 1994 le moment où nous devons compléter notre financement pour couvrir nos besoins, y compris le paiement des intérêts durant les premières années d'exploitation. Les financements à venir comporteront à la fois augmentation de capital et emprunts. Nos discussions avec les banques sont à un stade avancé.

Nous décrirons l'ensemble du plan de financement quand nous nous adresserons à nos actionnaires, avant une augmentation de capital qui devrait être annoncée dans les mois précédant l'inauguration officielle.

André Bénard
Président du Groupe Eurotunnel
et Président d'Eurotunnel S.A.

Sir Alastair Morton
Vice-Président Directeur
Général du Groupe Eurotunnel
et Président d'Eurotunnel P.L.C.

EXPLOITATION

Transfert du contrôle des travaux

Les obstacles ont été surmontés grâce à la signature d'un Protocole entre Eurotunnel et TML le 27 juillet 1993 qui spécifie que TML transférera le contrôle des travaux à Eurotunnel le 10 décembre 1993, sous réserve de l'achèvement d'un programme convenu d'essais de réception des systèmes.

Après cette date, Eurotunnel aura la charge du programme final des essais à l'achèvement, TML conservant la responsabilité de la performance du système. Eurotunnel a accepté d'accorder à TML des avances pour un montant total de FRF 2,35 milliards et de rémunérer TML des prestations fournies après le transfert du contrôle. Les avances sont remboursables à partir de 1995 après déduction des règlements qui leur seraient dûs au titre des réclamations au-delà des FRF 2 milliards de paiements intermédiaires effectués en 1992.

Le Protocole a entraîné une amélioration notable dans les relations entre Eurotunnel et TML. Eurotunnel peut compter maintenant sur l'entière coopération des constructeurs. Les travaux de construction du tunnel et des terminaux, ainsi que l'installation des équipements électromécaniques sont pratiquement achevés. La réception du système est bien avancée et plus de la moitié des essais précédant le commencement des tests finaux prévu début décembre est déjà effectuée. La caténaire est mise sous tension sur l'ensemble du système et des trains d'essais circulent régulièrement.

Le règlement des derniers problèmes encore en suspens liés à la conception de l'ouvrage, progresse de façon satisfaisante avec la Commission Intergouvernementale (CIG) et le Comité de Sécurité. Tous les Avant-Projets leur ont maintenant été soumis. Le 5 octobre, la CIG a informé Eurotunnel qu'à l'issue des nombreux essais et de la révision des dispositions de sécurité, elle ne faisait pas opposition au concept des navettes poids-lourds semi-ouvertes proposé par Eurotunnel. Le rapport global de sécurité est en bonne voie de règlement. Les essais d'acceptation du système, qui sont un élément clé de l'obtention du Certificat d'Exploitation, sont en cours sous la supervision étroite du Maître d'Œuvre pour le compte du Comité de Sécurité.

Mise en service :

Fin septembre, 15 des 38 locomotives électriques commandées ont été livrées sur le site. Le programme de tests d'endurance effectué en République Tchèque s'est achevé avec succès. La totalité des 228 wagons-fret du Shuttle est arrivée sur le site et est en cours d'essais.

Le litige contractuel entre TML et ESCW, un consortium conduit par Bombardier, constitue toujours une menace en ce qui concerne la disponibilité des navettes tourisme au début de l'exploitation. Toutefois, le risque que le programme de réception du système n'en soit affecté est à présent moindre. Les livraisons des wagons tourisme Le Shuttle ont démarré en juin 1993 et, à fin septembre, 24 wagons simple-pont et 17 wagons double-pont avaient été livrés sur le site. Cela a permis d'assembler le premier train d'essai pour réaliser des tests sur le terminal français.

Les dates objectifs d'ouverture des différents services sont les suivantes :
7 Mars 1994 : Navettes Eurotunnel "Le Shuttle" pour les poids-lourds,
14 Mars 1994 : Trains de marchandises (SNCF-British Rail),
29 Avril 1994 : Navettes Eurotunnel "Le Shuttle" pour les voitures,
6 Mai 1994 : Inauguration officielle,
Juin 1994 : TGV Eurostar (SNCF, British Rail, SNCB).

Prévisions de trafic et revenus :

Le marché transmanche de la ligne Calais-Douvres sur lequel Le Shuttle va faire son entrée, a poursuivi sa forte croissance en volume. A la fin du mois d'août, le trafic tourisme s'était accru de 25% par rapport à 1992, tandis que le fret progressait de 15,5%. Les deux principales compagnies de ferries ont toutes deux augmenté leur capacité en 1993, avec pour conséquence une réduction des recettes moyennes, les deux compagnies pratiquant de nombreux tarifs promotionnels.

Eurotunnel prévoit maintenant des revenus pour 1994 inférieurs de FRF 440 millions à ceux figurant dans le Rapport annuel de mai dernier (tableau). Cette diminution est due en partie au démarrage plus tardif des différents services et en partie à un certain tassement des recettes. L'ouverture tardive au trafic des autocars et une analyse prudente des revenus sont les causes essentielles de la réduction des prévisions de revenus pour 1995 et 1996 qui font apparaître des baisses respectives de FRF 320 millions et de FRF 180 millions.

La tendance à plus long terme indique toujours une croissance soutenue. Les prévisions à long terme des Consultants en matière de Trafic et Revenus, pour les années 2003 et 2013, ont été réactualisées en Juin 1993. Elles font apparaître des variations marginales de revenus, de – 1,6% en 2003 et – 0,3% en 2013.

Prévisions d'Eurotunnel Revenus 1994-1996 FRF millions - avril 1993	Le Shuttle*	Rail	Revenus Annexes	Total
1994 (avril 93)	1424	1093	169	2686
(sept 93)	1197	860	184	2241
1995 (avril 93)	3339	2097	420	5856
(sept 93)	3045	2076	419	5540
1996 (avril 93)	4111	2476	503	7090
(sept 93)	4046	2398	463	6907

* Après déduction des avantages tarifaires aux actionnaires
Un taux de change de FRF 10 = £ 1 a été utilisé

FINANCEMENT

Développements financiers :

Le 23 août 1993, le syndicat bancaire a approuvé les modifications nécessaires à la dérogation bancaire existante et a autorisé les banques chef de file à approuver les amendements au contrat de construction, nécessaires à la mise en place complète du Protocole.

Le besoin total de trésorerie d'Eurotunnel depuis sa constitution en 1986 jusqu'à l'ouverture du premier service commercial le 7 mars 1994 est maintenant estimé à FRF 87,5 milliards comparé au montant de FRF 84 milliards mentionné dans le dernier rapport annuel pour une date d'ouverture prévue plus tôt. La décision, évoquée plus haut, d'accorder à TML une avance de FRF 2,35 milliards au titre du Protocole représente la plus grosse part de cette augmentation. La prévision antérieure d'Eurotunnel sur la date où apparaît le besoin de ressources supplémentaires est avancée de quelques semaines, aux alentours de mai, après prise en compte des avances payées à TML partiellement couvertes par un prêt "stand-by" de FRF 1,2 milliard à mettre en place par un groupe de banques proches du projet.

Les dernières prévisions d'Eurotunnel, basées sur les nouvelles dates objectifs d'ouverture et sur les autres éléments indiqués dans ce rapport, font apparaître, avant la prise en compte des économies sur les intérêts qui résulteront d'une nouvelle augmentation de capital, un besoin total de trésorerie de FRF 100 milliards jusqu'au point d'équilibre de la trésorerie, atteint vraisemblablement en 1998. Ceci représente une augmentation par rapport aux ressources actuellement disponibles, de FRF 9,65 milliards (si l'on inclut l'exercice en 1995 des bons Fondateurs et des bons 1993, qui devrait générer quelques FRF 2,20 milliards). Ces projections sont tributaires d'un certain nombre d'incertitudes : principalement le rythme et l'importance de l'accroissement des revenus, la résolution des réclamations de TML sur les équipements fixes dont dépend le remboursement partiel des avances de FRF 2,35 milliards au titre du Protocole, la résolution des réclamations de ESCW contre TML et l'évolution des taux d'intérêt. La résolution des réclamations à l'encontre des compagnies ferroviaires, de même que le règlement d'un certain nombre de réclamations à l'encontre des deux gouvernements, pourraient réduire le besoin de nouveau financement.

Le plan de financement en cours de négociation avec les banques chefs de file d'Eurotunnel doit non seulement couvrir les besoins prévus pendant les premières années d'exploitation mais également prendre en compte les provisions pour aléas destinées à couvrir un besoin de trésorerie supplémentaire si des banques, conseillées par leurs ingénieurs, en redoutent l'éventualité.

Ces négociations ont pour but de définir la structure d'un plan, ainsi que les possibles participants, dont l'objectif sera d'assurer à Eurotunnel un financement au moins égal au besoin de FRF 10 milliards découlant de ses propres prévisions. Au moins 50% de ce montant sera levé sous forme de fonds propres. Ce plan devra également prendre en compte les provisions pour aléas évoquées ci-dessus. Récemment, avant d'être en mesure d'évaluer les conséquences financières du Protocole, les banques et leurs conseillers ont produit des estimations qui, sur une base comparable à celle évoquée plus haut, rendraient nécessaires des provisions pour aléas supplémentaires d'un montant proche de FRF 4 milliards.

Réclamations :

TML s'est engagé à soumettre le détail de l'ensemble de ses réclamations sur les équipements fixes avant le 31 décembre 1993. L'estimation d'Eurotunnel des montants auxquels TML peut prétendre au titre du contrat à forfait pour les équipements fixes, n'a pas changé depuis le Rapport Annuel.

Une réclamation détaillée a été soumise à TML par ESCW qui demande maintenant FRF 3,4 milliards pour retard et modifications de conception. TML étudie cette réclamation en consultation avec Eurotunnel.

Trésorerie :

Eurotunnel vient de terminer les négociations relatives à une facilité de swaps de £ 500 millions pour une durée de cinq ans. D'autres contrats de ce type sont en cours de négociation. En raison du temps nécessaire à la mise en route de ce programme, la proportion de la dette à taux fixe s'est légèrement réduite depuis le dernier Rapport Annuel. Durant cette période, les taux à moyen terme sont restés en France comme en Angleterre à des niveaux historiquement bas.

ACTIONNAIRES

Bons de souscription :

Les bons de souscription 1993 ont été attribués récemment à tous les actionnaires sur la base d'un bon de souscription pour chaque unité au porteur détenue le 2 juillet 1993. Ces bons de souscription permettent à leurs titulaires d'acquérir des unités supplémentaires à un prix fixe nettement inférieur au prix du marché au moment de l'émission (et depuis lors). Dix bons de souscription 1993 permettent de souscrire à une unité au prix de FRF 14,125 plus £ 1.675. Ils peuvent être exercés jusqu'au 31 octobre 1995 mais, dans certaines circonstances, la période d'exercice pourra être réduite pour s'achever le 30 juin 1994. Si tel était le cas, les titulaires de bons de souscription en seraient informés au plus tard le 4 juin 1994. Actuellement, les porteurs de bons qui souhaitent les exercer doivent effectuer un paiement en Francs Français et un autre en Livres. Il est prévu de mettre en place peu avant la date finale d'exercice une solution leur permettant l'exercice entièrement en Francs Français ou entièrement en Livres. Les titulaires en seront avertis en temps utile.

Avantages tarifaires :

Sous réserve des conditions prévues, les actionnaires qui ont acquis des unités Eurotunnel lors des Augmentations de Capital de novembre 1987 et/ou de novembre 1990 et qui les ont conservées sans interruption jusqu'à présent, peuvent bénéficier d'avantages tarifaires. Pour les utiliser, les actionnaires devront avoir conservé les actions correspondantes en permanence jusqu'à la date de référence qui, pour la première année d'exploitation, sera le 31 décembre 1993.

La confirmation de leurs avantages tarifaires de 1987 et de 1990 a été envoyée en octobre 1991 à tous les actionnaires bénéficiaires. Pour utiliser ces avantages tarifaires, ils devront s'acquitter d'un droit d'inscription annuel pour chaque type d'avantages. Un formulaire pour le règlement de ce droit d'inscription annuel leur sera envoyé en temps utile.

Tableau d'activité combiné du groupe Eurotunnel au 30 juin 1993

Bilan	30 juin 1993	31 déc 1992	30 juin 1992
Actif immobilisé	71.382	64.916	56.574
Valeurs mobilières de placements et disponibilités	440	291	352
Autres actifs	808	659	642
Total de l'Actif	72.630	65.866	57.568
Capitaux propres	18.265	18.841	16.088
Emprunts et dettes bancaires	53.096	46.041	39.761
Autres dettes	1.269	984	1.719
Total du Passif	72.630	65.866	57.568

Analyse de l'Actif immobilisé	30 juin 1993	31 déc 1992	30 juin 1992
Coût du contrat de construction	42.392	39.62	736.701
Acquisition de terrains en concession	318	301	288
	42.710	39.928	36.989
Coût de financement et charges nettes d'intérêt	15.690	12.887	9.815
Frais généraux	9.965	9.026	8.375
	25.655	21.913	18.190
Avances et acomptes	2.148	2.183	479
Immobilisations propres nettes	869	892	916
	3.017	3.075	1.395
Total de l'Actif Immobilisé	71.382	64.916	56.574

(Lorsque, par commodité, des chiffres ont été indiqués en FRF ou en £, ils ont été convertis sur la base de FRF 10 pour £ 1, excepté pour les éléments issus du tableau d'activité combiné)

Notes

1 Les informations présentées constituent un résumé des comptes combinés du groupe qui résultent de la consolidation horizontale des comptes d'Eurotunnel SA et de ses filiales, et des comptes consolidés d'Eurotunnel PLC.

2 Dans les comptes combinés, tous les coûts et revenus en relation avec le Projet à l'exception des charges de pré-exploitation différées sont immobilisés soit par transfert du compte de résultat, soit par imputation directe aux immobilisations.

3 Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France ou au Royaume-Uni, selon la méthode du coût historique et dans la perspective de la continuité de l'exploitation. La validité du principe de la continuité de l'exploitation dépend, comme il en est fait mention au rapport d'activité, de la possibilité d'utiliser de manière continue les financements bancaires mis à disposition ainsi que la ligne de crédit stand-by et de l'obtention à compter du premier semestre 1994 de ressources complémentaires pour assurer l'achèvement du Projet et pour permettre son exploitation jusqu'au moment où le groupe générera des excédents de trésorerie. Dans l'hypothèse où les crédits bancaires mis à disposition, ainsi que la ligne de crédit stand-by, ne pourraient être utilisés et où des ressources complémentaires ne pourraient être obtenues, le groupe Eurotunnel ne pouvant alors continuer ses activités, les comptes devraient faire l'objet d'ajustements qu'il n'est pas possible d'apprécier à ce jour, en particulier sur la réduction des actifs à leur valeur de réalisation et sur la prise en compte de tout passif éventuel.

Tous les actionnaires Eurotunnel titulaires de plus de cent actions recevront directement le rapport semestriel 1993.
Le rapport semestriel est par ailleurs disponible dès maintenant. Pour le recevoir, vous pouvez écrire au :
Service des Relations avec les Actionnaires EUROTUNNEL - 112 avenue Kléber, BP 166, 75770 Paris Cedex 16

Informations Actionnaires : Code 3615 EUROTUNNEL

■ **L'ÉTAT REPREND BULL EN MAIN.** – Gérard Longuet a annoncé, lundi 18 octobre, le remplacement de Bernard Pache par Jean-Marie Descarpentries. Un limogeage et une nomination qui montrent la détermination du gouvernement d'en finir avec les déficits chroniques du groupe informatique public. Renonçant aux rêves du plan-calcul, l'Etat accepte de faire de la compagnie nationale un poids moyen du secteur.

■ **BERNARD PACHE TOMBE APRÈS QUATRE MOIS DE DIVERGENCES.** – Malgré les 6 500 suppressions d'emplois auxquelles il s'était résigné au début de l'été, le PDG se refusait à remettre en cause l'intégrité du groupe dont il avait pris les rênes en juin 1992. Il voulait garder, notamment, sa filiale américaine de micro-informatique.

■ **JEAN-MARIE DESCARPENTRIES EST CHARGÉ DE PRÉPARER LA PRIVATISATION.** – L'ancien manager vedette des années 80 doit transformer Bull en une *« entreprise plus rentable, plus efficace, plus mobile, davantage au service des clients »*. Il retrouve là l'un de ses credos. Mais il lui faudra renoncer à la course à la croissance qui lui a valu d'être limogé de CarnaudMetalbox en septembre 1991.

Alors que l'entreprise informatique publique change de patron

Bull bénéficie d'une importante aide de l'État

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, a annoncé lundi 18 octobre, lors d'une conférence de presse, le remplacement de Bernard Pache, actuel PDG du groupe Bull, par Jean-Marie Descarpentries, patron du groupe d'emballage CMB-Packaging, relevé de son poste en septembre 1991. Par ailleurs, l'Etat injectera 7 milliards de francs de dotations en capital à la fin de 1993 et en 1994. Cette somme, auxquels s'ajoutent les 2,5 milliards de francs consentis en début d'année sous forme d'avance d'actionnaires porte à 9,5 milliards de francs sur deux ans l'effort total de l'Etat en faveur du groupe public. Une recapitalisation importante, présentée par Gérard Longuet comme la dernière, et qui, selon le ministre, *« permettra la privatisation du groupe, dès que possible, après le nécessaire redressement »*.

« Bull, c'est un dinosaure. Quand on lui marche sur la queue, le patron ne le sait pas. Et quand c'est lui qui donne un ordre, cela se réfléchit sur les couches intermédiaires et cela lui revient dans la figure; le gars de base, lui, cela ne l'atteint pas », expliquait récemment un haut fonctionnaire du ministère de l'industrie, un peu lassé par le rituel des pertes et des mesures de redressement. Quinze milliards de francs de pertes sur les trois dernières années. Autant de dotations en capital. Des rachats (celui de Zenith Data Systems en 1989) intervenus à contretemps, des alliances médiatiques (le partenariat avec IBM en 1992) dont on ne peut tirer le bilan, des plans de mutation qui ne changent pas fondamentalement la donne. *« Il y a un grand ménage à faire »*, constatait-il sévèrement.

Avec le départ de Bernard Pache et son remplacement par Jean-Marie Descarpentries, apôtre du « management moderne », grand théoricien de la pyramide inversée, forme d'organisation d'entreprise en vogue au milieu des années 80, où *« la base, par ce qu'elle est en contact avec le client, prend le pas sur le sommet plus éloigné »*, la tutelle tente un ultime pari : celui du choc culturel. Après *« le stratège visionnaire »*, personnifié par Jacques Stern, *« l'homme des finances »* symbolisé par Francis Lorentz, *« le spécialiste des restructurations et des plans sociaux »* incarné par Bernard Pache, le choix se porte désormais sur le *« one minute manager »*, à l'américaine.

Le mandat confié à M. Descarpentries est clair. Le groupe Bull – pour la dernière fois de son histoire – va bénéficier d'une solide recapitalisation. Pas moins de 9,5 milliards de francs vont être injectés sur deux ans (1993 et 1994) par l'Etat dans le groupe, sous forme d'augmentations de capital. France Télécom, l'américain IBM, le japonais NEC – qui se partagent les 28 % de Bull non détenus par la puissance publique – ont été *« invités à participer »* à cette opération. IBM s'était jusqu'à présent montré réservée, officiellement NEC n'a pas fait connaître sa position. France Télécom a, selon M. Longuet, donné son accord de principe.



Le montant des dotations consenties par l'Etat correspond tout net à l'endettement de Bull. Fort de «cadeau», M. Descarpentries a charge de ramener le plus vite possible, c'est-à-dire d'ici 1995, le groupe public à l'équilibre d'exploitation et de préparer ainsi sa privatisation.

Le départ de M. Pache sonne, en tout cas, le glas d'une ambition : celle de conserver un grand constructeur informatique généraliste hexagonal. La politique du champion national, efficace dans d'autres domaines, a régulièrement échoué dans le cas de l'informatique et de Bull. Ce, pour deux raisons. *Primo*, du fait des spécificités du secteur. Sauf à avoir une puissance financière considérable, aucun groupe ne peut plus prétendre être tout à la fois vendeur de technologies, fabricant de toute la gamme de matériel (des grands systèmes aux micro-ordinateurs en passant par la mini-informatique), et fournisseur de services. *Secundo*, Bull, dont l'histoire heurtée a été faite de changements, d'actionnaires, de fusions, de rachats successifs, n'a jamais eu la structure adaptée aux changements, désormais extrêmement rapides, du monde informatique.

Ramener très vite Bull à l'équilibre suppose désormais faire des choix radicaux de métier, repositionner le groupe sur un certain nombre d'activités soigneusement sélectionnées (ainsi la question du maintien de Bull dans la micro-informatique devrait être clairement posée) sans effrayer une clientèle et des salariés déja passablement malmenés au cours des derniers mois. Dans une lettre communiquée le jour même de l'annonce de sa nomination, Jean-Marie Descarpentries a tenu à rassurer les partenaires de l'entreprise. Le rêve du Plan calcul est défintivement évanoui. L'Etat s'est résigné à faire de Bull un acteur moyen de l'industrie informatique.

CAROLINE MONNOT

CLÉS/ *Chiffres*

■ *Un chiffre d'affaires en baisse.* – La consolidation des activités américaines en 1988 puis le rachat de la micro-informatique de Zenith Electronics Corp. fin 1989 ont fait bondir le chiffre d'affaires du groupe de 18,07 milliards de francs (1987) à 34,57 milliards (1990). Mais, depuis, le groupe n'a cessé de reculer : 33,45 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991; 30,18 milliards en 1992. Au premier semestre 1993, les ventes ne se sont élevées qu'à 12,5 milliards de francs contre 13,8 milliards au cours des six premiers mois de l'année précédente.

■ **Des effectifs qui fondent.** – L'aventure américaine avait porté le nombre de salariés à 45 557 personnes en 1988. Depuis, les difficultés du groupe l'ont conduit à réduire, de plus en plus fortement, le nombre de ses employés : 43 617 en 1989; 44 476 en 1990 (l'année de Zenith); 39 878 en 1991. Dès l'année suivante, les effectifs tombent à 35 175 salariés. Et, au début de 1993, Bernard Pache annonçait 6 500 nouvelles suppressions d'emplois...

■ **Des pertes qui se creusent.** – Avec 303 millions de francs de résultat, 1988 fut la dernière année bénéficiaire de Bull. Les pertes, depuis, se sont accumulées : – 266 millions en 1989; – 6,79 milliards de 1990; – 3,3 milliards encore en 1991; – 4,72 milliards en 1992. Bref, Bull a perdu 15 milliards de francs en quatre ans, malgré les...15 milliards de francs de dotations en capital versés par l'Etat depuis sa nationalisation en 1982. Au premier semestre, le « trou » s'est encore creusé, atteignant – 1,98 milliard de francs contre – 1,68 milliard pendant les six premiers mois de l'année précédente. Le PDG, Bernard Pache, *demandait 9 milliards de francs à* l'Etat pour redresser ses comptes.

Jean-Marie Descarpentries : un entrepreneur très médiatique

On savait depuis son entrée, en février 1992, dans le groupe Novalliance que Jean-Marie Descarpentries, cinquante-sept ans, risquait de trouver le fauteuil de PDG de la filiale Mory SA un peu trop étroit. N'avait-il pas fait de Carnaud SA, PME spécialisée dans la fabrication de boîtes en fer-blanc, le numéro un de l'emballage en Europe en la fusionnant avec le britannique Metalbox? Mais avec Bull, en pleine déconfiture, où il arrive avec ses équipes, le bouillant et très médiatique entrepreneur prend une charge qui s'apparente à un impossible pari.

Ce polytechnicien qui a toujours préféré *« avancer dans le désordre que piétiner dans l'ordre »*, sait, il est vrai, prendre des risques et encaisser les coups. Appelé en 1979 pour redresser Glaverbel, il doit en lâcher les rênes, pari tenu, quand Antoine Riboud, le PDG du groupe BSN, décide de se séparer de sa filiale belge. Recruté par Roger Fauroux pour réveiller la filiale espagnole de Saint-Gobain, il doit démissionner en 1982, mission accomplie, sous la pression de ses cadres. Bâtisseur, en moins de dix ans, de Carnaud Metalbox, l'empire franco-britannique de l'emballage, il doit brutalement abandonner sa place, en septembre 1991, à un Américain d'origine allemande, Jürgen Hintz.

La loi des trois « C »

Jean-Marie Descarpentries a su construire un groupe, à coups d'acquisitions qu'il baptise toujours, pudiquement, *« partenariats »*. Mais il n'a su *séduire ni ses équipes britanniques* – qu'il épuise – ni ses actionnaires. Ceux-ci lui reprochent de ne pas gagner assez d'argent quand, lui, rêve de bâtir un groupe de... 100 milliards de francs en l'an 2000. *« Avec Descarpentries, on ne peut pas construire à long terme »*, confie au *Nouvel Observateur* l'un de ses anciens patrons. Injustement?

Avec Bull, la compagnie informatique au bord de l'effondrement dont il a été admisnistrateur de 1986 à 1992, « JMD », pour les intimes, aura-t-il cette fois les moyens de mettre en pratique ses théories sur le management en *« pyramide inversée »* – le client au sommet, le personnel à la base – ou sa loi des *« trois C »* – cerveau, cœur, courage? Ou bien n'a-t-il été appelé par un gouvernement décidé à ne plus mettre d'argent au pot que pour sabrer les effectifs et couper les têtes que son prédécesseur, *Bernard Pache, ne se résignait* pas à faire tomber? Bretteur d'idées, Jean-Marie Descarpentries est, en effet, plus un gestionnaire de temps de crise qu'un familier de l'informatique.

P.-A. G.

Bernard Pache : une guerre perdue

Bernard Pache a perdu sa guerre d'usure. Après avoir bataillé pendant près de quatre mois avec les services de Gérard Longuet, l'ancien patron *des Charbonnages de France*, devenu président de Bull en juin 1992, quitte la tête d'un groupe informatique public dont tous les indicateurs sont au rouge. Sommé en mai de produire un plan stratégique, d'effectuer des choix drastiques, ce Savoyard de cinquante-neuf ans, économe en mots et qui prise peu les grands déballages médiatiques, n'a jamais dévié de sa ligne : préserver l'intégrité du groupe.

La bagarre avait, en fait, commencé sous Dominique Strauss-Kahn, prédécesseur socialiste de Gérard Longuet. *« Il nous écoutait poliment, tapotait pendant des heures une cigarette sur son paquet de Gitanes, et partait, imperturbable, sans avoir cédé d'un pouce sur ses positions »*, rappelle un ancien membre du cabinet de Dominique Strauss-Kahn qui avait tenté de « vendre » à Bernard Pache un projet de filialisations. Mais le véritable bras de fer, lui, *a commencé avec l'arrivée de* Gérad Longuet. A peine entré en fonction, le ministre de l'industrie posait un ultimatum. Bull devait avoir clarifié sa stratégie d'ici au 15 juillet. La date butoir passera sans annonce spectaculaire.

Retour à l'équilibre trop lent

Depuis, rien n'y a fait. Ni les injonctions fermes du ministère de tutelle, ni les prises à partie dans les journaux, ni les rumeurs régulièrement agitées de son départ. Convaincu de la nécessité pour Bull de garder les activités micro-informatiques de Zenith Data Systems, l'une des principales sources de pertes du groupe, ou de conserver ses positions aux Etats-Unis, M. Pache a offert une résistance peu commune à toutes les propositions de cessions d'activités, d'élagage. *« Une telle approche n'est pas dans le sens de l'histoire. Le tronçonnage va à l'encontre de ce que souhaitent nos clients. Aujourd'hui, leur demande doit être traitée de façon globale. Comment y parvenir si la compagnie n'est qu'une juxtaposition d'unités autonomes? IBM s'en est bien rendu compte qui, après avoir prôné l'éclatement de ses activités, a décidé de faire machine arrière »*, expliquait-il au début de l'été.

Bernard Pache avait promis *« un nouveau Bull »*, opérant sa mutation nécessaire sans traumatisme superflu et progressivement. Sans immobilisme pour autant. En juillet, Bull a annoncé 6 500 suppressions d'emplois dans le monde, dont 2 850 en France. Les équipes administratives et commerciales ont été regroupées sur un seul site, en région parisienne, à la Défense. Des accords ont été signés, dans les services informatiques avec Cisi, la filiale spécialisée de CEA Industrie ou avec Packard Bell dans la micro-informatique. Le renouvellement et la simplification des équipes dirigeantes, auxquels ne s'était pas attelé le précédent PDG, Francis Lorentz, ont été engagés. Le retour à l'équilibre a été *promis pour 1995. Trop lent*, pas assez tonique, ont estimé les pouvoirs publics.

Pressée par Bruxelles de justifier les dotations en capital indispensables sauf à abandonner le groupe au dépôt de bilan, désireuse de régler le problème Bull une fois par toutes, la tutelle a finalement fait prévaloir son sentiment d'urgence.

C. M.

La valse des PDG

Suite de la première page

Les dirigeants de la Banque Hervet et de Rhône-Poulenc – désignée le 18 octobre comme la seconde privatisée – avaient été maintenus tandis que Loïk Le Floch-Prigent, proche du président et défendu pourtant jusqu'au sein du RPR, en raison du rôle stratégique d'Elf en Afrique, se voyait transféré de la présidence du groupe pétrolier à celle de Gaz de France...

Le gouvernement se défend de toute sélection politique dans les présidences d'entreprises nationalisées. Si Bernard Pache est remercié, ce n'est donc pas parce qu'il était plutôt proche de l'ancien gouvernement socialiste, mais parce qu'il était en désaccord sur la stratégie que M. Longuet souhaitait lui voir mener à la tête du groupe informatique. Si Jean-Marie Descarpentries est choisi, ce n'est pas davantage parce qu'il serait politiquement proche du ministre de l'industrie, mais parce qu'il paraît le plus à même de redresser une société qui a perdu 15 milliards de francs en quatre ans et plus de dix mille emplois, et d'utiliser au mieux les 7 milliards de francs de dotations qu'il va recevoir de l'Etat actionnaire avant de mener à bien sa privatisation. Le nouveau PDG sera à même de mener une stratégie à laquelle son prédécesseur était rétif, quitte à rogner les ailes du constructeur informatique.

Nouvelle étape

A l'appui de ce choix non politique des dirigeants, le gouvernement peut aussi faire remarquer qu'il a laissé en place des présidents connus pour leurs sympathies socialistes et confrontés à des pertes souvent tout à fait vertigineuses, comme Bernard Attali, qui préside aux destinées d'Air France, ou encore Jacques Fournier, ancien secrétaire général de l'Elysée, qui devrait garder les commandes de la SNCF jusqu'au printemps 1994, date normale d'expiration de son mandat.

Le départ de M. Pache marque pourtant bel et bien le début d'une nouvelle étape. Ce sont des hommes sûrs qui devront mener les privatisations, et s'ils ne sont pas politiquement du sérail, ils devront au moins être en harmonie avec la stratégie que l'Etat souhaite que ces groupes mènent avant de se désengager. C'est dans ce contexte que s'inscrit le jeu de chaises musicales auquel on devrait assister, peut-être même dès cette semaine, dans la finance. Jean-Yves Haberer devrait ainsi abandonner la présidence du Crédit lyonnais pour prendre celle du Crédit national – dont l'actuel président, le rocardien Yves Lyon-Caen devrait être recasé, à la demande de François Mitterrand, d'ici au 16 novembre –, payant ainsi le prix d'une stratégie jugée à hauts risques, voire trop aventureuse. Quant au président de l'UAP, Jean Peyrelevade, ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy, il va être incessament remplacé par Jacques Friedman, proche de Jacques Chirac. Encore faut-il que M. Peyrelevade accepte le marché, qui doit le conduire à la présidence du Crédit lyonnais. Or il exige, au préalable, une importante recapitalisation du Crédit lyonnais, et, sachant que cette grande banque a fort peu de chances d'être privatisée avant l'élection présidentielle, s'inquiète déjà du sort qui pourrait lui être réservé, s'il accepte le transfert, lorsque cette question se posera après mai 1995...

Cette vague de changements, si elle n'a rien à voir, ni au niveau de l'ampleur ni au niveau des critères de nomination, avec celles de 1981 et de 1986, gagnerait donc, pour rester *« convenable »* aux yeux de l'opinion, à être accompagnée par un discours clair des pouvoirs publics sur les nouvelles stratégies industrielles et financières qu'ils attendent de ces privatisations, banalisées mais essentielles, de 1993.

MICHEL NOBLECOURT

CONJONCTURE

Tandis que le mark continue de monter

M. Balladur a confiance dans le franc

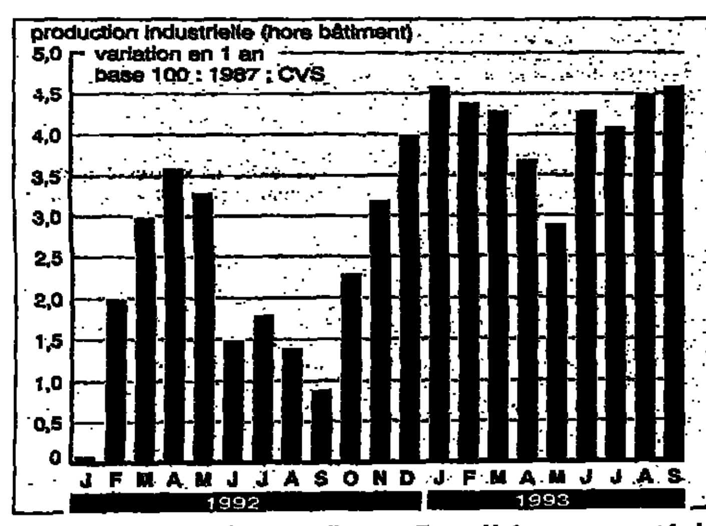
Le gouvernement ne changera pas de politique monétaire. Telle est en substance la réponse faite, dimanche 17 octobre, par Edouard Balladur aux marchés des changes qui jouent le mark à la hausse depuis le début de la semaine dernière, affaiblissant par contre-coup le franc. Le premier ministre, qui était l'invité de l'émission «7 sur 7» sur TF 1, a notamment déclaré : *«J'aimerais bien qu'on cesse de dire des choses fausses»*, rappelant que *«nos taux d'intérêt à long terme sont parmi les plus bas du monde et que nos taux d'intérêt à court terme sont pratiquement au niveau des taux allemands. Dans ces conditions, je crois que les Français peuvent avoir confiance dans leur monnaie et dans la politique monétaire»*.

L'affaiblissement du franc par rapport au mark, alors que les taux courts ne baissent plus, a de nouveau posé le problème d'un changement de la politique monétaire menée en France (*le Monde* du 16 octobre). Un certain nombre d'économistes, et pas seulement les cambistes, estiment que le gouvernement et la Banque de France ont tort de se priver de la possibilité qu'offrent les marges de fluctuations élargies au sein du SME pour réduire fortement les taux à court terme et faire baisser le loyer de l'argent, ce qui soulagerait de nombreuses petites et moyennes entreprises. Mais le premier ministre ne semble pas sur le point de changer de politique monétaire, déclarant dimanche soir : *«Je ne me laisserai pas intoxiquer par les propos répandus ici ou là dans tel ou tel organe de presse et derrière lequel on retrouve comme par hasard toujours les mêmes spéculateurs à l'affût de gagner des différences.»*

«Je suis tout a fait confiant, a ajouté M. Balladur, *dans la mesure où on a repris le contrôle du déficit budgétaire, ou l'inflation est maîtrisée, où les taux d'intérêt ont baissé. (...) Ils étaient à presque 12 % il y a six mois, ils sont de l'ordre de 7 %, c'est une baisse considérable.»* Le premier ministre a d'une certaine façon confirmé la poursuite de la politique monétaire menée jusqu'à présent en déclarant : *«Au fur et à mesure que les circonstances le permettront, raisonnablement, sans rien compromettre, nous continuerons s'il le faut»*, faisant une évidente allusion à la stratégie des petits pas pratiquée par la Banque de France depuis la crise d'août.

Toujours est-il que le mark continuait de monter, lundi 18 octobre, au cours des premiers échanges, cotant 3,5418 francs contre 3,5410 dans les échanges interbancaires de vendredi dernier 15 octobre en fin de journée, le dollar poursuivant lui aussi sa progression à 5,7590 contre 5,7200 vendredi soir.

États-Unis : la reprise est en vue



La production industrielle aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 % en septembre par rapport à août, portant à 4,6 % la hausse en un an (septembre 1993 comparé à septembre 1992). Depuis le début de l'année, la production n'a cessé d'augmenter, à l'exception du mois de mai. Sans être rapide, la reprise semble maintenant bien installée outre-Atlantique.

INDUSTRIE

La fourniture de radars et de systèmes de navigation aérienne

Thomson-CSF fait une percée en Amérique centrale

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Mexique, République dominicaine, Cuba : Thomson-CSF a remporté au cours des dernières semaines une série de contrats de fourniture de radars et de systèmes de navigation aérienne dans les Caraïbes et en Amérique centrale, une région longtemps considérée comme une chasse gardée des Etats-Unis . Ces commandes tombent à point nommé, alors que la division «Système défense et contrôle» de Thomson-CSF est sévèrement touchée par la crise des exportations d'armement.

A Saint-Domingue, la société française l'a emporté sur l'américaine Westinghouse et l'italienne Alenia. Le contrat, d'un montant de 8,6 millions de dollars (48,8 millions de francs), prévoit la livraison, dans un délai d'un an, d'un système de radars assurant la couverture de l'espace aérien dominicain et d'un centre de contrôle de type « Eurocat 200 ». Thomson-CSF formera en France quinze contrôleurs aériens dominicains. *« Ce contrat est payé comptant par le gouvernement dominicain, sans assurance Coface ni crédit français d'aucune sorte »*, souligne Joan Giacinti, le représentant de Thomson à Saint-Domingue. L'offre française était 50 % moins chère que celle de Westinghouse.

En dépit du peu d'intérêt de Paris pour la République dominicaine – le poste d'expansion économique a récemment été fermé au profit de Kingston (Jamaïque), où le potentiel et le volume d'affaires sont nettement moindres –, Saint-Domingue a signé, ces dernières années, plusieurs contrats importants avec des sociétés françaises. Spie-Batignolles a construit le nouvel aéroport international de Saint-Domingue, et Pont-à-Mousson a fourni les canalisations d'un important projet d'adduction d'eau.

A Cuba, Thomson-CSF vient de vendre quatre systèmes VOR – des balises d'approche – et deux systèmes ILS, qui permettent l'atterrissage en pilotage automatique quelles que soient les conditions climatiques. Le montant du contrat – 12,9 millions de francs – est réglé directement à Thomson par Gérard Bourgoin, un industriel de l'agro-alimentaire, qui a servi d'intermédiaire, dans le cadre d'une ligne de crédit que Paris a ouverte à Cuba.

J.- M. Ca

Reflétant l'optimisme des autorités

Le projet de budget argentin met l'accent sur le social

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le projet de budget pour 1994, qui doit être approuvé avant la fin de l'année par le Congrès, reflète l'optimisme des autorités argentines, mais aussi le souci du président Carlos Menem de réorienter les dépenses en faveur des secteurs sociaux. Avec un montant global de près de 40 milliards de dollars (environ 228 milliards de francs), soit une légère baisse par rapport à l'an dernier, le budget présenté par le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, prévoit des augmentations importantes pour la justice (+27,5 %), l'éducation (+19,5 %) et la défense (+14,3 %). Dans le dernier cas, il s'agit d'améliorer les services paramilitaires et de sécurité, en particulier la police fédérale.

M. Cavallo entend ramener le taux d'inflation au chiffre de 4 % l'an, avec un revenu *per capita* de 8 800 dollars (environ 50 000 francs), soit le plus élevé d'Amérique latine, et un taux de croissance du PIB de 6,5 %. Pour y parvenir, l'épargne devra toutefois augmenter et se convertir en investissement. Continuant à s'opposer à toute dévaluation, le ministre de l'économie ne prévoit aucune modification du taux de change.

La parité entre le dollar et la monnaie locale, fixée par la loi de convertibilité du 1er avril 1991, reste inamovible (1 dollar égale 1 peso). Le point critique continue à être le déficit de la balance commerciale que M. Cavallo estime à moins de 2 milliards de dollars pour 1994. Ce chiffre paraît optimiste. Le déficit avait dépassé les 3 milliards de dollars en 1992 et il a augmenté de 32 % au cours des sept premiers mois de l'année 1993, selon des chiffres officiels.

CHRISTINE LEGRAND

CITROËN : 1 500 préretraites à mi-temps. – Comme prévu, Citroën annoncera le 25 octobre 1 178 suppressions d'emplois en 1994 auxquelles s'ajouteront la disparition de 860 postes au titre de la période 1991-1993. Dans le cadre de ces 2 038 départs – dont 1 083 prévus à l'usine de Rennes –, Citroën va proposer 1 500 mises en préretraite à mi-temps à ses ouvriers et agents de maîtrise âgés de plus de cinquante-cinq ans.

REPÈRES

ÉPIZOOTIE

Les porcs allemands et portugais sous surveillance

Le comité vétérinaire européen a décidé, vendredi 15 octobre, d'interdire toutes les exportations de porc et de viande porcine d'Allemagne jusqu'au 29 octobre en raison d'une épizootie de peste porcine dans ce pays. Une nouvelle réunion du comité vétérinaire de la CEE est prévue le 28 octobre pour examiner la situation et décider des mesures adéquates.

La Belgique avait décidé unilatéralement, il y a quelques jours, d'interdire les importations de porcs allemands après la découverte d'un cas de peste porcine parmi des animaux importés ; 3 600 porcs avaient dû être abattus. Après la réunion du comité vétérinaire, le Portugal a aussi bloqué les importations de porcs, en même temps que ses exportations étaient frappées de la même mesure que celle qui concerne l'Allemagne. – *(AFP.)*

SANTÉ

Feu vert pour la convention médicale

Deux syndicats de médecins, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML), ont autorisé leurs présidents, dimanche 17 octobre, à une très large majorité, à signer la convention médicale, donnant ainsi le feu vert à la mise en place de ce texte régissant les rapports entre assurance-maladie et médecins libéraux. Pour entrer en vigueur, la convention devait en effet être signée par au moins deux caisses nationales d'assurance-maladie – ce qui a été acquis avec les votes positifs de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et de la Mutualité sociale agricole (MSA), – et par deux syndicats de médecins libéraux, ce qui a été fait dimanche par le CSMF et la SML.

LOYERS

+ 1 % au deuxième trimestre pour le secteur libre

L'indice trimestriel du coût de la construction, publié par l'INSEE (*Journal officiel* du 15 octobre) s'est établi à 1 012 au deuxième trimestre, contre 1 002 au deuxième trimestre de 1992, soit une hausse de 1 % (0,998 %). Cette hausse est applicable aux loyers du secteur libre, lors de la révision annuelle, si le bail a pris pour référence l'indice du deuxième trimestre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GENERALE DES EAUX

Comptes semestriels : bénéfice consolidé + 8,7 %

Prochain renforcement des fonds propres

Le chiffre d'affaires du Groupe au cours du premier semestre de 1993 s'est élevé à 70,7 milliards de francs, montant très voisin de celui atteint au 30 juin 1992. Cette stabilité d'ensemble couvre des évolutions différentes ; un fort ralentissement a en effet été constaté dans le secteur de l'aménagement urbain et de l'immobilier malgré l'édification en cours à la Défense du futur siège de la Société Générale ; l'activité des entreprises de travaux et de construction a également diminué, mais dans une proportion moindre, par suite de la dégradation de la conjoncture. Par contre, dans les secteurs de la distribution d'eau, de la propreté, de la production d'électricité et de la santé (hors effet de change), la croissance a été satisfaisante. Elle a été très soutenue dans le domaine de la communication (radiotéléphone en France, câble en Grande-Bretagne), mais a été plus modérée, à périodes de référence comparables, dans celui de l'énergie thermique.

A l'étranger, le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe a atteint 18,4 milliards de francs (dont 70,5 % en Europe) ; en dépit de la baisse de la livre et de la peseta, il a été d'un niveau voisin de celui constaté au cours du premier semestre de l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé du Groupe s'est élevé à 1 198 millions de francs pour le premier semestre 1993 et a progressé de 8,7 %. Cette augmentation découle principalement de la croissance de 9,3 % du résultat courant à 1 618 millions de francs.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 2 363 millions de francs, en retrait de 5,7 %. Dans le domaine de la distribution de l'eau, la progression a été bonne, en partie grâce à certains produits non récurrents. La tendance a été favorable dans les secteurs de la production d'électricité et des activités du holding Anjou International aux États-Unis, de la propreté et de la santé. L'exploitation des entreprises de gestion de l'énergie thermique a été affectée par la récession et les faibles niveaux de certains prix, tandis que les sociétés de travaux électriques maintenaient leurs résultats. C'est dans le secteur du bâtiment et des travaux publics que l'incidence de la conjoncture a été la plus sensible, entraînant un recul assez marqué. Dans le secteur immobilier, les résultats ont reflété la situation exceptionnellement déprimée du marché, sans toutefois qu'une nouvelle dégradation soit intervenue par rapport à l'année précédente. Dans les comptes de la SFR, l'accélération du programme d'investissement (réseau GSM) s'est traduite par une forte croissance des amortissements.

Le résultat financier s'est redressé grâce à diverses plus-values de cession de titres du portefeuille et à une certaine amélioration de la trésorerie de la Compagnie, conséquence de la conversion de bons de souscription d'actions en juillet 1992.

Le résultat exceptionnel est une perte de 213 millions de francs avant amortissement des survaleurs. Il a enregistré des charges de restructuration ou non récurrentes dans le domaine de l'énergie, ainsi que certaines pertes et provisions dans l'immobilier, secteur dans lequel la part revenant aux minoritaires au niveau du résultat net est souvent notable. Le résultat exceptionnel du Groupe a également intégré diverses plus-values, en particulier celle consécutive à l'introduction en Bourse de la filiale américaine Sithe.

La part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence comprend les quotes-parts des résultats semestriels de Canal+, d'Electrafina, de Cofiroute, d'Eiffage et de diverses autres participations. L'amélioration des résultats de la plupart des sociétés ainsi consolidées et certains effets de périmètre expliquent la forte progression à 303 millions de francs de cette ligne de résultats.

La part des minoritaires a apporté au résultat net une contribution positive de 454 millions de francs qui provient principalement de la quote-part prise par les tiers dans les déficits de sociétés immobilières ; ces déficits figurent en totalité dans les autres chapitres du compte de résultat.

Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie serait voisin de celui de l'an dernier (143,4 milliards de francs). Les dernières analyses indiquent que le montant du bénéfice consolidé du Groupe pourrait être supérieur de quelques points à celui dégagé au cours de l'exercice précédent, qui était de 2,9 milliards de francs.

La Compagnie a l'intention de réaliser avant la fin de l'année une opération de renforcement de ses fonds propres. Une augmentation de capital, avec droit préférentiel de souscription pour les actionnaires, est ainsi prévue ; son montant serait compris entre 3 et 4 milliards de francs.

Suspension du droit de conversion des obligations convertibles 1990 à partir du 28 octobre.

Dans la perspective d'une prochaine augmentation de capital, l'exercice du droit de conversion des obligations convertibles 6 % juillet 1990 sera suspendu à partir du 28 octobre 1993 et jusqu'à la fin de l'opération.

Informations Actionnaires - 05 05 55 66 - 3616 CLIFF





VIE DES ENTREPRISES

Réduction de près d'un tiers des effectifs de l'encadrement

Euro Disney va supprimer 950 postes

Euro Disney devrait annoncer, vendredi 22 octobre, lors d'une réunion exceptionnelle du comité d'entreprise, un plan social prévoyant 950 suppressions de poste sur un total de 11 100 salariés, dont 8 500 contrats à durée indéterminée. Ce dispositif, qui s'efforcera d'encourager le travail à temps partiel, portera en quasi-totalité sur le personnel administratif ainsi que sur l'encadrement et s'accompagnera d'une réorganisation de certains services. Les salariés en contact avec la clientèle *ne seront pas concernés.*

Véritable entreprise-champignon (les effectifs sont passés de 2 500 en septembre 1991 à plus de 12 000 en août 1992), Euro Disney est un ensemble où subsistent, à côté des activités directement liées à l'exploitation du parc de loisirs, des services mis en place lors de la réalisation du projet lui-même. Les difficultés auxquelles l'entreprise est confrontée (endettement, fréquentation moins importante que celle 'espérée, dépenses des visiteurs en net recul, perte de 1,5 milliard de francs entre octobre 1992 et juin 1993) avaient déjà conduit les dirigeants à interrompre depuis plusieurs mois les embauches à durée déterminée et à mettre en sommeil les projets d'extension. Faute d'avoir pu – ou su – gérer au plus près l'évolution de ces secteurs (qui font l'objet d'une vaste rationalisation), face à des variations saisonnières plus marquées que celles prévues, Euro Disney est, cette fois, contrainte de procéder à une brusque contraction de ses effectifs. Celle-ci concernera le personnel administratif et, surtout, l'encadrement où 500 postes, soit 30 % des emplois que compte cette catégorie, sont appelés à disparaître.

Afin d'éviter que la suppression de 950 postes ne se traduise par autant de pertes d'emploi, l'entreprise va privilégier le passage au travail à mi-temps et la flexibilité interne, par exemple en proposant des transferts vers des activités en contact avec le public sur le parc ou dans les hôtels. De même, des mutations vers des filiales du groupe (audiovisuel, commercialisation de produits de consommation Disney en France comme en Europe), mais aussi vers des sociétés sous-traitantes) seront recherchées. Par ailleurs, des incitations au départ volontairex et des congés de conversion compléteront la panoplie de ce plan social qui, étant donné la moyenne d'âge du personnel – vingt-sept ans et demi –, ne peut recourir aux préretraites.

De l'efficacité de ces mesures dépend le nombre de licenciements «secs» qui résultera *in fine* du plan social d'Euro Disney, dont l'arrivée avait permis jusqu'alors de susciter directement ou indirectement la création de 47 700 emplois, selon une évaluation de l'Etablissement public chargé de l'aménagement du site de Marne-la-Vallée.

JEAN-MICHEL NORMAND

Pour son entrée à la Bourse de Paris

L'action BNP cotée à 284 francs

Après le succès de la privatisation de la BNP qui aura plus de 2,8 millions d'actionnaires *(le Monde* du 16 octobre), la cotation de l'action a commencé lundi 18 octobre à la Bourse de Paris. Vendue du 5 au 12 octobre dans le cadre de l'offre publique de vente à 240 francs, l'action BNP s'échangeait lundi 18 octobre aux cours des premières transactions à 284 francs.

L'action BNP s'échangeait cette semaine sur le marché «gris» (un marché officieux) entre 270 et 280 francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

AIR MARTINIQUE : le tribunal de commerce pour un nouveau plan de cession. – Le tribunal de commerce de Fort-de-France s'est prononcé, vendredi 15 octobre, en faveur d'un nouveau plan de cession de la compagnie Air Martinique. Ce nouveau plan de cession, qui associe les conseils général et régional de l'île ainsi que des investisseurs privés locaux, n'intègre pas le groupe Corsair/Nouvelles Frontières, partenaire d'un premier plan. Ce dernier qui prévoyait d'assurer une desserte transatlantique et régionale en reprenant 158 salariés sur 296, avait suscité une vive opposition de la part de l'intersyndicale des salariés. La nouvelle compagnie prendra la forme d'une société anonyme au capital de *10 millions de francs (67 % pour* les investisseurs privés locaux et 33 % pour les collectivités locales). Elle doit employer 70 des 296 salariés et assurera exclusivement la desserte régionale caraïbe. – *(AFP.)*

BRITISH AEROSPACE : 1 000 *suppressions d'emplois.* – Le groupe aéronautique British Aerospace (BAe) a annoncé, jeudi 14 octobre, plus de 1 000 suppressions d'emplois dans sa division défense et dans une usine écossaise de turbopropulseurs, dues à une baisse de ses commandes. La division Royal Ordnance, rachetée par BAe au gouvernement en 1987, va perdre 382 emplois en raison de la baisse mondiale des dépenses de défense, tandis que l'usine écossaise de Prestwick, qui produit des turbopropulseurs Jetstream et souffre d'une baisse des commandes, va voir ses effectifs réduits de *630 personnes sur 2 500.*

INVESTISSEMENTS

PHILIPS ELECTRONICS N. V. va se renforcer à Taïwan. – Philips Electronics N. V. va renforcer sa présence à Taïwan par la mise en place d'un centre de développement technologique représentant un investissement de 10 milliards de dollars taïwanais (2,1 milliards de francs), vient d'annoncer la filiale taïwanaise du groupe néerlandais. Philips Taïwan cherche actuellement un site pour l'implantation de ce centre, qui inclura également une usine pour la fabrication de tubes couleur. Philips, qui a déjà établi cinq usines sur l'île, a signé une lettre d'intention avec le ministère taïwanais de l'économie, prévoyant l'installation à Taïwan de son centre opérationnel pour la région Asie-Pacifique.

OFFRE

IRISH DISTILLERS (Pernod-Ricard) lance une OPA sur Cooley Distillery. – Irish Distillers, filiale du groupe Pernod-Ricard, a lancé une offre publique d'achat de 9,5 millions de livres irlandaises (78 millions de francs) sur le producteur irlandais de whiskey Cooley Distillery, qui a été acceptée par les principaux actionnaires. Ces derniers détiennent 51 % du capital de la firme irlandaise. Implantée à Cooley (nord-est de l'Irlande), cette société produit et commercialise du whiskey irlandais et a pour principal actif ses stocks, a indiqué le 12 octobre Pernod-Ricard, sans préciser leur valeur.

PARTICIPATIONS

LA COMPAGNIE DE SUEZ franchit le seuil des 10 % des droits de vote dans Saint-Gobain. – La Compagnie de Suez détient 10,62 % des 84 824 851 droits de vote existants de Saint-Gobain, à la suite de l'acquisition du droit de vote double attaché à certaines des actions qu'elle détient, et a donc franchi en hausse le seuil des 10 % des droits de vote de cette société, a annoncé lundi 11 octobre un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). La Compagnie de Suez détient également 6,93 % du capital (5 015 302 actions) de Saint-Gobain, et *60 000 titres donnant accès* à terme à autant d'actions de la société Saint-Gobain, précise le communiqué de la SBF.

LE GROUPE DOUX majoritaire dans la société Pic'or. – La direction du groupe Doux, numéro un européen du poulet, dont le siège est à Châteaulin (Finistère), a annoncé fin septembre sa prise de participation majoritaire dans la société Pic'or, de Graincourt-lès-Havrincourt (Pas-de-Calais). La direction du groupe Doux, qui n'a pas révélé le pourcentage de cette prise de participation majoritaire, a seulement indiqué que le groupe Sanders, fournisseur de Doux et copropriétaire de Pic'or avec la famille Dessaint, restait actionnaire. Pic'or emploie 450 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 430 millions de francs pour une production annuelle de 20 000 tonnes (poulets, dindes et canards). Doux réalise un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs et emploie 6 150 personnes dans 48 usines.

PARIS, 18 octobre ↑ La reprise se poursuit

La Bourse de Paris confirmait lundi 18 octobre la nette reprise enregistrée vendredi, dans un marché animé notamment par les échanges considérables sur la BNP, qui fait son entrée officielle sur le marché à règlement mensuel. En hausse de 0,40 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,84 % à 2 157,30 points.

De petits ordres aussi bien à l'achat qu'à la vente de titres BNP ont submergé les salles de marché des sociétés de Bourse et des banques. Plus de 2 millions de titres BNP avaient déjà été échangés en début d'après-midi. *L'action valait en milieu de séance* 282 francs, soit une plus-value de l'ordre de 17,5 % par rapport au cours de privatisation de 240 francs. Au plus haut de la journée, l'action était traitée à 285,90 francs et au plus bas à 280 francs. Les gestionnaires constataient une multitude d'ordres des petits investisseurs, qui cherchent à ajuster leurs quotités de titres. En effet, à partir de novembre, les titres BNP seront négociés par dix sur le marché à règlement mensuel. D'autres investisseurs réalisent rapidement leurs bénéfices, et des fonds communs de placement qui n'ont pu obtenir lors de la privatisation les titres BNP qu'ils désiraient sont acheteurs.

Cette grosse activité autour de la BNP entraîne le reste du marché, qui a pris acte lundi matin du maintien du taux d'appel d'offres à 6,75 % lors de l'opération financière de la Banque de France. Par ailleurs, le ministre de *l'économie a annoncé la privatisation* dans les prochaines semaines de Rhône-Poulenc et ensuite d'Elf-Aquitaine. Du coup, l'action Rhône-Poulenc gagne 1,3 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	8-10-93	15-10-93
Valeurs franç. à rev. variable	121,1	120,3
Valeurs industrielles	114,5	113,4
Valeurs étrangères	135	138,7
Pétroles-Energie	127,6	127,2
Chimie	99,8	98,1
Métallurgie, mécanique	121,2	118,5
Electricité, électronique	115,3	148,8
Bâtiment et matériaux	124,9	123,2
Ind. de consom. non alim.	119,4	118,8
Agroalimentaire	101,5	100,2
Distribution	137	135,9
Transports, loisirs, services	114,4	112,8
Assurances	144,6	146,8
Crédit banque	126,4	127
Sicomi	134,5	132,7
Immobilier et foncier	127,5	127,1
Investissement et portefeuille	143,5	142,1

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 790,7	4 769
Valeurs étrangères	4 671	4 799

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	681,3	686,7
Valeurs étrangères	631,5	648,8

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	8-10-93	15-10-93
Indice général	595,4	596
Produits de base	520,4	515,8
Construction	534,5	526,5
Biens d'équipement	310,8	307,7
Biens de consom. durables	604,4	576
Biens de consom. non durables	985,4	978,8
Biens de consom. alim.	883	853,2
Services	582,3	584,1
Sociétés financières	652,9	654,7
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	494,7	493,6
Valeurs industrielles	590,8	578,9

Semaine de records pour les places asiatiques

La semaine écoulée a été euphorique sur les places boursières asiatiques, dopées par les vagues d'achats des investisseurs étrangers. Les indicateurs de tendance ont battu une série de records à Hongkong, Singapour, Bangkok, Manille et Kuala-Lumpur.

A Hongkong, le Hang Seng a gagné 9,5 %, à 758,42 points pour clôturer la semaine à un sommet de 8 763,98 points, grâce à la perspective d'un compromis sino-britannique sur l'avenir politique de l'île. Le volume d'échanges a progressé de plus de *50 %, essentiellement du fait des inves*tisseurs institutionnels étrangers. Après avoir battu à chaque séance le record de la veille, le marché a enregistré vendredi sa plus forte progression quotidienne en trois ans, soutenu par les propos du gouverneur Chris Patten ouvrant la voie à un déblocage des négociations sino-britanniques.

«Le marché devient fou furieux», a commenté John Osbourn de Baring Securities à propos des déclarations de M. Patten, qui coïncident avec un afflux de capitaux européens et américains. *«Je pense qu'il est grand temps qu'intervienne une correction»*, a-t-il estimé, ajoutant que le niveau élevé de liquidités signifiait que *«nul n'est désireux de vendre pour l'instant».*

A Singapour, le Straits Times a gagné cette semaine 35 points pour terminer sur un record de 2 112,95 points grâce aux achats massifs des fonds d'investissements étrangers, particulièrement portés sur les valeurs immobilières et de construction navale.

A Bangkok, les ordres d'achats étrangers ont fait gagner 5,1 % à l'indicateur de tendance qui a clôturé vendredi sur un record de 1 154,95 points. L'indice composite de la Bourse de Kuala-Lumpur a progressé de 6 % grâce aux achats étrangers et nationaux, et atteint vendredi un sommet de 927,46 points. L'inquiétante situation économique des Philippines n'a pas freiné la Bourse de Manille, qui a gagné 9,7 % en une semaine, et 1,4 % pour la seule séance de vendredi où elle a clôturé au niveau record de 2 228,53 points.

TOKYO, 18 octobre ↓ Repli

Après une hausse initiale, la tendance s'est inversée, lundi 18 octobre, à la Bourse de Tokyo qui a terminé la séance en baisse, affectée par des prises de bénéfices et le recul des contrats à terme. L'indice Nikkei a perdu *102,21 points, soit 0,51 %*, à 20 072,21 points, après être monté jusqu'à 20 265,53. Le volume des échanges a porté sur 220 millions de titres environ contre 330 millions vendredi.

La tendance de fond du marché reste cependant favorable, grâce à des achats soutenus des sociétés de Bourse et des fonds de retraite et d'assurances, indiquent des boursiers. Les fonds publics ont été acheteurs, mais pas assez pour résister à la pression des ventes dans l'après-midi, tandis que de nombreux investisseurs restaient en marge dans l'attente de résultats de sociétés encore incertains.

VALEURS	Cours du 15 octobre	Cours du 18 octobre
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 450	1 450
Fuji Bank	2 330	2 310
Honda Motors	1 600	1 620
Matsushita Electric	1 490	1 500
Mitsubishi Heavy	683	682
Sony Corp.	4 610	4 800
Toyota Motors	1 780	1 780

CHANGES

Dollar : 5,7620 F ↑

A Paris, lundi 18 octobre, le franc continuait à se dégrader face au deutschemark et au dollar. A la mi-journée, lors des échanges entre banques, un mark se négociait à 3,5447 francs contre 3,5410 francs vendredi et un dollar 5,7620 francs contre 5,7200 francs.

FRANCFORT	15 oct.	18 oct.
Dollar (en DM)	1,6142	1,6271
TOKYO	15 oct.	18 oct.
Dollar (en yens)	107,10	107,38

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 oct.) ...... 6 15/16 % - 7 1/16 %
New-York (15 oct.) ...... 3 %

BOURSES

	14 oct.	15 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	585	586
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 113,88	2 139,26

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 oct.	15 oct.
Industrielles	3 621,63	3 629,73

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	14 oct.	15 oct.
100 valeurs	3 086,30	3 120,80
30 valeurs	2 327,40	2 354,20
Mines d'or	214,60	203,70
Fonds d'Etat	101,70	108,72

FRANCFORT

	14 oct.	15 oct.
Dax	1 990,07	2 015,23

TOKYO

	15 oct.	18 oct.
Nikkei Dow Jones	20 174,42	20 072,21
Indice général	1 654,01	1 648,69

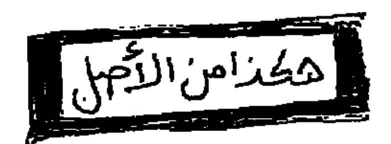
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7590	5,7610	5,8100	5,8140
Yen (100)	5,3717	5,3761	5,4314	5,4380
Ecu	6,6844	6,6897	6,6734	6,6823
Deutschemark	3,5440	3,5455	3,5452	3,5485
Franc suisse	4,0171	4,0200	4,0394	4,0446
Lire italienne (1000)	3,6129	3,6151	3,5966	3,6010
Livre sterling	8,6292	8,6352	8,6534	8,6631
Peseta (100)	4,3995	4,4045	4,3673	4,3758

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 3/8	2 1/2	2 5/16	2 7/16
Ecu	7 7/16	7 9/16	7 5/16	7 7/16	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 9/16	8 13/16	8 1/2	8 3/4	8 5/16	8 9/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
Peseta (100)	9 11/16	10 1/16	9 1/2	9 13/16	9 3/8	9 3/4
Franc français	6 15/16	7 1/16	6 7/8	7	6 1/2	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 18 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,53 % (2150,52)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
—	EDF-GDF 3%	5620	—	—
+25,41	B.N.P. (T.P)	1056	1051	−0,47
+25,88	Cr.Lyonnais(T.P.)	1080	1070	−0,93
+30,47	Renault (T.P.)	2279	2300	+0,92
+51,31	Rhone Poulenc(T.P)	2500	2500	—
+10,78	Saint Gobain(T.P.)	1145	1140	−0,44
+25,30	Thomson S.A (T.P)	1053	1035	−1,71
−0,48	Accor 1	612	612	—
−3,25	Air Liquide 1	768	773	+0,65
+8,08	Alcatel Alsthom 1	751	748	−0,40
+45,68	Alspi 1	384	386	+0,52
+37,22	AGF(Ass.gle.Fce) 1	690	686	−0,58
+60,53	Axa 1	1602	1615	+0,81
−13,66	Bail Equipement 1	48,50	48	−1,03
+63,50	Bail Invest. 1	1033	1035	+0,19
+31,37	Bancaire (Cie) 1	520	520	—
+28,28	Banque Colbert C2	162,50	166	+2,15
—	Bazar Hot. Ville 2	635	—	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+31,78	Dassault-Aviation1	488	485	+1,04
+108,89	Dassault Electro 1	397	395,90	−0,83
+51,25	De Dietrich 1	1945	1924	−1,08
+9,82	Degremont 1	510	514	+0,78
−2,09	Dev.R.N-P De Cal 2	35,40	35,05	−0,99
—	Dev.R.Sud-Est Ly/2	78,10	—	—
+11,15	DMC (Dollfus Mi)1	300	299	−0,33
+65,80	Docks France 1	631	640	+1,43
+48,27	Dynaction 1	129,30	129	−0,23
+20,78	Eaux (Gle Des) 1	2814	2821	+0,27
−0,71	EBF (Epeda B.) 1	690	694	+0,58
+38,38	Ecco 1	556	548	−1,44
+83,86	Eiffage(ex Foug.)1	1130	1135	+0,44
+19,82	Elf Aquitaine 1	427,50	434	+1,52
−11,11	Elf Sanofi 1	999	1000	+0,10

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+6,51	Lyon.Eaux-Dumez 1	517	523	+1,16
+38,68	Marine Wendel 1	395	397,90	+0,73
+68,50	Matra-Hachette 1	138,50	135,70	−2,02
−11,94	Metaleurop 1	68	70	+2,94
−3,24	Metrologie Intl 1	14,60	14,90	+2,05
−3,69	Michelin 1	173,50	174,80	+0,75
+44,02	Moulinex 1	107,90	110,90	[illegible]
+44,32	Navigation Mixte 1	1060	1068	[illegible]
+17,46	Nord-Est 1	152,50	148	[illegible]
+153,80	Nordon (Ny) 1	531	533	[illegible]
−22,78	Olipar 1	35,60	36,30	[illegible]
+11,52	Oreal 1	1177	1190	[illegible]
+42,28	Paribas 1	491	491,80	[illegible]
+13,16	Pechiney CIP 1	340	338	[illegible]
+0,43	Pechiney Intl 1	218,40	209,90	[illegible]

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+55,41	Sovac 1	1490	1492	+0,13
+26,82	Spie Batignolles 1	347	354	+2,02
−4,46	Strafor Facom 1	542	535	−1,29
+43,84	Suez 1	357,20	356,90	−0,08
+6,62	Synthelabo 1	248,40	248	−0,16
+18,82	Thomson-CSF 1	171	172	+0,58

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+44,67	I.C.I 1	62	62,40	+0,65
+38,95	I.T.T. 1	527	535	+1,52
+72,22	Ito Yokado 1	275,80	279	+1,16
+98,61	Matsushita 1	78,80	80,10	+1,65
+16,66	Mc Donald's 1	313	313	—
−29,17	Merck and Co 1	180	179,90	−0,06
—	Minnesota Mining 1	580	—	—
+63,42	Mitsubishi Corp. 1	61,05	62,10	+1,72
—	Mobil Corporat. 1	473	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 15 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Esfi Cash capi.	9082,26	9082,26 ◆
Eurco Solidarité	1248,44	1234,10
Eurocic Leaders	1292,18	1275,71 ◆
Eurodyn	1383,56	1349,81
Euro Gan	7621,14	7328,02
Foncicav	16432,92	16400,12
France-gan	13187,77	12880,55
Oblig. tres caté.	212,19	209,05
Oblifion	1742,21	1724,96
Obliscurité Sicav	14860,94	14860,94
Oblitys	523,34	515,61
Oraction	1582,46	1543,86
Paribas Capitalisation	1898,04	1880,64
Paribas Opportunités	148,26	143,94
Winterthur St-Honore	265,34	253,37 ◆

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6895	5,7310	5,35	5,95
Ecu	6,6950	6,7055	—	—
Allemagne (100 dm)	353,9400	354,5100	338	361
Belgique (100 F)	16,0435	16,0850	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	314,6200	315,1900	300	321
Italie (1000 lires)	3,5765	3,5980	3,32	3,77
Danemark (100 krd)	86,8500	87,1900	82	90
Irlande (1 iep)	8,2925	8,3190	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,6625	8,8520	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,4210	2,4250	2,69	3,09
Suisse (100 f)	402,6800	401,6100	387	409
Suède (100 krs)	71,8400	72,3200	66	75
Norvège (100 k)	80,4400	80,5900	75	84
Autriche (100 sch)	50,3090	50,3910	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3565	4,3810	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,4100	3,4200	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,2933	4,3243	4	4,45
Japon (100 yens)	5,3173	5,3586	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/10
Or fin (kilo en barre)	66950	67300
Or fin (en lingot)	66950	67300
Napoléon (20f)	389	383
Pièce Fr (10 f)	360	—
Pièce Suisse (20 f)	385	388
Pièce Latine (20 f)	389	384
Souverain	500	485
Pièce 20 dollars	2500	2485
Pièce 10 dollars	1190	1190
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2500	2485
Pièce 10 florins	400	401

Matif (Marché à terme international de France)

15 octobre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 114936			
Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,86	128,22	124,54
Précédent	128,56	128,04	124,28

CAC 40 A TERME — Volume : 21332			
Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2156	2170	2177,50
Précédent	2125	2138,50	2151,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÉCHECS

Nulle dans la dix-huitième partie du championnat du monde

Les défis de Kasparov

Garry Kasparov aime les défis. Pour la dix-huitième partie du championnat du monde disputée samedi 16 octobre à Londres, il a gardé la tactique qui lui avait coûté sa première défaite, la *variante Najdorf* de la défense sicilienne. Cependant, le tenant du titre apprend vite : il n'a pas poussé le courage jusqu'à la témérité et a changé de ligne au 10e coup *(0-0 au lieu de Cç6), attendant* de pied ferme la pression des Blancs sur la case g7.

Après le 17e coup de Kasparov (e5), le challenger n'osait pas lancer son cavalier dans une attaque casse-cou contre le pion protégeant le roi noir et amorçait une retraite sage qui s'apparentait à un reflux. *Le Russe en profitait pour replacer* ses pièces en position offensive, tandis que les Blancs avaient du mal à s'organiser. Kasparov recherchait la poussée d5, qui lui *assurerait un contrôle durable du* centre, et y parvenait au 23e coup. Devant le péril, Short choisissait alors la simplicité en provoquant des échanges de pièces qui entraînaient inexorablement les deux joueurs vers la nulle, la dernière que l'Anglais pouvait se permettre. En effet, s'il veut coiffer la couronne mondiale, Short, qui est désormais mené au score par 11,5 points à 6,5, doit désormais jouer un remake de « Mission impossible » et remporter les six dernières parties, car le règlement prévoit qu'en cas d'égalité 12 points à 12 à l'issue des vingt-quatre rencontres, Kasparov restera champion du monde. On voit mal comment *le demi-point décisif pourrait lui* échapper lors de la dix-neuvième partie, qu'il disputera mardi 19 octobre, avec les Blancs. Le prochain défi de Kasparov sera de remporter cette rencontre pour asseoir son titre par une victoire.

Par ailleurs, le championnat du monde concurrent organisé par la FIDE a repris, dimanche 17 octobre, à Djakarta, en Indonésie. Karpov et Timman ont fait nulle dans la treizième partie. Karpov a toujours deux points d'avance au score (7,5-5,5).

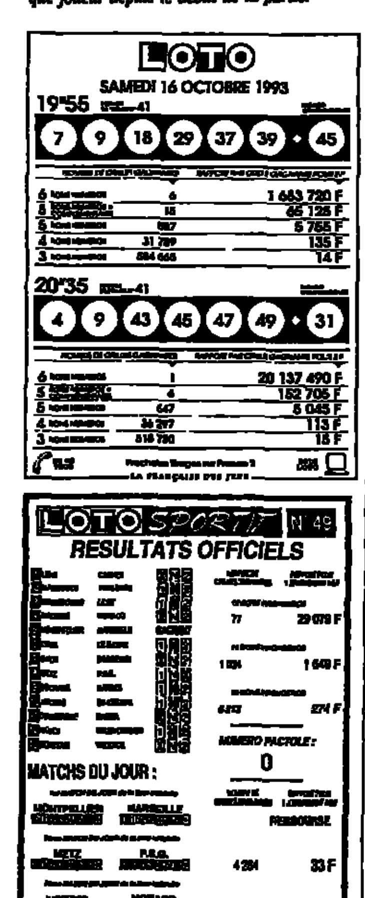
P. B.

Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV

Dix-huitième partie
Défense sicilienne

1. é4	ç5	19. Cd2	Cf6
2. Cf3	d6	20. f3	Tf8
3. d4	çxd4	21. Rh1 (73)	Fé6 (71)
4. Cxd4	Cf6	22. Tf61	Taç8
5. Cç3	a6	23. Df2	d5
6. Fç4	é6	24. Fb6	Db8
7. Fb3	b5	25. Fç5	Fxç5
8. 0-0	Fé7	26. Cxç5	Cd4
9. Df3	Dç7	27. Cxé6	fxé6
10. Dg3	0-0	28. éxd5	Cxb3
11. Fh6	Cé8	29. Cxb3 (98)	éxd5 (89)
12. Tad1	Fd7	30. Cxa5	Da8
13. Cf3 (16)	a5 (4)	31. Cb3	Dxa4
14. a4	b4	32. Ta1	Dç6
15. Cé2 (31)	Cç6 (12)	33. Té2	d4
16. Cf4	Ff6	34. Dé1	Dd6
17. Cd3	é5	35. Ta5 (107)	d3 (105)
18. Fé3	Fé7	Nulle.	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.



DÉFENSE

Une décision qui concerne la France

Les Britanniques abandonneraient le projet d'un missile nucléaire aéroporté

Selon le *Financial Times* du samedi 16 octobre, le ministre britannique de la défense, Malcolm *Rifkind, devrait annoncer,* en début de semaine prochaine, l'abandon par le Royaume-Uni de son projet de missile nucléaire aéroporté destiné à remplacer les bombes à gravitation *WE 177* de ses avions Tornado. Ce projet est évalué à 3 milliards de livres (environ 26 milliards de francs). Pour développer ce nouveau système d'armes, la Grande-Bretagne avait le choix entre l'achat d'un missile aux Etats-Unis (le SLAT de Martin Marietta) ou une coopération avec la France (le missile ASLP avec le groupe Aérospatiale, dérivé de l'actuel ASMP).

M. Rifkind pourrait invoquer deux arguments importants pour justifier cet abandon. Le premier argument se fonde sur des considérations financières : le gouvernement britannique a décidé des réductions drastiques de son budget de la défense. Le second argument repose sur le fait que les Britanniques seront de plus en plus embarrassés par le moratoire décrété par les Etats-Unis sur leurs essais nucléaires jusqu'en septembre 1994 : la Grande-Bretagne réalise, en effet, ses propres *tests dans les sites souterrains du* Nevada.

Des sous-marins Trident de la marine britannique pourraient être chargés de la mission nucléaire attribuée aux Tornado, quitte à les doter de missiles surface-surface Tomahawk acquis aux Etats-Unis, comme le projet *en a été formulé à Londres.*

La décision britannique, qui devrait être annoncée lundi 18 octobre selon le *Financial Times*, intéresse très directement la France. Il y a plusieurs années, déjà, les Français ont proposé aux Britanniques de concevoir ensemble un missile nucléaire qui *pourrait être lancé d'avions Tor*nado ou Rafale et qui pourrait symboliser en quelque sorte les prémices d'une dissuasion européenne. Ce missile, baptisé ASLP (air-sol à longue portée), est développé par le groupe Aérospatiale à partir du missile ASMP (air-sol à moyenne portée) qui équipe aujourd'hui les Mirage 2000 N, Super-Etendard et Mirage IV.

Propulsé par statoréacteur, l'ASLP porterait une arme nucléaire à 600 kilomètres de distance, quand l'actuel ASMP le fait entre 100 et 300 kilomètres selon l'altitude de largage. Un missile aéroporté a, par rapport à une bombe à gravitation, l'avantage de permettre à l'avion de rester à distance de sécurité des défenses adverses. La renonciation par le Royaume-Uni à sa coopération éventuelle sur l'ASLP a pour conséquence prévisible l'abandon de ce même programme par la France, qui pourrait difficilement financer, seule, un tel projet.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 13 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Marine.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre, les vice-amiraux Jean-Charles Lefebvre et *Gérard Gazzano.*

Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Xavier de Lussy ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Yves Naquet-Radiguet ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Bernard de Cadenet.

Sont nommés : chef du service des marchés généraux du commissariat de la marine, le commissaire général de deuxième classe Yvon Brisbout ; adjoint au préfet maritime de la Méditerranée, chargé de la division « action de l'Etat en mer », le commissaire général de deuxième classe Jacques Allingry.

● **Terre.** – Sont nommés : gouverneur militaire de Lille, commandant la circonscription militaire de défense de Lille, le général de corps d'armée Pierre Aumonier ; commandant la 2e division blindée, le général de brigade Georges Pormente ; adjoint au général commandant le corps d'armée européen, le général de brigade Pierre Coursier.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jackie Ferrandon et Philippe Rémon ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Guy Rémy, François Istin et Lucien Lopez.

CARNET

Décès

– Villeurbanne. Lyon. Paris. Baram.

Mme Robert Bloch
et sa fille Roselyne,
M. et Mme Jean-Jacques Bloch,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ely Ben Gal
et leurs enfants,
Les familles Katz, Bloch, Brunswick,
Parents et alliés,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. Robert BLOCH,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Selon ses vœux, il a été inhumé lundi 18 octobre 1993 à Baram (Israël).

Bloch,
5, rue Sully-Prudhomme,
69100 Villeurbanne.
Ben Gal,
Kibboutz Baram,
13860 Israël.

– Jacques (†) et Geneviève Bourgès,
Françoise et Jacques Lugand,
Martine et François (†)
de Goër de Herve,
Jean-Paul et Maly Bourgès,
Anne-Marie et Emmanuel Fabre,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Feltmann,
sa sœur,
Mme Roger Alizard,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Paul BOURGÈS,
née Raymonde Alizard,

survenu le 8 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année,

et rappellent le souvenir du

colonel Paul BOURGÈS,

son mari,
décédé le 22 février 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Vésinet (Yvelines).

12, rue des Charmes,
78110 Le Vésinet.

– Les familles Finet, Moscherosch et Steward,
font part du décès, samedi 16 octobre 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, de

M. Albert FINET,
cofondateur et ancien directeur
du journal *Réforme.*

Un service aura lieu jeudi 21 octobre, à 14 h 30, au temple de Marsauceux (Eure-et-Loir).

« Rendez ma joie parfaite, ayant un même sentiment, un même amour, une même âme, une même pensée. »
Philip. 2/2.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au journal *Réforme*, CCP 1250 51 F Paris.

(Lire page 12.)

– Les élèves de l'Institut national agronomique Paris-Grignon,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de leur chère camarade

Juliette BORJEIX,

survenu le 12 octobre 1993.

–Nous nous joignons à sa famille en ces moments douloureux.

– Mme Jean Colin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean COLIN,
officier de la Légion d'honneur,
président honoraire
des tribunaux administratifs,
docteur en droit,

survenu le 14 octobre 1993, à Paris, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 19 octobre, à 14 h 15, en l'église Saint-Aignan à Chartres (Eure-et-Loir).

118, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Geneviève, Alain, Patrice, Christian,
ses enfants et leur famille,
Colette Quesnot,
Yvonne Glatron,
ses sœurs et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GLATRON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris le 15 octobre 1993, à l'âge de *quatre-vingt-treize ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Guynemer,
75006 Paris.

– Mme Daniel Hardouin,
Ses enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
font part avec tristesse du décès de

M. Daniel HARDOUIN,
ingénieur des travaux publics
ESTP promotion 1955,

survenu le samedi 9 octobre 1993, à Paris.

25, avenue des Cottages,
92340 Bourg-la-Reine.

– Le centre hospitalier régional et universitaire de Limoges,
Le président
Et les membres du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président
Et les membres de la commission médicale d'établissement,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. le professeur
Jean-Pierre OLIVIER,
professeur des universités,
praticien hospitalier,
chef du service
de radiothérapie-carcinologie,

survenu à Limoges, le 15 octobre 1993.

Michel Pierre RICCIO

nous a quittés début septembre 1993.

Il était né le 31 décembre 1944, à Alger.

Il repose désormais à Palluau-sur-Indre.

Claude Thirion-Robnard,
sa sœur,
Jacques Robnard,
son beau-frère,
Sophie, Nicolas,
sa nièce, son neveu,
sont dans la peine.

70, rue Alexandre-Guilmant,
92190 Meudon.

– Jean-Claude et Monique Thoenig,
à Saint-Cloud,
Jérôme et Mathias Thoenig,
à Saint-Cloud,
Bruno Roncoroni,
à Berne (Suisse),
ont la tristesse de faire part du décès de *leur maman, grand-maman et sœur,*

Joséphine THOENIG,
née Frigerio,

survenu le 13 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année, après une longue maladie.

Les obsèques ont été célébrées à Bienne (Suisse), le 17 octobre.

4 *bis*, allée Florent-Schmitt,
92210 Saint-Cloud.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 23 octobre 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention de

Pierre BRUGUIERE,

rappelé à Dieu le 17 août 1993.

Anniversaires

– Il y a vingt ans aujourd'hui, disparaissait tragiquement

Danielle CRAVENNE,
née Batisse.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Remerciements

– Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil et *dans l'incapacité de répondre* personnellement à chacun, la famille de

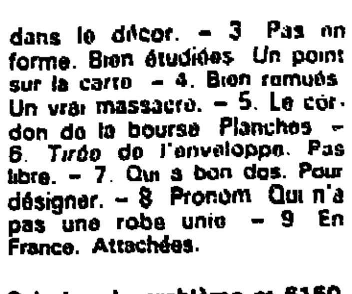
M. Alain PATRY

vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos messages, de vos envois de fleurs ou de dons, et vous prie de trouver ici l'expression de toute sa gratitude.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6151



HORIZONTALEMENT

I. Qui feront mauvais effet. – II. Qui ne doit pas être envoyée au « poteau ». – III. Susceptible d'être intéressé par la police. – IV. Adverbe. Peuvent être de garde à l'hôpital. – V. En Allemagne. Pas vilaine. – VI. Ce peut être un témoin. Quartier de Ceylan. – VII. A tout son temps devant lui. Morceau à partager. – VIII. De feu, sur la scène. Participe. – IX. Pronom. Peut faire des hommes bien trempés. – X. Nom donné à une vieille cocotte. – XI. Peut soutenir la culotte. D'un auxiliaire.

VERTICALEMENT

1. *La sonnerie du réveil.* Nous coiffe d'une façon très cavalière. – 2. Des gens qui sont entrés dans le décor. – 3. Pas en forme. Bien étudiées. Un point sur la carte. – 4. Bien remués. Un vrai massacre. – 5. Le cordon de la bourse. Planches. – 6. *Tirée* de l'enveloppe. Pas libre. – 7. Qui a bon dos. Pour désigner. – 8. Pronom. Qui n'a pas une robe unie. – 9. En France. Attachées.

Solution du problème n° 6150

Horizontalement

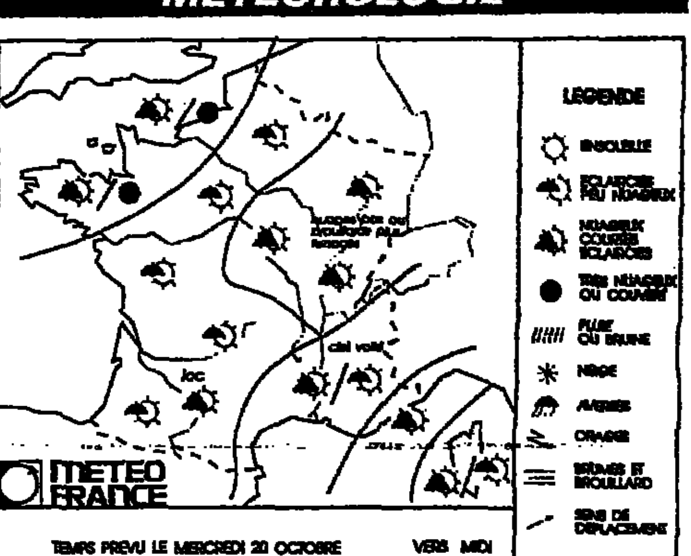
I. Trébuchantes. – II. Violon. Oie. Veau. – III. Ara. Bâillements. – IV. Gandoura. On. Hé ! – V. Inné. Flûte. – VI. Stellaire. Semai. – VII. Aoûtiens. – VIII. Emit. Ouvrir. – IX. Malentendu. Igné. – X. En. Ensablées. – XI. Nitrera. Main. Pô. – XII. Té. Suer. Noir. – XIII. Sûr. Esquisse. Râ. – XIV. Rats. Uns. Rég. – XV. Ossu. Lei. Altéré.

Verticalement

1. Vagissements. – 2. Tirant. *Manieurs.* – 3. *Roanne.* Il. Ras. – 4. El. Délateurs. Tu. – 5. Bobo. Lô. Eues. – 6. Unau. Austères. – 7. Ireit. Enarque. – 8. Holà. Riens. Uni. – 9. Ail. Fée. Damais. – 10. Née. Nouba. – 11. Moussu. Li. Sol. – 12. Eventé. Vienne. – 13. Sen. Emarge. Ré. – 14. Ath. Inspirer. – 15. *Muselière.* Orage.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : temps généralement sec et frais, doux et nuageux près de la *Méditerranée. – Le matin :* près des côtes de la Manche, sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, le temps sera clair et froid. Partout ailleurs, le temps sera souvent nuageux ou brumeux. *Des bancs de brouillard ou de nuages* bas se formeront dans les vallées. Sur la Corse et la Côte d'Azur, le ciel sera très nuageux, accompagné d'ondées.

L'après-midi, le temps ensoleillé gagnera les régions du Sud-Ouest ainsi que les Pays de la Loire, l'Ile-de-France, le Limousin. Sur le Sud-Est, le ciel sera voilé sauf en Corse et près des côtes où le risque d'ondées persistera. C'est sur la Bourgogne, la Franche-Comté, la Champagne, le sud de la Lorraine et de l'Alsace que la grisaille aura le plus de chances de persister.

Le matin, les températures seront de l'ordre de 4 degrés à 9 degrés sur les régions de la moitié sud, localement 10 degrés à 15 degrés près de la Méditerranée, 2 degrés à 6 degrés des Pays de la Loire à l'Alsace, 0 degré à 3 degrés sur la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

L'après-midi, il fera 9 degrés à 13 degrés sur les régions les plus au nord, 12 degrés à 16 degrés en général et 17 degrés à 20 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 17-10-1993 à 18 heures TUC et le 18-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	23	17	C
BIARRITZ	21	13	C
BORDEAUX	17	11	P
BOURGES	9	7	C
BREST	12	5	D
CAEN	10	5	D
CHERBOURG	11	8	D
CLERMONT-FER.	12	9	C
DIJON	10	8	C
GRENOBLE	19	8	C
LILLE	11	5	D
LIMOGES	13	7	B
LYON-BRON	14	10	C
MARSEILLE	21	16	N
NANCY	7	6	C
NANTES	10	7	N
NICE	20	15	P
PARIS-MONTS.	10	6	C
PAU	19	10	C
PERPIGNAN	19	11	N
POINTE-A-PITRE	32	22	D
RENNES	13	5	D
ST-ETIENNE	14	10	C
STRASBOURG	7	6	C
TOULOUSE	21	9	C
TOURS	9	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	25	16	N
AMSTERDAM	12	1	D
ATHÈNES	28	17	D
BANGKOK	34	24	C
BARCELONE	21	11	D
BELGRADE	25	12	C
BERLIN	10	-1	D
BRUXELLES	11	0	D
COPENHAGUE	8	-3	D
DAKAR	31	25	D
GENÈVE	13	10	–
ISTANBUL	26	15	D
JÉRUSALEM	29	21	N
LE CAIRE	37	21	D
LISBONNE	19	13	N
LONDRES	11	4	N
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	6	4	C
MADRID	16	7	C
MARRAKECH	17	13	N
MEXICO	26	11	D
MILAN	13	12	C
MONTRÉAL	14	12	A
MOSCOU	6	4	C
NAIROBI	26	12	C
NEW-DELHI	34	17	D
NEW-YORK	19	14	C
PALMA-DE-MAJ.	22	11	N
PÉKIN	20	6	D
RIO-DE-JANEIRO	27	22	C
ROME	25	19	N
HONGKONG	27	24	C
SÉVILLE	22	13	N
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	3	-1	D
SYDNEY	21	16	C
TOKYO	18	17	P
TUNIS	30	20	D
VARSOVIE	10	-1	D
VENISE	18	14	N
VIENNE	14	6	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 OCTOBRE

TF 1

14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Dominique Lavanant.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
20.00 Journal et Météo.

20.45 Magazine : Témoin nº 1. Présenté par Jacques Pradel.
23.00 Magazine : Tout est possible. Invité : Patrick Timsit. Les jeux télévisés : La mère la plus jeune du monde ; Changer de vie ; L'exotisme dans la bouffe.
0.15 Journal et Météo.
0.20 Série : Passion.
1.10 Magazine : 7 sur 7. Invité : Edouard Balladur (rediff.).

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.. Le bal à Fredo.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : Francovision. Grand Prix de la chanson francophone 1993, en direct du Zénith à Paris. Avec Pierre Flynn (Québec) ; Marie-Denise Pelletier (Montréal) ; Michaël Doucet et le groupe Beausoleil (Lafayette, Louisiane) ; Vishnou Carombeyenin (Rose-Hill, île Maurice) ; Paul Demers (Ottawa) ; David Koven (France 3-Montpellier) ; Baaba Maal (Dakar, Sénégal) ; Saber Rebai (Tunis) ; Ismael Isaac (Abidjan, Côte d'Ivoire) ; les frères Bouchenak (Casablanca, Maroc) ; Maïra (Bruxelles, Belgique) ; Sens Unik (Lausanne, Suisse) ; Leïla Negrau (Saint-Denis-de-la-Réunion) ; Boukan Guinen (Port-au-Prince, Haïti) ; Didier Sustrac (France 2, Paris).
23.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
0.35 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Repères. Diffusé sur France 3 le 17 octobre.

FRANCE 3

14.30 Téléfilm : Les Secrets de la princesse de Cadignan. De Jacques Deray, d'après le roman de Balzac (rediff.).
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Christine Bravo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Teresa l'après-midi*, de Juan Marsé.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : Paroles et musique. ■ Film franco-canadien d'Elie Chouraqui (1984).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Entractes. En direct du Théâtre de Nice. Invité : Jacques Weber. Thème : la francophonie, avec Maxime Le Forestier. Théâtre : des comédiens étrangers vivant à Paris ; Musique : entretien avec François Rauber, arrangeur ; hommage à Erik Satie, par Michel Legrand et Raymond Devos ; Opéra : comment les chanteurs étrangers apprennent à chanter l'opéra français ; Danse : l'Ecole Rudra de Maurice Béjart à Lausanne.
0.30 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL-PLUS

15.50 Cinéma : Fisher King. ■ Film américain de Terry Gilliam (1991).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jean-Marie Aubert.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Rocketeer. ■■ Film américain de Joe Johnston (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Le Journal du cinéma.
22.30 Cinéma : La Semaine du sphinx. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1989).
0.05 Cinéma : Par une nuit de clair de lune. ■ Film italien de Lina Wertmuller (1989).
1.50 Cinéma : Crime au Musée des horreurs. ■ Film britannique d'Arthur Crabtree (1958).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Sarajevo, les vivants et les morts. De Radovan Tadic (rediff.).
18.30 Cinéma d'animation : Snark. (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts. De Ray Cameron. Avec Elaine Hausman.
19.35 Documentaire : A la recherche d'Eve et d'Adam. 3. Le cas *Homo sapiens*.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Hasard. ■■■ Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1982).
22.35 Magazine : Macadam. Paul McCartney. Movin' on, d'Aubrey Powell.
23.35 ▶ Documentaire : Le Collège de France dans le siècle. De Marcel Bluwal.

M 6

14.10 Magazine : La Vie à pleins tubes.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6. Spécial Steven Spielberg.
20.50 Cinéma : Dirty Dancing. ■ Film américain d'Emile Ardolino (1987).
22.40 Cinéma : La Passante du Sans-Souci. ■■ Film français de Jacques Rouffio (1982).
0.40 Informations : Six minutes première heure.
0.50 Magazine : Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Comment transmettre l'histoire ? (2). Avec Alain Decaux, Marc Ferro, Jeanne Bourin, Roger Chartier, Paul Veyne.
21.30 Ecritures pour marionnettes. La Grand Main ; La Rose de papier.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité de la photo.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Gladys (Album).
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (6).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Trois danses flamandes pour hautbois et cordes, de Verschraegen ; Adagio, de Lekeu ; Concerto pour violon et orchestre nº 5 en la majeur op. 37, de Vieuxtemps ; Symphonie nº 7 en la majeur op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre I Flamminghi, dir. : Rudolf Werthen ; Joris van den Hauwe, hautbois.
23.09 Ainsi la nuit. Par Anne-Charlotte Rémond. Sérénade italienne pour quatuor à cordes en sol majeur, de Wolf ; Sonate pour violoncelle et piano en la mineur D 821, de Schubert ; Trio pour piano, violon et violoncelle en ré majeur Hob XV/7, de Haydn.
0.00 L'Heure bleu. Transatlantique, par Xavier Prévost. Métamorphoses d'un standard.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 h. : Raymond Barre (« Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Sport, presse, télévision : supporters et sécurité des stades ».

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Pédagogie

LA soirée se voulait résolument scientifique. Tandis que sur ARTE Michel Cardoze expliquait aux profanes les anticyclones et les dépressions, M 6 se penchait sur les dinosaures, leurs origines, leurs mœurs, leur disparition, leur postérité. Parmi mille enseignements, on crut comprendre avec surprise que l'on pouvait ranger, dans cette postérité, les autruches. Les autruches ! On se coucherait moins ignorant.

En revanche, les circonstances de leur extinction restent nébuleuses... Selon toute apparence, les spécialistes se partagent entre tenants de la pluie de météorites et partisans de l'éruption volcanique de longue durée. Il nous faudra donc attendre encore un peu pour arbitrer.

Mais la leçon de choses la plus cruelle, au même moment, était dispensée sur France 2. Dans *Uranus*, Claude Berri et Marcel Aymé exposaient telle quelle, bien saignante, une bonne tranche de nature humaine, sur fond d'épuration et de règlements de comptes, au lendemain de la dernière guerre.

Elle n'était pas belle, la nature humaine. Lâche, hypocrite, profiteuse, opportuniste. Collabos, communistes, gendarmes, honnêtes gens, trafiquants dénonciateurs : Marcel Aymé leur réglait leur compte à tous, sans indulgence ni préférence particulières. *« Nous sommes des lâches et des hypocrites, je ne nie pas l'évidence, mais c'est justement ce qu'il faut être en ce moment »*, dit un bourgeois à un autre à la fin du roman. Quelle amertume, chez Marcel Aymé, mêlée à une indécourageable tendresse ! Que haïssait-il donc le plus ? Son époque ? Son pays ?

A contempler cette noire peinture, on repensait à Philippe de Villiers, à « L'heure de vérité », accusant Bernard Tapie d'être *« un de ces hommes qui ont introduit le doute dans la société française »*. Comme si la société française ne doutait pas depuis toujours ! Depuis Voltaire, depuis Marcel Aymé !

Dans la même émission, nous fut administrée une leçon – encore une – de souriant cannibalisme. Catherine Nay interrogeait Philippe de Villiers. Plus précisément, elle mimait l'interview : pour quelque obscure raison, elle semblait surtout désireuse de régler un compte avec François-Henri de Virieu.

Virieu m'a interdit de vous interroger sur tel sujet, et encore sur tel autre, minaudait-elle toutes les deux minutes. Que retenait-on de l'exercice ? On se souvenait vaguement que Villiers s'était prononcé contre ceci ou cela, qu'il avait lapidé le président ou égratigné le premier ministre. En revanche, on gardait un net souvenir des chatteries de Catherine Nay. Elle avait englouti son interviewé.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 19 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé : Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Mésaventures.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Après la guerre. ■ Film français de Jean-Loup Hubert (1988).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.50 Cinéma : Les Jeunes Années d'une reine. □ Film autrichien d'Ernst Marischka (1954).
0.40 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Yann de L'Ecotais (*l'Urgence ou le chômage n'est pas une fatalité*) ; Jean Bousquet, PDG de Cacharel et maire de Nîmes ; Jacques Berducou, directeur des activités grandes lignes de la SNCF.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Magazine : Reportages. Vivre à la Goutte d'Or, de Jean-Pierre Van Geirt et Tony Bosco (rediff.).

FRANCE 2

6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Les comédies musicales avec Patrick Brion.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Tiercé, en direct de Deauville.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Le bal à Fredo.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Goal ; l'Annexe ; Promo 96.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Working Girl. ■ Film américain de Mike Nichols (1988).
22.45 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Sida : ça n'arrive pas qu'aux autres. Reportages : La maladie d'amour, de Jérôme Caza ; Les médecins et le sida, de Marie Genest ; Patchwork, de Viviane Epiney et Pierre Evrard.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Spécial mode. Invités : Christian Lacroix ; Carla Bruni et Helena Christensen, mannequins ; Reportages de Vix Foster sur les défilés de Jean-Paul Gaultier, Thierry Mugler, Claude Montana, Karl Lagerfeld ; Musique : Christian Vander.
1.30 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 16 octobre.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. Zak (v.o.) ; A 8.20, Ausland Journal (v.o.) ; A 8.40, Oggetuige : magazine néerlandais (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Allemagne ; A 9.10, Multiplex, magazine d'Afrique du Sud.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Incitation à la lecture : *Poil de carotte*, de Claudine Cerf et Jacqueline Margueritte, d'après Jules Renard (1ᵉʳ épisode) ; A 9.55, Semaine thématique : Nord-Sud, quelle issue ? 2. La question de la dette. Invité : Albert Jacquard.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Les nègres d'écrivains.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Ma carte bancaire a disparu.
13.30 Série : Les Mystères de l'Ouest.
14.20 Magazine : Terres francophones. La diaspora haïtienne dans le monde.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Pauline Ester.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Yves Saint Laurent*, de Laurence Benaïm.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Spectacle : Attention magie. Présenté par Vincent Perrot. Quatrième soirée de gala des Mandrake d'or. Avec Gilles Arthur, Jeff McBride, Juan Meyoral, les Moretti's, Otto Wessely, les Blackwitts, Jan Madd.
22.05 Journal et Météo.
22.35 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Dossier : les mineurs, la fin ? Avec Jean-Michel Gaillard, historien. Séquence actualité : l'Union soviétique en 1953, la dernière année de Joseph Staline ; invitée : Hélène Carrère d'Encausse.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Il y a des jours comme ça. De Donald Wrye, avec Amy Madigan, Olympia Dukakis.
10.35 Flash d'informations.
10.40 Cinéma : Le Vol de l'Intruder. ■ Film américain de John Milius (1990). Avec Danny Glover, Willem Dafoe, Brad Johnson. *La guerre du Vietnam. Film échevelé avec séquences spectaculaires.*

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Les gardes du corps ; Mon conjoint est mon patron.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Semaine du sphinx. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1989). Avec Margherita Buy, Paolo Hendel, Silvio Orlando. *Les vertiges et les incertitudes de l'amour. La révélation de Martherita Buy.*
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : Trahie. □ Film américain de Damian Harris (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Alain Bashung.
20.15 Sport : Football. Bordeaux-Servette de Genève. Match aller du 2ᵉ tour de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989).
0.10 Cinéma : Hellraiser 2, les écorchés. ■ Film britannique de Tony Randel (1989). Avec Clare Higgins, Ashley Lawrence, Kenneth Cranham. *Très impressionnant.*
1.35 Cinéma : Pardon Cupidon. □ Film belge de Marie Mandy (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Macadam. Konstantin Wecker (rediff.).
18.00 Documentaire : Le Pays de cristal. De Björn Engvik et Stig Andersen (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts.
19.30 Documentaire : Au service du Reich. Travailleurs forcés en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale. 1. Le travail comme butin, de Wolfgang Bergmann.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Paroles d'étrangers.
21.40 Soirée thématique : Le Temps des dinosaures. Soirée proposée par Philippe Taquet et Jacques Mény.
21.45 Dino Journal. Dernières nouvelles de l'actualité des dinosaures. Réalisé par Jacques Mény et présenté par Yolaine de La Bigne.
22.05 Documentaire : Dineurosaurus, les dinosaures d'Europe. Au rendez-vous des dinosaures ; Cuvier et la naissance de la paléontologie ; Les dinosaures, invention victorienne ; Les dinosaures, une grande famille ; Scènes de la vie des dinosaures ; les vivants et les morts, de Philippe Taquet et Jacques Mény, commentaire de Pierre Vaneck.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00).
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Mode 6. Jean-Paul Gaultier.
14.30 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Alain Bashung.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.50 Cinéma : Le Monde perdu. ■ Film américain d'Irwin Allen (1960).
22.30 ▶ Série : Mission impossible. Attentat nucléaire.
23.30 Documentaire : L'Obsession meurtrière. De François Serié.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Musique : Flashback. L'année 1964.
2.00 Rediffusions. Bahia l'africaine ; Made in France ; Airbus, vingt ans déjà ; La Tête de l'emploi ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Organisation mondiale de la santé (OMS) : quarante ans pour découvrir que la santé universelle est une belle utopie.
21.30 Grand angle. Au-delà du retour, des immigrés et leurs enfants racontent (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Louis Calaferte (*Journal*, volume 5).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Symphonie nº 4, de Silvestrov ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Skorik ; Rhapsodie ukrainienne des Carpates, de Kolodub, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Kiev.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur op. 119, de Prokofiev ; Quatuor à cordes nº 7 en fa dièse mineur op. 108, de Chostakovitch ; Sonate pour violon et piano en mi majeur, op. 80, de Sibelius.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

France-Inter, 7 h 45-9 h. : Michel Rocard (« Spécial petit déjeuner »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Repli

La controverse sur l'exception culturelle prend une ampleur qui fait plaisir à entendre. On n'imaginait pas que les dirigeants de ce pays – droite et gauche confondues – portaient à l'avenir de la création en France un intérêt aussi marqué. Ni qu'ils étaient prêts à faire un rempart de leur corps face aux divisions aéroportées et audiovisuelles de la culture venue de l'Ouest.

Il y a quelques années, lorsque germa le projet d'installer au cœur de la douce Ile-de-France la plus grande usine de distraction infantilo-culturelle du Vieux Continent, baptisée Euro Disney, ceux qui avaient froncé le sourcil furent traités de passéistes grincheux, de frileux, d'étriqués, de nabots. Car on annonçait des brassées d'emplois.

Vint donc Mickey. Il tomba sur un os : la crise économique. Aujourd'hui, la superpuissance des parcs d'attractions décide de supprimer des centaines d'emplois. Nul ne devrait s'en réjouir : ni les hostiles d'hier, ni les matamores d'aujourd'hui.

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté dimanche 17-lundi 18 octobre a été tiré à 513 247 exemplaires

Les suites du rapport parlementaire sur la Mafia en France

La police judiciaire « blanchit » Grenoble

Huit mois après les révélations faites par la commission d'enquête confiée à François d'Aubert (UDF) et Bernard Gallet (PS) par l'Assemblée nationale sur les tentatives de pénétration de la Mafia en France, le procureur général de Grenoble, Michel Albarède, vient de transmettre au garde des sceaux ses propres conclusions et le résultat des investigations menées à Grenoble par le service régional de police judiciaire (SRPJ). Leurs analyses s'efforcent de démontrer que cette ville n'a pas été gangrenée par la Mafia.

GRENOBLE

de notre correspondant

La publication du rapport d'Aubert-Gallet *(le Monde* du 5 février) avait suscité une très vive polémique entre le procureur général près la cour d'appel de Grenoble et les responsables de la commission. M. Albarède avait décidé de suspendre les investigations policières menées contre certaines « familles » suspectées d'appartenir à la Mafia, et d'exercer leurs activités délictueuses à partir de la cité dauphinoise.

Les rapporteurs estimaient que les policiers et les magistrats grenoblois ne s'étaient pas réellement mobilisés pour lutter contre une éventuelle infiltration de leur ville par la Mafia.

Les parlementaires se fondaient sur les confessions faites aux policiers italiens par deux « repentis », Antonio Calderone et Léonardo Messina. Leurs témoignages sur les ramifications de la Cosa Nostra en France mettaient en évidence le rôle joué par Giacomo Pagano, cinquante-neuf ans, condamné dans des affaires de proxénétisme et pour recels de vols et installé à Grenoble en dépit d'un arrêté d'expulsion pris le 9 octobre 1980 (1).

Selon le rapporteur de la commission, Bertrand Gallet, qui se fondait alors sur des informations fournies par les policiers italiens, M. Pagano aurait exercé *« un travail mafieux, notamment à base de racket, sur le département de l'Isère »*. Il aurait été *« la plaque tournante, entre l'Allemagne et l'Italie, d'un trafic où il pourrait être question de ventes d'armes, de circulation d'argent sale et d'utilisation de la zone grenobloise comme base arrière logistique pour la Mafia italienne et notamment sicilienne »*.

Ces déclarations et les révélations contenues dans le rapport avaient conduit le maire de Grenoble, Alain Carignon (RPR), à porter plainte contre X... le 15 février 1993 afin de savoir si sa cité était réellement « infiltrée ». Cette plainte a été déclarée irrecevable par le juge d'instruction. De son côté, le parquet de Grenoble a ordonné l'ouverture d'une enquête dont les résultats lui furent remis le 23 septembre.

« Manipulation médiatique »

Ceux-ci indiquent notamment que des *« investigations infructueuses »* furent menées dès le début de l'année 1991 à la suite des premières confessions faites par Antonino Calderone. D'autre part, dès qu'ils prirent connaissance des informations fournies par Léonardo Messina sur Giacomo Pagano, le résident grenoblois fit l'objet d'une surveillance constante et quasi quotidienne. Cela n'a pas *« permis de mettre au jour, en France, une quelconque activité délictueuse »*, soulignent les policiers, qui se sont pourtant longuement interrogés sur le *« comportement « bizarre » à base de méfiance »* de cet homme alors au chômage.

L'enquête policière écarte une possible infiltration de la Mafia et de Giacomo Pagano dans l'économie locale par le biais de sociétés d'économie mixte, notamment la SEM Grenoble 2000 qui a en charge le vaste chantier d'aménagement du quartier d'affaires Europole. *« Pour cette SEM, comme pour les autres, aucune implantation douteuse n'a été relevée pouvant avoir un lien avec la Mafia »*, concluent les enquêteurs.

Toutefois, selon les policiers, *« il n'est pas possible de considérer* [ces conclusions] *comme closes de façon définitive, des révélations en provenance d'Italie pouvant donner un éclairage nouveau à des faits ou personnes déjà passés au crible. En outre, et l'affaire Pagano semble l'établir, il est possible que des mafieux aient été installés en même temps que lui, ou même ultérieurement pour le remplacer dans ses fonctions, selon le système du « dormant », employé en matière d'espionnage »*.

Dans la lettre qu'il a adressée le 1[er] octobre au ministre de la justice, le procureur général près la cour d'appel de Grenoble estime que le rapport des services de police *« confirme le caractère largement excessif des accusations portées par deux parlementaires contre la ville, la police et la justice de Grenoble et le caractère extrêmement net de la manipulation médiatique qui en a été l'occasion »*.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le 20 février 1993, Giacomo Pagano était interpelé à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) en vertu d'un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur du 8 septembre 1980 et remis aux autorités italiennes qui l'ont laissé en liberté, lui permettant ainsi de repasser à Grenoble.

Edmond Alphandéry annonce la privatisation de Rhône-Poulenc

A peine connu le succès de la mise sur le marché de la BNP qui aura plus de 2,8 millions d'actionnaires *(le Monde* du 16 octobre), le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a annoncé lundi 18 octobre dans la matinée *« la privatisation de Rhône-Poulenc dans les prochaines semaines si les conditions de marché le permettent »*. *« La réussite* [du passage au privé de la BNP] *nous incite à accélérer le programme de privatisation »*, a ajouté le ministre.

Rhône-Poulenc est aujourd'hui le septième groupe chimique mondial. Une partie de son capital (14 %) a été mise sur le marché boursier en janvier dernier par le gouvernement Bérégovoy pour 3 milliards de francs.

M. Lajoinie (PC) invite M. Balladur à « faire jouer le veto de la France » dans le dossier du GATT

Après avoir reçu M. Chirac, puis M. Rocard (*lire en première page*), le premier ministre s'est entretenu successivement, lundi matin 18 octobre, avec André Lajoinie et Jean-Marie Le Pen.

M. Lajoinie, membre du bureau politique du PCF, a affirmé, à sa sortie de l'hôtel Matignon : *« Pour le moment, nous ne pouvons pas soutenir la position du gouvernement parce qu'elle ne nous paraît pas ferme »*. Jugeant que le GATT est devenu *« une véritable forêt de bandits où les Américains font ce qu'ils veulent »*, M. Lajoinie a demandé au premier ministre de *« faire jouer le veto de la France si les Américains persistent avec leurs exigences inadmissibles »*.

Pour sa part, M. Le Pen, président du Front national, a suggéré au premier ministre, selon un communiqué diffusé par le parti d'extrême droite au terme de l'entretien, de saisir la Cour de justice de Luxembourg sur la compatibilité de l'accord de Blair House avec le traité de Rome, qui affirme notamment le principe de la préférence communautaire.

Assassinat d'un journaliste en Algérie

Un journaliste de la télévision algérienne, Smaïl Yefsah, a été assassiné, lundi 18 octobre, devant son domicile à Bab-Ezzouar, dans la banlieue est d'Alger, ont annoncé les services de sécurité. Aucune indication n'a été donnée sur les circonstances de ce meurtre ni sur ses auteurs. Jeudi dernier, l'ancien directeur général de la télévision nationale, Mustapha Abada, avait été assassiné, à Alger-plage.

Le Monde

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Les soyeux contre-attaquent

Entre fusions, alliances, diversifications, la soierie lyonnaise a changé de visage. Mais elle a survécu et expose ses trésors à New-York

LYON
de notre bureau régional

DOUCEURS de soieries, éclat des tissés teints et flots de rubans : à partir du mardi 19 octobre, le douzième étage de l'Hôtel Waldorf Astoria, à New-York, ruissellera de productions françaises, apportées par une douzaine d'entreprises des départements du Rhône et de la Loire, à l'abord immédiat de Lyon. Ces troisièmes Jardins d'élégance du Waldorf ont fait cette année, pour la première fois, cause commune avec l'exposition Textitalia des fabricants italiens, qui seront pratiquement deux fois plus nombreux que les Français, dans les showrooms. On y entendra beaucoup parler des étoffes de Milan et de la laine de Biella. Au même moment, à Lyon, se tient (à partir du lundi 18 octobre) un symposium technique sur l'avenir de l'industrie textile – comme si cet avenir était en doute. On ne saurait confesser plus clairement que la profession textile, dont la soierie reste l'un des fleurons, se cherche des alliés, avec une grande détermination.

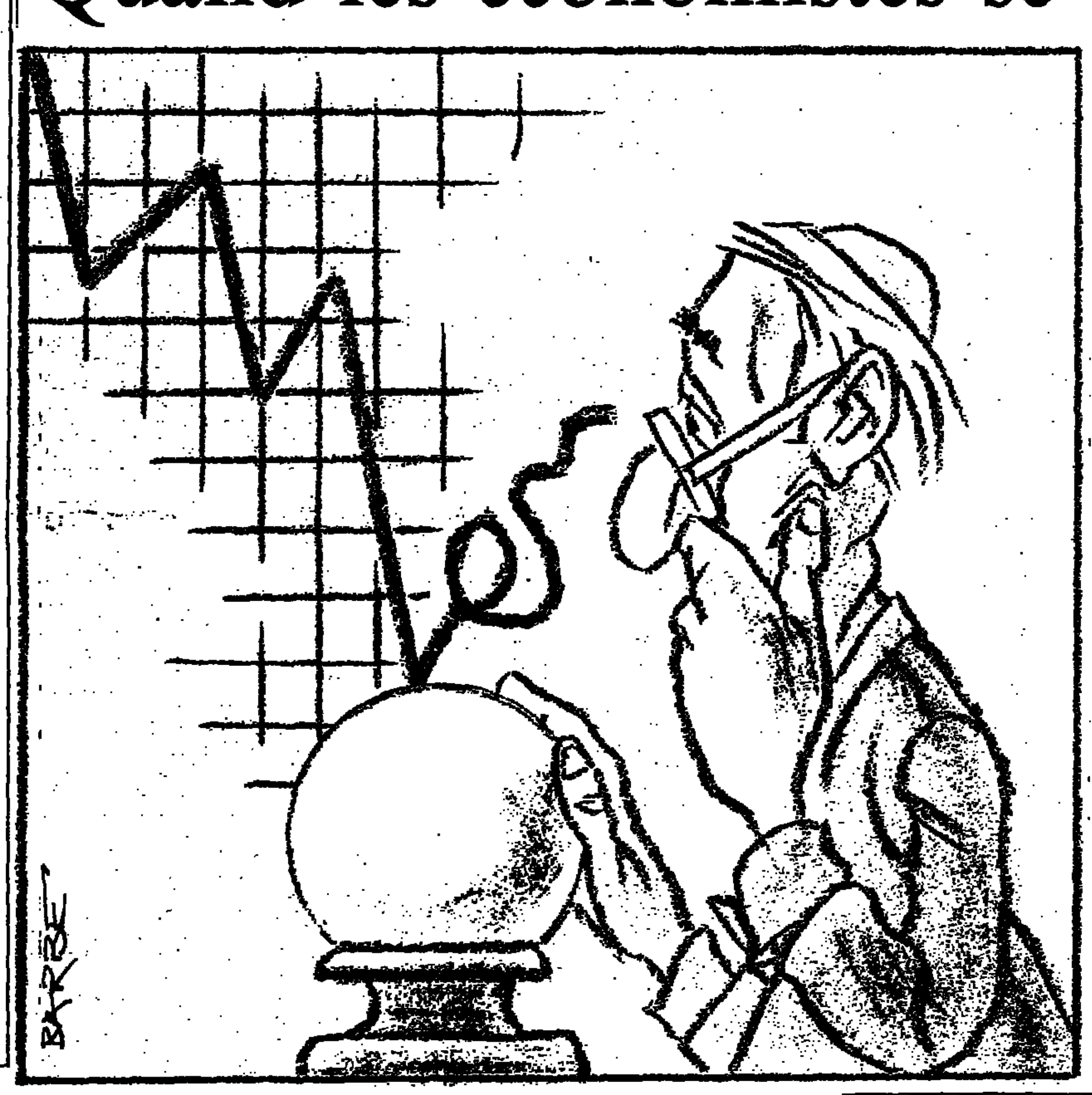
Le colloque lyonnais doit rassembler des représentants des régions européennes associées à Rhône-Alpes, depuis 1987, pour ce qui ressemblait, jusqu'ici, à des opérations de promotion fort « institutionnelles ».

Gérard Buétas

Lire la suite page 32

PRÉVISIONS

Quand les économistes se trompent



La France, comme ses voisins européens, traverse, depuis la mi-92 la récession la plus dure de l'après-guerre. Or cette récession n'a pas été prévue, et les experts, mis en cause, s'interrogent, penauds. A l'INSEE et dans tous les instituts de conjoncture, l'heure est à l'examen de conscience : les instruments de mesure (statistiques) sont-ils inadéquats ? Ou est-ce l'analyse qui pèche ? Et où ? Plongée dans le petit monde de la prévision et dans la citadelle de l'INSEE.

Lire pages 30 et 31 les articles de Sophie Gherardi et Guy Herzlich.

LES POUVOIRS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Profession : commissaire

Un homme domine les tractations du GATT : Leon Brittan, commissaire européen. Qui sont vraiment ces « seigneurs » de la Commission ? Quels sont leurs rôles leurs pouvoirs, leurs fonctions ? Voyage au sein de l'« eurocratie »

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« *JE m'engage solennellement à exercer mes fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt des Communautés ; à ne solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme dans l'accomplissement de mes devoirs ; à m'abstenir de tout acte incompatible avec le caractère de mes fonctions.* » Apparemment, ce serment prêté devant la Cour de justice de Luxembourg par les dix-sept commissaires européens entrés en fonctions le 1er janvier 1993 n'a pas convaincu tout le monde. Les murs du Charlemagne – l'immeuble de Bruxelles où se tient le conseil des ministres des Douze – résonnent encore de la sortie d'Alain Juppé contre Leon Brittan lors de la session du 20 septembre : « *Nous ne vous faisons pas confiance, nous ne vous avons jamais fait confiance, et nous ne vous ferons jamais confiance !* »

Le débat sur les institutions masque trop souvent que la Communauté est aussi une affaire d'hommes. Premier constat : aujourd'hui, les prétendus « technocrates » ont le plus souvent un passé politique. A l'exception de l'Italien Raniero Vanni d'Archifari, diplomate de carrière, ancien ambassadeur à Madrid et à Bonn, tous les commissaires ont milité dans des partis, ont été parlementaires ou ministres dans leur pays d'origine. Dans l'équipe actuelle, deux hommes sont passés directement de la fonction de ministre des affaires étrangères à celle de commissaire : le Néerlandais Hans Van den Broek et le Portugais Joao de Deus Pinheiro. L'Allemand Martin Bangemann fut ministre de l'économie de 1984 à 1988. Le Danois Henning Christophersen, actuel premier vice-président de la Commission, occupa le poste de vice-premier ministre de 1982 à 1984. Difficile de croire que ces hommes, généralement âgés de moins de soixante ans, ont jeté leur passé politique aux oubliettes et ne songent pas à la suite de leur carrière nationale.

MARCHANDAGES • A la formation de chaque nouvelle Commission, les commissaires se répartissent leurs attributions, souvent après d'âpres marchandages, mais ils sont envoyés à Bruxelles par les autorités de leur pays d'origine, – en France, le président de la République. L'Allemagne, l'Espagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont droit à deux commissaires. L'usage veut que l'un appartienne à la majorité et l'autre à l'opposition. Côté français, depuis 1989, Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation de 1976 à 1978, flanque le socialiste Jacques Delors. Côté britannique, le libéral Leon Brittan a pour compatriote bruxellois le travailliste Bruce Millan. Les petits pays doivent se contenter d'un seul représentant. Vu la couleur politique de la plupart des gouvernements chez les Douze, les principaux commissaires sont majoritairement des libéraux, ce qui n'est pas sans conséquence dans les orientations générales de la Commission.

Le paradoxe est que les commissaires dont on parle le plus sont parfois des hommes qu'on a voulu éloigner des capitales nationales. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, faisait de l'ombre à Matignon avant d'entrer, en janvier 1985, à la Commission pour y occuper d'emblée le poste de président en vertu d'un accord entre l'Elysée et le chancelier Helmut Kohl.

Jean de la Guérivière

Lire la suite page 29

FINANCE

Fabuleux métal, placement moyen

L'or valeur-refuge n'est plus qu'une survivance. Sous forme de métal, de titres des mines d'or ou de sicav, il garde sa place dans les portefeuilles... mais ne rapporte rien

LE choix parmi les placements aujourd'hui est vaste, du plus simple au plus sophistiqué. Quelles raisons pourraient bien pousser un investisseur à choisir d'acheter de l'or de préférence à un placement financier beaucoup plus lucratif à court et moyen terme ? L'or est par essence un placement qui ne rapporte rien – à l'exception toutefois de titres de mines d'or. Seul son aspect valeur-refuge peut conserver les faveurs des épargnants, et encore... L'actualité récente nous a démontré que le marché de l'or ne réagit plus que faiblement aux événements internationaux. Pour preuve, la crise russe a momentanément poussé l'once de 352 à 357 dollars avant que le métal ne retombe à ses cours initiaux.

Sur les trois dernières années, les cours de l'or n'ont cessé de baisser, passant de plus de 400 dollars l'once (31,1 grammes) au mois de décembre 1990 à 350 dollars le 13 octobre (en descendant au passage à 327 dollars au mois de février de cette année, son plus bas niveau depuis sept ans).

Dans ces conditions, quel attrait peut-on encore trouver au métal jaune dans une stratégie de placement ? Rempart contre l'inflation – l'or étant cherché comme valeur-refuge du fait du manque d'attrait des autres véhicules d'investissement ? L'intérêt est, pour l'instant, mineur. Le département études de la Banque Bruxelles Lambert estimait récemment que, sauf éléments exceptionnels, l'inflation ne devrait pas connaître de dérapages significatifs au niveau mondial dans les prochaines années et par là même ne devrait pas constituer un facteur de soutien au prix de l'or.

DIVERSIFIER • L'or métal (lingot, pièce) ne présente également qu'un intérêt mesuré : le prix du lingot, fixé quotidiennement à Paris, est fonction des prix pratiqués à Londres et exprimé en dollars. Par le simple mécanisme de change, une hausse de l'once d'or à Londres et un dollar baissier peut correspondre à une baisse du prix de l'or exprimé en francs...

En ce qui concerne les pièces, l'un des éléments principaux dont il faut tenir compte est la prime. La prime se calcule par la différence entre le cours de la pièce et sa valeur au poids. Ainsi, le 11 octobre, le lingot de 1 kilo cotait 65 400 francs, le napoléon pour sa part cotait 375 francs. Le gramme revient donc à 65,40 francs ; le napoléon pesant 5,8 grammes, la pièce est estimée à 379,32 francs, la prime est donc négative de près de 5 francs. L'investissement devrait théoriquement se faire dans ce schéma-là et la revente dans le cas contraire. Ne pas perdre de vue qu'une taxe de 7 % sera perçue ainsi que des frais de courtage de l'ordre de 1,5 %. L'état des pièces a aussi son importance, une rayure, une tache, une torsion entraîneront immédiatement une décote.

Reste ce que l'on pourrait appeler l'or papier, que ce soit les titres de mines d'or ou les sicav investies dans les valeurs du métal jaune. Cette dernière solution apparaît comme l'une des plus sages : elle permet de diversifier les investissements géographiques, d'où une relative diminution du risque. Les sicav évolueront différemment des cours de l'or métal pour la simple raison qu'elles ne peuvent être complètement investies dans les valeurs aurifères. Elles doivent être investies entre 55 % et 65 % dans des valeurs aurifères ou minières et entre 35 % et 45 % en obligations françaises et étrangères.

RISQUES • Guy Borel, gérant de la sicav Orvalor de la Société générale, en ce qui concerne les valeurs aurifères, a dans sa sicav 60 % de mines d'or australiennes et 40 % en mines canadiennes. Ne vous étonnez pas de n'y voir aucune mine française, la dernière, celle de Salsigne, a fermé ses portes cette année ! Cette sicav, première de sa catégorie selon un classement établi par Fininfo, s'est appréciée de 78 % depuis le début de l'année. Elle a su séduire 10 000 actionnaires qui ont en moyenne investi entre 13 000 et 100 000 francs. Cela étant, ces sommes représentent rarement plus de 5 % de la totalité de leur portefeuille...

Si la performance de cette sicav surclasse très nettement, cette année, le rendement d'une sicav monétaire, sur le long terme, les performances sont très comparables.

Les actions des mines d'or détenues en direct sont soumises aux évolutions des cours du métal jaune mais présentent également l'avantage de distribuer un dividende. Mais en détenir n'est pas sans risque : les cours des actions évoluent en fonction du prix de vente de l'or et des prix de revient, ce qui ne fait qu'augmenter la volatilité des cours par rapport à l'or métal.

Toutefois, selon BBL, les actions des mines d'or devraient profiter des bonnes perspectives pour le métal jaune même si les hauts niveaux que l'on a connus ces derniers mois (Indice Toronto Gold & Silver, + 89 % ; BBL Gold Mines, + 91 % ; Johannesburg Gold + 206 %) les rendent à court terme vulnérable à la baisse.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Géniale initiative

LA municipalité parisienne a décidé de créer une taxe de séjour sur l'hébergement touristique... Motif ? En 1993, la Ville-Lumière aura accueilli 10 % à 15 % de touristes en moins qu'en 1992. Alors il faut faire de la pub pour contrer la concurrence que font d'autres destinations séduisantes, à grands coups de pub, pour attirer les visiteurs porteurs de devises ou de bon argent local. Mais la pub, ça coûte chaud. Et l'Etat – budget d'austérité oblige – réduit ses subventions au tourisme... Il faut trouver du fric ailleurs.

Mais où ? Youpie, a dû se dire Bernard Plasait, adjoint de Jacques Chirac chargé du tourisme : à Paris, les touristes ne paient pas de taxe de séjour, nuit après nuit, comme ils le font sans rechigner dans la plupart des villes touristiques en France et dans le monde... *Réparons cet oubli regrettable*, alignons Paris sur ses concurrentes et on aura les moyens de convaincre les populations que Paris est *la plus belle ville du monde*...

Bien sûr les hôteliers, les voyagistes et autres exploitants de terrains de camping hurlent au charron. Ce qui n'a rien d'étonnant. Vous connaissez des professionnels frappés d'un nouvel impôt qui ne trépignent pas illico ? Les réactions des touristes, population par définition trop changeante pour se constituer en association, restent inconnues. Mais si j'ai bien compris ce que révèlent depuis le début de l'année analyses de consommation, études de terrain, reportages, le consommateur-touriste devient de plus en plus rapiat. Il part moins longtemps, il choisit des hôtels moins luxueux, fait des étapes plus courtes, préfère le gîte rural aux plages à la mode, va de moins en moins au restaurant... Bref, il est devenu regardant, comptant sou à sou ce qu'il dépense... Il y a des chances qu'il renâcle, même si la somme qui lui est demandée pour admirer de près la Tour Eiffel est parfaitement modique.

Quant aux hommes d'affaires – sauf bien sûr ceux du haut de l'échelle –, ils vivent douloureusement les restrictions qu'une saine gestion leur impose. Fini le beau temps des notes de frais remboursées sur *justificatifs*. Dans bien des boîtes, c'est un forfait-voyage qui leur est consenti, chichement calculé. Alors ils rognent sur tout. Combien d'entre eux reçoivent leurs clients au bar d'un hôtel quatre étoiles... où *ils ne logent pas* ?

La logique qui semble avoir présidé à cette décision est aberrante. Faire payer à ceux qui, *malgré la crise et malgré la cherté des hôtels parisiens*, réalisent leur rêve de voir Paris, les frais de promotion destinés à attirer d'autres visiteurs est tout simplement ahurissant... Choisir, pour créer une nouvelle taxe, le moment où les affaires vont mal, c'est sans doute le comble du génie marketing. Bien sûr, c'est toujours le client final qui paie la promotion d'un produit. Mais il ne le sait pas, car ces frais ont été intégrés dès le départ au prix de lancement. Habituellement, et surtout pour un produit ancien, quand on veut attirer de nouveaux clients, on n'augmente pas les prix, même d'un chouia, on les baisse. ∎

LA COTE DES MOTS

Burrowing

Après le *cocooning* (de *cocoon*, « cocon ») repris ces dernières années dans le langage pour désigner la recherche du confort personnel ou familial, impliquant le repli sur un chez-soi douillet, les adulateurs de l'anglo-américain nous assènent un *burrowing* sorti tout droit de son... terrier ! C'est en effet à partir de *burrow*, « terrier », que certains futurologues d'outre-Atlantique ont créé ce terme par lequel il faut entendre un degré accru du *cocooning*.

On rejoint ici la notion de domotique, c'est-à-dire de travail à domicile, de télétravail, de communication fondée sur le téléphone, la télécopie, etc., sans sortir de ses pénates.

Mais le *burrowing* sous-entend également un comportement d'achat : se confinant dans leur *habitat-bunker-bureau*, les consommateurs se rendraient beaucoup moins dans les hypermarchés et dans les boutiques, préférant pratiquer le téléachat tous azimuts (nourriture, mobilier, et même vêtements sur mesure... après avoir défini sa silhouette sur écran et superposé les différents habits envisagés).

Burrowing est donc un terme où s'imbriquent plusieurs significations : peur de l'extérieur, repli *sur le milieu familial et* le domicile-bureau-forteresse... c'est le « tout-à-domicile », ou presque. Cette acception composite peut évidemment être reflétée en français par un vocable tout aussi généraliste que *burrowing*. *Calfeutrement* nous semble convenir assez bien !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Une France aux joues roses

Luttant contre le masochisme de trop de nos concitoyens, Jacques Marseille leur assène des chiffres pimpants

C'EST BEAU LA FRANCE !
de Jacques Marseille.
Plon, 258 pages, 98 F.

JACQUES MARSEILLE adore la littérature du défi. L'an dernier, à l'heure où pointait le 3 000 000e chômeur, il lançait sa *Lettre ouverte aux Français qui s'usent en travaillant et qui pourraient s'enrichir en dormant* (Ed. Albin Michel). Cette fois-ci, alors que continue de monter la courbe des sans-emploi en même temps que celle des prélèvements obligatoires, alors que la consommation et la production se traînent désespérément, il nous propose un vigoureux plaidoyer *« pour en finir avec le masochisme français »*.

L'entreprise n'est pas qu'une provocation. C'est au moment où l'air ambiant est méphitique qu'il faut ouvrir les fenêtres. Jacques *Marseille s'est employé à choisir* et à accumuler des arguments et des chiffres qui, tous, sont réconfortants. Cela, afin de réduire l'énorme phalange de ceux qu'il appelle les *« malàlaFrançais »*. Il mène son combat avec une allégresse et un humour qui contribuent également à remonter le moral.

Son propos de base est le suivant : *« Il vaut mieux vivre aujourd'hui qu'hier et ici qu'ailleurs. »* Et de le prouver sous les angles les plus variés. L'histoire d'abord, avec la chasse contre les idées reçues : deux experts britanniques *(Mathias, Keyder 1978) montrent* que la France a suivi, de 1700 à 1780, le même rythme de croissance que la Grande-Bretagne. Au XIXe siècle se maintient la cadence. De 1860 à 1913, le PNB par habitant s'accroît de 1,2 % par an en France alors que l'Europe progressait au rythme de 1,03 %. Juste avant la grande crise de 1929, notre revenu national par tête n'était dépassé que par celui des Etats-Unis. Quatrième puissance économique mondiale, la France réalise près de 5 % de la production de la planète avec seulement 1 % de sa population.

Pas mal, non ? Côté histoire également, dans une autre partie de son livre, Jacques Marseille estime que les masses laborieuses ont probablement moins souffert en France qu'ailleurs des aléas de la modernisation. Pour nous en convaincre, il puise dans les enquêtes du XIXe siècle des récits de vies d'ouvriers chahutées, certes, mais qui n'ont rien à voir avec celles des héros de *Germinal*.

INVISIBLES • Côté économie, notre balance commerciale, aujourd'hui positive, a été pendant très longtemps « au rouge ». Mais pourquoi laisser trop souvent l'opinion ignorante du fait que les « services » exportés compensaient et, au-delà, ces déficiences et qu'en la matière, nous sommes même les premiers par tête d'habitant. Ces *« invisibles »*, comme on dit, nous placent très *bien dans la logique de l'avenir* où les facteurs de compétitivité résideront plus dans la matière grise que dans la vente de marchandises. Comme Jacques Marseille aime les anecdotes, il nous en raconte pour prouver que *« l'homme fait par lui-même » (self made man)* n'est pas qu'un neveu de l'oncle Sam et que *« petit est beau » (small is beautiful)* n'est pas le titre d'un ouvrage américain d'Ernst Friedrich Schumacher.

On découvre qu'en France foisonnent les entreprises très performantes de petite taille et que sur les 125 premières entreprises *privées françaises, 70 sont encore* contrôlées par les héritiers des familles fondatrices. Les Français qui ne paient pas d'impôt sur le revenu adhéreront sans peine au titre du chapitre « Un paradis fiscal ». Pour les autres, la démonstration devra être lue de près.

Elle est assez convaincante dans la mesure où l'on sait que le « quotient familial » n'a quasiment pas son équivalent dans les autres pays industrialisés, que la fiscalité directe est plus légère qu'ailleurs si la TVA, au contraire, bat des records sur certains produits. Les cotisations sociales sont élevées mais le niveau de protection assuré par notre Sécurité sociale est sans doute le plus performant. La France n'est-elle pas un pays de cocagne ? Si nous sommes très bien placés pour l'accueil des investissements étrangers (« le Monde l'Économie » du 5 octobre), ce n'est pas surtout du fait des bonnes perspectives de rentabilité mais parce qu'il fait bon vivre dans notre pays. Et notre auteur de citer l'efficacité de la SNCF (à vrai dire, il ne parle pas de « Socrate »), du SAMU, de la beauté de nos paysages que nous avons su mieux que d'autres préserver des pollutions industrielles, sans oublier bien sûr la gastronomie, l'éducation et la culture, et même le sport où l'auteur réussit à nous délivrer la médaille d'argent derrière les Etats-Unis.

On ne se plaindra pas que la mariée soit trop belle. Un regret *cependant : que Jacques Marseille* se range dans le camp d'Alain Cotta et de François Rachline pour nous vanter les délices de l'inflation. Drogue, quand tu nous tiens ! La France a mis des décennies à s'en débarrasser et voilà que des voix autorisées jouent les sirènes.

Comme s'ils avaient oublié que la « stagflation » a été une réalité vécue, et que pendant des lustres l'Allemagne a prouvé qu'on pouvait en même temps lutter chez soi contre l'inflation et le chômage. *« N'est pas Teuton qui veut »*, glisse notre auteur.

Un peu trop facile, comme de dire qu'en matière de chômage, on ne fait pas plus mal que nos voisins, alors que, précisément, les jeunes Teutons – et d'autres au reste – trouvent plus facilement du travail que les nôtres. A trop prouver... Ce ne sont qu'escarbilles dans l'œil du lecteur. Il était sain qu'avec un bonheur de plume constant, Jacques Marseille lutte contre la sinistrose.

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

DIPLÔMÉ ! COMMENT NE PAS VOUS RETROUVER CHÔMEUR
de Maurice Bommensath.
Editions d'organisation,
156 pages, 129 F.

Le constat d'abord. Navrant. On avait pensé que la formation était la meilleure clé pour l'emploi. Or des diplômés d'écoles prestigieuses sont aujourd'hui au chômage. Les causes ne sont pas uniquement conjoncturelles, note Maurice Bommensath. Les déséquilibres viennent du recrutement excessif des années 1989-1990 et du gonflement ininterrompu des bacheliers poursuivant leurs études supérieures.

L'auteur entend aider les « victimes » ou ceux qui pourraient le devenir. En face des menaces, il présente les opportunités, moins dans le détail des postes que dans le nouvel état d'esprit à développer. Ainsi insiste-t-il sur la nécessité de construire un projet professionnel flexible, de jouer des atouts internationaux, de choisir d'abord non une filière d'études mais un métier. Un chapitre spécial est consacré aux professions libérales où les horizons se modifient beaucoup. Et, puisque *le parcours est rarement linéaire*, quelques pages donnent à la fin de l'ouvrage des renseignements sur les formations complémentaires.

P. D.

LE NOIR ET LE BLEU
40 ans d'histoire de Gaz de France
d'Alain Beltran
et Jean-Pierre Williot
Belfond, 338 pages, 120 F.

Menacé par la construction européenne de perdre son monopole d'importation, Gaz de France avait grand besoin de justifier sa mission d'intérêt national. C'est fait grâce à ce livre, résultat d'un contrat de recherche entre GDF et le CNRS, où Alain Beltran est chercheur. Préfacé par Pierre Bérégovoy, qui était lui-même ancien « gazier », l'ouvrage, au-delà de son intérêt historique, a surtout valeur de document, radioscopie d'une entreprise pétrie d' « esprit maison », aujourd'hui sur la défensive.

V. M.

AGENDA

MARDI 19 OCTOBRE. Luxembourg. Conseil de l'agriculture des ministres de la CEE (18 et 19 octobre). Conseil de la pêche (20 octobre).
Paris. Visite d'une délégation du groupe de Cairns pour des entretiens avec des ministres français sur le GATT.
Paris. Colloque sur le thème « Agriculture demain, aliment 2002 », organisé par les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'agriculture, et l'association Descartes (19 et 20 octobre).

MERCREDI 20 OCTOBRE. France. Réunion extraordinaire du comité central d'entreprise de Chausson.
Allemagne. Rencontre à Bonn entre une délégation du groupe de Cairns et le ministre allemand de l'économie Guenter Rexrodt.
Strasbourg. Dix-neuvièmes Etats généraux des communes et régions d'Europe (jusqu'au 23 octobre).

JEUDI 21 OCTOBRE. Allemagne. Réunion du comité de gestion du groupe Volkswagen pour définir les modalités de production de l'entreprise jusqu'à 1997.
Paris. Remise du prix Veuve-Clicquot 1993 de la femme d'affaires.

SAMEDI 23 OCTOBRE. Marseille. Manifestation pour Sud-Marine, contre le plan social devant entrer en vigueur le 24 octobre.
Pas-de-Calais. La chambre commerciale du tribunal de Béthune se prononce sur la mise en redressement judiciaire éventuelle de Testut, après la remise du rapport de l'expert.

□ **ERRATUM.** – Dans notre *numéro daté mardi 5 octobre*, nous indiquions par erreur dans notre page « Conjoncture », sous le titre « Décrispation », une baisse de l'activité de 2,3 % en France. Il fallait lire 1,3 %.

PERSPECTIVES

Profession : commissaire

Suite de la page 27

En 1986, Leon Brittan était ministre du commerce et de l'industrie quand il dut démissionner à la suite d'une manœuvre peu reluisante contre Michael Heseltine, son collègue de la défense. Compte tenu de ses talents, ses amis conservateurs lui donnèrent une seconde chance en l'expédiant à Bruxelles trois ans plus tard.

Inversement, dans des pays de moindre importance, les gens doués peuvent préférer le poste de commissaire à celui de ministre. Le socialiste flamand Karel Van Miert fit clairement ce choix lors des marchandages entre partis belges pour la formation d'un gouvernement de coalition en 1988. En attendant sans doute de rebondir sur la scène nationale.

COLLÈGE • Divers par leur nationalité et leur appartenance politique, le président de la Commission, les six vice-présidents et les dix autres commissaires ne forment évidemment pas l'équivalent d'un gouvernement homogène, mais ils agissent sous le signe de la collégialité, chacun assumant la responsabilité de l'ensemble des décisions prises.

Le « collège » se réunit chaque mercredi à Bruxelles au sommet du Breydel, l'immeuble dans lequel se sont transportés les commissaires après avoir quitté le célèbre Berlaymont, déclaré insalubre. Les débats sont souvent vifs lors de cette discussion hebdomadaire préparée le lundi par les chefs de cabinet. Mais l'écho des empoignades parvient rarement à l'extérieur. Pas question d'offrir l'image d'une Commission divisée quand Jacques Delors siège sur un pied d'égalité avec les chefs d'Etat ou de gouvernement au Conseil européen. Le même souci prévaut pour les simples sessions du conseil des ministres, auxquelles participe toujours le commissaire en charge des affaires traitées ce jour-là par les représentants des Etats.

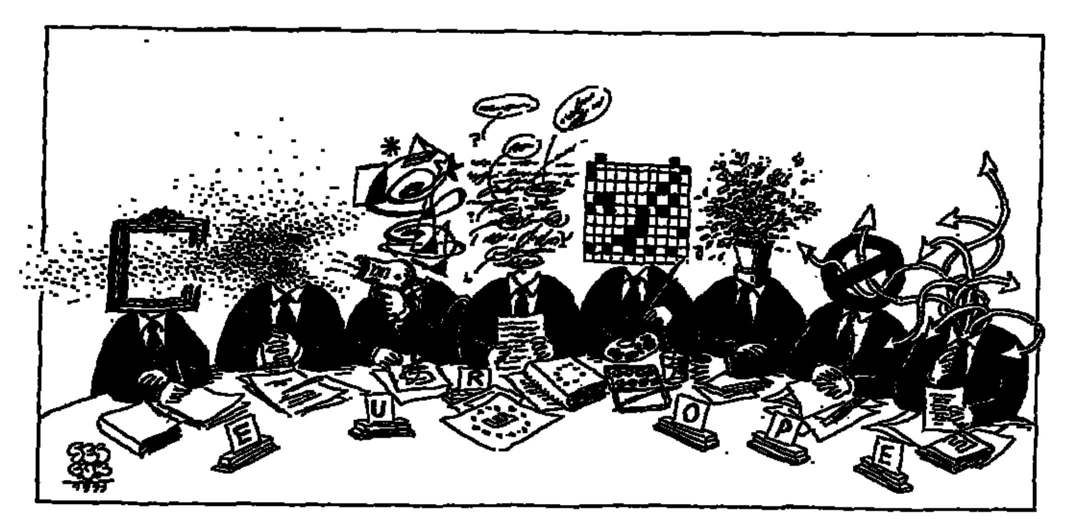
Le rôle des commissaires est différent selon qu'ils agissent dans le cadre de leur pouvoir de proposition, de négociation ou de contrôle. Il appartient au commissaire concerné de convaincre les ministres d'adopter les propositions de directives en tout genre préparées par la Commission. Le résultat dépend de sa détermination et de sa compétence. Celles-ci sont inégales selon les hommes, tout comme le sont celles du ministre qui dirige le débat parce que son pays assume à ce moment-là la présidence tournante de la Communauté.

Le rôle des services de la Commission est important dans la gestation des directives. Selon l'étendue de ses attributions, chaque commissaire a autorité sur une ou plusieurs des vingt-trois directions générales (les « DG » en jargon breydélien) de la Commission. Alors que les compatriotes des commissaires constituent évidemment l'essentiel de leur cabinet, les patrons des « DG » parlent souvent une langue différente et n'ont en principe pas de couleur politique. Cela peut contrarier l'action des commissaires.

Il y a en plus les incompatibilités d'humeur. Dans l'univers feutré de l'eurocratie, on se délecte de certains « drames » récents. Peu après avoir été nommé à la tête de la « DG5 » (emploi et affaires sociales), Sigismundo Crespo a préféré partir, faute d'entente avec Padraig Flynn, le commissaire en charge de ce secteur. Dieter Frisch, responsable de la « DG8 » (développement) jusqu'en janvier 1993, avait carrément et publiquement expliqué à ses services que, s'il donnait sa démission, c'était en raison de son peu d'estime pour le commissaire Manuel Marin.

MULTIPLES • Les négociations conduites par les commissaires sont multiples : préparation des accords de coopération ou d'association avec les pays tiers ; exploration du terrain avant de nouvelles adhésions à la Communauté ; marchandages avec les Américains dans l'affaire du GATT. En principe, les *« directives de négociations »* données par le conseil sont claires et impératives. Mais – on le voit dans le dossier agricole – la marge d'interprétation est large. Le travail accompli avec un mandat précis s'accompagne d'innombrables voyages, colloques, contacts privés qui ne sont pas sans influence sur le résultat final.

Le jeu est compliqué par les



rivalités personnelles et la complexité de l'organigramme pour les affaires sensibles. Hans Van den Broek s'occupe des « relations politiques extérieures » ; Sir Leon des « affaires économiques extérieures » ; Manuel Marin de la « coopération ». Une partie de leur énergie est consacrée à la défense de ce qu'ils considèrent comme leur territoire. Quant à Henning Christophersen, il est notamment en charge des *« affaires monétaires (en accord avec monsieur le président Delors) »*. Cette précision entre parenthèses dans la composition de la nouvelle Commission diffusée par le service du porte-parole le 22 décembre 1992 n'est pas innocente...

FOUDRES • En matière de contrôle (agrément ou refus des aides publiques ou des fusions d'entreprises, amendes ou astreintes, etc.), le pouvoir des commissaires est presque dicrétionnaire – avec la possibilité de recours des parties devant les juges de Luxembourg. Cela rend encore plus important le rôle des lobbyistes... et le degré de réceptivité de chacun des dix-sept en fonction de ses préférences idéologiques ou nationales, voire de ses ambitions personnelles.

Sir Leon s'était déjà attiré les foudres des Français en 1991 quand, commissaire chargé de la concurrence, il s'opposa au rachat du canadien De Havilland par l'Aérospatiale associée à l'italien Alenia dans le consortium ATR. Les responsables d'ATR mirent du temps à réaliser que leur dossier était mal bouclé pour recevoir l'agrément des sourcilleux surveillants des concentrations de grands groupes, mais la rumeur dit aussi que le commissaire britannique ne prit jamais la peine de les entendre personnellement.

Le veto de Sir Leon fit du bruit. *« Cette Commission,* affirma le radical Jean-Thomas Nordmann, député européen (groupe libéral), *est une citadelle administrative animée par des rapports de forces qui tiennent aux filiations politiques et aux intérêts nationaux. »* Jacques Delors s'était abstenu lors du vote du « collège ».

Des Français lui reprochent de ne pas prendre parti assez ou d'être souvent en voyage quand des intérêts hexagonaux sont en jeu. S'il est difficile pour un commissaire de faire abstraction de sa nationalité dans certains dossiers, la situation est encore plus cornélienne pour le président de la Commission.

Jean de la Guérivière

Dix-sept « patrons »

Voici la liste des commissaires européens avec leurs attributions

• Président de la Commission

– **Jacques Delors** (France) : secrétariat général, cellule de prospective, inspection générale des services, service juridique, affaires monétaires, service du porte-parole, service interprétation-conférences, bureau de sécurité.

• Vice-présidents

– **Henning Christophersen** (Danemark) : affaires économiques et financières, affaires monétaires, crédit et investissements, office statistique.

– **Manuel Marin** (Espagne) : coopération et développement, relations de coopération avec les pays de Méditerranée sud, du Moyen-Orient, du Proche-Orient, de l'Amérique latine et de l'Asie, conventions de Lomé, Office européen d'aide humanitaire d'urgence.

– **Martin Bangemann** (Allemagne) : affaires industrielles, technologies de l'information et des télécommunications.

– **Leon Brittan** (Grande-Bretagne) : affaires économiques extérieures (Amérique du Nord, Japon, Chine, Communauté des Etats indépendants, Europe), politique commerciale.

– **Karel Van Miert** (Belgique) : politique de la concurrence, politique du personnel et de l'administration.

– **Antonio Ruberti** (Italie) : science, recherche et développement, ressources humaines, éducation, formation et jeunesse.

• Commissaires

– **Abel Matutes** (Espagne) : énergie, Agence d'approvisionnement de l'EURATOM, transports.

– **Peter Schmidhuber** (Allemagne) : budgets, contrôle financier, lutte contre la fraude, fonds de cohésion.

– **Christiane Scrivener** (France) : douane et fiscalité, politique des consommateurs.

– **Bruce Millan** (Grande-Bretagne) : politiques régionales, relations avec le Comité des régions.

– **Hans Van den Broek** (Pays-Bas) : relations politiques extérieures, politique extérieure et de sécurité commune (PESC), négociations d'élargissement de la Communauté.

– **Joao de Deus Pinheiro** (Portugal) : relations avec le Parlement européen, culture et audiovisuel, office des publications.

– **Padraig Flynn** (Irlande) : affaires sociales et emploi, relations avec le Comité économique et social, questions liées à l'immigration et affaires judiciaires.

– **René Steichen** (Luxembourg) : agriculture et développement rural.

– **Ionnis Paleokrassas** (Grèce) : environnement, sécurité nucléaire et protection civile, politique de la pêche.

– **Raniero Vanni d'Archirafi** (Italie) : questions institutionnelles, marché intérieur, services financiers, politique d'entreprise, commerce et artisanat.



PERSPECTIVES

QUAND LES ÉCONOMISTES SE TROMPENT

Misère de la prévision

La récession actuelle n'a pas été prévue, et les conjoncturistes, penauds, s'interrogent : failles statistiques, erreurs d'analyse ou incapacité à intégrer les changements structurels ?

QUEL temps fera-t-il ce week-end ? Comment se portera l'économie l'an prochain ? Qu'il s'agisse de la météo ou de l'économie, la demande de prévision de la part du public est boulimique. Rien n'est trop beau pour la satisfaire : professionnels hautement qualifiés, outils sophistiqués de collecte et d'interprétation des données, ordinateurs géants. Le résultat ? On ne sait pas plus prévoir les orages sur le Vaucluse que la crise des changes qui a mis à mal le système monétaire européen à la mi-été. Et les bonnes gens de maudire les experts.

En ce moment, la profession de conjoncturiste – certains disent « prévisionniste » – est particulièrement critiquée. La France, en même temps que ses voisins européens, traverse la récession la plus dure de l'après-guerre. Or cette récession n'a pas été prévue, malgré des signaux perceptibles depuis 1990 ; pis, elle n'a pas été reconnue par la plupart des conjoncturistes alors qu'elle était déjà en cours : à la mi-1992, les prévisions pour 1993 s'étageaient entre 2,2 % et 3,4 % de croissance. Aujourd'hui, les estimations pour 1993 font état d'une baisse d'activité située entre 1 % et 1,6 %. Dès lors, le soupçon s'insinue : peut-on faire confiance aux prévisions si elles sont prises en défaut précisément quand elles seraient les plus utiles, au moment des retournements de conjoncture ? Et si l'on s'est trompé sur la récession, ne se trompe-t-on pas autant sur l'annonce de la reprise ? La question n'est pas nouvelle et elle n'est pas sans conséquences. Keynes notait déjà que les prévisions – et plus encore la confiance qu'on attribue aux prévisions – ont des répercussions sur la conjoncture présente. Cela est surtout vrai, observait-il, dans les périodes de changement, lorsque cette convention de base de l'économie qui consiste à croire que l'avenir ressemblera au présent s'affaiblit, avec pour effet des *« vagues d'optimisme et de pessimisme irraisonnés »*.

« On devrait interdire à la télévision de parler d'économie, plaisante Raymond Courbis, fondateur d'un des plus anciens centres de prévision français, le GAMA. *Tout ce qu'elle sait faire, c'est affoler les gens. »* Les pouvoirs publics sont conscients du risque. La célèbre « DP », la direction de la prévision du ministère de l'économie, se limite à deux prévisions par an, liées à la procédure budgétaire, de même que l'INSEE, à des dates différentes. Cette année, du fait du retard pris avec les élections, les prévisions officielles pour 1993 se sont succédé à un rythme inhabituel, chacune révisant à la baisse la précédente. Effet désastreux.

TRAUMATISME • Bertrand de Jouvenel écrivait il y a trente ans : *« à intelligence égale, la prévision est minimale chez l'homme qui se trouve au pouvoir »* (1). L'Etat, s'il détient toujours le monopole de la production de statistiques, n'a plus aujourd'hui celui de l'analyse. Ses prévisions peuvent être contestées, et elle le sont souvent. Depuis une vingtaine d'années, de nouveaux acteurs sont apparus sur un terrain où, auparavant, on ne trouvait que l'INSEE, l'administration et des institutions internationales comme l'OCDE ou le FMI. Une foule de centres de conjoncture sont nés dans le monde des entreprises (comme le COE de la chambre de commerce de Paris, ou l'AFEDE – association des économistes d'entreprise –), la sphère publique (comme la Caisse des dépôts), l'université (comme le GAMA, à Nanterre, ou l'OFCE, lié à la Fondation nationale des sciences politiques), voire la presse avec le Centre de prévision de *l'Expansion*. Les grandes banques, certaines branches industrielles et quelques grosses entreprises ont par ailleurs développé des services d'études économiques.

Ce pluralisme n'exclut d'ailleurs pas le conformisme. Les prévisionnistes en conviennent : il vaut mieux avoir tort tous ensemble que chacun dans son coin (évidemment, le meilleur cas de figure est d'avoir raison tout seul, mais il faut courir le risque !). Le petit monde de la conjoncture se console du *« traumatisme »* qu'a représenté l'imprévu de 1993 en se disant que les erreurs sont riches d'enseignements. Ce ratage n'est pas une première : en 1974 (le premier choc pétrolier), 1981 (la relance mondiale en vain attendue par les socialistes français), 1987 (la reprise malgré le krach boursier), 1988 (le boom européen), les grands retournements n'ont pas été prévus. Les membres de la profession, un peu penauds, s'interrogent très sincèrement. Ils proposent trois sortes d'explications : la première d'ordre technique (mauvaise information statistique), la deuxième portant sur l'analyse conjoncturelle proprement dite, la troisième se rapportant à des changements structurels.

D'un point de vue purement technique, il faut reconnaître que la prévision 1993 a été particulièrement difficile à établir. *« Jusqu'à l'été 1992, rien dans les enquêtes statistiques n'indiquait le plongeon qui allait se produire en octobre-novembre »,* souligne François Monier, directeur de la DP. Ce que confirme Alain Chappert, directeur du département de la conjoncture à l'INSEE : *« L'exportation a continué plus longtemps à tirer les grandes entreprises. Comme nous pondérons les réponses aux enquêtes en fonction de la taille des entreprises, nos résultats ont été optimistes plus longtemps que si on avait fait un homme une voix. »* Véronique Riches, au Crédit d'équipement des PME, admet avoir été induite en erreur par les enquêtes auprès des entreprises : *« Début 1992, on voyait bien les carnets de commande baisser, mais les chefs d'entreprise ne semblaient pas s'en inquiéter. Ils ont continué d'embaucher, d'où une dégradation de la productivité qui a accéléré l'entrée en récession. »*

1988, l'excès de pessimisme

	Prévision novembre/ janvier 1987	Réalisation	Erreur (en points)
Etats-Unis	1,9	3,9	+ 2
Japon	3,7	6,2	+ 2,5
Allemagne	1,3	3,7	+ 2,4
France	1,3	4,5	+ 3,2
Italie	2,1	4,1	+ 2
Royaume-Uni	2,1	4,4	+ 2,3
Canada	2,4	5	+ 2,6

Source : prévision = moyenne des prévisions des instituts nationaux publiées dans *Economic Forecasts* ; réalisation = comptes nationaux.

Dans tous les pays, les prévisionnistes se trompent. Pour le boom de 1988, ils ont sous-estimé la croissance de 2 à 3 points de PIB ! Le « climat » au moment où est établi le pronostic compte beaucoup. Mais les révisions postérieures du PIB réel sont parfois aussi importantes que l'erreur de prévision.

« Clients » des statisticiens, les conjoncturistes pestent contre le retard des informations quantitatives qui les oblige à passer une bonne part de leur temps à « prévoir le passé » ! L'absurde a été atteint cette année avec les comptes du commerce extérieur, chamboulés par l'introduction du marché unique. Cet automne, les conjoncturistes estiment – « au pif » – que les exportations auront en 1993 diminué entre 0,7 % et... 7 % ! *Pour un « morceau »* qui représente un gros quart du PIB marchand, la nuance est de taille !

ANTICIPATION • Ces incertitudes statistiques n'affranchissent pas nos prévisionnistes des failles dans l'analyse conjoncturelle proprement dite. *« La grosse erreur de l'an dernier, c'est de ne pas avoir vu venir la récession allemande,* observe Hervé Monet, économiste à la Société générale. *Or le panorama international donne largement la moitié du résultat final des prévisions françaises. »* François Monier, confirme : *« Nous avons cru que la surchauffe de l'économie allemande en 1991 serait suivie d'une stabilisation, non d'un effondrement. »*

Philippe Sigogne, de l'OFCE, balaie ces explications. *« En France, on garde une vision très mercantiliste de l'environnement extérieur : quelqu'un va-t-il nous acheter quelque chose ? Je pense que les facteurs monétaires expliquent beaucoup mieux les retournements de conjoncture. »* Pour lui, *« l'accent doit être mis sur l'observation des courbes de taux d'intérêt. Sur 85 % de la durée d'un cycle économique, les taux n'ont aucune importance. Mais au moment des retournements, ils sont cruciaux. C'est en fonction d'eux que, en haut du cycle, une entreprise décidera de continuer à investir ou de cesser et que, en bas du cycle, elle choisira d'accumuler ou se remettra à investir ».*

Cette analyse n'a pas permis aux *Diagnostics de l'OFCE* de mieux prévoir la crise que ses concurrents. Philippe Sigogne n'en disconvient pas : *« Mais si les gouvernants font une politique économique nulle, comment voulez-vous que nous fassions de bonnes prévisions ? Si on avait mieux compris la politique monétaire allemande, on n'aurait pas maintenu si longtemps l'alignement forcené sur le deutschemark. »* Et d'avertir : *« On adjure l'Etat de baisser les taux d'intérêt par surprise. Mais non, il continue à faire du gradualisme, à tout faire pour que tout le monde attende. La crise va continuer : on n'a jamais vu une économie repartir dans une situation monétaire pareille. »* Pierre-Alain Muet, l'« homme des modèles » à l'OFCE, souligne la particularité du cycle actuel : c'est la première fois qu'on a vu le taux d'épargne des ménages augmenter à ce point pendant une récession : *« Cela fait une différence de deux points de PIB qui ont manqué à la demande. Mais si cette épargne se dégonfle, la reprise peut partir très vite. »*

Pour Philippe Lefournier, du Centre de prévision de *l'Expansion* (qui a eu plus de flair dans l'anticipation du recul actuel) : *« Nous sommes dans une conjoncture spéciale dominée par la* « debt deflation ». *Il y a eu cinq ans d'excès d'endettement de tous les agents qu'il va bien falloir payer. Aucun pays n'est sorti de la non-dépense. Et le risque, c'est de tomber dans des mécanismes cumulatifs de déflation alors que tous les outils de politique économique sont usés. »*

Dernière catégorie d'explication pour la grande imprévision de 1993 : les changements structurels de l'économie. *« C'est dans le cadre d'analyse que réside l'erreur,* dit Anton Brender, économiste à la CPR. *Par exemple, on a du mal à y faire entrer la déréglementation financière et ses implications en termes de comportements. Aujourd'hui, les ménages ont un rôle plus important qu'avant, il faut donc prêter plus d'attention aux indicateurs de confiance. Je crois qu'on n'a pas mesuré l'ampleur du choc psychologique lié à Maastricht à la mi-1992, équivalent à celui de la guerre du Golfe. Avant, la croissance avait été portée pendant cinq ans par l'espoir du grand marché. Et puis il y a eu cette impression de déraillement. »* Il note aussi qu'aucun modèle de prévision ne peut rendre compte d'un changement de priorité national : pourquoi le chômage, jusque-là accepté, devient-il brusquement insupportable en France ? Et les inflexions de politique économique qui en résultent ne peuvent pas davantage être anticipées.

Jacques Lesourne, directeur du *Monde* et économiste, avance d'autres facteurs d'incertitude. *« Nous sommes aujourd'hui dans une économie de services, par nature plus insaisissables que l'industrie ou l'agriculture. La collecte et la qualité des chiffres en souffrent, et, par contrecoup, la prévision. L'internationalisation croissante pose un autre type de question. Il faut savoir qu'une décision d'investissement peut s'arbitrer entre la France ou un autre pays, qu'aujourd'hui les industriels réagissent beaucoup plus en fonction des marchés financiers qu'avant. »* Ce qu'il y a de tout a fait inédit dans la situation actuelle, souligne-t-il, c'est que, *« pour la première fois, nous avons une récession dans une économie de diplômés. Ce sont des gens qui épargnent qui sont touchés : ce peut être une explication du taux d'épargne aberrant qu'on a constaté ».*

MODÉLISATION • Question subsidiaire : pourquoi, dans un monde où l'information progresse, la prévision a-t-elle plutôt tendance à se détériorer – à en croire Vivien Levy Garboua dans « Pourquoi la prévision modélisée déçoit-elle ? » (2). Christian Schmidt, professeur à Dauphine, soupçonne que les acteurs de l'économie, aujourd'hui, savent plus de choses que celui qui prévoit (et que celui qui décide) : *« Le jeu des anticipations devient infiniment plus difficile à saisir, parce que le temps de la décision n'est plus le même et que beaucoup de marchés se font à terme. Le présent est plus dépendant du futur qu'avant. »* Comment réduire l'incertitude, alors ? Pour lui, la théorie des jeux, avec sa prise en compte des comportements inter-actifs, pourrait devenir un outil de prévision à substituer aux grands modèles.

Raymond Courbis, modélisateur impénitent, ne l'entend pas de cette oreille : ce qu'il faut, c'est mettre en évidence d'autres liaisons. Par exemple un petit modèle sur l'ensemble des pays du groupe des Sept (plutôt que sur l'aggrégation de chacun d'eux) lui permet d'éliminer les effets de commerce extérieur et de découvrir l'importance d'une variable « cachée », celle des taux d'intérêt allemands : un point de taux d'intérêt réels à court terme en plus ou en moins en Allemagne, c'est 0,2 % de croissance en plus ou en moins pour l'ensemble de la zone ! Un autre exemple d'outil neuf pour la prévision à très court terme ? L'une des variables qui expliquent le mieux l'évolution de la production industrielle sur un mois c'est... le temps qu'il fait !

Sophie Gherardi

(1) In *l'Art de la conjecture*, SEDEIS, 1964, cité par Albert Merlin dans « De la prévision à la décision », article paru dans la revue *Commentaire*, nº 63, automne 1993.

(2) Repris dans *Problèmes économiques*, nº 2339, La Documentation française, 1er septembre 1993.

PRÉVISIONS DE CROISSANCE POUR 1993
Estimations successives des différents instituts

Hiver 92 — Eté 92 — Hiver 93 — Printemps 93 — Eté 93
DP — COE — OFCE — BIPE — GAMA — AFEDE — CDC — REXECODE — Expansion

Presque tous les conjoncturistes ont cru que 1993 serait une année de reprise. Surtout dans leurs premières projections, à l'hiver 1992. Dès l'été 1992, le doute s'insinue : seule la direction de la prévision (DP) maintient un optimiste 2,6 % de croissance (n'osant admettre les implications budgétaires d'une rechute de l'activité). Mais, six mois plus tard, elle émet, la première, l'idée d'une récession. Les prévisions ont été révisées à la baisse de 4 points en tout, un record !

Les instituts cités sont membres du « groupe technique de la commission des comptes de la nation », réuni deux fois l'an à Bercy : COE (Chambre de commerce de Paris) ; OFCE (Fondation des sciences politiques) ; BIPE ; GAMA (université de Nanterre) ; AFEDE (économistes d'entreprise) ; CDC (Caisse des dépôts) ; Rexecode (proche du CNPF) ; Centre de prévision de l'Expansion *(presse).*

Leurs dernières prévisions détaillées (en date du 1er octobre) pour 1993 et 1994 figurent dans le tableau ci-dessous.

Les prévisions des instituts

Volumes (évolutions en %)	DP Oct. 93		BIPE Sept. 93		CDC Sept. 93		COE Sept. 93		GAMA Sept. 93		REXECODE Sept. 93		OFCE Sept. 93		AFEDE Sept. 93		EXPANSION Sept. 93	
	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994	1993	1994
PIB Marchand	–0,8	1,4	–1,5	0,8	–1,3	1,1	–1,0	1,0	–1,6	0,9	–1,5	0,3	–1,4	0,0	–1,4	0,7	–1,3	0,0
Importations	–0,7	4,2	–6,4	2,1	–5,0	3,5	–5,1	3,3	–3,9	4,4	–5,2	3,0	–3,0	0,6	–0,5	2,5	–5,0	0,3
Consommations des ménages	0,4	0,7	0,3	0,6	0,3	1,1	0,5	0,5	0,1	0,3	0,3	0,3	0,3	0,5	0,6	0,7	0,4	–0,4
Investissement total	–4,2	1,5	–3,7	0,7	–4,9	1,4	–5,8	0,0	–6,2	1,4	5,6	0,7	–4,0	–2,1	–4,9	0,2	–6,5	–1,3
Investissement des entreprises	–8,2	0,8	–6,6	–0,3	–8,0	0,8	–9,3	–1,3	–0,2	1,1	–9,3	0,5	–6,1	–3,0	–8,5	–1,5	–9,5	–2,0
Exportations	–0,7	4,6	–7,0	2,8	–3,9	3,5	–3,5	4,6	–3,8	4,3	–3,9	2,6	–1,7	1,9	–0,5	3,0	–4,6	0,5
Emploi salarié	–1,9	–0,7	–1,9	–1,5	–2,0	–0,5	–2,1	–1,3	–2,0	–1,1	–2,1	–1,3	–2,2	–2,0	–2,1	–1,2	–2,1	–1,4

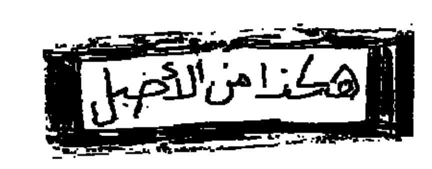
Façon de faire...

En France, l'approche reste pour l'essentiel celle de la comptabilité nationale. L'économie est décrite comme un tableau emplois-ressources dans lequel produit intérieur brut + importations = exportations + investissement + consommation privée et publique + variation des stocks.

« A partir de là, on raisonne sur un schéma keynésien », explique Hervé Monet, économiste à la Société générale. On part d'hypothèses sur l'environnement international *(croissance dans l'OCDE, prix* du baril, cours du dollar, etc.). Celles-ci permettent d'anticiper une demande mondiale adressée à la France qui, en fonction d'une évolution plus ou moins favorable des coûts de production nationaux, permet d'estimer les exportations. La consommation des ménages, qui équivaut à 60 % du PIB, dépend de la progression des salaires, des impôts et donc du revenu disponible. Exportations et consommation forment la demande globale, à partir de laquelle on estime l'investissement des entreprises, en fonction de l'opinion des chefs d'entreprise sur leurs capacités de production et de la situation financière de sociétés (d'où l'importance des taux d'intérêt). On remplit ainsi « ligne par ligne » le tableau économique d'ensemble, ce qui permet à la fin de ce processus itératif d'établir un taux de croissance prévisionnel.

Autour de ce schéma de base, les prévisionnistes divergent assez fortement. Il y a parmi eux, résume Jacques Lesourne, *« les tenants du chiffre et les tenants du qualitatif ».* Il y a ceux qui font de la morale en économie (le déficit, c'est mal et ça se paie) et ceux qui brocardent « cette vision *glorieuse de l'épargnant laborieux* ». Il y a ceux qui s'intéressent surtout aux phénomènes récurrents, évidemment la plus grosse part de l'économie (ce sont les modélisateurs : *voir notre dossier page 34*), et ceux qui s'obnubilent sur la variance. Il y a ceux qui croient aux cycles et aux indicateurs « avancés », « coïncidents » ou « retardés » si prisés des Anglo-Saxons, il y a ceux qui croient aux « esprits animaux de l'économie », ceux qui scrutent les marchés et ceux qui ne se fient qu'à la production... Chacun a sa « patte » mais chacun regarde ce que font les autres...

S. Gh.





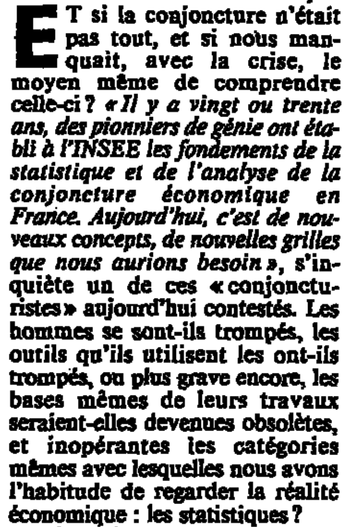
L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

QUAND LES ÉCONOMISTES SE TROMPENT

Les chantiers de l'INSEE

Porte-drapeau de la statistique française, premier organisme national d'études économiques, l'établissement est saisi lui aussi par le doute. Les outils de mesure et d'analyse qui ont fait son succès sont-ils encore adaptés ?



ET si la conjoncture n'était pas tout, et si nous manquait, avec la crise, le moyen même de comprendre celle-ci ? *« Il y a vingt ou trente ans, des pionniers de génie ont établi à l'INSEE les fondements de la statistique et de l'analyse de la conjoncture économique en France. Aujourd'hui, c'est de nouveaux concepts, de nouvelles grilles que nous aurions besoin »*, s'inquiète un de ces « conjoncturistes » aujourd'hui contestés. Les hommes se sont-ils trompés, les outils qu'ils utilisent les ont-ils trompés, ou plus grave encore, les bases mêmes de leurs travaux seraient-elles devenues obsolètes, et inopérantes les catégories mêmes avec lesquelles nous avons l'habitude de regarder la réalité économique : les statistiques ?

Question redoutable pour l'INSEE, porte-drapeau de la statistique française et premier organisme national d'études économiques. L'institut a-t-il manqué le coche, n'a-t-il pas su évoluer ? La question est rarement posée de manière aussi directe. Mais on la devine parfois. Malaise inavoué : presque tous ceux, nombreux, que nous avons interrogés pour cette enquête, ont préféré l'anonymat.

Paradoxe. La statistique n'a-t-elle pas triomphé dans la société française ? Autrefois, le statisticien apparaissait comme un personnage obtus, vaguement ridicule – au mieux, version aimable, comme le contrôleur des poids et mesures qui traverse l'*Intermezzo* de Giraudoux, au pire, version aggressive, comme l'homme capable de trafiquer la réalité pour construire *« la forme la plus élaborée du mensonge »*.

CAUTION • Aujourd'hui, il n'est plus contesté. Le chiffre est la caution universelle, la statistique règne : dans les livres, les manuels scolaires, les journaux, les conversations. Et l'INSEE avec elle. Ses mérites sont reconnus même à l'étranger : l'*Economist* de Londres plaçait récemment le système statistique français au quatrième rang mondial, devançant Américains, Allemands et Britanniques. L'INSEE a surmonté les contestations de jadis sur l'indice des prix et survécu aux colères de ministres comme Philippe Séguin, qui, en 1987, lui reprochait son pessimisme sur l'emploi. Et si les querelles sur la mesure du chômage et de l'emploi n'ont pas cessé (entre ministère du travail, UNEDIC, INSEE) en raison de la diversité des situations et des instruments, elles n'entament pas sa crédibilité.

Mais il souffre de sa nature ambiguë. Institut national de la statistique et des études économiques, l'INSEE se distingue en cela de ses homologues étrangers. Comme eux, il est le fournisseur des flots de chiffres dans lesquels nous baignons : indice des prix, du chômage, production, données sur la croissance, l'évolution des secteurs, et même sur les naissances, les migrations, etc. Mais à la différence des autres, il est aussi le premier utilisateur de ses informations, le premier à les étudier, à les combiner en diagnostics et en modèles économétriques. Cas pratiquement unique : l'intégration de la statistique et des études ne se rencontre guère qu'au Luxembourg, au Portugal et dans des pays francophones d'Afrique qui, précisément, ont pris l'INSEE comme modèle.

DIALECTIQUE • Cette dialectique de la statistique et de l'économie marque la vie de l'INSEE depuis près de trente ans : né après la dernière guerre avec cette double fonction, il a véritablement pris son ampleur, sur le plan des effectifs et des outils, à partir des années 60 et de l'arrivée à sa tête de Claude Gruson, directeur du Service des études économiques et financières (SEEF) du ministère des finances.

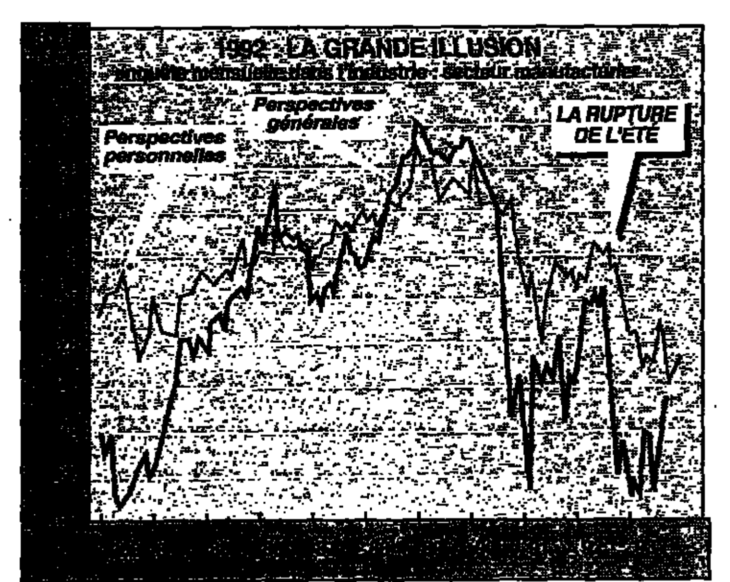
C'est en effet au cours des années 60 et 70 que l'INSEE a conçu et lentement mis au point la plupart de ses grandes enquêtes, qui portent sur des dizaines de milliers de personnes, et dont certaines ne sortiront qu'au début des années 80 : conditions de vie des ménages, revenus, santé, formation et qualification, emploi, etc. C'est en 1969 que démarrent les nouvelles enquêtes d'entreprise par secteur : dans l'industrie d'abord, puis dans le commerce et les services, où l'INSEE collecte lui-même les données, alors qu'ailleurs la tâche reste partagée entre les branches professionnelles et leurs « ministères de tutelle ».

De ce développement témoigne l'évolution des effectifs. Tombés de 7 000 à 2 700 de 1945 à 1960, ils sont remontés à 8 000 depuis la fin des années 70, dont plus de 1 500 cadres, avec un budget annuel qui, depuis cette date, atteint 1,5 milliard de francs, hors opérations exceptionnelles comme le recensement de la population, qui coûte à lui seul plus de 1 milliard.

SYSTÈME • Cet ensemble de statistiques a trouvé sa cohérence dans un système, celui des comptes nationaux, représentation simplifiée et chiffrée des opérations économiques d'une année dans le pays. Ceux-ci donnaient non seulement un cadre de référence pour *« inventorier des flux monétaires »*, mais aussi *« un schéma de pensée pouvant s'appliquer à d'autres flux, comme ceux de la main-d'œuvre, à d'autres comptabilités, comme celles du temps, du travail »*, écrivait en 1989 Alain Desrosières (1). Un moyen d'action aussi par la mise en œuvre de projections macroéconomiques, notamment à moyen terme, grâce à des modèles de plus en plus complexes (allant jusqu'à cinq mille équations...).

Cette architecture et ces grands modèles ont fait l'aura scientifique de l'INSEE. Et lui ont même apporté, dans les années 60, un succès politique : ils fournissaient un outil pour la planification, *« ardente obligation »*, et un langage pour le débat économique et social, utilisé par les partenaires sociaux, les hauts fonctionnaires comme par les statisticiens.

Avec le déclin de la planification, ce rôle a disparu, et les grands modèles keynésiens à moyen terme ont eux-mêmes été abandonnés au cours des années 80. Sans que le travail de l'INSEE en soit troublé : il s'est progressivement replié sur la conjoncture, les prévisions à court terme et les études « structurelles ». Vers 1980, magnanime, il a même aidé à la création de centres d'étude de la conjoncture suscitée par le gouvernement pour lui enlever son « monopole ».



L'erreur de prévision qu'on a tant reprochée aux conjoncturistes trouve un début d'explication dans ce graphique. L'enquête INSEE auprès des chefs d'entreprise montre, au premier semestre 1992, une nette remontée des perspectives. Le reflux n'a été perceptible qu'à l'automne.

Aujourd'hui, c'est là que le bât blesse. Patatras : même si leur relative « myopie » (leur horizon se limite à six mois) leur a épargné des erreurs massives, les experts de l'INSEE se sont, eux aussi, trompés sur la conjoncture. *« On avait le sentiment d'avoir atteint le haut du cycle, mais on n'avait pas l'information en temps réel : les données que l'on publiait nous disaient que le passé récent était meilleur que prévu »*, raconte un des responsables. L'INSEE réalise qu'il a, lui aussi, mal apprécié les transformations de l'économie française, plus ouverte, et donc plus sensible aux fluctuations internationales, aux mouvements de capitaux, aux « cycles » (2).

Mal saisi aussi la mue des consommateurs, et celle, plus rapide, des entreprises : déclin des grandes au profit des petites dans les créations d'emplois, bouleversement des marchés et des stratégies... Entre comptes trimestriels et comptes annuels, des discordances se creusent... *« Il nous a fallu du temps. Nous sommes en train de faire l'apprentissage des interactions, des délais, des mécanismes, mais nous manquons d'expérience »*, souligne un ancien responsable de la conjoncture.

Secoué, l'institut a fait un sérieux examen de conscience et a entamé une réorganisation de son département « conjoncture ». Concentrant une partie de ses troupes sur le travail de synthèse, celui-ci va renforcer l'étude des phénomènes financiers, qui n'était pas dans sa culture, afin de mettre en évidence leurs relations, complexes, avec l' « économie réelle » (la production), *« nous avons les théories mais nous manquons de données empiriques »*.

En fait, c'est *« un énorme chantier de réflexion »* qui est ouvert pour s'adapter à l'évolution plus cyclique de l'économie française : *« Naguère, on considérait avec commisération les indicateurs « avancés » de type américain. Aujourd'hui, on les trouve plus intéressants »* dit-on. L'évaluation du passé par les comptes trimestriels peut aussi être modifiée : *« Si l'économie devient plus cyclique, certaines relations peuvent être bouleversées. On a établi une équation entre l'évolution de la rémunération globale et celle du salaire de base ; si on joue plus sur les primes, l'équation ne vaut rien. Mais il faut du temps pour en reconstruire une autre. »*

De même, les modèles de prévision de la consommation *« passent mal »*. *« Dans les enquêtes sur la confiance des ménages, on voit bien l'évolution du climat. Mais est-ce dû aux modifications du système de retraite, au chômage ? Et est-ce simplement la montée du chômage qui joue, le fait qu'elle dépasse les prévisions, ou la crainte d'une nouvelle accélération ? »*

Ce réexamen peut remettre en cause bien des principes : sans revenir aux grands modèles sophistiqués d'antan, ni faire des prévisions au-delà de six mois, on cherche aujourd'hui à se donner des perspectives à plus long terme. Au-delà de la conjoncture, bien des enquêtes sont concernées. Ainsi, l'INSEE va rénover d'ici à 1995 les enquêtes annuelles d'entreprise : pour mieux suivre les stratégies, on ajoutera des questions sur l'innovation, le crédit-bail, et, à intervalles plus espacés, sur les décisions d'implantations ; on recherchera les liaisons financières et les échanges internes aux groupes, y compris sur le plan international.

Mais comment compenser cet alourdissement ? *« On doit mieux cibler les enquêtes, on peut en espacer certaines, mais il serait très dangereux de cesser d'interroger les petites entreprises*, souligne un des responsables des statistiques économiques. *Cela augmenterait le risque d'erreur : déjà la démographie des entreprises nous échappe en grande partie, parce que nous voyons les créations, mais pas les disparitions, ou de façon tardive et incomplète. »* Le même genre de réflexion a commencé sur des enquêtes sociales comme celles sur les conditions de vie des ménages.

Est-ce encore trop peu, ou trop tard ? Ne faut-il pas reconstruire le système qui sous-tend l'organisation de la statistique ? Toute une cascade d'interrogations en découle. L'activité de l'INSEE ne reste-t-elle pas trop liée à la comptabilité nationale ? Sur les années, on a construit toute une série de comptes annexes : commerce, services, transports, protection sociale... Au détriment de l'observation de l'économie ? *« Les comptes ont été un accélérateur, ils sont devenus un peu un carcan »*, reconnaît un responsable de division. Exemple : les innovations technologiques, l'« effet-qualité », échappant aux comptes, ne modifient-elles pas les résultats d'une année sur l'autre, amenant à surestimer les prix et à sous-estimer les volumes du commerce extérieur ? Manquent aussi des données sur les actifs des firmes...

AGRÉGATS • Question annexe : la recherche d'indicateurs macroéconomiques n'oriente-t-elle pas trop les statistiques vers la production d'agrégats ? *« On a voulu fournir des instruments à l'Etat ; on a considéré les entreprises comme des « boîtes noires »*, résume Michel Volle, auteur d'une *Histoire de la statistique industrielle* (3). Les responsables de l'institut ont certes cherché à sortir de la macro-économie. Ils ont favorisé la recherche microéconomique – domaine d'élection de ses derniers directeurs successifs. Mais ces travaux se sont surtout orientés vers des recherches théoriques très formalisées : *« Cela n'a pas permis d'analyser autrement évolution de l'économie, ni même de fournir une information fine sur des questions comme la productivité ou l'organisation du travail »*, accuse un « ancien » de la maison.

Dilemme plus global encore, expose un autre, qui a quitté l'INSEE pour la banque : *« Le système ancien ne marche plus. Mais il n'y a rien pour le remplacer. La comptabilité nationale a été indispensable. Il faudrait la repenser. Complètement. Mais tant que la nouvelle économie mondiale ne se dégage pas clairement, ce projet n'attirera pas les gens d'imagination capables de le réaliser... »*

Le succès même de la statistique a sans doute poussé aussi l'institut à une certaine prudence « techniciste ». Plus répandues, les données sont devenues plus sensibles, plus politiques, dans un univers plus médiatisé. *« Quand l'INSEE donne un résultat, tout le monde a tendance à s'aligner »*, souligne un chef de département. Et quand le résultat peut avoir des effets sur les marchés, ou que, comme le chômage, il nourrit les angoisses de la société...

CLUBS • Dans la maison, on se rappelle Edmond Malinvaud, directeur général de 1974 à 1987, jouant de son prestige pour refuser, menace de démission à l'appui, toute ingérence politique, et faisant modifier la composition de l'indice des prix pour bloquer des manipulations gouvernementales sur les tarifs du compteur bleu... Certes l'INSEE conserve son indépendance et rejette toujours tout « traficotage » : le gouvernement ignore la composition de l'indice des prix et si l'on a accepté, à la demande du Parlement, de calculer un indice sans tabac, on a conservé l'ancien... Mais pour tenir la position, la tentation est forte de se réfugier dans la technique, en même temps qu'on prend bien garde aux lignes de partage avec l'administration et qu'on s'en tient à un calendrier rigoureux de publications.

Une dernière prise de conscience pourrait aussi mener l'INSEE très loin : c'est la recherche du contact avec les utilisateurs, considérée par la direction de l'institut comme *« un enjeu stratégique »* pour le moyen terme. *« Beaucoup de nos enquêtes sont sous-utilisées. Si on les vendait, on le verrait mieux »*, dit un chef de département. Objectif prioritaire : les entreprises, notamment les *« moyennes grandes, une cible que nous avons ratée »*, souligne un directeur. Déjà, l'INSEE a créé pour les enquêtes d'entreprise, des *« clubs d'utilisateurs »*, qui se réunissent tous les six mois avec les responsables de secteur.

Une collaboration freinée par son coût en temps et en hommes, mais que l'on envisage d'étendre, à l'occasion du transfert direct de données des entreprises : en échange, on fournirait à chacune des ratios individuels. On élargirait d'autre part les bases de données facilement consultables. Actuellement, l'INSEE s'informe aussi sur l'utilisation de l'enquête sur les conditions de vie des ménages. Du « marketing » ? Depuis longtemps les directions régionales entreprennent des études « à la demande », en collaboration et cofinancées...

Une « révolution culturelle » pour l'INSEE, service public dont l'utilisateur privilégié demeure l'Etat (et les « partenaires sociaux » au niveau national). *« On en parlait déjà il y a dix ans »*, répond, sceptique, Michel Volle, qui dans un rapport au Conseil national de l'information statistique, en 1989, suggérait de rechercher un *« marché »*. Mais, comme il l'écrivait par ailleurs, le *« temps statistique »* est long : de cinq à dix ans entre une décision et les premiers résultats...

Guy Herzlich

(1) *Courrier des statistiques*, janvier 1989, et *la Politique des grands nombres*, La Découverte, 1993.

(2) Voir « L'apprentissage du cycle récession-reprise », *le Monde* du 28 juillet.

(3) *Economica*, 1982.

Le succès ambigu des « corps »

Les vingt dernières années ont été pour les « corps » de fonctionnaires de l'INSEE une période d'expansion dans l'administration – de la direction de la prévision (DP) aux cabinets ministériels – et l'économie. Sur 1 900 « cadres A », près de 450 sont aujourd'hui *« mis à disposition »*, détachés dans d'autres administrations « non statistiques », voire mis en disponibilité – dans l'enseignement et la recherche, dans les instituts d'étude de la conjoncture, et surtout dans les services d'étude des institutions financières (même internationales). Ces derniers, développés au cours des années 80, ont largement « ponctionné » l'INSEE : la direction des synthèses économiques, en particulier, a vu partir la moitié de ses effectifs, et souvent ses éléments les plus brillants, attirés par des perspectives nouvelles ou des rémunérations plus élevées : *« Nous devons nous habituer à l'idée que nous produisons, outre des statistiques, des prévisions et des synthèses, de jeunes économistes avec trois ans d'expérience »*, dit un des responsables de l'institut.

DÉTACHEMENT • Des départs provoqués aussi par le blocage des carrières à l'INSEE à la suite des forts recrutements des années 60 et 70. Et comble, tandis que l'ENSAE, qui forme les cadres de l'institut, élargissait ses débouchés (1), les meilleurs élèves de l'Ecole polytechnique, qui fournissaient auparavant une bonne partie des jeunes « administrateurs » de l'INSEE, se sont mis à bouder celui-ci...

Responsable de l'institut, mais aussi de ses « corps », la direction de l'INSEE a imposé la mobilité interne et externe, renouvelé les responsables des directions et des départements, ramené à trois ans en moyenne la durée de séjour d'un administrateur dans un poste. Pour éviter que les gens *« se sentent propriétaires »* d'une enquête, on souhaite qu'ils se spécialisent ou dans la technique statistique ou dans l'expertise d'un domaine large (marché du travail).

Parallèlement, on encourage les jeunes à faire de la recherche en début de carrière (politique qui va de pair avec le développement des centres de recherche, regroupés depuis cette année autour de l'ENSAE). On facilite les échanges avec des universités étrangères, des organismes économiques internationaux. Les plus anciens peuvent obtenir un détachement, à condition d'être *« au niveau international »*, notamment en économétrie et microéconomie. Priorité : *« Redonner des perspectives aux jeunes. »* Même si ceux qui partent à l'extérieur ne reviennent pas, le « corps » y gagnera et le prestige rejaillira sur l'INSEE.

Cette politique est controversée dans la maison. Certes les activités y restent fort diverses, et *« entre la technique et les études, on peut toujours choisir »*, comme souligne un jeune administrateur. Mais des « filières » tendent à se cristalliser : en particulier, par opposition aux directions « statistiques » de l'INSEE, une sorte de voie « privilégiée », qui de la recherche économétrique et/ou de la direction des synthèses, va vers la DP, les banques ou les cabinets ministériels. La mobilité obligatoire reste aussi discutée : *« Il faut plutôt cinq ans que trois pour connaître un domaine »*, dit-on souvent du côté des statistiques économiques ou démographiques et sociales. Et même pour être un bon conjoncturiste, souligne un « grand ancien », *« il faut de l'expérience et de la mémoire : se souvenir qu'on s'est trompé... »*

G. H.

(1) Une minorité seulement des diplômés entrent à l'INSEE ou dans les services statistiques des ministères, les autres allant vers d'autres administrations ou services publics et surtout le secteur financier – banques, assurances, etc. – pour les « statisticiens-économistes-administrateurs », ou vers le marketing, l'informatique, les sondages, pour les « cadres de gestion statistique-attachés ».

PERSPECTIVES

Les soyeux contre-attaquent

Suite de la page 27

Sous le vocable «Quatre moteurs de l'Europe», cohabitent Rhône-Alpes, le Bade-Wurtemberg, la Catalogne et la Lombardie. Des Milanais, Marie-Claude Delaveau-Fontaine, jeune animatrice du Centre textile de Lyon (CTL), reconnaît volontiers : *« Ils n'ont pas toujours été nos meilleurs amis. »* A New-York, il s'agira de présenter une *« offre européenne »* aux 6 500 acheteurs nord-américains attendus au Waldorf. A Lyon, il s'agit de parvenir à des attitudes communes sur la délicate question de la délocalisation des industries traditionnelles vers les pays à bas salaires, comme à propos de la périlleuse négociation du GATT sur les tarifs douaniers.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est passé pas mal de fil sur les métiers, en quelques années. Dans un ouvrage de référence, publié en 1975, sur *Lyon et son agglomération*, l'universitaire et géographe Jacques Bonnet rappelait encore que la soierie a apporté à l'industrie textile *« un style et des méthodes »*. Il soulignait que la ville a compté, en 1859, 18 828 métiers à tisser, ce qui était assurément beaucoup pour sa population.

« DÉLOCALISATION » • Quarante ans plus tard, les soyeux mettaient en œuvre une forme de «délocalisation» en implantant leurs ateliers de tissage dans le Rhône rural, le nord de l'Isère, l'Ardèche et la Loire, où la main-d'œuvre semblait plus paisible que les rebelles canuts. Dans une nouvelle édition de son ouvrage, en 1987, Jacques Bonnet constate que désormais *« le textile représente une part très secondaire des activités »* de la ville. Dans la filière textile-habillement, estime Henri Pradier, le responsable du syndicat régional CGT, *« il y a d[illegible] qui en sont à 70 ou 80 %[illegible]tion délocalisée »*.

« Nous sommes aujourd'hui dans une époque-charnière », juge Claude Sztenberg, vice-président délégué d'Unitex, le syndicat patronal rhônalpin du textile. Ce technicien, membre de trois cabinets ministériels dans les gouvernements Fabius et Chirac, a travaillé à la reconversion du textile en Lorraine. Il explique que la soierie lyonnaise a perdu de grands marchés d'exportation au Moyen-Orient, lors du début de la crise du Golfe, en 1990. Par surcroît, la Chine continentale met sur le marché mondial des produits finis aux prix où elle vendait, quelques mois plus tôt, de simples écrus c'est-à-dire des demi-produits. L'enjeu est la défense de sa position dominante face aux productions venant du Brésil...

Ce serait peu de dire que la soierie a vécu, en quelques années, une nouvelle donne économique. L'entreprise lyonnaise State et Combier, qui avait déjà quitté le groupe Chargeurs, a été reprise par un ancien cadre de Porcher Textiles, avec le concours de la Financière Galliera. La société J. Brochier Soieries, d'abord cédée par cette grande famille lyonnaise aux «nordistes» du groupe Decroix, a finalement rejoint le giron du groupe italien Ratti. L'entreprise Buchet et Colcombet (Bucol) est tout entière contrôlée par Porcher Textiles, après le retrait d'un actionnaire autrichien qui «portait» la moitié du capital. Bianchini-Férier a été rachetée par les mouliniers lyonnais du groupe Mayor. Les Soieries Guyon, entrées sur reprises par le «converteur» de textiles Chaîne et Trame, coté sur le second marché.

> **Le secteur a fait sa révolution culturelle. Avec l'internationalisation de l'économie, on a vu revenir vers l'industrie traditionnelle des entreprises ou des cadres qui en étaient issus.**

Et le «fabricant» de soieries Beaux-Valette vient, à son tour, de passer sous le contrôle de Porcher Textiles (*le Monde* du 18 septembre), après un dépôt de bilan. Sept salariés sur douze ont conservé leur emploi. L'importance économique de cette société dépasse largement celle de l'effectif. Contrairement à ce que pourrait laisser penser le mot «fabrique», Beaux-Valette imagine des dessins sur tissus et les fait réaliser à façon sur des écrus. *« Nous avons voulu rester dans la soierie et l'habillement bien que Bucol ne nous ait pas encore apporté beaucoup de satisfactions*, déclare Jean Grégoire, cadre dirigeant de Porcher Textiles et président du Centre textile de Lyon. *Beaux-Valette nous apportera un surcroît de chiffre d'affaires. »*

RÉVOLUTION • Le secteur a fait sa révolution culturelle. Avec l'internationalisation de l'économie on a vu revenir vers l'industrie traditionnelle des entreprises ou des cadres qui en étaient issus.

Porcher Textiles, comptant maintenant 2 100 salariés dans le monde, dont la moitié aux Etats-Unis, a construit sa renommée en devenant le premier tisseur mondial de fibre [illegible]. La soierie ne représente [illegible] millions de francs de chiffre d'affaires, sur un total de 1,7 milliard de francs. Marc Dejean, le secrétaire général de Brochier SA – filiale du groupe suisse Ciba-Geigy, à ne pas confondre avec Brochier Soieries –, a accepté la présidence du groupe «tissage» d'Unitex. Brochier S.A., implantée à Dagneux (Ain), a pourtant gagné sa notoriété dans les matériaux composites pour l'industrie aéronautique et spatiale.

Marc Dejean n'hésite pas à dire son *« horreur de cette forme de cartésianisme qui consisterait à juger que tout a été dit à propos de l'industrie de l'habillement »*. A titre professionnel, il n'écarte pas l'idée d'investir dans des textiles spéciaux, notamment dans les domaines de la protection. L'occasion fera le larron.

Le directeur général de l'Institut textile de France, Michel Sotton, voit dans tous ces mouvements *« une forme de solidarité, un juste retour des choses visant au maintien des compétences et de la qualité »*. Un nouvel équilibre est recherché par les grands industriels du moment, même éprouvés par la baisse de la consommation de luxe ou par les coupes claires effectuées dans les grands programmes d'équipement des transporteurs aériens, civils et militaires. Mais il y a encore beaucoup à faire et on ne jouera pas sur le velours.

Gérard Buétas

La décadence des canuts

Au XIX[e] siècle, les petits ateliers de famille s'étaient multipliés à Lyon, où les canuts, c'est-à-dire les ouvriers de la soierie travaillant à façon pour les donneurs d'ordres de la «fabrique», étaient devenus légion.

Nombre d'entre eux étaient établis dans les immeubles construits sur les pentes en amphithéâtre de la colline de la Croix-Rousse, dont l'inclinaison et l'orientation permettaient à chacun de bénéficier de la lumière du jour, durant les longues journées de travail. Les bruits répétitifs de la navette glissant entre chaîne et trame, comme le claquement des différentes pièces mobiles du métier de bois, ont donné à celui-ci son nom argotique lyonnais, le «bistenclaquepan».

Après 1870, les petits ateliers disparurent vite, au profit du regroupement des métiers mécaniques en usine. En 1900, cette évolution était terminée, sauf pour les tissus comportant des façonnages compliqués.

« Les autres métiers ont émigré hors de la ville, dans la campagne des départements voisins, apportant à la main-d'œuvre villageoise le salaire réduit dont celle-ci peut se contenter, écrit l'historien Henry Algoud (1). *Comment résister au courant qui entraîne une époque vers la démocratique diffusion d'un luxe abordable ? Et quelle diffusion pour la soie, avec les petits satins, les taffetas, les velours à bas prix, répandus dans toutes les classes sociales et dans tous les pays ! »*

G. B.

(1) *La Soie, art et histoire*, La Manufacture, 1986, 212 pages. Préface de Jacques Brochier.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ROBERT FOGEL ET DOUGLASS NORTH, PRIX NOBEL 1993

Précurseurs de la « nouvelle histoire économique »

Les deux professeurs américains qui ont reçu le prix Nobel d'économie le 12 octobre sont les pionniers d'une nouvelle « école » américaine qui, depuis la fin des années 50, cherche à appliquer à l'histoire les méthodes de l'économie

EN décernant le prix Nobel 1993 aux professeurs américains Robert William Fogel et Douglass Cecil North, le jury a récompensé les précurseurs de cette *new economic history* (nouvelle histoire économique) américaine, née à la fin des années 50, qui a voulu appliquer à l'histoire les méthodes, les instruments et certains concepts de l'économie. Cette intégration s'est opérée, chez chacun des auteurs, à travers deux évolutions, parallèles mais indépendantes, marquées par un certain nombre de publications de référence.

En 1964, dans son ouvrage consacré aux chemins de fer (1), Robert Fogel dénonce d'emblée *« l'axiome d'indispensabilité »*, et l'hypothèse – jusque-là admise mais non vérifiée – que le chemin de fer aurait été indispensable à la croissance américaine du XIXᵉ siècle, et ne rendait donc pas nécessaire la recherche d'autres solutions de transport. Mesurant l'« avantage » d'un système par rapport à l'autre en termes d'estimation de « gains sociaux », Fogel concluait que le « cheval de fer », pas plus que tout autre innovation prise isolément, n'avait été indispensable au développement américain du XIXᵉ siècle.

Face à la pensée héritée de Schumpeter ou de Rostow pour qui le chemin de fer avait conditionné l'essor industriel, Fogel établissait que les Etats-Unis auraient pu, sans inconvénients majeurs, le remplacer par d'autres modes de transport. C'était là la première application d'envergure de cette méthode « contre-factuelle », comparaison « rétrospective » entre des alternatives « réelles » ou « hypothétiques ». La « nouvelle histoire économique » s'affirmait avec éclat, incitant les historiens économistes à s'assurer de la pertinence de leurs hypothèses et à préciser leurs méthodes.

Dix ans plus tard, Fogel s'attaque au thème majeur de l'histoire américaine, objet de multiples controverses, celui de l'esclavage (2). Il montre, en quantifiant la dimension économique de l'esclavage, que les conditions matérielles de vie des esclaves de plantation se comparaient favorablement à celles des travailleurs libres, que l'esclavage n'était pas un système non rentable, « irrationnellement » soutenu par des planteurs paternalistes, et qu'il ne pouvait donc s'effondrer de par ses seules contradictions économiques internes. La guerre de Sécession, facteur « politique » par excellence, devenait donc indispensable.

Ce qui a suscité débats et polémiques aux Etats-Unis, ce sont justement les implications politiques de ces analyses. Pour certains, la méthode de quantification trouvait ses limites dans le choix même de la problématique utilisée, celle de la « rationalité » comparée des différents facteurs de production (dont les esclaves). Ce qui était mesuré était moins la performance économique du système de la plantation que les gains et les pertes de propriétaires d'esclaves promus au rang de « managers éclairés ». Au-delà peut-être de l'intention des auteurs, l'aspect « rationnel » du système esclavagiste occultait en partie sa nature répressive et inégalitaire.

Dans un ouvrage plus récent (3), Fogel semble se dégager de cette vision trop « économiciste » de l'esclavage, pour étudier, dans une perspective pluri-disciplinaire, les différents systèmes d'importation des esclaves, et surtout les aspects politiques et moraux de l'abolitionnisme. La tonalité délibérément polémique de son premier livre est atténuée dans un souci de discussion et de synthèse.

Fogel s'est depuis 1982 engagé dans une troisième recherche consacrée aux problèmes mondiaux de l'alimentation. A partir d'un gros travail empirique, mené dans de nombreux pays, il s'agit en particulier d'établir, sur la très longue période, dans une perspective historique et prospective, les relations entre la nutrition et la productivité (4).

CROISSANCE • C'est également l'histoire économique américaine du XIXᵉ siècle qui servira à Douglass Cecil North pour développer un premier « modèle » de croissance de l'économie entre 1790 et 1860, en particulier à travers une approche empirique de l'évolution de la balance des paiements, puis, dans un second ouvrage, pour discuter, à partir d'une démarche plus globale et institutionnelle, le problème des rapports entre la croissance et le bien-être (5).

Cette double démarche contient déjà les remises en question qui vont, au début des années 70, marquer l'évolution de Douglass North. C'est au sein même de la *new economic history* que surgiront un certain nombre de critiques quant à la *« dévotion excessive »* de certains chercheurs vis-à-vis de l'équilibre partiel de la théorie néoclassique (6). Ce qui sera désormais contesté par North, c'est la capacité de la théorie économique « standard » à répondre à la complexité des processus historiques, les limitations de la « NEH » venant, pour lui, de celles d'une théorie économique qui *« a deux défauts majeurs »* : elle n'a pas été conçue pour le changement économique de longue période, elle a presque toujours un rapport avec un monde de marchés parfaits. Il ne s'agit pourtant pas de l'abandonner car *« elle fournit un cadre analytique discipliné et logique »*, mais il faut en élargir les horizons.

EUROPE FÉODALE • Ce qui est nécessaire, c'est un cadre théorique qui intègre les modèles traditionnels de l'économiste, mais qui permette d'y inclure une explication de la formation, de la mutation et du déclin des organisations et des institutions dans lesquelles se meuvent les agents économiques. C'est cette « théorie du changement institutionnel » que D. North applique à nouveau à l'économie américaine (7) mais aussi à l'ensemble de l'Europe féodale.

La proposition centrale de *l'Essor du monde occidental*, son seul ouvrage traduit en français (8), est que la croissance économique a pu se réaliser lorsque les organisations sont devenues efficientes, c'est-à-dire lorsque les « gains » réalisés ont pu être individualisés. En accord avec la théorie des « droits de propriété », l'essor et la stabilisation de la propriété privée devenaient alors le facteur déterminant du passage du féodalisme au capitalisme. L'élargissement de la théorie aboutissait ainsi à des résultats simplificateurs, contestés par les historiens dans la mesure où la généralité des conclusions de North conduisait notamment à évacuer la spécificité « nationale » des processus de la croissance. Un de ses soucis sera donc de construire un modèle théorique indiquant comment les sociétés pourraient « choisir » leurs institutions et évaluer les « coûts » et les « bénéfices » du changement, notamment dans les cas de divergence entre intérêts privés et collectifs.

CLIOMÉTRIE • La voie de recherche ouverte par North – l'articulation entre les comportements économiques et les institutions (9) – reste pourtant prometteuse. Bien que ses analyses, comme le regrette Fogel, ne soient pas formulées en des termes qui puissent les rendre aptes à des tests quantitatifs rigoureux, elles pourraient permettre de rétablir l'« historicité » des institutions, ce qui supposerait de ne pas les considérer comme économiquement et socialement optimales.

Robert Fogel rejetait l'idée que la « cliométrie » (de Clio, muse de l'histoire), nouvelle « histoire scientifique », puisse se considérer comme une « école », dans la mesure où elle a vocation à intégrer des sujets, des points de vue et des méthodologies différents. Le seul point commun des « cliométriciens » serait d'appliquer *« les méthodes quantitatives et les modèles de comportement des sciences sociales à l'étude de l'histoire »* (10). Un des inconvénients de la démarche, relevé par D. North dès 1963, était qu'elle avait conduit à un usage immodéré des techniques économétriques *« où le test de quelques régressions avait pu se substituer à la théorie et à l'imagination »* (11). C'est la dimension globale du processus analytique de longue période qu'il fallait désormais privilégier.

Il serait vain de masquer certaines insuffisances méthodologiques de la « nouvelle histoire économique », dont Fogel et North étaient bien conscients et qu'ils ont cherché, avec des méthodes différentes, à surmonter. Ils ont mis au premier plan la démarche analytique : détermination, précise et cohérente, des hypothèses de départ et confrontation des résultats avec la réalité historique. C'est là le point essentiel. Face aux insuffisances de la théorie économique standard leur souci constant a été d'élargir leur problématique et de perfectionner leurs outils conceptuels. Ils sont bien le type même de ces historiens économistes qui, confrontés à des problèmes complexes, sont allés le plus loin dans l'intégration de l'économie, de la sociologie, de l'histoire et de la statistique.

En honorant Fogel et North, le jury du « Nobel » semble avoir pris acte de la crise d'une certaine conception de la science économique, prisonnière de ses dogmes, et incapable de concevoir, à l'aube de ce XXIᵉ siècle, les grandes mutations de société. La confrontation des concepts de l'économie avec « le grand laboratoire de l'histoire » ne peut être, de ce point de vue, que bénéfique.

Robert Rollinat

maître de conférences à l'université Paris X-Nanterre

Biographies

Robert W. Fogel est né en 1926. Après Harvard, il est, depuis 1982, professeur à l'université de Chicago où il dirige le centre d'économie des populations. Adepte de Simon Kuznets, il appartient au « National Bureau of Economic Research » (NBER).

Douglass C. North est né en 1920. Il a été un des initiateurs du NBER, dont il est devenu directeur en 1967. De 1960 à 1966, il a coédité le *Journal of Economic History*, le principal support éditorial, avec *Explorations in Economic History*, de la nouvelle histoire économique. Il est, depuis 1982, professeur à l'université Washington de Saint-Louis.

(1) Robert W. Fogel : *Railroads and American Economic Growth : Essays in Econometric History*, Johns Hopkins, 1964. Ne seront ici repris que les principaux travaux de Fogel et North. Pour une bibliographie plus détaillée, voir notre article : « De l'économie à l'histoire : la « New Economic History », analyses, controverses et bilan critique », *Revue de l'ISMEA*, série « Histoire économique », à paraître fin 1993.

(2) R. W. Fogel (avec Stanley Engerman) : *Time on the Cross : the Economics of American Negro Slavery*, Boston, 1974.

(3) R. W. Fogel : *Without Consent or Contract : The Rise and Fall of American Slavery*, New-York, 1989.

(4) R. W. Fogel : *The Escape from Hunger and Early Death, 1750-2050 : Europe, United States and Third World*, à paraître.

(5) D. North : *The Economic Growth of the United States, 1790-1860*, 1961 et *Growth and Welfare in the American Past : a New Economic History*, 1966.

(6) Sur le contenu de ces critiques, voir R. L. Ranson, R. Sutch, G. M. Walton : *Explorations in the New Economic History. Essays in Honor of D. C. NORTH*, New-York, 1982.

(7) D. North (avec Lance Davis) : *Institutional Change and American Economic Growth*, Cambridge Univ. Press, 1971.

(8) D. North (avec R. P. Thomas) : *l'Essor du monde occidental : une nouvelle histoire économique*, Flammarion, 1980.

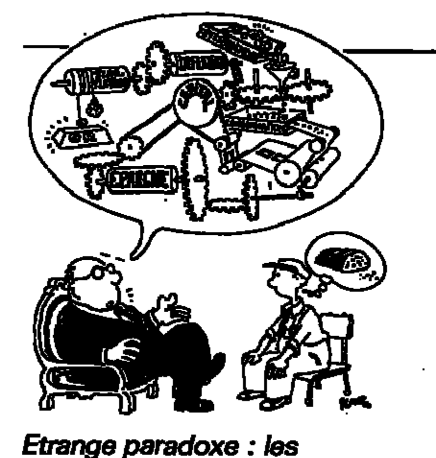
(9) Voir son plus récent article sur ce sujet : « Institutions », dans *Journal of Economic Perspectives*, hiver 1991.

(10) R. Fogel (avec Elton G. R.) : *Which Road to the Past ? : two Views of History*, Yale Univ. Press, 1983.

(11) D. North : « The state of Economic History », *American Economic Review*, vol.53, mars 1963.

D O S S I E R

Les modèles macroéconomiques



Etrange paradoxe : les économistes et leurs modèles sont aujourd'hui brocardés pour n'avoir pas su prévoir l'ampleur de l'actuelle récession. Et pourtant, jamais peut-être leurs pronostics n'ont été attendus avec autant d'impatience, alimentant dans l'opinion les vagues successives d'optimisme et de pessimisme, fondant les grandes décisions qui déterminent notre avenir à court et à long terme. Une discipline bien vivante, des développements méthodologiques prometteurs, tel serait aujourd'hui, selon Pierre Malgrange, du CEPREMAP, le « bulletin de santé » de la modélisation économique, même si l'excès d'indignité a succédé à l'excès d'honneur.

C'est en 1950 qu'est pour la première fois mis au point aux Etats-Unis un modèle macroéconomique, c'est-à-dire « une représentation du fonctionnement d'ensemble de l'économie sous forme d'un système d'équations programmées sur ordinateur, décrivant de manière stylisée les comportements des différents agents et les conditions de leur compatibilité globale ». Innovation majeure qui donne lieu au cours des années 60 et 70 à des développements d'autant plus nombreux que les économistes croient sincèrement, au moins dans les premières années, avoir forgé des outils susceptibles à terme de guider de manière quasi infaillible la politique économique.

Puis viennent les déceptions et les contestations. Erreurs de prévisions répétées. Montée de l'inflation que les économistes n'ont pas su anticiper, puis du chômage qu'ils n'ont pas su endiguer. Remise en cause des fondements théoriques et des spécifications utilisées. Déclin d'un mode de gestion de l'économie reposant sur une intervention publique volontariste (politiques budgétaire, monétaire, planification...) dont la mise en œuvre supposait un large recours aux modèles.

Mais la crise des gros modèles keynésiens ouvre aussi des voies nouvelles et prometteuses. Les mécanismes de la croissance à long terme sont décrits de manière plus riche que par le passé. De nouveaux outils sont mis au point pour évaluer l'impact des politiques publiques. Les projets internationaux se multiplient. Les aspects sectoriels ou environnementaux sont pris en compte.

L'utilisation décentralisée des modèles se développe grâce à la micro-informatique.

Réduits à une inévitable modestie, c'est peut-être dans l'adversité que les modélisateurs sauront donner le meilleur d'eux-mêmes.

Dossier réalisé par Fabrice Hatem

Comment se sont-ils développés ?

■ Malgré quelques antécédents – du *Tableau économique* de Quesnay au modèle Tinbergen de l'économie néerlandaise en 1936, – c'est en 1950 que débute notre histoire. Un jeune économiste de l'université de Pennsylvanie, Laurence Klein, opère alors la synthèse de trois innovations majeures – les méthodes économétriques, les ordinateurs, la théorie keynésienne – pour permettre au point une représentation de l'économie américaine sous forme d'un système de 16 équations. La voie est ouverte à une activité qui connaîtra un succès croissant jusqu'à la fin des années 70.

Le nombre des modèles augmente en effet régulièrement aux Etats-Unis, marquant la naissance d'une véritable industrie concurrentielle de la prévision : un en 1955, sept en 1965, près de quinze en 1980, gérés par autant d'équipes universitaires (UCLA, Wharton...), administratives (Bureau of economic Analysis), bancaires (Chase Manhattan...), syndicales (Manufacturer Hanover Trust), ou par des instituts privés (DRI).

L'activité se diffuse également hors des Etats-Unis. En France, les premiers *modèles sont mis au point par l'administration* à partir des années 60 pour les besoins de la prévision budgétaire à court terme (Zogol en 1966, Deca en 1971, Star en 1974, Metric en 1977) ou de la planification à moyen terme (Fifi en 1973, DMS en 1977, Amadeus en 1991). A la fin des années 70, une offre indépendante apparaît, avec les modèles Icare (Ipecode), Mogli (GAMA) et OFCE-conjoncture.

Les modèles deviennent également plus ambitieux. Leur taille augmente : 25 équations pour le modèle Klein-Glodberger en 1955, 270 pour celui de la Brookings en 1966, 1 000 pour Fifi, 1 900 pour DMS.

Des raffinements sont progressivement introduits : description plus soignée des comptes des agents et détail sectoriel accru (2 secteurs dans Fifi, 11 dans DMS, 40 dans Propage) ; introduction d'effets dits « dynamiques » (ajustement progressif de la consommation à son niveau désiré dans Metric...) ; représentation plus soignée des phénomènes monétaires-financiers et de leurs liens avec l'économie réelle (impact de l'inflation sur le partage épargne-consommation ou sur le financement de l'investissement dans Fifi ou Star). Enfin, les champs d'analyse d'étendent, avec notamment la mise au point de modèles *internationaux, tels que Interlink* (OCDE) en 1979 et, dans les années 80, GEM (NIESR), Multimod (FMI), Mimosa (CEPII-OFCE), Hermès (CEE-Erasme). ■

BIBLIOGRAPHIE

Modélisation macroéconomique. P. Artus, Michel Deleau, Pierre Malgrange, Economica, 1986 (très complet : histoire, utilisation, structures mathématiques des modèles).

« Les Modélisations : fin d'une étape ou renouveau ? » P. Malgrange, *Revue économique*, juin 1992 (sur les tendances actuelles, très accessible).

L'Economie française en perspective, rapport de l'atelier « dynamique économique » (rédigé par Pierre Ralle et Pierre-Yves Hénin). Commissariat du Plan, La Découverte/La Documentation française, 1992 (sur les modèles de long terme, un peu technique).

Perspectives économiques de l'OCDE, juin 1993 (sur les erreurs de prévision).

Models in Use in Preparing a XXIst Century Study, G. O. Barney, Institute for XXIst Century Studies, 1991 (revue des modèles disponibles sur micro-ordinateur).

Comment sont-ils utilisés ?

■ On peut distinguer trois types d'utilisations : la prévision, la simulation et la recherche. La première, la plus connue, a pour rôle de fournir aux pouvoirs publics et aux entreprises des hypothèses macroéconomiques cohérentes pour l'élaboration de leur budget. Par exemple, le budget de l'Etat français est fondé cette année sur l'hypothèse d'une baisse de 0,8 % du PIB marchand en 1993, s'appuyant sur les travaux de la direction de la prévision (modèle Metric)

Le terme de « simulation » recouvre des pratiques très diverses. Dans certains cas, il s'agit d'examiner une variante, c'est-à-dire l'impact, sur la prévision centrale, d'un événement nouveau : mesure de politique économique, à-coup brutal de la conjoncture internationale... Par exemple, les conséquences macroéconomiques d'une politique de réduction de la durée du travail ont été étudiées en France à l'aide de Metric et DMS en 1978-1979 et, plus récemment, à l'occasion de la préparation du XIe Plan.

Dans d'autres cas, on cherche à construire plusieurs scénarios contrastés. Par exemple, six scénarios à long terme *de l'économie mondiale furent élaborés* en 1979 par l'équipe Interfuturs de l'OCDE en combinant, à l'aide du modèle Sarum, des hypothèses relatives à l'avenir de la coopération internationale et à la hiérarchie future des pays industrialisés. Enfin, l'optimisation consiste à déterminer les conditions nécessaires pour atteindre des objectifs fixés a priori. Lors de la préparation du IXe Plan, l'équipe DMS montra par exemple qu'une forte augmentation du taux d'épargne était nécessaire pour permettre à moyen terme – sans buter sur la contrainte extérieure – une baisse du chômage via la reprise de l'investissement, .

L'utilisation pour la recherche se traduit fréquemment par la construction de petits modèles théoriques. Comme les modèles dits « de déséquilibre » du début des années 80. Trop frustes pour fournir de bonnes prévisions, ils décrivent mieux que les gros modèles traditionnels différentes formes de déséquilibres macroéconomiques : sous-emploi lié à une demande insuffisante ou, au contraire, à des salaires trop élevés, pressions inflationnistes dues à une insuffisance de l'offre, récession généralisée due à un ajustement trop lent des prix et des salaires... ■

Pourquoi ont-ils été critiqués ?

■ A quelques exceptions près (modèle dit « monétariste » de la Banque de Saint-Louis, modèle néo-marxiste Star), la plupart des modèles sont construits selon une structure commune, dite « synthèse néo-classique » *(voir graphique)*. Ils comportent trois blocs principaux : un bloc « réel », de loin le plus détaillé, déterminant la production en fonction des composantes de la demande (investissement, consommation, échanges extérieurs...) ; un bloc « prix-salaires », déterminant les valeurs nominales (prix en fonction des coûts de production et des marges, salaires en fonction des prix et du chômage) ; enfin un éventuel bloc monétaire et financier (demande de liquidités, endettement, taux d'intérêt). A court terme, ils fonctionnent en mode dit « keynésien », l'offre supposée excédentaire s'adaptant à la demande. A moyen terme, c'est au contraire l'offre disponible, fonction du progrès technique, de l'investissement et de la population active, qui détermine le partage de la demande nominale entre inflation, importations et production en volume.

Cette représentation a suscité trois grandes critiques.

1) Elle a été élaborée au cours des années 50-60, marquées par une inflation limitée, un chômage modéré, des taux d'intérêt faibles. Elle ne peut rendre compte de problématiques apparues postérieurement, comme l'endettement des entreprises, le rôle des salaires dans le chômage, ou encore les facteurs de compétitivité hors coûts (recherche, éducation, organisation du travail...).

2) Les équations seraient en fait largement arbitraires, transformant les modèles en « boîtes noires » aux comportements en partie erratiques.

3) La représentation des comportements serait trop simplifiée : agrégation gommant l'hétérogénéité des agents (ménages pauvres et riches, entreprises petites et grandes...), description beaucoup trop naïve de la formation des « anticipations » sur lesquelles sont fondées les décisions ; approche trop fruste des comportements monétaires et financiers ; cadre statistique conventionnel et figé. De telles faiblesses conduiraient à la fois à des prescriptions erronées de politique économique et à des erreurs répétées de prévision. Cette dernière affirmation, cependant, ne semble pas confirmée par les études rétrospectives de l'OCDE. ■

Quelles sont les voies de recherche ?

■ La crise des grands modèles keynésiens a ouvert la voie à un renouveau dans trois domaines. Tout d'abord, la description des comportements microéconomiques ou sectoriels : certains modèles, tout en conservant un schéma d'ensemble keynésien, donnent une description très fine des différents secteurs de l'économie et des échanges intersectoriels (ex : Propage et son plus modeste successeur DIVA). D'autres sont constitués de deux parties : un « bloc » macroéconomique de facture keynésienne traditionnelle, et un « bloc » représentant de façon très détaillée un secteur particulier : énergie (Mini-DMS-énergie, aujourd'hui abandonné), transports, émission d'effluents polluants (EFOM-Env). Enfin, de nouveaux schémas théoriques peuvent être introduits, comme dans le cas des modèles dits « d'équilibre général calculable », d'inspiration walrasienne : le jeu des prix permet de rendre compatibles sur chaque marché les décisions des différents agents, résultant elles-mêmes d'un comportement d'optimisation sous contrainte explicitement représenté. Des modèles de ce type ont été construits notamment pour simuler les conséquences à moyen-long terme de la politique économique : fiscalité ; limitation de la pollution (modèle Green, OCDE).

> **“Aujourd'hui plus simples et plus transparents, les modèles économétriques dégagent l'essentiel.”**
>
> Jean-Pierre Puig, directeur de l'Observatoire économique et statistique des transports.

> **“Les acteurs de l'économie savent désormais plus de choses que ceux qui font le modèle. Le modélisateur est en état d'infériorité.”**
>
> *Christian Schmidt, professeur* à l'université Dauphine.

En second lieu, une meilleure représentation des déterminants de la croissance à long terme est recherchée par l'intégration de nouveaux facteurs tels que l'effort de recherche et d'innovation, l'éducation, les infrastructures publiques, l'accumulation du savoir-faire. Les modèles correspondants, encore du domaine de la recherche, sont dits « à croissance endogène » : la croissance à long terme y dépend des libres décisions des agents en matière d'épargne et d'investissement, et non d'un rythme supposé exogène de progrès technique et d'expansion démographique.

Enfin, une innovation pratique intéressante tient au développement de modèles simplifiés, programmables sur micro-ordinateurs, et permettant désormais l'élaboration par un nombre plus large d'organismes (grandes entreprises, collectivités locales...) de leurs propres projections et simulations macroéconomiques (en France, l'opération DIVA du Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). L'outil « modèle », progrès de l'informatique aidant, peut ainsi se diffuser plus largement, au-delà du petit cercle des véritables spécialistes. ■

Un exemple de modèle néo-keynésien : micro-DMS

PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE

investissement productif

variables relatives au capital : *·productivité du capital* *·taux de déclasse.*

variables relatives à l'emploi : *·productivité du travail* *·emploi des administrations* *·population active*

emploi

variables internat. : *·demande mondiale* *·prix étrang.*

partage des revenus : *·administrations* *·ménages* *·entreprises*

variables relatives aux finances publiques : *·cotisations sociales employeurs* *·taux de la TVA et autres impôts indirects* *·impôts sur le revenu et les bénéfices* *·cotisations sociales salariés* *·prestations sociales* *·subventions* *·demande de l'état*

demande intérieure : *·consommation* *·variation des stocks* *·investissement en logement*

variable exogène / variable endogène / bloc d'équations

Source : d'après Jean-Louis Brillet, INSEE, 1993

LEXIQUE

VARIABLES EXOGÈNES, ENDOGÈNES, PARAMÈTRES. Les premières, chiffrées hors modèle, constituent les hypothèses d'entrée (prix du pétrole). Les secondes sont calculées par le modèle. Les troisièmes sont les coefficients des équations.

MODÈLES DYNAMIQUES ET STATIQUES. Les premiers (ex : DMS) décrivent explicitement les cheminements permettant de passer de la situation originelle à la situation finale. Les seconds (ex : FIFI) ne décrivent que cette situation finale.

PRÉVISION, SIMULATION, OPTIMISATION. La première consiste à émettre un jugement sur la valeur future d'une variable quantitative. La seconde, à examiner les conséquences d'hypothèses contrastées sur l'évolution de l'économie. La troisième, à dégager les conditions permettant de se rapprocher le plus possible d'un objectif fixé *a priori*, sous des contraintes données.

MICRO-, MÉSO-, MACROÉCONOMIE. La première s'intéresse au comportement individuel des agents, et à leur confrontation pour la formation de l'équilibre de marché. La seconde, aux phénomènes de niveau sectoriel. La troisième, aux conditions de l'équilibre général entre grandeurs agrégées.

ÉQUILIBRE, DÉSÉQUILIBRE. Mathématiquement, l'équilibre est obtenu lorsque les valeurs prises par les variables endogènes d'un modèle permettent de résoudre simultanément toutes ses équations. Mais cet état peut correspondre à un déséquilibre au sens économique si les valeurs ainsi obtenues ne satisfont pas à ce que les différents agents auraient spontanément (« ex ante ») désiré ou correspondent à des situations de rationnement.

VALEUR, VOLUME, QUANTITÉ. Les variables « en valeur » sont exprimées en monnaie courante. Les variables « en volume » le sont en monnaie constante, débarrassées de l'effet « hausse des prix ». Certains modèles, enfin, comportent des variables exprimées en quantité physique : travail (Defi), énergie (bloc sectoriel de mini-DMS-énergie).

COURT TERME, LONG TERME. Au sens du modélisateur, le long terme est l'horizon où tous les ajustements économiques sont supposés réalisés : à court terme, l'équilibre n'est que comptable, et un écart subsiste entre la situation réelle des agents et leur situation optimale ou désirée. Au sens du décideur, le court terme c'est deux ans, le moyen terme cinq, le long terme dix et au-delà.

MODÈLES INTERNATIONAUX, NATIONAUX, RÉGIONAUX. Les premiers représentent l'interaction entre des économies nationales. Les seconds décrivent l'équilibre économique au niveau national, en prenant l'environnement extérieur comme exogène. Les troisièmes éclatent les données macroéconomiques nationales entre les différentes régions du pays.

MODÈLE ÉCONOMIQUE, ÉCONOMÉTRIQUE. Un modèle économique est dit « économétrique » si les paramètres de ses équations ont été chiffrés en recourant à des méthodes statistiques d'analyse des corrélations entre les valeurs passées des variables.

OPINIONS

LETTRE DE TOKYO



Le Japon sombre

par Philippe Pons

« LE Japon sombre. » Périodiquement est annoncé le crépuscule de l'un des plus étonnants succès économiques de cette seconde moitié du siècle. Après avoir érigé l'archipel en terre d'utopie, où auraient été réconciliés capital et travail, les dirigeants occidentaux en ont fait un des « démons » à l'origine de tous les maux, se défaussant aisément de leurs propres responsabilités. Aujourd'hui, on se rassure, peut-être à bon compte, de voir les indicateurs économiques nippons en berne. Demain, nous annonce-t-on, ce seront les cortèges de licenciements et le chômage. Finalement, cet encombrant Japon suit la même route que l'Occident industrialisé. Les prouesses sont finies. On respire.

Outre qu'un « naufrage du Japon » n'est pas à l'ordre du jour, une telle hypothèse ne devrait guère réjouir les Occidentaux : avec une économie qui représente les trois quarts de celle des Etats-Unis, source d'épargne et jouant le catalyseur d'une région en expansion, le Japon tient une place fondamentale dans l'économie mondiale. Lorsqu'il va mal, ses partenaires en sentent immanquablement les effets.

Certes, l'économie nippone est en déclin, le système politique en transition et le moral des industriels au plus bas. Mais, en dépit de l'alarmisme, de mise dans la presse nippone dès que la croissance fléchit, le tableau paraît plus complexe. Certains analystes, tel que Kenneth Courtis de la Deutsche Bank Capital Markets (Asia), estiment même que, à condition que soient fait les bons choix en matière de réformes internes, le Japon est assuré non seulement de conserver une position prépondérante, mais encore de se sortir de la récession plus compétitif que jamais à la fin de cette décennie.

Aucun observateur ne pense sérieusement que l'économie japonaise soit en voie de désintégration, ou puisse s'effondrer comme un château de cartes. L'archipel n'en est pas moins arrivé à un palier : une situation que le Japon n'avait pas expérimentée jusqu'à présent et qui appelle des changements drastiques, non seulement de sa machine productive (comme lors des récessions précédentes), mais aussi – ce qui est nouveau – dans ses équilibres sociaux. La détérioration de la situation conjoncturelle (la valorisation du yen a frappé l'économie nippone alors que se faisaient sentir les frémissements d'une reprise) ne rend que plus urgentes des réformes structurelles.

Si l'on s'écarte de la conjoncture et de ses aléas, le Japon est surtout confronté à des choix de société dont dépendra le redressement de son économie : il lui faut modifier l'allocation des ressources nationales trop longtemps axée sur les gains en productivité : les industries exportatrices ont absorbé la richesse nationale au détriment des infrastructures.

LE débat engagé aux sein des instances dirigeantes, politiques et économiques, sur la répartition de la richesse pose une question de fond : faut-il modifier les données du « contrat social » nippon, qui met l'accent sur le maintien de l'emploi, en échange d'une croissance modérée de la consommation, et d'une couverture sociale modeste ? Jusqu'à présent, le meilleur filet de protection sociale a été la croissance. Or celle-ci n'est plus au rendez-vous. Personne, pour l'instant, n'envisage un bouleversement du « contrat social » nippon : l'évolution sera graduelle. Ce qui se joue actuellement, est moins une remise en cause des données de base de ce « contrat » qu'une modification de la répartition de la richesse entre les différentes couches de la population, avec pour toile de fond un renouvellement de la base électorale : après la paysannerie et le petit commerce, ce sont les nouvelles couches moyennes salariées que courtisent les partis. Mais une urgence ne se fait pas moins sentir : le vieillissement de la population. Celui-ci entame ce qui passe pour le pilier de la gestion nippone : l'« emploi à vie » et le salaire à l'ancienneté.

De telles pratiques, qui ne concernent que les employés des grandes entreprises, supposent une structure démographique pyramidale dans laquelle les jeunes sont nombreux. Or, désormais, le gonflement des couches de salariés d'âge moyen alourdit le coût salarial et crée un goulet d'étranglement entravant la mobilité de l'emploi.

UN problème qui pourrait se résoudre de lui-même : au milieu des années 1990, le Japon entrera dans une période de pénurie de main-d'œuvre. Mais une telle évolution accentue, plus qu'elle n'allège, les pressions pour une modification du système de salaire à l'ancienneté : afin de mobiliser davantage la main-d'œuvre, les industries ont besoin de créer les conditions d'une meilleure fluidité sur le marché du travail. La mobilité existe au sein du groupe mais est restreinte à l'extérieur. Pour une raison simple : si un employé régulier change d'entreprise au cours de sa carrière, il perd les avantages acquis dans la première en termes de retraite. L'abandon du système du salaire à l'ancienneté – afin d'encourager la mobilité – implique donc aussi une réforme en profondeur du système des retraites largement assumées actuellement par l'entreprise.

Les choix sont clairs : développement de la consommation afin de réduire les excédents commerciaux, déréglementation, amélioration de la couverture sociale, nouvelle répartition de l'affectation de la richesse nationale. Les décisions restent à prendre.

Hésitant, fragile, reposant sur une coalition composite, le cabinet Hosokawa n'a mis jusqu'à présent à son actif qu'un style de gouvernement. Il lui reste à amorcer cette délicate réorientation économique et sociale. Rien ne garantit qu'il en ait la capacité.

L'avenir de la CNR

Du kWh bon marché sur le Rhône ?

Les pouvoirs publics ont récemment envisagé de rapprocher la Compagnie nationale du Rhône (CNR) du groupe Pechiney, afin de faciliter la privatisation de ce dernier. Mais la « richesse » de la CNR n'est que potentielle, elle découle des accords passés après la guerre avec Electricité de France. *Cette dernière a pris jadis en charge le financement des ouvrages sur le Rhône afin de pouvoir à terme bénéficier – donc de faire bénéficier tous ses clients – de kilowattheures bon marché.* Est-il équitable de transférer ce « droit » à un seul groupe industriel, bientôt privé ?

par MARCEL BOITEUX (*)

LA presse a fait état récemment de la possibilité d'adosser des groupes publics à un « riche » producteur d'électricité, la Compagnie nationale du Rhône (CNR).

EDF aurait-elle tellement gâté sa petite sœur CNR que celle-ci serait devenue riche ? On comprend rapidement, à la lecture, que cette richesse n'est que potentielle. Ce dont disposerait la CNR, c'est de kilowattheures très bon marché qu'EDF, usant et abusant de son monopole, achète à un prix dérisoire. En reconquérant le droit d'en disposer, la CNR pourrait vendre ces kWh moins cher que le marché, mais plus cher qu'à EDF. Ce qui ferait deux heureux, l'acheteur et le vendeur... et seulement vingt-cinq millions de malheureux, les autres clients d'EDF.

Il faut, pour éclairer ce débat étrange, remonter à l'immédiat après-guerre.

La loi de nationalisation de l'électricité prévoyait tout naturellement la liquidation de la CNR, qu'EDF était appelée à remplacer dans ses missions sur le Rhône comme ce fut le cas sur le Rhin. Mais la liquidation était subordonnée à une loi qui devait intervenir dans l'année. Actualité trop fournie ? Entremise d'Edouard Herriot, maire de Lyon, qui présidait alors l'Assemblée nationale ? Ou accord discret entre les deux parties sur les principes d'un futur partage des tâches ? Le fait est que cette loi ne fut pas portée en temps utile à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Un faux prix de vente

D'où une situation non de vide mais de trop-plein juridique pour les deux entreprises, CNR et EDF, chargées, l'une par son statut, l'autre par la loi de nationalisation, de la même mission. Après de longues tractations sous l'égide des pouvoirs publics, il fut décidé que la CNR construirait les ouvrages du Rhône à la demande et aux frais d'EDF, qui les exploiterait ensuite pour son propre compte et supporterait le coût de la navigation.

C'est ainsi que, depuis 1946, EDF rembourse annuellement à la CNR les charges d'intérêts et d'amortissement des emprunts qui financent intégralement la construction de chaque ouvrage, lui verse un complément pour payer ses frais généraux et, l'usine terminée, en assume pour son compte l'exploitation. Cela étant, comment se fait-il que le kWh du Rhône puisse avoir la réputation d'être si bon marché alors que les ouvrages, à l'époque de leur construction, apparaissaient tout juste rentables – sans parler des dépassements de dépenses, inévitables dans ce genre d'activité, qu'EDF supporta vaillamment ?

Outre l'inflation passée, dont les effets sont devenus beaucoup moins importants qu'autrefois, il y a à cela deux raisons principales.

La première tient à la mauvaise habitude qu'on a prise, pour mimer un prix de vente, de rapporter chaque année le total des sommes versées par EDF à la CNR, au nombre des kWh sortis des usines. Mais ce total ne dépend que des échéances des emprunts et non des kWh produits. Il ne s'agit donc pas d'un prix, à proprement parler, d'autant moins qu'il omet les frais d'exploitation supportés directement par EDF.

La deuxième raison réside précisément dans le système de prise en charge des emprunts. Puisque, dans les comptes d'EDF, les charges afférentes aux usines de la CNR sont les charges des emprunts qu'EDF rembourse chaque année, tout se passe comme si les ouvrages étaient amortis, *industriellement*, au rythme des amortissements *financiers*. S'agissant d'emprunts de durée courte relativement à la durée normale d'amortissement industriel des ouvrages, les charges des premières années sont très lourdes et le prix de revient apparent du kWh d'un ouvrage récent de la CNR atteint des sommets. Puis, lorsque les emprunts qui l'ont financé sont amortis, le prix du kWh s'effondre durablement.

A l'époque où l'équipement du Rhône connaissait son rythme de croisière, les faibles prix des usines amorties compensaient, en moyenne, les prix élevés des jeunes usines. Aujourd'hui, EDF – et donc ses clients – ayant mené à bien l'amortissement accéléré de la grande majorité des ouvrages, le prix moyen du kWh appapaît d'autant plus faible que la CNR ne construit plus d'ouvrages nouveaux depuis longtemps.

Il est donc bien vrai, dira-t-on, que le kWh du Rhône est très bon marché. Certes ! Mais ces usines, EDF n'en aurait jamais lancé la construction – sauf importante subvention de l'État – s'il avait été décidé qu'elles devraient être rentables sur la seule durée de leur amortissement financier. Leur rentabilité n'était plus ou moins acquise, en effet, que sur la totalité de leur durée de vie et c'est en quelque sorte un « droit » qu'EDF a acquis au cours des années d'amortissement accéléré : celui d'avoir ensuite du kWh bon marché. Ce droit est estimé aujourd'hui, en capital, à quelque 35 milliards de francs. Les clients d'EDF sont-ils disposés à y renoncer ?

Il faudrait au moins le leur demander.

(*) Président d'honneur d'EDF.

COURRIER DES LECTEURS

Quotient salarial

Pour tenter de résoudre le problème du chômage, c'est-à-dire pour réduire le taux de 10,5 % à 6 % de la population active, il faudrait d'abord s'assurer que chacune des parties prenantes y a intérêt. La première est l'actionnaire (le propriétaire) de l'entreprise. (...) Son souci est le meilleur rendement du capital investi, par rapport au niveau de risque (de faillite). Objectivement, le chômage ne le touche que par la baisse de la demande globale pour ses produits et/ou ses services. *A priori*, le sous-emploi est pour lui un facteur plutôt favorable puisqu'il crée une tendance à la baisse du coût du travail. Comment l'impliquer davantage dans le coût global pour la société des pertes d'emplois salariés ?

Par une pénalisation en cas de licenciements économiques ? Il est déjà trop tard, l'entreprise a un résultat négatif. Par une fiscalisation adaptée au nombre de salariés ? Plus on a de salariés, moins on paiera d'impôt sur les bénéfices ? Progression graduée à la manière de la progressivité de l'impôt sur le revenu des personnes, ce serait un moyen d'encourager la stabilité de l'emploi. On établirait un « quotient salarial » (bénéfices avant impôts/nombre de salariés) qui servirait de clé d'accès aux barèmes d'imposition, avec une progression de 25 % à 60 %, par exemple, alors que le taux d'imposition actuel des sociétés est de 33 %. (...)

C'est le meilleur moyen de s'attaquer au problème, peut-être même la « solution miracle » que l'on cherche en vain depuis longtemps. Ce serait une façon de revoir la notion même de productivité et son principe pervers en ce qui concerne l'emploi. Car, à présent, (...) plus la productivité absolue – mesurée par le bénéfice net sur le nombre de salariés – est élevée, mieux l'entreprise se porte ! Infléchir ce raisonnement serait sans doute un tournant dans la politique de l'emploi.

Richard Warren Strong (Paris)

Douloureux correctifs

On parle volontiers de diverses « bulles », financières, boursières, immobilières. Mais qu'en est-il de la « bulle salariale » ? Les salaires s'accroissent avec la productivité, l'augmentation de la richesse nationale, mais cela prend un certain temps. Lorsque le SMIC a remplacé le SMIG, on a voulu brûler les étapes. Le SMIC a joué le rôle de « voiture-balai », les smicards devenant plus nombreux (et mécontents : on ne revendique pas l'égalité avec les moins nantis). Mais il y a eu un effort pour sauvegarder la différence initiale pour les cadres, tandis que la prime à l'ancienneté a subsisté. Pendant des années le « salaire des cadres » de l'*Expansion* faisait état d'augmentations qui, à la longue, devenaient très importantes.

Or, que cela nous plaise ou non, il y a aussi un marché du travail, et la loi de l'offre et de la demande, en période de crise, finit par imposer de douloureux correctifs, d'autant plus pénibles que nous avons tendance à imaginer que notre valeur propre correspond au moins à ce que nous gagnons, alors que tout salaire n'est que relatif.

Pierre Grare (Marseille)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

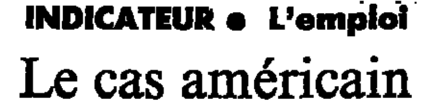
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

C O N J O N C T U R E



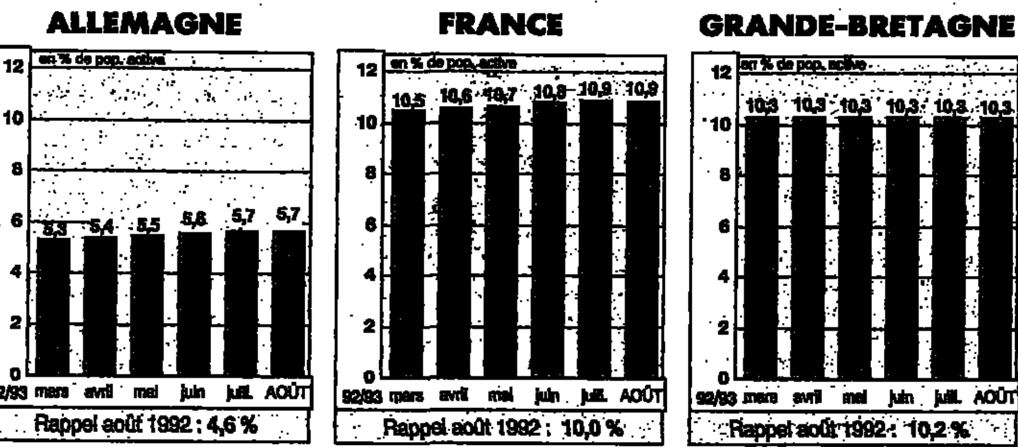
INDICATEUR ● L'emploi

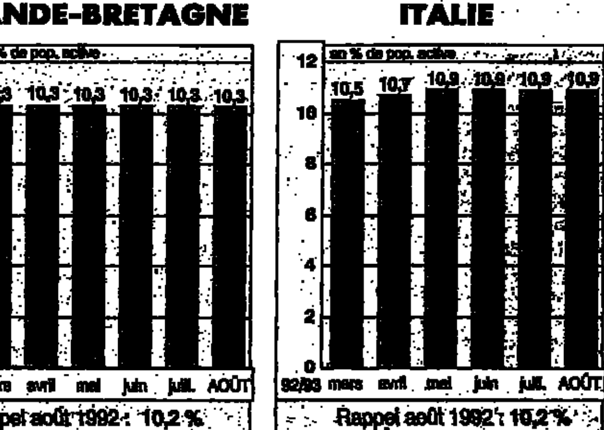
Le cas américain

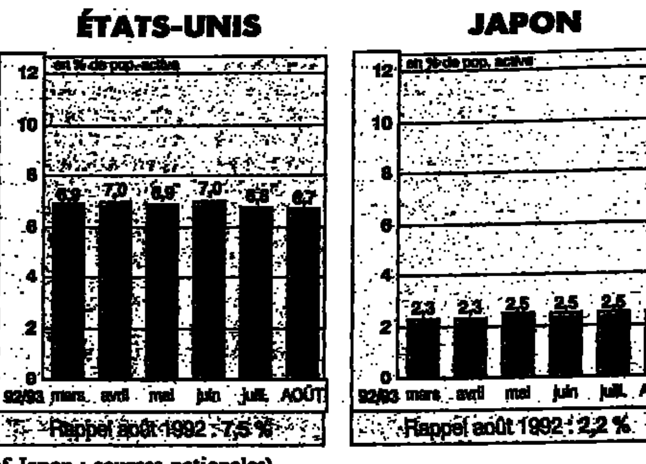
LE «miracle de l'emploi» américain des années 80 est bel et bien terminé. Entre 1982 et 1989, les Etats-Unis avaient créé 18 millions d'emplois, ce qui avait permis de réduire le taux de chômage de 9,7 % à 5,2 %. Tel n'est pas le chemin emprunté par l'économie américaine depuis sa sortie de récession il y a vingt-huit mois. En moyenne, au cours de l'année écoulée, les créations de postes atteignent 140 500 par mois, soit presque la moitié moins qu'au cours des phases semblables des cycles de croissance antérieurs. Le taux de chômage, qui avait culminé à 7,7 % de la population active courant 1992, est encore de 6,7 % aujourd'hui.

La situation est-elle pour autant vraiment préoccupante? Le caractère amorti de la récession de 1990-1991, et donc les pertes d'emplois relativement faibles par rapport aux récessions précédentes, expliquent en large partie les faibles performances actuelles. Le taux de chômage aujourd'hui n'est d'ailleurs guère supérieur à celui atteint en moyenne durant cette phase du cycle de croissance.

Les efforts de productivité particulièrement importants réalisés par les entreprises américaines au cours de ces deux dernières années accentuent ce phénomène. Ce comportement, nouveau dans les activités de services, est un frein non négligeable à la création d'emplois mais ne peut être déploré compte tenu de la faiblesse structurelle de la productivité dans ce secteur. Par ailleurs les efforts supplémentaires réalisés dans l'industrie sont signe d'un assainissement indispensable à la préservation du tissu industriel, et non celui de sa déliquescence. Dans une économie fréquemment discréditée par ses faibles performances productives, ces résultats ne sont-ils pas finalement plutôt réconfortants qu'inquiétants, à moyen terme au moins?







Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION ● L'Europe de l'Est

Cinq millions de chômeurs

LA croissance ne sera pas encore au rendez-vous en 1993 dans les pays d'Europe centre-orientale, sauf en Pologne. Les résultats économiques du premier semestre conduisent à prévoir pour l'année une récession toujours forte en Bulgarie et en Roumanie : baisse du PIB de 7 % à 8 % et de la production industrielle de 15 %.

En Europe centrale, l'an I de la République slovaque sera marqué par un sévère recul de l'économie : le PIB devrait baisser de 6 %, la production industrielle de 10 %; le choc économique de la séparation est mieux supporté par la République tchèque, qui voit néanmoins ses perspectives de reprise reportées à 1994; en Hongrie, les autorités s'attendent à une baisse du PIB entre 1 % et 3 %. La Pologne, elle, confirme sa reprise amorcée en 1992, avec une croissance du PIB (+4 %) tirée par l'activité industrielle (+6 %). La détérioration de la conjoncture économique en Europe occidentale a mis hors circuit un des moteurs possibles de la reprise économique, comme le montre la baisse assez générale en 1993 des exportations vers l'Ouest de ces pays, sauf dans le as de la République Tchèque.

Ces récessions prolongées ont des conséquences sociales et politiques de plus en plus manifestes, comme en témoignent les élections polonaises qui ont vu les ex-communistes obtenir une majorité relative au Parlement. Comme en Europe occidentale, le chômage devient un problème crucial pour les politiques économiques des pays d'Europe de l'Est.

En 1993, un seul pays, la République tchèque, échappe à un chômage élevé : le taux de chômage y est de 2,6 % (soit 138 600 chômeurs); les bureaux d'emploi font état d'un taux de chômage de 9,3 % en Roumanie (1,031 million de chômeurs), 12 % en Hongrie (678 000 chômeurs) et Slovaquie (318 000), 14,3 % en Pologne (2,624 millions), au milieu de l'année 1993. Ces taux, relativement stables depuis le début de l'année, risquent de s'aggraver rapidement : d'une part, il existe un important chômage «masqué» dans les entreprises d'Etat qui sont en cours ou en attente de privatisation et les effets de la privatisation devraient être de réduire massivement les effectifs; d'autre part, nombre d'entreprises sont en situation de faillite potentielle. La création d'emplois, notamment par le secteur privé, ne suffit pas à compenser la baisse des effectifs liée aux restructurations industrielles en cours. Bien évidemment, dans la mesure où le chômage est récent en Europe de l'Est, il n'y a pas eu dans un premier temps de chômeurs de longue durée, mais le phénomène se développe : à la fin de l'année 1992, les personnes au chômage depuis plus d'un an représentaient 44 % du total en Pologne, 30 % en Hongrie et en Tchécoslovaquie, 26 % en Roumanie. Les jeunes sont particulièrement touchés : parmi les moins de vingt-cinq ans, 30 % sont chômeurs en Pologne et 20 % en Hongrie; en Bulgarie et en Roumanie, les moins de trente ans représentent environ la moitié des chômeurs. Autre catégorie très vulnérable, celle des travailleurs non qualifiés qui paient un lourd tribut à la restructuration économique.

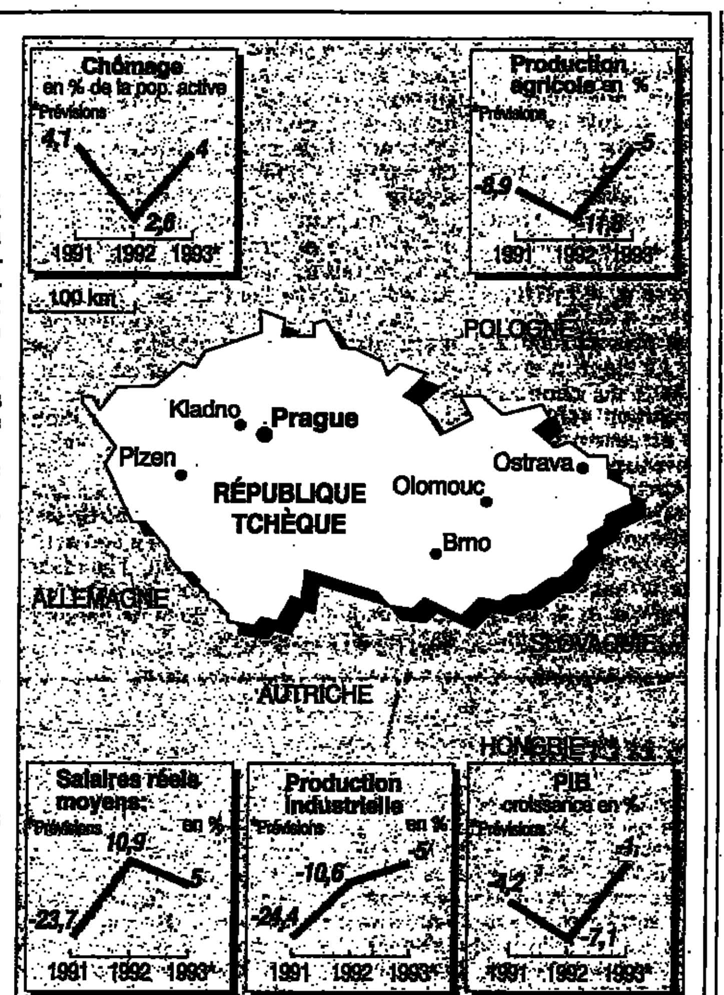
Enfin, le chômage est concentré dans certaines régions sinistrées où il est particulièrement difficile de trouver les ressorts d'une reprise; le taux de chômage dépasse 20 % dans plusieurs régions de Bulgarie, dans le nord-est de la Hongrie, et dans le nord-ouest de la Pologne; ces situations contrastent avec celle des capitales.

L'indemnisation du chômage et les politiques de l'emploi se heurtent au manque de ressources financières. La récession, la multiplication des activités privées échappant au fisc, font que les cotisations ne suffisent pas pour indemniser les chômeurs. La plupart des pays, dans le courant de l'année dernière, ont dû réduire les allocations : de moitié par rapport au salaire moyen en Tchécoslovaquie et en Bulgarie; plus légèrement en Hongrie, pas du tout en Pologne. Les retraites et le salaire minimum ont souvent subi le même sort.

Dans une enveloppe globale limitée, la pression qu'exerce le nombre de chômeurs sur le montant des dépenses d'allocation a pour effet de réduire les ressources disponibles pour les mesure actives de soutien à l'emploi; en Hongrie, Roumanie, Bulgarie, ces dernières représentent environ un cinquième de l'ensemble des dépenses liées à l'emploi; en Pologne, où les dépenses globales pour l'emploi sont les plus élevées de la région puisqu'elles représentent plus de 2,5 % du PIB, cette proportion est encore moindre. Seule la République tchèque peut consacrer à des politiques actives plus de la moitié des dépenses totales pour l'emploi.

Ces politiques actives de l'emploi incluent, dans des dosages variés selon les pays, la formation et le recyclage des chômeurs (premier poste des dépenses en Pologne); des programmes de création d'emplois d'intérêt public (l'essentiel des actions menées en République tchèque); des subventions à l'emploi versées aux entreprises pour maintenir les effectifs (la quasi-totalité des dépenses en Roumanie); s'y ajoutent les mesure de soutien à la création d'entreprises par les chômeurs; la Hongrie, la Bulgarie et la Pologne ont des programmes spéciaux pour les régions particulièrement touchées par le chômage. Il est difficile de juger de l'efficacité de ces mesures, ne serait-ce que parce qu'elles apparaissent comme une goutte d'eau dans la mer : il y a moins de 10 % des chômeurs qui reçoivent une formation dans tous les pays. L'atonie de l'économie – et donc l'insuffisance d'offres d'emplois – demeure le véritable obstacle à la réduction du chômage.

Françoise Lemoine
CEPII



PAYS ● La République tchèque

La reprise ajournée

LA division de la Tchécoslovaquie a interrompu la tendance à la reprise qui était perceptible dans l'économie tchèque à la fin de l'année dernière. Au premier trimestre de 1993, le PIB a accusé une baisse de plus de 2 %, mais il semble s'être depuis stabilisé; pour l'année, les prévisions les plus prudentes indiquent un recul de 1 % à 2 % pour le PIB, 5 % pour la production de l'industrie, 5 % pour celle de l'agriculture. L'inflation (+ 20 %) a repris avec l'introduction de la TVA en janvier 1993.

Mais, dès l'année prochaine, l'économie devrait retrouver le chemin de la croissance (+ 2 %) et de la stabilisation des prix (+ 10 %, les exportations ont progressé de 7,8 % au cours des six premiers mois de l'année, les ventes à la CEE de 11,8 %. Les entreprises tchèques semblent avoir réorienté les exportations auparavant destinées à la partie slovaque (qui recevait environ 15 % des productions tchèques) vers les marchés occidentaux, aidées par la sous-évaluation de la monnaie. Le salaire nominal moyen était en 1992 de 169 dollars en Tchécoslovaquie, contre 280 en Hongrie et 188 en Pologne.

Au cours des six premiers mois de l'année, les revenus réels de la population ont légèrement progressé (+ 3 %), et le budget de l'Etat, en excédent, devrait permettre un assouplissement de la politique fiscale; les investissements étrangers directs ont atteint 400 millions de dollars, à peine moins qu'au premier semestre 1992.

Le chômage est exceptionnellement faible en République Tchèque en 1993 en baisse par rapport à 1991; une première explication réside dans les changements apportés début 1992 dans le système d'allocation-chômage, qui ont fait baisser le nombre des chômeurs enregistrés.

Il est vrai que la mise en œuvre de la loi sur les faillites commence réellement ce mois-ci : un tiers des entreprises seraient en situation d'insolvabilité; contribuent aussi au faible nombre de chômeurs l'efficacité croissante des mesures de création d'emplois et un secteur privé dynamique qui emploie plus de 1,3 million de personnes, soit plus de 28 % de la population active. Il y a aussi un nombre important de frontaliers qui vont travailler en Bavière et en Autriche.

La première vague de privatisation de masse s'est achevée au printemps avec quelque retard : en litige avec le gouvernement slovaque sur le partage des biens de la Fédération, le gouvernement tchèque a envisagé, un moment, de refuser aux citoyens slovaques, porteurs de coupons à valoir sur les entreprises tchèques privatisables, la possibilité de les transformer en actions. En mai, l'émission d'actions contre des coupons, quel qu'en soit le détenteur, a eu lieu. Mais on ignore encore tout des effets pratiques de la privatisation sur la gestion des entreprises.

F. Le.

SECTEUR ● L'optique

Lunettes noires

L'ESPOIR a fui. Les industriels de l'optique et de la lunetterie qui pariaient, l'an dernier, sur la relance de leur activité par la simple grâce du... vieillissement des populeuses générations d'après-guerre – à quarante-sept ans en moyenne, hommes et femmes deviennent presbytes – ont dû déchanter («le Monde l'Économie» du 10 novembre 1992). Si l'inexorable vieillissement de la population occidentale a bien eu lieu, les marchés ont inégalement suivi, et l'industrie française, elle, n'en a pas profité. Ou fort peu.

Premier marché mondial, les Etats-Unis ont vu, l'an dernier, les ventes de verres atteindre les 180 millions d'exemplaires (162 millions en 1991) pour un chiffre d'affaires total de 66 milliards de francs. Mais la sous-évaluation du dollar a contribué à rendre plus compétitifs les produits fabriqués sur place et, plus encore, ceux des pays du Sud-Est asiatique dont les monnaies sont alignées sur la devise américaine. *«On a d'abord vu les Allemands, les Japonais, puis les Français reculer,* explique Robert Sonthonnax, PDG du groupe Airess. *Les Italiens ont mieux résisté, parce qu'ils ont les meilleurs réseaux de distribution.»*

Deuxième au monde, le marché japonais est en recul sensible et de plus en plus fermé. Il est désormais dominé à 90 % par les fabricants locaux – Aoyama, Hoya, Charman, Nikon et Hatori Seiko – qui ont su tirer parti de leur avance technologique dans la fabrication de montures en titane.

La Corée y tire son épingle du jeu, désormais talonnée par Hongkong et la Chine du Sud. Hongkong, justement, dont les exportations d'articles optiques à destination des Etats-Unis et de l'Europe ont augmenté de 9 % en 1991, et de... 28 % sur les huit premiers mois de 1992. Hongkong, où certains fabricants jouent, désormais, et la qualité et la marque.

«La concurrence s'intensifie», s'inquiète Jean-Claude Mas, président du Groupement des industries françaises de l'optique. Antienne reprise par Robert Sonthonnax : *«90 % des lunettes de soleil vendues par les grandes surfaces arrivent de Chine, que les usines soient ou non des délocalisations de Hong-kong ou de Taïwan. Ces lunettes, vendues 60 francs environ dans les supermarchés, arrivent ici au prix de 8 dollars la douzaine. Autrement dit, 4 francs la paire. Alors que pour chaque monture fabriquée en France, je dois acquitter 10 francs de taxe professionnelle. Comment se battre?»*

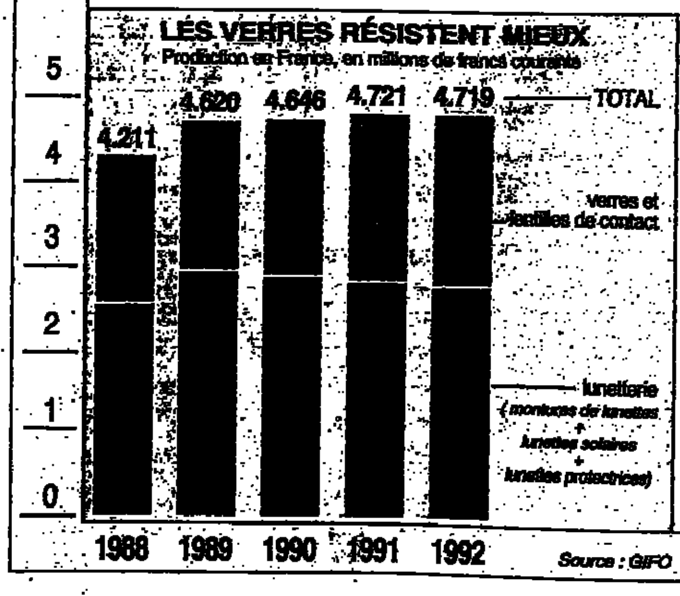
En Europe, il est vrai, la crise touche surtout les fabricants français. Les lunettiers italiens par exemple – Luxottica, Safilo, Marcolin – ont vu bondir, l'an dernier, leur chiffre d'affaires de 24 % à 1 500 milliards de lires (5,25 milliards de francs), en jouant habilement de la dévaluation de la lire pour se renforcer dans le luxe et les montures griffées. C'est-à-dire chères. Et cette année, les ventes des fabricants allemands devraient croître de 3 %.

Les fabricants d'Oyonnax (Ain) et de Morez (Jura) sont loin du compte. La production française (4,7 milliards de francs) est étale : + 0,5 % en 1990, + 1,6 % en 1991, –0,05 % en 1992 et –3,25 % au premier semestre 1993.

Toujours positive, la balance commerciale se détériore franchement : les exportations régressent (–0,6 % en 1991, –0,8 % en 1992, mais –9 % au premier semestre de 1993) quand les importations progressent (+8,4 % en 1991, +4,9 % en 1992, +0,5 % encore sur les six premiers mois de l'année). *«C'est le handicap du franc fort»*, commencent à dire certains industriels, en faisant état de leurs difficultés dans les pays dont les monnaies ont été dévaluées.

Les comptes s'en ressentent et l'industrie poursuit la vague de restructurations entamées il y a deux ans. Si Essilor engrange les premiers fruits de sa réorganisation et de son désengagement partiel de la fabrication de montures, le groupe L'Amy, en revanche, à qui l'on devait le sauvetage de HM Lunetterie en 1991, vient tout juste d'annoncer la signature d'un protocole d'accord avec ses banques *«qui conforte sa situation»* jusqu'à une prochaine augmentation de capital...

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.